REPRODUCTION INTERDITE

CALES

blique territoriale

DE VAUCLUSE

postes

D'ANIMATEUR TERRITORIAL

Le Monde

55e ANNÉE – N° 16803 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 3 FÉVRIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Le multimédia découvre le social

■ Emploi : 8 pages d'annonces classées

Corse : la police pense avoir identifié les assassins du préfet Erignac

UN AN après l'assassinat, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud), du préfet de Corse, Claude Erignac, les enquêteurs affirment aujourd'hui disposer de suffisamment d'éléments leur laissant penser qu'ils ont identifié et localisé les commanditaires et les membres du commando ayant participé à l'opération, sans pour autant connaître le rôle exact de chacun. Plusieurs témoignages recueillis durant l'automne 1998, et depuis recoupés, établiraient que les commanditaires appartiennent à la mouvance ultra-nationaliste dite « enseignante ». Au nombre de cinq ou six, les membres du commando – composé d'anciens du FNLC et d'anciens condamnés de droit commun – auraient été encadrés par un ancien légionnaire. Un mois avant la mort du préfet, une précédente tentative d'assassinat aurait eu lieu.

Lire page 8

35 heures : le casse-tête des fonctionnaires

● Un rapport de l'Inspection des finances s'inquiète du temps de travail dans la fonction publique ● Critiquant sévèrement le laxisme des administrations, il propose une politique salariale de rigueur ● A La Poste, le projet d'accord sur les 35 heures prévoit 20 000 recrutements

LE GOUVERNEMENT rencontre de nouvelles difficultés dans la mise en œuvre de la réforme des 35 heures. Alors que les grandes entreprises du secteur privé tardent à signer des accords de réduction du temps de travail, le débat s'engage sous de mauvais auspices dans la fonction publique. Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, avait annoncé, le 13 janvier, son intention d'engager une *« concertation »* avec les fédérations de fonctionnaires, appuyée sur un rapport commandé à Jacques Roché. La publication de ce document, qui devrait dresser un état des lieux exhaustif sur le temps de travail dans les trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux), devrait intervenir la semaine prochaine.

Mais, sans attendre, l'inspection générale des finances, dans une note préparatoire confidentielle révélée par *La Lettre de l'Expansion* et que *Le Monde* s'est procurée, dresse un constat très critique du fonctionnement des services de l'Etat. Les durées de travail y sont, selon elle, très souvent inférieures à la norme légale. Laissant entendre que le laxisme prévaut dans de nombreuses administrations, elle propose au gouvernement de refuser une application uniforme des 35 heures et de mettre en œuvre une *« modération des salaires »* ainsi qu'*« une amélioration de la productivité »*. Ce constat sévère ne devrait pas faciliter les discussions avec les syndicats. D'ores et déjà, la CGT et FO ont dénoncé les *« arguments tendancieux »* de l'inspection.

A La Poste, la direction générale devait transmettre aux syndicats, mardi, un projet d'accord-cadre sur les 35 heures. Il prévoit une réduction de la durée du travail pour 91 % des 307 000 agents ; vingt mille recrutements, en 1999, en contrepartie de vingt mille départs à la retraite ; la réduction des heures supplémentaires ; une amélioration de l'accueil de la clientèle, la généralisation de l'ouverture des bureaux le samedi n'étant pas exclue.

Lire pages 6 et 7

Les cent jours de M. Schröder

■ Le nouveau chancelier social-démocrate admet qu'il a pris des décisions trop rapides, en particulier sur le nucléaire

■ Les Allemands sont satisfaits du changement

■ Les médias dénoncent le « désordre » du gouvernement

Lire page 2

Astérix et Obélix contre Hollywood

Claudi Zidi réussit la transposition de la bande dessinée au cinéma grâce à un gros budget et à l'accumulation d'effets spéciaux. A l'américaine. p. 27

Monica Lewinsky n'a rien dit

Le témoignage de l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche n'apporte pas d'éléments contre M. Clinton. p. 4

Pinochet se défend

A Londres, les avocats de l'ancien dictateur contestent la levée de son « immunité souveraine ». p. 3 et le point de vue de Carlos Fuentes p. 14

Ile-de-France : réduire les inégalités

Le gouvernement veut contraindre les communes les plus riches d'Ile-de-France à aider les plus pauvres. p. 11

Le ras-le-bol des pompiers

Les pompiers dénoncent leurs conditions d'intervention dans les quartiers sensibles. L'explosion d'une voiture au GPL a blessé six d'entre eux à Vénissieux. p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,80 $.

M 0147 - 203 - 7,50 F

Mémorial, dix ans de lutte pour l'histoire et les droits de l'homme en Russie

MOSCOU
de notre correspondant

C'était le 28 janvier 1989. Andreï Sakharov, Prix Nobel de la paix, était élu président de l'association Mémorial, lors de son congrès fondateur. A ses côtés se trouvaient la plupart des personnalités de la dissidence soviétique, dont l'écrivain Anatoli Rybakov et l'historien Roy Medvedev. Dans l'effervescence politique des dernières années de la perestroïka, Mémorial allait vite apparaître comme un des piliers du mouvement démocratique.

Dix ans plus tard, les anciens dissidents ne sont plus écoutés et les espérances politiques du début des années 90 se sont évanouies. Mais Mémorial existe toujours, et ses travaux historiques comme ses publications sur les questions des droits de l'homme font référence. Ce week-end, l'association, que préside Serguei Kovalev, a célébré son dixième anniversaire en ouvrant un site Internet (www.memo.ru). Eloigné des jeux politiques, Mémorial est désormais centre de recherche sur l'histoire du totalitarisme, observatoire des droits de l'homme dans les pays de l'ex-URSS et conseil juridique pour les victimes de la répression politique.

« Il est vite apparu que faire l'histoire du Goulag sans s'occuper des droits des gens, aujourd'hui, était impossible, voire douteux », explique Alexandre Daniel, directeur exécutif de l'association. Son père, Iouli Daniel, fut, avec Andreï Siniavski, l'accusé du premier grand procès de la dissidence, en 1965. Sa mère, Larissa Bogoraz, fut condamnée à quatre ans d'exil pour avoir manifesté en 1968, sur la place Rouge, contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

« Je ne crois pas que nous pesons moins aujourd'hui », dit Alexandre Daniel, en faisant visiter les trois étages d'un ancien hôtel particulier qu'occupe l'association. Financée à 90 % par des crédits étrangers (Fonds Ford, Fondation Soros, National Endowment for Democracy), Mémorial revendique environ 15 000 membres à Moscou et une centaine d'associations régionales affiliées. Cinquante chercheurs travaillent régulièrement sur un fonds d'archives exceptionnel constitué ces dernières années.

« A la fin des années 80, l'intérêt pour l'histoire a été une sublimation de l'envie de faire de la politique, estime Alexandre Daniel. *Cette agitation est retombée, mais je pense que l'intérêt demeure. Car il ne s'agit pas d'études historiques académiques, mais du passé de chacun de nous dans ce pays. Les jeunes demeurent liés à cette histoire, par leurs parents, par leurs grands-parents. »*

Dans le même temps, l'association s'est opposée à la guerre en Tchétchénie, a publié le premier annuaire des goulags, a mené des études sur la violation des droits des minorités dans les régions russes, s'est battue pour la réhabilitation des victimes du totalitarisme soviétique. Ces allers-retours permanents entre passé et présent ont renforcé son autorité et font que Mémorial est l'une des rares associations démocratiques à avoir survécu à la destructuration générale de la société russe.

François Bonnet

La nuit des deux lunes

SI LE TEMPS est clément, les Français devraient assister, jeudi 4 février, à un événement surprenant. Vers 18 h 45, quatre heures avant que ne se lève la Lune, une deuxième lune, beaucoup plus petite, beaucoup plus brillante mais très éphémère, devrait passer dans le ciel. Ce satellite artificiel est le fruit du déploiement en orbite par les cosmonautes de Mir d'un miroir de 25 mètres de diamètre censé réfléchir sur Terre les rayons du Soleil. L'expérience, la deuxième du genre, vise à vérifier s'il est possible d'éclairer depuis l'espace des zones plongées pendant de longs mois dans la nuit polaire.

Lire page 23

Tout y est dit, à vous de voir !

200 PAGES
50 F - 7,62 €

▲ 174 pays analysés par les journalistes et correspondants du « Monde »
▲ A l'approche des élections européennes, un cahier spécial sur l'euro et l'Europe
▲ Les nouvelles données de la politique économique et sociale française
▲ Le panorama des 26 régions françaises
▲ Les mutations de l'économie française et mondiale
▲ Un palmarès, par secteur, des plus grandes entreprises en France et dans le monde
▲ Un véritable tour du monde économique et social

Le Monde

POINT DE VUE

Sur le négationnisme imaginaire de Gilles Veinstein

par Pierre Vidal-Naquet

GILLES VEINSTEIN est-il un négationniste du génocide des Arméniens ? C'est là une des questions que l'on peut se poser en lisant la page 9 du *Monde* du 27 janvier. Mais cette question en appelle d'autres auxquelles il faut répondre avec clarté.

Le concept juridique de « génocide » est né en 1944, créé par le juriste américain Raphael Lemkin devant l'ampleur prise par le massacre des juifs, exterminés simplement parce qu'ils étaient nés juifs. Il a été depuis ratifié par la convention de 1948 et utilisé, parfois à bon escient, parfois de façon contestable et même parfois de façon franchement abusive. Le massacre des Tutsis du Rwanda en 1994 est un bon exemple d'utilisation correcte du mot. Quoi qu'en ait dit en son temps le Tribunal Russell, le concept de génocide ne s'appliquait pas à la guerre américaine au Vietnam. J'avais alors essayé en vain d'en convaincre l'un des juges.

S'applique-t-il au massacre des Arméniens de Turquie en 1915 et pendant les années suivantes ? Pour autant que je sois informé après avoir lu un certain nombre d'ouvrages, y compris ceux qui exposent la thèse « turque », ma réponse personnelle est : oui. Pour me borner à une des pièces à conviction : les rapports du consul américain Leslie A. Davis sur ce qui s'est passé dans la province de Harput, au cœur de l'Anatolie, donc loin de tout danger russe et avec l'accord du gouverneur, ne laissent aucun doute sur la question. Il s'est bien agi d'une entreprise de destruction de masse.

Lire la suite page 14

***Pierre Vidal-Naquet** est historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).*

Mitterrand l'Américain

GEORGE BUSH

DANS SON LIVRE, *A la Maison Blanche, quatre ans pour sauver le monde*, George Bush, président des Etats-Unis de 1989 à 1992, raconte son *« amitié »* avec François Mitterrand. Il évoque leurs conversations, dont *Le Monde* publie des extraits, sur la réunification de l'Allemagne, la guerre du Golfe et le coup d'Etat de Moscou.

Lire page 13

International	2	Tableau de bord	28
France	6	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie	26
Régions	11	Jeux	26
Carnet	12	Culture	27
Horizons	13	Guide culturel	29
Entreprises	16	Kiosque	30
Annonces classées	18	Abonnements	30
Communication	19	Radio-Télévision	31

CALES"
19-62 (Fax 01-42-17-39-38)

INTERNATIONAL

CENT JOURS Trois mois après son entrée en fonctions, la nouvelle coalition sociaux-démocrates-Verts au pouvoir à Bonn bénéficie d'une bonne cote de popularité. Selon les sondages, 75 % des Allemands sont satisfaits du nouveau chancelier, Gerhard Schröder, qui a su tenir ses promesses électorales, en particulier dans le domaine social. ● LA PRESSE, en revanche, est très critique et tire à boulets rouges sur les atermoiements et les faux pas du gouvernement, notamment sur le dossier du retraitement des déchets nucléaires, et lui reproche de ne pas toujours mesurer les implications de ses décisions. ● LA CROISSANCE outre-Rhin donne des signes de net ralentissement. Pour relancer celle-ci et la demande intérieure, les syndicats – l'IG Metall en tête – sont favorables à une hausse importante des salaires. Fin 1998, la République fédérale comptait 4,15 millions de demandeurs d'emploi.

Les débuts brouillons du gouvernement Schröder en Allemagne

L'arrivée au pouvoir de la coalition SPD-Verts a apporté une bouffée d'air frais outre-Rhin après les seize ans de règne d'Helmut Kohl. Mais la presse dénonce les erreurs commises sur la question du nucléaire et les hésitations sur la réforme de l'Etat social

BONN
de notre correspondant

Cent jours après son entrée en fonctions, Gerhard Schröder est apprécié de ses compatriotes... mais vilipendé par les médias. 75 % des Allemands sont satisfaits du travail du chancelier, selon un sondage de l'hebdomadaire *Der Spiegel* paru le 1er février ; les intentions de vote des électeurs n'ont guère évolué depuis le 27 septembre. En revanche, la presse, qui avait porté aux nues le candidat social-démocrate pendant la campagne, tire depuis quelques semaines à boulets rouges sur le nouveau gouvernement. *Die Zeit* parle de « *cent jours faibles* » et le *Spiegel* consacre un dossier de onze pages sur « *le chaos avec le chancelier* ».

Après seize années de règne Kohl, l'arrivée de la gauche au pouvoir à Bonn avait apporté une bouffée d'air frais en Allemagne. *Les nouveaux venus, qu'ils soient* Verts ou sociaux-démocrates, ont séduit par leur franchise, adoptant un « parler vrai » qui tranchait avec l'équipe précédente. Gerhard Schröder, l'homme proche des entreprises, allait parvenir à moderniser l'Allemagne tout en corrigeant les réformes de M. Kohl jugées injustes par une majorité de la population. Le nouveau gouvernement a ainsi adopté une réforme audacieuse du code de la nationalité, qui ne serait plus fondé exclusivement sur le droit du sang, ouvrant la voie à l'intégration des 7,3 millions d'étrangers vivant outre-Rhin.

Les Allemands savent gré au chancelier d'avoir tenu ses promesses électorales dans les trois mois qui ont suivi sa nomination. M. Schröder a augmenté de 13 % les allocations familiales au 1er janvier 1999 et annulé les nombreuses réformes de l'Etat social péniblement imposées par Helmut Kohl. Une réforme contestée des retraites a été annulée ; le remboursement à 100 % des congés-maladie a été rétabli, le ticket modérateur pour l'achat de médicaments a été réduit ; les salariés des PME de cinq à dix salariés bénéficient de nouveau de la loi sur la protection contre le licenciement. Dans un pays qui ne supporte pas de laisser les jeunes inactifs, le gouvernement a lancé un programme d'apprentissage pour 100 000 jeunes sans emploi.

« C'ÉTAIT UNE ERREUR »

Le gouvernement n'a cependant imposé aucune réforme idéologique. La réintroduction de l'impôt sur la fortune, qui figurait au programme du SPD et des Verts n'a pas été inscrite dans le contrat de coalition. Et lorsque M. Schröder s'aperçoit que les convictions de ses camarades conduisent à des erreurs, il intervient. Il a ainsi arrêté *in extremis* un projet prévoyant de taxer plus lourdement les petits emplois payés moins de 630 marks (320 euros) par mois, qui concernait des millions d'Allemands et aurait conduit à une nouvelle envolée du chômage. Quant au ministre des finances, Oskar Lafontaine, honni par la presse allemande et les monétaristes pour ses convictions néokeynésiennes, il s'est rapidement rangé à l'orthodoxie financière en réaffirmant l'indépendance des banquiers centraux et sa volonté de respecter le Pacte de stabilité et de croissance.

La presse allemande et l'opposition dénoncent essentiellement le désordre qui règne à Bonn. Depuis trois mois, l'équipe Schröder multiplie les initiatives, sans toujours en étudier les conséquences, et se voit obligée ensuite de les corriger en catastrophe. Le dossier nucléaire en est une illustration caricaturale : le chancelier a dû renoncer à interdire le transport des déchets nucléaires à partir du 1er janvier 2000, après avoir annoncé le contraire dix jours plus tôt. « *C'était une erreur* » a-t-il reconnu. Le ministère de la justice n'avait pas été consulté pour évaluer les conséquences du projet de loi sur le nucléaire et le gouvernement n'avait pas mesuré les implications de cette décision à l'étranger. De même, il a fallu reprendre la réforme fiscale d'Oskar Lafontaine, qui voulait supprimer des niches fiscales au grand dam des agriculteurs et des PME, ou la réforme écologico-fiscale, qui exemptait les gros consommateurs d'énergie et n'avait plus grand-chose d'écologique.

« *Nous avons adopté au début un rythme rapide, parfois trop rapide. C'était, pour le SPD, les questions sociales, pour les Verts la question de l'atome*, a reconnu M. Schröder, le 28 janvier, dans un entretien au *Tagesspiegel*. *On prend le risque que tel ou tel aspect d'une décision n'ait pas été pris en compte avec l'attention qu'il aurait méritée. Il est parfois utile de pouvoir dire : stop ! D'abord réfléchir puis prendre une nouvelle décision.* »

Les difficultés s'accumulent donc pour le chancelier, alors que le chômage est reparti à la hausse depuis novembre 1998 et que la croissance faiblit. Oskar Lafontaine doit revoir tous ses projets budgétaires depuis qu'un arrêt explosif de la Cour constitutionnelle a ordonné, début janvier, une baisse considérable des impôts des familles, créant un trou budgétaire estimé de 5 milliards d'euros (32 milliards de francs) dès l'an prochain.

MALADRESSES VOLONTAIRES

Le gouvernement n'a pas encore entrepris la réforme de l'Etat social et du marché du travail. « *Les annulations de réformes ne sont pas réformes* », reconnaissait en décembre, Bodo Hombach, ministre à la chancellerie, bras droit de M. Schröder. Le pacte pour l'emploi qui réunit gouvernement, patronat et syndicats doit créer un climat permettant de faire accepter aux partenaires sociaux et à la population les réformes nécessaires, ajoute-t-il. Mais les revendications du syndicat de la métallurgie, qui réclame 6,5 % de hausse des salaires (*lire ci-dessous*), pèsent sur cette réunion. De son côté, le ministre du travail, Walter Riester, doit préparer un projet de réforme des retraites, mais pas avant la fin de l'année. Enfin, le gouvernement n'a pas lancé de projet réellement nouveau pour reconstruire l'ancienne RDA.

En politique étrangère, l'Allemagne est à l'unisson de ses partenaires étrangers dans la crise au Kosovo, en dépit de courants pacifistes chez les écologistes et le SPD. Elle a toutefois commis deux maladresses volontaires : la première, lorsque le ministre Vert des affaires étrangères, Joschka Fischer, a demandé si l'OTAN ne devait pas s'engager à ne pas utiliser en premier l'arme atomique ; la seconde lorsque le gouvernement a renoncé à demander à l'Italie l'extradition du leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, pour éviter de déplacer le conflit kurde sur son territoire.

Mais la grande épreuve internationale du gouvernement Schröder est la réforme européenne de l'Agenda 2000. Le chancelier, qui a dénoncé en décembre « *l'argent allemand flambé à Bruxelles* », veut obtenir une baisse de la contribution nette allemande au budget européen. Mais est-ce compatible avec la tâche d'un président de l'Union qui doit chercher le compromis entre les Quinze ?

Arnaud Leparmentier

Premier test électoral en Hesse

Les élections régionales de Hesse (région de Francfort), dimanche 7 février, seront le premier test électoral pour le gouvernement Schröder. Les sondages sont favorables à la majorité sortante, une coalition SPD-Verts peu stable, qui a connu trois ministres écologistes différents de l'environnement durant la législature. L'enjeu est important pour l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui a mené une campagne très à droite, recueillant plus de 200 000 signatures contre le projet Schröder d'accorder la double nationalité aux étrangers. Cette pétition pourrait être renforcée au lendemain du scrutin, si la CDU attire des électeurs de gauche opposés à cette réforme. Mais la CDU a surtout pris le risque de se couper de son électorat centriste. Dans ce cas, la stratégie « droitière » poursuivie par Wolfgang Schäuble, le successeur de M. Kohl à la tête du parti, serait mise en cause. – *(Corresp.)*

TROIS QUESTIONS À...

ERHARD EPPLER

1 Ancien ministre de Willy Brandt et, brièvement, d'Helmut Schmidt, vous vous êtes battu dès les années 70 pour inscrire la sortie du nucléaire dans le programme du Parti social-démocrate. Que pensez-vous des atermoiements de Gerhard Schröder sur le sujet ?

C'est la première fois en Europe que, par une décision politique, on va supprimer une technique dans laquelle on a investi une centaine de milliards de marks. C'est un projet hautement politique d'une portée gigantesque qui n'en est pas à une année ou deux près. Même s'il faut attendre vingt ans pour que la dernière centrale nucléaire s'éteigne, ce sera une victoire de la politique sur l'économie.

2 *Vous venez de publier un livre, Die Wiederkehr der Politik* (« le retour de la politique »). Pensez-vous que la coalition rouge-vert va mettre fin au « rejet de la politique » à la mode en Allemagne ces dernières années ?

Il faut que les gens sentent qu'il n'est pas indifférent s'ils votent pour les uns ou pour les autres et que le marché ne peut pas remplacer la politique. La mondialisation n'est pas la fin de la politique mais un défi qui lui est lancé. Nous avons la chance unique, actuellement en Europe, que quatre grands pays soient gouvernés par des dirigeants ayant à peu près la même sensibilité. C'est maintenant ou jamais le moment d'engager un dialogue sur un modèle européen qui trace une ligne entre ce qui relève du marché et ce qui est du ressort de la politique. La France doit en prendre l'initiative.

3 Vous plaidez pour un retour de l'éthique dans la politique mais on ne vous a pas entendu dans le débat récent sur le passé allemand...

Si un écrivain comme Martin Walser n'est plus en mesure de dire ce qu'il veut et se trouve obligé, *a posteriori*, de s'expliquer sur ce qu'il a voulu dire, c'est déplorable. Les jeunes sont innocents, mais ils portent le sac à dos de l'histoire allemande. Voudraient-ils s'en débarrasser que d'autres viendraient le leur remettre. Il n'y a là rien de bien nouveau. Et il ne faut pas oublier l'effet de la guerre froide sur toute cette discussion. Les Allemands ont été enthousiastes dans les années 50, quand Adenauer et les Alliés leur ont dit qu'ils pouvaient rattraper, contre un totalitarisme bien actuel, ce qu'ils avaient manqué contre le totalitarisme passé.

Propos recueillis par Daniel Vernet

Des hausses de salaires pour relancer la croissance ?

BONN
de notre correspondant

« *Nous voulons être jugés, à toute heure et pas seulement dans quatre ans, à l'aune de notre contribution à la lutte contre le chômage* », affirmait le chancelier Gerhard Schröder dans sa déclaration gouvernementale, le 10 novembre 1998. Le même mois, le nombre de demandeurs d'emploi, qui reculait depuis le début de l'année, s'est de nouveau mis à augmenter : + 8 000 en novembre, + 34 000 en décembre, pour atteindre 4,15 millions de personnes en données corrigées des variations saisonnières.

Alors que la croissance ralentit et devrait atteindre 2 % en 1999, que les exportations s'essoufflent, les syndicats jugent que la demande intérieure doit prendre le relais, pour relancer la croissance et réduire le chômage. C'est pour cette raison que le syndicat de la métallurgie, IG Metall, réclame une augmentation de 6,5 % des rémunérations. Depuis le 29 janvier, IG Metall appelle à des grèves d'avertissement, puisque le patronat – qui estime qu'une part très faible seulement des hausses de salaire sert à acheter des produits allemands – ne propose que 2 % de relèvement plus une prime de 0,5 %, liée aux résultats de l'entreprise. Pour leur part, les syndicats des services publics ÖTV demandent 5,5 %, ce que refuse fermement le gouvernement.

Dès l'automne 1997, Klaus Zwickel, numéro un de l'IG Metall, avait annoncé la fin de la modération des revendications salariales, tandis que le président du Parti social-démocrate (SPD), Oskar Lafontaine, devenu depuis ministre des finances, a plaidé pendant toute la campagne électorale pour une croissance des rémunérations suivant le rythme de l'inflation et des gains de productivité. Selon M. Lafontaine, l'Allemagne n'a pas de problème de compétitivité : son excédent commercial, notamment, a atteint, en 1998, 130 milliards de marks (66,5 milliards d'euros) – un record depuis la réunification.

EFFET PERNICIEUX

Patrick Artus, chef des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, conteste vivement cette analyse. « *La balance commerciale est un très mauvais indicateur de la compétitivité d'un pays. Les Américains ont un déficit considérable parce qu'ils n'épargnent pas, mais leur industrie est parfaitement compétitive. Mieux vaut regarder les investissements directs, et là, la situation est très défavorable pour l'Allemagne* », juge M. Artus, qui estime que les Allemands vont gâcher tous les efforts accomplis depuis quelques années. Le patronat d'outre-Rhin estime que les coûts unitaires salariaux allemands sont encore de 11 % supérieurs à ceux de ses partenaires industriels (contre 21,8 % en 1995).

De leur côté, les syndicats assurent que, grâce à la forte productivité de la main-d'œuvre allemande, les salariés peuvent avoir des rémunérations supérieures à celles de leurs voisins. Cet argument n'est plus complètement fondé, dans la mesure où les autres pays d'Europe finissent par rattraper la productivité allemande. Et il est pernicieux pour l'emploi : ce sont maintenant ces hauts salaires – et la baisse du temps de travail mise en œuvre dans les années 80-90 –, qui contraignent les industriels à se lancer une course à la productivité et à licencier.

Dans un pays qui a détruit plus de 2,7 millions d'emplois depuis 1991, l'enjeu est de créer des emplois de services au royaume des ingénieurs. L'emploi industriel outre-Rhin occupait en 1996 encore 37,5 % de la population active contre 25,9 % en France et 23,8 % aux Etats-Unis, selon l'OCDE. L'Institut d'études économiques de Berlin, DIW, estime que la faiblesse du taux d'activité dans les services est dû à des différences de classification. Si l'argument mérite d'être examiné pour les services aux entreprises, il suffit de passer quelques jours en Allemagne pour constater l'insuffisance flagrante des services aux particuliers, qu'il s'agisse des heures d'ouverture des magasins, du personnel des hôtels et restaurants, de l'absence de crèches pour enfants, etc. Ces emplois n'existent pas parce qu'ils coûtent horriblement cher.

Plus gênant, le pays refuse ces emplois, qualifiés péjorativement de « *Mac-Do jobs* ». Heiner Flassbeck, économiste en chef du DIW, aujourd'hui secrétaire d'Etat au ministère des finances, expliquait en février que ces emplois aux Etats-Unis sont occupés par une population non qualifiée qui n'existe pas ou peu en Allemagne. Le patronat estime, au contraire, qu'il existe un potentiel de création de plusieurs millions d'emplois, mais pas au prix actuel...

A. Le.

Paris déplore les contradictions de la politique européenne de Bonn

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Français déplorent les contradictions de la politique allemande dans la négociation sur l'Agenda 2000, qui porte sur le financement de l'Union de 2000 à 2006, la réforme de la politique agricole commune (PAC) et des fonds structurels, ainsi que sur la correction des déséquilibres budgétaires pénalisant aujourd'hui l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède. En octobre 1998, à Pörtschach (Autriche), Gerhard Schröder, qui s'apprêtait à présider les travaux des Quinze à compter du 1er janvier, proclamait avec force sa volonté de parvenir à un accord politique lors du conseil européen extraordinaire fixé aux 24 et 25 mars. Depuis, il n'a en rien dévié de son objectif – tout au contraire – puisque, afin d'exercer une pression politique dans ce sens, une seconde réunion spéciale des chefs d'Etat et de gouvernement a été convoquée pour le 26 février.

A Bruxelles, au niveau des experts et des ambassadeurs, la présidence allemande joue loyalement le jeu, posant les bonnes questions, résumant avec impartialité les débats et parvenant à rapprocher les positions. Mais elle agit aussi comme si ce travail d'honnête courtier ne la concernait pas elle-même : au niveau politique – et c'est là où surgit le contraste – les Allemands continuent à défendre des positions qui n'ont guère de chance d'être retenues, fermant ainsi la porte, malgré l'intention affichée de parvenir à un accord, fin mars.

C'est vrai en particulier à propos des mesures à prendre pour réduire leur « contribution nette » au budget européen (la différence entre ce qu'ils y versent et ce qu'ils reçoivent en retour). Le nouveau gouvernement, dont on disait d'abord qu'il ne portait qu'un intérêt limité à cette revendication chère à Helmut Kohl et à son ministre des finances, Théo Waigel, l'a finalement reprise à son compte avec détermination, sans toutefois préciser l'ampleur de l'effort demandé aux partenaires.

VIF MÉCONTENTEMENT

Pour la faire aboutir, Bonn – comme la Commission européenne et un petit nombre d'Etats membres – est favorable au cofinancement des dépenses agricoles : une partie des aides directes versées aux paysans, qui sont aujourd'hui intégralement prises en charge par le budget européen, serait désormais financée par les Trésors nationaux.

Une majorité d'Etats membres est hostile à cette formule. Les Français – et plus récemment les Espagnols – ont fait savoir avec force qu'il n'était pas question pour eux de s'engager dans cette voie. Mais les Allemands persistent, feignant de croire qu'il s'agit là de résistances passagères.

Les Français sont frustrés par une telle attitude. « *Nous sommes prêts à prendre en considération leur problème budgétaire, mais ils ne peuvent pas nous imposer à la fois l'objectif et le moyen de l'atteindre* », fait-on valoir à Paris. Leur mécontentement est d'autant plus vif qu'ils considèrent qu'un accord franco-allemand, prélude à un arrangement général, devrait être facile à dégager pour peu que Bonn accepte de faire quelques concessions. Ils proposent de plafonner les dépenses agricoles et régionales au niveau de 1999. S'agissant de la PAC, les Français suggèrent même d'aller au-delà et de réduire progressivement les aides directes versées aux paysans. Une telle politique d'économies permettrait de réduire la contribution allemande, mais aussi de préparer l'élargissement aux pays d'Europe centrale. Tout en l'admettant, les Allemands refusent jusqu'à présent de prendre en considération les propositions de Paris, lesquelles poseraient d'énormes problèmes à nombre de leurs régions agricoles peu compétitives, comme la Bavière ou même les plaines du Nord.

A la veille des élections européennes, cette perspective ne plaît guère au chancelier Schröder. Mais les Français lui rappellent, non sans raison, qu'aux conseils européens de Pörtschach, puis de Vienne, les Quinze étaient convenus – c'était même les seuls progrès accomplis alors – qu'un accord sur l'Agenda 2000 exigeait que chacun des Etats membres prenne sa part du fardeau. C'est là un engagement que Bonn semble avoir oublié...

Philippe Lemaître

OISE
L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs
Bordeaux 05 57 92 34 12 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 44 19 66 66
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

Les parlementaires néerlandais ouvrent l'enquête sur l'énigme du crash de l'avion d'El Al en 1992

L'appareil contenait-il des composants d'armes chimiques et bactériologiques ?

850 résidents du quartier d'Amsterdam où a eu lieu l'accident souffrent de maux récurrents et inexpliqués. Une série de questions restent sans réponses, en particulier celles concernant le contenu exact du fret. De nombreux éléments de l'enquête ont disparu ou été falsifiés. Israël a récemment reconnu que l'appareil transportait trois des quatre composants servant à la fabrication du gaz sarin.

AMSTERDAM
de notre correspondant

Six semaines d'auditions environ et quelque 85 témoins permettront-ils de faire la lumière sur la *catastrophe aérienne* du Boeing d'El Al qui fit au moins 43 morts, *le 4 octobre* 1992, à *Amsterdam* ? Cette recherche de la vérité est l'objectif de la Commission d'enquête parlementaire qui a commencé ses travaux à la fin de la semaine dernière à La Haye. Pourquoi une commission d'enquête parlementaire ? C'est que de très nombreuses zones d'ombres sont apparues depuis l'accident, et que des pièces importantes du dossier – celles en particulier concernant le fret à bord du cargo –, ont disparu ou ont été manifestement falsifiées.

La liste des mystères entourant le vol LY 1862 est longue. Il est 18 h 22, en ce dimanche, lorsque le cargo Boeing 747, officiellement en provenance de New York, décolle de l'aéroport de Schiphol, direction Tel Aviv. Un écrou de fixation d'un des moteurs d'aile se casse, entraînant un second moteur et endommageant l'aile. L'avion tente de retourner sur l'aéroport, survole le centre de la capitale et s'écrase sur une barre d'immeubles, dans le quartier du Bijlmer. Officiellement, 39 résidents, trois hommes d'équipages et un passager ont péri sous le choc. Le nombre pourrait être supérieur : le quartier abrite nombre d'immigrés clandestins.

« MATÉRIEL MILITAIRE »

Première question : pourquoi le pilote a-t-il voulu emprunter une autre piste d'atterrissage que celle recommandée par la tour de contrôle ? *Un policier*, parmi les premiers témoins devant la Commission, a affirmé sous serment que l'avion n'a pas suivi la route que décrit le rapport du RLD, l'organe gouvernemental de contrôle du ciel. L'homme est si sûr de son fait qu'il en a fait procès verbal dès le lendemain du crash. Pourtant, le RLD refuse à ce jour, malgré les témoignages, d'étudier toute autre option de vol *que la version officielle qu'il présente.*

Deuxième question, au cœur de l'affaire : que transportait l'avion *cargo ? « Des parfums et des fleurs »*, affirme tout de suite après l'accident Hanja Maij-Weggen, l'ex-ministre néerlandais des transports.

Très vite, le doute s'installe. Les documents de fret sont incomplets. Des journalistes démontrent qu'ils ont été falsifiés sans que l'administration s'en inquiète. Selon certaines allégations, 32 enregistrements vidéo de l'enquête policière auraient disparu. Un habitant du quartier découvre une liste, partiellement calcinée, qui indique la présence à bord de « matériel militaire ». Surtout, 20 des 94 tonnes de chargement n'ont toujours pas été identifiées, et les autorités israéliennes se refusent à apporter les éléments d'éclaircissement à leur sujet.

En octobre 1998, le *NRC Handelsblad* soulève un coin du voile. Il révèle que l'avion transportait entre autres trois des quatre produits servant à la fabrication du *sarin, ce gaz utilisé dans l'attentat* de la secte Aum à Tokyo, qui fit 11 morts et 5 000 intoxiqués en 1995. Le chargement était destiné à l'Institut de recherche biologique de Ness Tziona, en Israël. *« Ils devaient servir à tester des filtres d'absorption »*, ont alors affirmé les Israéliens, reconnaissant de fait la présence à bord de matériaux toxiques. Selon le magazine spécialisé *Jane's*, cet institut participe à la recherche sur les armes chimiques et bactériologiques.

Ces produits toxiques (on parle aussi d'uranium appauvri servant de ballast), qui se sont consumés dans le gigantesque incendie qui a suivi le crash, expliquent-ils qu'environ 850 habitants de Bijlmer et des sauveteurs souffrent, depuis, de maux étranges : migraines, fatigues extrêmes, plaies musté-rieuses et incurables ? Vendredi, un médecin du quartier a confirmé la multiplication des problèmes de santé de ses patients, ainsi qu'un taux anormal de complications de grossesses.

Les quatre parlementaires qui *mènent l'enquête devront aussi* résoudre l'énigme des « hommes en blanc », entrevus sur le lieu après l'accident. Plusieurs témoignages ont rapporté la présence de ces individus en train de fouiller les décombres. Selon un responsable des sauveteurs, qui déposait mercredi, il pourrait y avoir eu confusion avec ses équipes, vêtues de combinaisons blanches à croix rouge. Celles-ci ont quitté les lieux dans la nuit du drame. Mais des pompiers et des résidents ont signalé ces mystérieux hommes en blanc après le départ des sauveteurs. La *vox populi* a déjà tranché : il s'agissait d'agents du Mossad.

Enfin, autre rareté en matière de catastrophe aérienne : si la boîte noire, contenant les données de vol, a bien été retrouvée, la boîte d'enregistrement des voix du cockpit (VCR), conservée dans le même conteneur orange et qui pourrait receler de précieuses informations, a disparu. Et ce, alors que plusieurs témoins affirment avoir vu ce VCR.

La Commission n'a pas publié la liste des témoins. Les sujets néerlandais sont obligés de répondre aux convocations, au contraire des étrangers. Parmi les premiers circulent les noms de l'ancien premier ministre Ruud Lubbers et de son ministre des transports. Israël a assuré les députés de son *« entière collaboration »*. Les premières auditions des responsables d'El Al à Schiphol donneront une idée de *cette volonté.*

Alain Franco

Un institut de recherches ultrasecret à Ness Tziona

Que se passe-t-il, demandait récemment le bimensuel *The Jerusalem Report*, *« derrière les hauts murs blancs »* de l'Institut de recherche biologique de Ness Tziona ? Le maire de ce faubourg de Tel Aviv se bat devant la Cour suprême pour obtenir le déplacement de l'Institut. Motif : les risques qu'il ferait subir aux habitants de l'agglomération. Officiellement, l'Institut conduit des recherches pour le ministère de l'agriculture. De fait, il dépend directement du premier ministre, et aucun élu israélien n'a jamais eu le droit d'y pénétrer. De sources concordantes, il travaillerait, pour l'armée, à la mise au point d'armes chimiques et bactériologiques à base de toxines, virus et bactéries.

En 1998, la revue britannique *Foreign Report* indiquait que plusieurs accidents récents y auraient fait 4 morts et 25 blessés. Des informations réfutées catégoriquement par les autorités israéliennes, qui ont également démenti l'information parue à la « une » du *Yediot Aharonot*, le grand journal populaire de Tel Aviv, vendredi, selon laquelle Israël détient un très gros stock du virus de la variole.

Belgrade saisit l'ONU sur la question du Kosovo

Selon le « Financial Times », le plan de paix du Groupe de contact retirerait à la Serbie toute autorité au Kosovo

ALORS que les Occidentaux augmentent leur pression sur les parties en conflit au Kosovo, en vue de la rencontre prévue à partir du 6 février à Rambouillet, où Serbes et Kosovars albanais sont sommés de négocier, Belgrade a réagi aux menaces de frappes de l'OTAN en décidant, lundi 1er février, de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU. *« Le cabinet fédéral a décidé de réclamer une réunion du Conseil de sécurité, afin que des mesures adéquates soient prises, conformément à la charte de l'ONU, pour empêcher une agression armée contre la République fédérale de de Yougoslavie »*, a indiqué un communiqué publié par l'agence officielle Tanjug.

Les autorités yougoslaves répondaient ainsi au feu vert donné samedi par l'OTAN au secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, pour qu'il ordonne des frappes aériennes au cas où Belgrade refuserait de négocier avec les Kosovars. M. Solana a par ailleurs déclaré lundi que l'Alliance atlantique serait en mesure de déployer quelque 30 000 hommes au Kosovo pour garantir le respect d'un accord de paix.

DOUTES PERSISTANTS

Des doutes persistaient mardi matin sur la participation des dirigeants serbes et kosovars aux pourparlers de Rambouillet. Deux émissaires, le médiateur américain Christopher Hill et l'envoyé spécial de l'Union européenne, Wolfgang Petritsch, ont insisté lundi auprès des Albanais du Kosovo pour qu'ils envoient une délégation représentative aux négociations. Ils n'ont pas obtenu l'accord de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Adem Demaqi, le représentant politique de l'UCK, représentant l'aile radicale du mouvement indépendantiste, a indiqué qu'il donnerait sa réponse *« mercredi »*, selon M. Hill. La question de la représentation de l'organisation clandestine, qui contrôle un tiers du territoire du Kosovo, reste cruciale.

A Belgrade, l'agence Tanjug a annoncé que le Parlement de Serbie se réunirait jeudi, à la demande du gouvernement serbe, pour une session consacrée *« au Kosovo et aux positions de la communauté internationale »*. Le président yougoslave Slobodan Milosevic avait indiqué samedi que *« les plus hautes instances »* serbes et yougoslaves devaient examiner le problème avant qu'une décision ne soit annoncée.

Alors que le compte à rebours se poursuit, des détails ont émergé sur le plan de paix préparé par les Occidentaux. Selon le *Financial Times* de mardi, le plan mis au point par le Groupe de contact (Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Russie, Allemagne et Italie), sur la base d'une autonomie pour le Kosovo, retirerait au gouvernement de Belgrade toute autorité sur la région. Le plan de paix accorderait des pouvoirs étendus au chef de la Mission de vérification de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) au Kosovo, notamment celui de nommer fonctionnaires et juges, d'organiser des élections dans un délai de neuf mois et de créer une station de radio.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, qui doit coprésider la rencontre de Rambouillet aux côtés de son homologue français Hubert Védrine, a précisé lundi que le plan de paix accorderait à Belgrade le contrôle de la défense, des relations extérieures, ainsi que de la politique monétaire et fiscale. *« Les nouvelles institutions du Kosovo exerceraient »* néanmoins *« une large autonomie, y compris dans le domaine de la police et de la sécurité intérieure »*, a ajouté le ministre britannique. – *(AFP, Reuters, AP.)*

Israël : victoire à plate couture pour des pilotes de guerre en grève

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sans comité ni syndicat, sans tirer un seul missile ni lâcher la moindre bombe, les pilotes *de réserve de l'armée de l'air israélienne* viennent de remporter un combat sans doute sans précédent dans l'histoire des armées modernes : obtenir, après cinq jours d'une grève totale, une substantielle revalorisation de leurs indemnités en cas d'accident ou de décès à l'entraînement. Dans la nuit de vendredi à samedi 30 janvier, le tout nouveau ministre de la défense, Moshe Arens, a finalement déposé les armes, accédant quasiment à toutes leurs demandes.

Ces « damnés du ciel », vigoureusement soutenus par l'Amicale des colonels de réserve de l'armée de terre, disposés en renfort, demandaient à bénéficier des mêmes indemnités que leurs camarades d'active en cas d'accident. Il y a une semaine, une centaine d'entre eux – soit une bonne partie des pilotes réservistes – ont délibérément décidé de ne plus voler jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Le bras de fer a duré cinq jours, durant lesquels, tour à tour, le chef de l'armée de l'air, le général Eitan Ben Eliyahou, puis le directeur général du ministère de la défense, Ilan Biran, ont tenté de faire fléchir la volonté des grévistes. En pure perte. Non seulement ce sont eux qui ont dû céder, mais il leur a aussi fallu concéder publiquement que les pilotes ne feraient l'objet d'aucune sanction, malgré leur manifeste refus d'obéissance.

UN PROFOND MALAISE

Considérés, à cause de la difficulté et du prix de leur formation, comme l'élite des forces armées, chouchoutés par l'Etat, les pilotes de réserve, tous anciens officiers d'active, jouent un rôle essentiel dans l'organisation de la défense aérienne. Comme tous les citoyens israéliens, ils sont tenus à des périodes régulières d'entraînement, mais, plus souvent que la majorité des réservistes, ils peuvent être engagés sur des théâtres d'opération, notamment au Liban.

Cette grève a suscité un profond malaise parmi les députés membres de la commission de la défense qui, dimanche, se sont inquiétés de la méthode utilisée. Au ministère de la défense, on redoute désormais que les avantages obtenus par les pilotes provoquent une vague de revendications analogues chez les autres réservistes.

La presse s'est déchaînée contre ceux que, d'habitude, elle encense. *« Nous n'avons pas vu un seul pilote qui ait refusé de bombarder une cible civile au Liban, que ce soit aujourd'hui ou lors du bombardement de Beyrouth en 1982. Nous n'avons pas entendu non plus un seul pilote protester contre la mission au cours de laquelle un hélicoptère d'attaque a tué une importante personnalité du Hezbollah, Abbas Mussawi, et son fils de cinq ans* (...), a ainsi écrit le quotidien libéral de gauche *Haaretz. Mais cent pilotes ont refusé de voler pour faire aboutir des revendications financières... »*

Georges Marion

Pour les avocats de Pinochet, la torture « n'est pas un crime contre l'humanité »

LONDRES
de notre correspondant

L'arrestation du général Pinochet à Londres le 16 octobre ? *« Contraire au droit international et à la courtoisie entre Etats »*, argue le Chili. Les tortures, prises d'otages et enlèvements reprochés aux sbires de l'ancien dictateur dans l'acte d'accusation espagnol ? *« Ce ne sont pas des crimes contre l'humanité »*, affirme l'avocate du vieux sénateur prisonnier.

Troisième semaine du second appel de l'affaire Pinochet, lundi 1er février, devant les sept Lords-juges britanniques réunis en Cour suprême à Londres : la défense de l'ancien tyran, qu'on n'avait pas beaucoup entendu lors du premier appel, fait feu de tout bois pour obtenir le maintien de l'*« immunité souveraine »* accordée début novembre à Pinochet par la Haute Cour anglaise. Cassé une première fois par les *law-Lords* le 25 novembre, avant que ce verdict soit lui-même annulé le 17 décembre pour cause de conflit d'intérêts lié à l'association d'un des magistrats suprêmes avec une partie civile (Amnesty International), cet arrêt est à nouveau examiné par un panel de sept magistrats.

Neuf jours d'auditions répartis sur deux semaines ont déjà eu lieu. Au mieux, estime-t-on, celles-ci devraient prendre fin mercredi 3 février ; après quoi, les magistrats délibéreront pendant quelques jours supplémentaires. Lundi, Me Lawrence Collins, avocat du Chili, avait la parole. *« L'intervention de mon client*, avait-il précisé dès jeudi, *n'a pas pour objectif de protéger le sénateur Pinochet, de lui fournir un bouclier, un parapluie, ou même de lui éviter un procès au Chili. »* Le gouvernement de Santiago, composé d'hommes, a-t-il rappelé, *« dont certains ont dû s'exiler »* pendant la dictature, *« déplore les graves violations des droits de l'homme qui ont été commises et réaffirme son propre respect de ces droits »*.

Pour autant, c'est la juridiction même de la Grande-Bretagne – comme celle de l'Espagne qui veut juger l'ancien dictateur à Madrid –, que conteste l'avocat. *« L'immunité souveraine accordée aux chefs d'Etat ou aux anciens chefs d'Etat d'un pays*, argue-t-il, *est fondamentalement partie prenante de l'immunité accordée à l'Etat lui-même. »* En d'autres termes, violer l'immunité d'un agent de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions, c'est violer l'immunité de cet Etat. Le Chili, a conclu lundi l'avocat, *« considère les actes reprochés au sénateur Pinochet déplorables, mais il maintient que la justice anglaise n'a aucun rôle à jouer »* dans un éventuel jugement de l'intéressé.

« PRINCIPE FONDAMENTAL »

Pour Me Collins, *« les règles de la loi internationale interdisent à un Etat de juger les actes d'un autre Etat souverain dans ses tribunaux, sauf si ce dernier y consent »*. Ce n'est clairement pas le cas, et même les conventions internationales de 1984 et 1979 contre la torture et les prises d'otages – dont il est fortement question dans cet appel depuis trois semaines –, *« ne remettent pas en cause le principe fondamental de l'immunité »*. De fait, arguait déjà mercredi Me Clare Montgomery, avocate personnelle de Pinochet, *« ceux qui ont rédigé ces conventions internationales n'ont pas cru bon de définir leur objet comme des crimes internationaux mais seulement comme des actes* "suscitant l'inquiétude de la communauté internationale", *ce qui n'est pas la même chose »*. Pour l'avocate, *« la torture n'est pas un crime international en ce qu'elle ne remet pas en cause l'ordre international. Elle ne devient* "crime contre l'humanité" *que lorsque celui-ci est commis durant un conflit international »*.

L'argument a suscité l'émoi d'un des sept magistrats, Lord Phillips : *« C'est Alice au pays des merveilles qu'on nous raconte là ! Allons, la torture est d'autant plus "crime contre l'humanité" qu'elle est perpétrée contre une population pacifique et non sur des gens en armes... »* Me Collins, pour le Chili, devait poursuivre son intervention mardi...

Patrice Claude

L'HISTOIRE
UN GRAND DOSSIER
50 ANS D'IMMIGRATION
L'irrésistible appel de l'Europe
États-Unis : la guerre des ethnies
La France, un vieux pays ouvert aux étrangers
L'intégration fonctionne-t-elle encore ?
A LIRE AUSSI :
Moyen Âge : la révolution des couleurs
N° 229 - FÉVRIER 1999 - EN KIOSQUE - 38 F

هكذا من الأصل

L'audition de Monica Lewinsky paraît favorable à Bill Clinton

Tirant argument d'un article publié dimanche dans le « New York Times », les avocats de la Maison Blanche profitent de fuites malencontreuses attribuées à Kenneth Starr

Monica Lewinsky interrogée pendant quatre heures n'a rien révélé aux sénateurs qui soit de nature à incriminer davantage Bill Clinton et son témoignage a « collé » aux vingt-trois précédents. Ces fuites sur l'audition de la jeune femme constituent une bonne surprise pour la Maison Blanche, qui ne paraît pas avoir à redouter davantage les déclarations des deux autres témoins, Vernon Jordan et Sidney Blumenthal. Le souhait des sénateurs de clore les débats vers le 12 février pourrait donc se réaliser, sauf rebondissement de la procédure. Les choses semblent donc tourner à l'avantage du camp présidentiel : David Kendall, l'un des avocats de M. Clinton, a annoncé son intention, invoquant une « violation du secret concernant le Grand Jury », de poursuivre Kenneth Starr en justice : le « New York Times » ayant fait état de l'intention du procureur indépendant d'engager des poursuites judiciaires contre M. Clinton avant même que celui-ci ait achevé son mandat.

WASHINGTON
de notre correspondant

Après Monica Lewinsky, lundi, c'était au tour de Vernon Jordan, l'ami et confident de Bill Clinton, d'être auditionné, mardi 2 février, comme témoin du procès en destitution du président qui se poursuit devant le Sénat. Alors que la jeune femme avait été questionnée dans une suite de son hôtel, le célèbre avocat noir témoignera dans la salle S-407 du Congrès, utilisée d'ordinaire pour des réunions confidentielles. Il sera suivi, mercredi, par un proche du couple Clinton, Sidney Blumenthal.

Ces auditions ont lieu à huis clos et les participants sont tenus au secret. C'est ce qu'ont rappelé les sénateurs qui supervisaient l'interrogatoire de l'ancienne stagiaire. On était donc censé ne rien savoir de ce qui s'est passé. Et, pourtant, dans un procès où juges et parties sont toujours attirés par les micros et les caméras de télévision, des informations ont rapidement filtré. On a ainsi appris qu'Ed Bryant, le *manager* (procureur) républicain, avait questionné la jeune femme pendant quatre heures, mais que les avocats de la Maison Blanche s'étaient abstenus de lui demander quoi que ce soit. Au contraire, Me Nicole Seligman a lu une déclaration présentant à Mlle Lewinsky ses excuses *« au nom du président, pour tous les ennuis que l'enquête et le procès d'*Impeachment *lui ont causés »*.

Les mêmes sources anonymes ont indiqué que « Monica » n'avait rien révélé de nouveau. Son témoignage « collait » aux vingt-trois précédents : sur l'aide que lui a apportée M. Jordan pour trouver un emploi, sur la controverse autour des cadeaux échangés avec le président ou les efforts de ce dernier pour dissimuler sa liaison. Cela explique pourquoi la défense a renoncé à son droit de l'interroger. La Maison Blanche, qui craignait cette déposition, affichait lundi soir un grand calme.

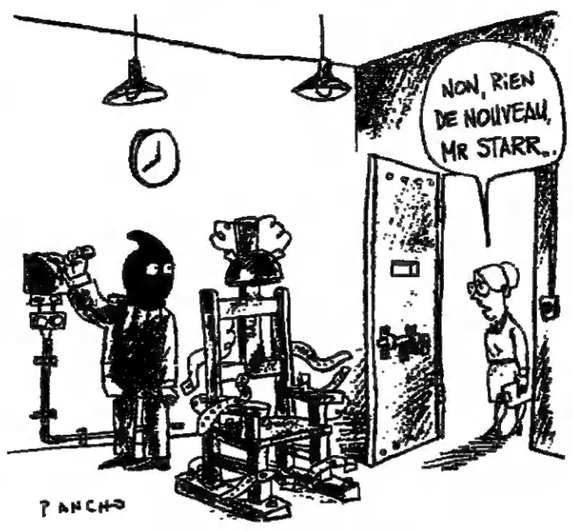

En revanche, les avocats de Bill Clinton ont porté plainte contre Kenneth Starr, dont l'enquête l'a conduit devant le Sénat transformé en Haute Cour. Ils ont tiré argument d'un article publié dimanche dans le *New York Times*. Il y était écrit que le procureur indépendant, considérant qu'il en avait constitutionnellement le droit, voulait inculper le président avant la fin de son mandat, voire déposer devant un tribunal une inculpation sous scellés qui serait ouverte dès que M. Clinton aurait quitté la Maison Blanche. *« M. Starr et son équipe devraient être poursuivis pour violation du secret concernant le Grand Jury »* et *« fuites illégales et partisanes »*, a déclaré l'avocat présidentiel David Kendall.

La juge qui a ouvert une information il y a plusieurs mois contre le bureau du procureur, accusé d'être responsable de fuites destinées à la presse, a interdit toutes confidences, y compris sur la stratégie et les objectifs de l'enquête.

« PROFONDÉMENT TROUBLÉ »

M. Starr a répondu qu'il était *« profondément troublé »* par cet article et qu'il allait, lui aussi, enquêter sur l'éventuelle responsabilité de son personnel. Ces fuites ont été si nombreuses l'an dernier et le procureur est si impopulaire que ces accusations ont fait mouche. Plusieurs sénateurs ont exprimé leur mécontentement devant ce qu'ils considèrent comme une ingérence malvenue dans leur propre procédure. Une fois de plus, la Maison Blanche a joué la diversion avec succès en détournant l'attention des fautes du président. Elle pense n'avoir guère à craindre des deux derniers témoins, connus pour leur fidélité envers Bill Clinton.

Patrice de Beer

TROIS QUESTIONS À...

FRANCK LAUTENBERG

1 Le feuilleton Lewinsky constitue une sorte d'énigme pour les observateurs étrangers. N'êtes-vous pas, comme sénateur démocrate du New Jersey, inquiet de l'image qu'offrent les Etats-Unis au reste du monde ?

– Bien sûr que cela m'inquiète. Mais je crois que les Etats-Unis doivent continuer d'afficher leur leadership et de prouver que le pays n'est en rien paralysé par cette affaire. Le discours du président sur l'état de l'Union a eu lieu en temps voulu et a eu un impact formidable, des mesures ont été annoncées, une dynamique engagée.

Tout le monde a bien compris que le président tient la barre et qu'il travaille. Et pas seulement en interne. Qu'il s'agisse de l'Irak ou du Kosovo, les Etats-Unis, croyez-moi, restent les maîtres de la politique mondiale.

2 Y a-t-il déjà des enseignements à tirer de cette affaire ? Qu'est-ce qui pourrait changer ?

– Ce qui me frappe déjà, c'est l'intelligence des électeurs qui savent faire la distinction entre une conduite personnelle et une conduite politique ou gouvernementale. Ils sont arrivés à la conclusion qu'exiger de leurs leaders une moralité à toute épreuve est irréaliste – ce que les Français, qui connaissent la fragilité des hommes, savaient déjà.

Les esprits les plus brillants de notre histoire, penseurs, leaders, artistes, avaient souvent un comportement personnel décevant. C'est ainsi... Alors sur quels critères juger de la moralité d'un homme ? Moi, je pense que c'est sur son action : est-ce qu'il protège les plus démunis ? Est-ce qu'il se bat pour donner du travail aux gens ? Est-ce qu'il défend l'accès égal de tous à l'éducation ? Mais attention, cela ne signifie pas qu'on se moque de tout le reste.

Je n'ai pas entendu de gens qui disent que tout cela n'avait aucune importance. C'est un fait, Bill Clinton s'est comporté comme un idiot. Mais de grâce, sachons aller au-delà.

3 Est-ce que vous lui en voulez d'avoir ainsi gâché un mandat qui aurait pu être triomphal ?

– Le jugement se fera aux résultats de la prochaine élection. Et je suis sûr que les républicains vont payer très cher leur attitude pendant ce procès. Ils ont tout essayé, quitte à déformer la réalité, pour tirer l'affaire vers un cas d'*impeachment*. Or ils ont beau faire, il n'y a pas matière, ils n'y arrivent pas...

Mon jugement sur Bill Clinton ? Ce qu'il a fait est affreux, puéril, et ne sera pas oublié. Mais je le connais bien. Et je me dis qu'il est décidément étonnant. Et qu'il y a même quelque chose de schizophrénique dans ce personnage qui est à la fois un homme-enfant et un grand leader.

Propos recueillis par Annick Cojean

LE MONDE diplomatique FÉVRIER 1999

FONDS DE PENSION
Jouer sa retraite en Bourse ?
par **Michel Husson**
Un triple échec aux Etats-Unis
par **Jacques Nikonoff**
Au nom des entreprises ?
par **Dominique Plihon**

■ **EUROPE :** Enjeux et pièges d'une Union européenne élargie, par **Jean-Yves Potel.** – L'opinion polonaise hésite, par **Robert Soltyk.** – Trafic de femmes en provenance de l'Est, par **Yves Géry.** – L'amère victoire des mineurs roumains, par **Damien Roustel.**

■ **NIGERIA :** Un pays aux multiples fractures, par **Joëlle Stolz.**

■ **HISTOIRE :** Les archives bâillonnées de la guerre d'Algérie, par **Claude Liauzu.** – Des camps pour les républicains espagnols, par **Denis Fernandez Recatala.**

■ **QUÉBEC :** Les illusions du libre-échange, par **Dorval Brunelle.**

■ **SOCIÉTÉ :** Le droit à l'intimité en prison, par **Michaël Faure.** – Les dessous de l'affaire du sang contaminé, par **Catherine Smadja** et **Philippe Froguel.**

■ **COLOMBIE :** Clameurs de paix, par **Benoît Guillou.** – Le particularisme « noir » au risque de la violence territoriale, par **Michel Agier** et **Odile Hoffmann.**

■ **TURQUIE :** La gauche entre militaires et islamistes, par **Wendy Kristianasen.** – Quelle stratégie pour le Kurdistan ? par **Michel Verrier.**

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

L'excédent budgétaire américain financera les retraites

WASHINGTON
de notre correspondant

Deux semaines après son discours sur l'état de l'Union et au lendemain de l'annonce de résultats exceptionnels pour l'économie américaine en 1998, le président Clinton a rendu public, lundi 1er février, son projet de budget pour l'année fiscale 1999/2000, qui commencera le 1er octobre : *« le premier budget du XXIe siècle (...) traçant une voie progressiste mais prudente vers l'avenir »*, selon le président américain. Ce texte présuppose une croissance économique solide (+2 % pour 1999 et 2000). Centré sur la protection des acquis sociaux de base, ce budget prévoit un accroissement de l'excédent budgétaire, qui a fait son retour en 1998 après des années de déficit. Pour un montant de 1 770 milliards de dollars de dépenses (1 566 milliards d'euros) – une augmentation de 2,3 % en un an – il prévoit un surplus de 117 milliards de dollars, contre 79 l'an dernier.

La priorité de Bill Clinton est de *« sauver les retraites »*. Il souhaite ainsi que 62 % de l'excédent soit consacré à garantir le versement des retraites jusqu'à l'an 2055. Une partie des sommes débloquées sera investie à Wall Street selon un processus encore à définir, malgré les objections d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale. Une autre part de cet excédent (10 %) financera des avantages fiscaux se montant à 536 milliards de dollars sur quinze ans, et qui devraient encourager les familles américaines à investir pour améliorer leurs retraites dans des comptes d'épargne spécifiques.

Le programme Medicare, l'assurance-maladie pour les personnes âgées, bénéficiera d'une autre partie des surplus (15 %).

Le reliquat sera consacré aux dépenses de défense : le budget du Pentagone connaîtra au cours de l'année fiscale 1999/2000 sa première augmentation depuis 1985 (plus de 2 %). Les dépenses sociales, d'éducation, d'environnement ou de sécurité sont favorisées. Ces mesures devraient permettre de réduire la dette publique, qui a doublé sous les présidents Reagan et Bush, passant à plus de 50 % du produit intérieur brut (PIB). Redescendue depuis à 44 % du PIB, elle devrait revenir en 2014 à son niveau de 1917, soit 7,1 % du PIB. Parallèlement, la Maison Blanche prévoit des hausses d'impôts, dont une taxe de 55 cents sur le paquet de cigarettes et la réduction des avantages fiscaux consentis aux sociétés et aux investisseurs, soit 82 milliards de dollars sur cinq ans. De telles mesures ont déjà été rejetées par le Congrès à majorité républicaine.

GOUVERNEMENT TOUT-PUISSANT

Les deux partis demeurent en effet fondamentalement opposés sur la politique budgétaire. Les républicains accordent la priorité aux réductions d'impôts alors que Bill Clinton a remarqué que les Américains mettaient la protection sociale en tête de leurs préoccupations, selon les sondages. *« Si on ne peut baisser les impôts maintenant, quand le pourra-t-on ? »*, a déclaré le président de la majorité républicaine à la Chambre, Dick Armey. *« Il y a deux ans, le président nous a dit que le temps du gouvernement tout-puissant était passé ; il ne nous a pas dit que le temps du gouvernement vraiment tout-puissant allait arriver »*, a ajouté le sénateur Dominici.

Bill Clinton aura donc du mal à faire voter, et encore plus appliquer, son projet de budget par le Congrès avant le début de l'année budgétaire, le 1er octobre. Mais il s'est doté d'une arme populaire alors qu'il est menacé de destitution par le Sénat ; et il a offert au vice-président et candidat Al Gore, ainsi qu'aux démocrates, la plate-forme électorale la plus populaire pour remporter les élections présidentielle et parlementaire de novembre 2000.

P. de B.

Première hausse des dépenses de défense depuis 1985

LE PENTAGONE a dévoilé, lundi 1er février, son projet de budget pour l'année 1999-2000 qui atteint un montant de 268,2 milliards de dollars (environ 223 milliards d'euros), soit la première hausse (+ 2,1 %) des dépenses de défense depuis 1985 aux Etats-Unis. Par rapport à l'année antérieure, la croissance globale des crédits militaires sera de 5,6 milliards de dollars (de l'ordre de 4,6 milliards d'euros).

Ce projet de budget, qui devra être soumis au Congrès, s'inscrit dans une programmation de six années qui donne la priorité à l'achat de nouveaux armements, au développement d'un système de défense antimissiles et à une augmentation significative des soldes allouées aux personnels.

L'une des nouveautés de ce projet est la volonté, exprimée par Bill Clinton, d'accroître les dépenses en faveur de la mise au point d'un système de défense antimissiles. Avec la menace d'armes de destruction massive (nucléaires, chimiques et biologiques) qui tend à se répandre, la préoccupation des états-majors américains est de parvenir à contrecarrer une attaque-surprise par missiles du territoire national ou des GI déployés à l'étranger. 10,5 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros) ont été inscrits, sur six ans, dans ce projet de budget.

Cela ne signifie pas que ce programme d'un bouclier antimissiles, fixe et mobile selon les systèmes d'armes en compétition, verra bientôt le jour. Au contraire. Il avait été prévu à l'origine un premier déploiement dès 2003. William Cohen, le secrétaire américain à la défense, avance la date de 2005, voire 2007-2008 en raison des difficultés technologiques rencontrées. Trois programmes majeurs sont en cours d'examen. Conçu par Lockheed, le premier est le projet Thaad (Theater high altitude aera defense) de l'armée de terre qui vise à intercepter des missiles assaillants à longue et moyenne distance et qui connaît des problèmes dans l'acquisition de ses cibles et dans son mode de propulsion.

L'armée de terre a été invitée à coopérer avec la marine, qui développe, de son côté, avec l'aide de Raytheon, un programme rival, le Theater wide ballistic missile defense (NTW). Le troisième projet est le PAC 3 (Patriot advanced capability), encore appelé Super Patriot, destiné à protéger des troupes en déplacement (le Marine corps) contre des menaces tous azimuts et qui, sous le nom de programme Meads (Medium range extended air defense system), est proposé aux Européens, notamment à l'Allemagne et à l'Italie depuis le retrait de la France.

Une hausse de la rémunération des militaires pour freiner leur fuite dans le privé

S'agissant des dépenses nucléaires, le projet de budget prévoit d'attribuer 12,6 milliards de dollars (soit 10,5 milliards d'euros) au département de l'energie chargé d'entretenir et de développer la panoplie de la dissuasion confiée à la marine et à l'armée de l'air. En matière d'armements classiques, les crédits devraient atteindre 53 milliards de dollars (45 milliards d'euros), au lieu de 49 milliards de dollars précédemment. Ce qui permettra l'achat d'une nouvelle génération d'avions de combat (notamment le F-22 Raptor, destiné à remplacer le F-15), la commande de trente-six F-18 Super Hornet au profit de l'aéronavale et l'acquisition de huit nouveaux bâtiments de guerre par an (afin de maintenir une marine totalisant quelque 300 navires).

En matière de crédits de fonctionnement, le Pentagone a annoncé une hausse d'environ 5 % des rémunérations des militaires, des civils et des retraités. Il justifie cette décision par sa volonté de freiner la fuite des personnels vers le secteur privé.

Jacques Isnard

Quand ATTAC s'attaque à Davos

DAVOS
de notre envoyé spécial

« Il faut dissoudre Davos et publier l'avis nécrologique de ce forum, une enceinte qui n'a jamais démontré sa légitimité et dans laquelle ont été régulièrement prônées des politiques erronées, avec les résultats que l'on sait et qui, paradoxalement, sont dénoncées aujourd'hui par ceux-là qui en étaient les partisans. » Les rédacteurs du manifeste *« pour un autre Davos »* sont venus en Suisse épingler les méfaits de *« la main invisible »* du marché.

A l'origine de cette initiative en forme de contre-forum qui, il faut bien le reconnaître, n'a pas véritablement troublé le fonctionnement du *« vrai Davos »*, figurent le mouvement des chômeurs et des sans-droits en France, la coordination contre les clones de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement, que le gouvernement Jospin a préféré enterrer à l'automne 1998), la Fédération nationale des organisations paysannes du Burkina Fasso, le mouvement brésilien des sans-terre et ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), créée à l'initiative du *Monde diplomatique*.

TAXE TOBIN

Les militants anti-globalisation dénoncent les maîtres de Davos qui, *« après avoir reconnu aujourd'hui qu'ils s'étaient trompés, continuent à prétendre que le fonctionnement de l'économie de marché capitaliste, libéralisée et déréglementée, reste la seule voie possible »*. Forts *« de la première victoire remportée contre l'AMI »*, ils proposent, pêle-mêle, de *« rompre avec les politiques destructrices d'ajustements structurels »* pratiquées par le FMI ou par la Banque mondiale, d'annuler la dette de tous les pays du tiers monde et de ceux d'Europe centrale et orientale, enfin d'appliquer la fameuse taxe Tobin sur les transactions financières et destinées à limiter la spéculation.

Serge Marti

vorable à Bill Clinton

En Guinée-Bissau, la paix est à nouveau compromise

DAKAR. Des tirs intensifs ont repris lundi 1er février à Bissau entre les rebelles et les forces loyalistes soutenues par des troupes sénégalaises et guinéennes (Conakry). Chargé de transporter en Guinée-Bissau des forces ouest-africaines de maintien de la paix, le navire de guerre français Siroco a suspendu sa mission. La reprise des hostilités après trois mois d'accalmie aurait déjà provoqué quinze morts et 150 blessés parmi la population de la capitale bissau-guinéenne.
Le président Vieira avait signé en novembre avec les rebelles un accord de paix, mais le processus de paix s'est heurté au problème des soldats sénégalais et guinéens venus appuyer le président Vieira et dont les rebelles réclamaient le départ. Un compromis prévoyait que ces soldats se retirent une fois déployée la force africaine de maintien de la paix. – *(AFP, Reuters.)*

Nouveaux heurts en Indonésie entre chrétiens et musulmans

DJAKARTA. Musulmans et chrétiens ont recommencé à se battre sur l'île indonésienne d'Ambon, dans les Moluques, mardi 2 février. Selon un journaliste local, des foules des deux communautés se sont affrontées à coups de pierres après qu'un incendie eut éclaté sur le marché d'Ambon, la capitale de l'île, à 2 300 kilomètres à l'est de Djakarta. Au moins trois personnes ont été blessées, selon ce journaliste. Comme durant les affrontements opposant catholiques ambonais et migrants musulmans qui ont fait au moins 65 morts la semaine dernière, les rues de la ville ont été immédiatement désertées et les magasins ont fermé leurs portes. Ces violences, que la presse et la classe politique affirment être le résultat de provocations organisées de Jakarta, ont conduit plusieurs milliers de migrants musulmans à quitter Ambon et l'archipel pour regagner leur région d'origine. – *(Reuters, AFP.)*

La Russie repousse ses réponses à des questions du FMI

MOSCOU. Le gouvernement russe n'a pu fournir lundi 1er février, comme initialement prévu, une liste de réponses au Fonds monétaire international (FMI) concernant son programme économique, repoussant cette échéance à plus tard dans la semaine, selon les agences de presse russes. Le premier vice-premier ministre, Iouri Maslioukov a indiqué que le gouvernement ne pourrait publier le document avant jeudi. Le premier ministre Evgueni Primakov, en visite au sommet économique de Davos, a qualifié samedi ce document de protocole d'accord. Un groupe d'experts du FMI, qui étudie actuellement le programme économique du gouvernement russe, a émis des doutes sur le projet de budget 1999, jugeant irréalistes les hypothèses d'inflation et de taux de change.
Le président Boris Eltsine a de son côté fêté lundi ses 68 ans dans la maison de repos de Barvikha, en dehors de Moscou, où il s'est rendu après avoir quitté samedi l'hôpital. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA : des rebelles de l'Unita ont annoncé**, lundi 1er février, avoir conquis la petite ville de Tomboco, à environ 150 kilomètres de la cité pétrolière de Soyo, sur la côte angolaise. L'Unita a également affirmé que les troupes gouvernementales commençaient à quitter Lufico, à 130 kilomètres de Soyo. Lufico se trouve en face du port de Matadi, en RDC, où l'Angola a déployé des forces en renfort de l'armée congolaise de Laurent-Désiré Kabila. – *(AFP, Reuters.)*

■ **Vingt-deux personnes ont été tuées en Angola** lorsqu'un avion Antonov 12 s'est écrasé, mardi 2 février à Luanda, après avoir pris feu peu après le décollage, selon un bilan provisoire. L'appareil appartient à la société privée Savanair. – *(AFP.)*

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : le cheikh Ahmed Yassine**, chef spirituel du mouvement intégriste Hamas, a annoncé, lundi 1er février à Gaza, qu'il avait entamé une grève de la faim illimitée pour protester contre la détention de prisonniers politiques palestiniens dans les territoires autonomes. – *(AFP.)*

■ **Une petite fille de huit ans et un policier palestinien** ont été tués lundi 1er février à Rafah, dans la bande de Gaza, lors d'une course-poursuite en voiture entre la police palestinienne et trois membres de l'aile militaire du Hamas.

■ **ISRAËL : l'ambassadeur d'Israël en Allemagne, Avi Primor**, a été rappelé d'urgence à Jérusalem lundi 1er février à la suite d'un entretien au quotidien *Die Welt* où il contestait le « *caractère démocratique* » du parti ultra-orthodoxe sépharade Shass. Ce parti, qui compte dix députés, fait partie de la coalition gouvernementale. – *(AFP.)*

■ **Deux agents des renseignements israéliens** ont été condamnés lundi 1er février à trois ans de prison ferme à Chypre, échappant à une peine beaucoup plus lourde après un retrait négocié d'accusations d'espionnage. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : le roi Hussein de Jordanie devait subir** mardi 2 février une greffe de moelle osseuse. Victime d'un cancer des ganglions lymphatiques, le roi a été réhospitalisé d'urgence, le 25 janvier, à la suite d'une rechute. – *(AFP.)*

■ **CORÉE/ÉTATS-UNIS : les Etats-Unis porteront leur différend avec la Corée du Sud** sur le bœuf devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a indiqué mardi Richard Fisher, le représentant adjoint au commerce, à Séoul. Les deux pays ont échoué à trouver une solution après une 19e réunion de négociation la semaine dernière. Les Etats-Unis veulent que la Corée du Sud accroisse le quota de bœuf américain importé. En 1998, elle a importé 22000 tonnes de moins que le quota prévu. La Corée du Sud répond que cette baisse est due à la chute de la consommation liée à la crise économique. – *(AP.)*

Le leader kurde Abdullah Öcalan cherche un pays d'exil

ISTANBUL. Mais où est donc passé Abdullah Öcalan ? Depuis son départ de Rome, le 16 janvier, où il avait passé près de deux mois, le dirigeant des rebelles kurdes du PKK avait mystérieusement disparu de la circulation. La presse turque spéculait son lieu d'exil. Samedi 30 janvier, le premier ministre Bülent Ecevit a annoncé qu'Abdullah Öcalan se trouvait... en Italie. En était-il parti, y était-il revenu ? Le gouvernement turc réclame toujours l'extradition de l'homme qu'il considère comme l'ennemi public N° 1 et qu'il veut voir traduit en justice, si possible en Turquie même.
Abdullah Öcalan se trouverait toujours à bord d'un avion privé, immatriculé en Estonie, selon la presse turque. Il serait allé à Minsk, en Biélorussie, avant de revenir en Italie à la recherche d'un pays susceptible de l'accueillir. Les Pays-Bas ont refusé. Durant la nuit, il s'était rendu à Athènes avant de repartir pour la Suisse. Aux dernières nouvelles, son avion aurait été aperçu sur la piste d'un aéroport proche de Milan. – *(Corresp.)*

Abdelaziz Bouteflika préconise le dialogue pour sortir de la crise algérienne

L'ancien ministre des affaires étrangères a présenté son programme

L'ancien ministre des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, est sorti, lundi 1er février, du silence qu'il observait depuis l'annonce, en décembre, de sa candidature à l'élection présidentielle anticipée d'avril. Dans une longue déclaration, lue devant un parterre de personnalités, celui que la classe politique présente comme le « candidat du pouvoir » n'a pas fermé la porte à un dialogue avec les islamistes.

PRÉSENTÉ par la classe politique comme le « candidat du pouvoir », M. Bouteflika s'est présenté comme un « *candidat indépendant* », lundi en fin d'après-midi, devant la presse réunie dans un salon d'un grand hôtel d'Alger. Indépendant mais non sans appui. A ses côtés, figuraient les dirigeants des partis politiques au pouvoir (FLN et RND), le patron de l'UGTA, le syndicat unique, une brochette d'anciens ministres (dont Ahmed Ouyahia, chef du précédent gouvernement), un descendant de l'émir Abdelkader, quelques acteurs de cinéma, un chanteur engagé, des représentants de *zaouias* (confréries) de l'Oranie...

Dans une salle archicomble traversée par les *youyous* des femmes, l'ancien ministre des affaires étrangères de Houari Boumediène, dans une déclaration lue sur un ton monocorde, a présenté sa candidature comme « *un acte de foi dans l'unité et dans la pérennité de la nation* ». S'il s'est bien gardé de citer nommément le Front islamique du salut (FIS), M. Bouteflika a vanté les mérites du « *dialogue* » pour rétablir « *la concorde civile* ». « *Nous devons reconnaître que l'Algérie appartient à tous les Algériens, quelles que soient leurs convictions politiques. Il est important d'accorder une attention à toute initiative qui aide à restaurer l'harmonie nationale* », a-t-il dit avant d'ajouter : « *Il est nécessaire de relancer un dialogue libre de passion, d'anathèmes et d'affirmations tendancieuses.* »

« RÈGLEMENTS DE COMPTES »

M. Bouteflika a consacré une partie importante de son intervention aux origines de la crise qui a failli emporter « *l'Etat national* ». L'ancien chef de la diplomatie a mis en cause – sans le citer – l'ex-président Chadli Bendjedid. Ce fut, selon lui, une période marquée par « *un arrêt brutal des investissements (...), l'encouragement de la consommation* [et une] *restructuration menée sans discernement* ». La « *démission de l'Etat* », a ajouté l'ancien ministre, *sur fond de détérioration continue des conditions de vie, d'ingérence étrangère ouverte, de jeux éhontés des ambitions personnelles et de manipulations du sentiment religieux, allait livrer le pays au démon de la division et de la violence* ».

Tout en rendant le président Chadli responsable de la crise, qui a entraîné plusieurs dizaines de milliers de morts, M. Bouteflika a eu des mots sévères pour la gestion de l'actuel chef de l'Etat, Liamine Zeroual. « *Des actions terroristes continuent d'endeuiller le pays et les causes profondes de la tragédie subsistent pour l'essentiel, cependant que les divisions factices continuent d'être exercées par les jeux des intérêts occultes, et des ambitions malsaines* », a fait observer le candidat.

En matière économique, l'ancien ministre entend relancer l'agriculture et démanteler « *les monopoles de fait que des intérêts occultes ont pu établir et qui, relayés parfois dans des structures étatiques, font barrage au libre jeu de la concurrence* ».

La presse algérienne de mardi juge sévèrement la prestation du candidat « *indépendant* ». « *Bouteflika : notre avenir est dans le passé* », résume *Le Matin* : « *On sait depuis hier que le projet de Bouteflika c'est l'Algérie de Boumediène avec un zeste de libéralisme, un soupçon de liberté, beaucoup d'islamisme "soft" et... quelques règlements de comptes* », écrit le directeur du *Matin*, Mohamed Benchicou.

Après Abdelaziz Bouteflika, le prochain candidat à présenter son programme devrait être Ahmed Taleb Ibrahimi. En milieu de semaine, Hocine Aït Ahmed, le président du Front des forces socialistes (FFS), dont le retour à Alger était prévu mardi (il réside habituellement en Suisse), devrait faire savoir s'il est ou pas candidat à l'élection présidentielle.

Jean-Pierre Tuquoi

Quatorze personnes assassinées

Quatorze personnes ont été assassinées par des bandes armées dans la nuit de dimanche 31 janvier au lundi 1er février dans un double massacre à Chlef (200 kilomètres à l'ouest d'Alger), ont annoncé lundi les services algériens de sécurité. Cette tuerie survenue deux jours après celle de Bekhatia, dans la même région, au cours de laquelle cinq enfants de cinq à quatorze ans et un berger de vingt-quatre ans avaient été égorgés par des islamistes armés, marque un retour de la violence dans l'Ouest algérien. Toujours dans l'ouest, huit militaires avaient été tués et sept blessés mercredi et jeudi dans deux embuscades tendues par des groupes armés islamistes à Relizane et Tipaza.

L'Iran et la France préparent la visite du président Khatami

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi, effectue, à partir du mardi 2 février, une visite de travail en France dont l'intérêt principal est la préparation de celle que le président réformateur de la République islamique d'Iran, Mohammad Khatami, devrait faire à Paris en principe au printemps.

Pour le ministre iranien, les relations franco-iraniennes sont « *excellentes* ». En réalité, la solution des problèmes concrets est toujours compliquée, le gouvernement iranien ayant un sens aigu de ce qu'il appelle la « *réciprocité* ». C'est par exemple seulement à l'avant-veille de l'arrivée à Paris de M. Kharazi que les deux pays ont signé un relevé de conclusions concernant la reconnaissance de l'Institut français de recherche en Iran (IFRI), qui existe sous son appellation actuelle depuis 1983, mais dont le statut avait été remis en question il y a environ un an par l'Iran, avec à la clé un refus de visa de résident pour le nouveau directeur. En contrepartie, l'Iran demande la reconnaissance du Centre culturel iranien à Paris, créé dans les années 90, à l'origine comme une section de l'ambassade, mais dont Téhéran veut l'autonomie. Plus généralement, la délivrance de visas aux hommes d'affaires français demeure souvent un casse-tête, et l'avenir du cimetière franco-polonais de Téhéran, menacé par un plan d'urbanisme, n'est pas encore réglé. Toutes ces questions avaient été soulevées lors de la visite à Téhéran, à la fin du mois d'août 1998, du ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine.

C'était également lors de cette visite que M. Védrine avait transmis au président Khatami une invitation de M. Chirac à se rendre en France. D'après le ministère des affaires étrangères iranien, elle ne serait prévue qu'après le Nouvel An iranien, le 21 mars.

Malgré ces difficultés, la réflexion qui fut à la base de la visite en Iran au mois d'août de M. Védrine tient toujours : l'Iran est un pays compliqué, mais il a un très grand potentiel, il a prouvé dans le passé qu'il avait une capacité de nuisance s'il demeurait isolé, et il a amorcé un processus d'ouverture encore chaotique et controversé mais qu'il faut encourager. M. Kharazi aura deux séances de travail avec M. Védrine. Il sera reçu mercredi par le président Jacques Chirac et rencontrera, au cours de son séjour, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le président du Sénat, Christian Poncelet.

Mouna Naïm

Les Mémoires sélectifs de M. De Klerk

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Frederik De Klerk a la rancune tenace. Mal-aimé de la nouvelle Afrique du Sud, parti avec amertume à la retraite, le dernier président de l'apartheid a décidé de réécrire l'Histoire et de régler ses comptes. *F. W. De Klerk, l'autobiographie* s'en prend particulièrement à Nelson Mandela, le successeur de M. De Klerk à la tête du pays. Avant la présentation du livre, lundi 1er février, les journaux ont alimenté la polémique, publiant les passages les plus véhéments contre l'actuel chef de l'Etat.

Tout au long de l'ouvrage, M. De Klerk laisse percer son ressentiment à l'égard de M. Mandela, se plaignant notamment des « *attaques acerbes et infondées* » lancées par celui qu'il libéra des geôles de l'apartheid. Sans vraiment prendre en compte les vingt-sept années d'emprisonnement de M. Mandela, M. De Klerk estime avoir été injustement traité par son successeur. Il évoque un discours où le futur président « *aligna insulte sur insulte* » à son égard.

M. De Klerk semble aussi avoir mal vécu les critiques de M. Mandela, avant la remise du prix Nobel de la paix en 1993. « *Apparemment, il n'appréciait pas la décision de m'associer au prix* », commente M. De Klerk. L'ancien président dresse également une liste d'humiliations d'ordre domestique. Il évoque l'insistance de son successeur à superviser la remise en état de la résidence allouée aux De Klerk et se plaint d'avoir dû justifier l'achat de meubles et d'un réfrigérateur... M. De Klerk dresse enfin un bilan négatif de l'action de M. Mandela, soulignant le « *mécontentement* » et les « *désillusions* » de la population.

Le président Mandela a préféré ne pas répondre. « *La nature même d'une autobiographie veut que l'auteur regarde le passé de manière subjective* », a ironisé un porte-parole présidentiel. Loin d'être impartial, M. De Klerk se décrit comme l'artisan du « miracle » sud-africain tout en continuant de nier toute responsabilité dans les atrocités commises pendant l'apartheid. Cette attitude avait contribué à précipiter son retrait de la vie politique en 1997. Aujourd'hui, une partie de la presse sud-africaine souligne que les déboires du général Pinochet devraient inciter M. De Klerk à moins d'arrogance...

Frédéric Chambon

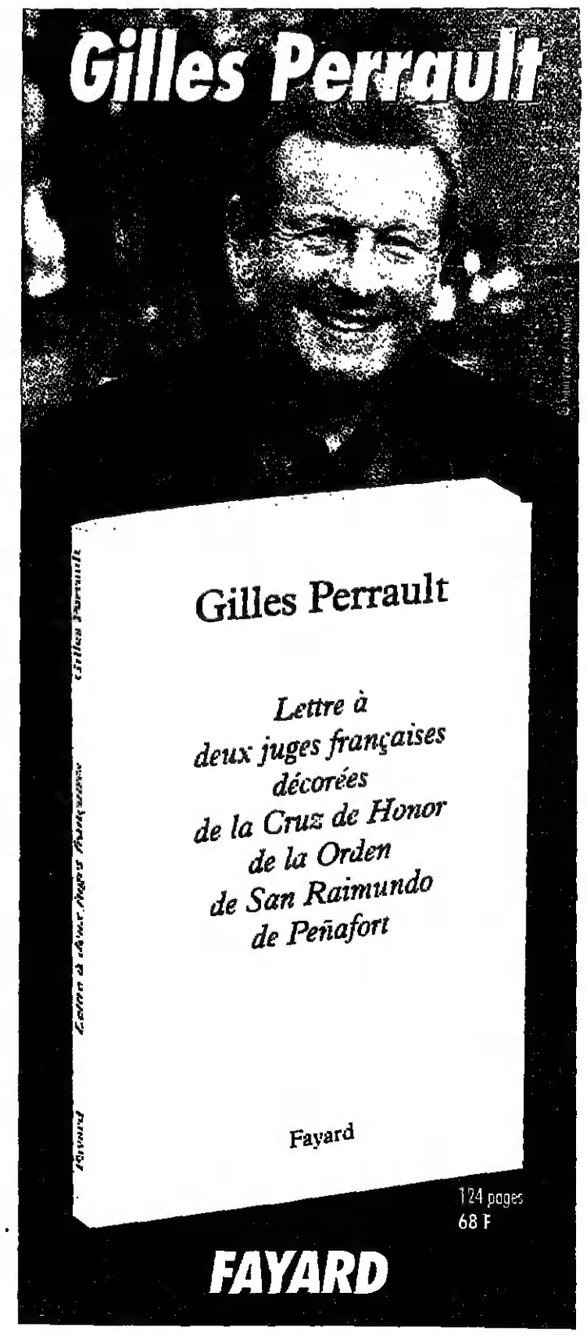

FRANCE

35 HEURES Peinant à convaincre les grandes entreprises privées de jouer le jeu de la réduction du temps de travail, le gouvernement souhaitait prendre son temps avec la fonction publique. La publication d'une étude confidentielle vient contrarier cette prudence. ● L'INSPECTION DES FINANCES, dans cette note, laisse entendre que le laxisme prévaut dans de nombreux services de l'Etat. Elle recommande de mettre fin à de nombreux abus et de conduire une politique salariale nettement plus restrictive. ● LES SYNDICATS s'insurgent contre ces propositions. FO soupçonne le gouvernement de vouloir « préparer les esprits » à des mesures difficiles. Pour sa part, la CGT souhaite que la réduction du temps de travail dans la fonction publique s'accompagne d'embauches. ● LES SALAIRES du public et du privé doivent être comparés avec prudence, souligne l'Insee.

Fonctionnaires : la durée réelle de travail mesurée par Bercy

Dans une note destinée à Jacques Roché, en charge d'une mission de réflexion sur la mise en œuvre des 35 heures pour les administrations et les hôpitaux publics, l'inspection des finances critique le laxisme de nombreux services de l'Etat et propose des mesures de rigueur

ALORS que les discussions se multiplient dans le secteur privé sans avoir encore débouché sur d'importantes créations d'emplois, les fédérations de fonctionnaires réclament l'ouverture de négociations sur la baisse du temps de travail. Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, avait annoncé, le 13 janvier, qu'il allait engager une « *concertation* » avec les syndicats, sur la base du rapport qu'il avait commandé à Jacques Roché, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, début 1998.

Le ministre a indiqué, aussi, que le rapport Roché – état des lieux exhaustif de la réglementation et des pratiques effectives sur le temps de travail dans les trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux) – serait publié le 28 janvier. Or, le gouvernement a brutalement changé d'avis : remis au premier ministre, ce rapport n'a pas été publié à la date prévue. Le ministère, interrogé par l'AFP lundi 1er février, a répondu que cette publication ne devrait pas intervenir « *avant la semaine prochaine* ». Commentant un article de *La Lettre de l'Expansion* (1er février), faisant état d'une « note de synthèse » de l'inspection générale des finances (IGF) destinée à M. Roché, le ministère a précisé qu'il n'y avait pas eu de « *commande* » d'une note de ce type et que M. Zuccarelli avait « *simplement recommandé à M. Roché de s'entourer de conseils judicieux de l'IGF, de l'inspection générale des affaires sociales ou de l'inspection générale de l'administration* ».

La « fuite » de la note de l'IGF a aidé à comprendre les raisons qui ont conduit M. Jospin à différer la publication du rapport Roché. Cette fameuse étude, dont on lira ci-dessous les principaux extraits, est accablante. L'IGF constate que les durées de travail hebdomadaires sont très souvent inférieures à la norme légale actuelle de 39 heures et que des congés supplémentaires, parfois « *illégaux* », sont octroyés aux agents. Laissant entendre que le laxisme prévaut dans de nombreuses administrations de l'Etat, la note propose une potion amère. Elle suggère d'annualiser le temps de travail dans la fonction publique, de remonter à 35 heures la durée hebdomadaire de travail pour les services qui sont sous cette barre et, surtout, de profiter de cette réforme pour adopter une politique salariale beaucoup plus restrictive.

DOSSIER EXPLOSIF

M. Roché a-t-il repris ces propositions dans son rapport final ? Il semble, en fait, qu'il ait cherché à arrondir les angles. Il reste que le dossier est explosif et, maintenant que les conclusions de la note de l'IGF sont connues, le débat risque très vite de s'envenimer, ce que le gouvernement voulait, précisément, éviter.

Devant les militants réunis en congrès à Strasbourg *(lire ci-dessous)*, Maryse Dumas, numéro 2 de la CGT, a ainsi lancé, lundi, un avertissement au gouvernement : « *Dans la fonction publique, avant même que le rapport Roché ne soit publié, a-t-elle dit, il est clair que la question de l'emploi public stable et statutaire est d'ores et déjà la pierre d'achoppement entre l'Etat-employeur d'un côté, les salariés et les organisations syndicales de l'autre.* » Les fonctionnaires CGT, qui réclament une réduction du temps de travail assortie d'embauches, ont condamné une « *méthode chausse-pied* », qui « *essaie de faire rentrer dans la discussion un certain nombre d'arguments tendancieux* », ce qui « *augure mal des négociations à venir* » sur les 35 heures dans la fonction publique. La fédération FO des fonctionnaires a, quant à elle, condamné la note de l'IGF, « *pierre dans le jardin des fonctionnaires* », destinée « *à préparer les esprits* » et l'opinion publique aux négociations dans ce secteur.

Le gouvernement était d'autant plus enclin à se montrer prudent qu'il a ouvert un autre dossier très délicat, intéressant au premier chef les fonctionnaires et les agents des services publics, celui des retraites. Dans le cadre de la mission de concertation du Commissariat du Plan, les experts ont déjà relevé un certain nombre d'avantages dont profite la fonction publique (*Le Monde* du 29 janvier).

LE SOUVENIR DES GRÈVES DE 1995

Ainsi, les 4,5 millions d'agents de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux ont toujours une durée de cotisation légale fixée à 37 années et demie, au lieu de quarante ans dans le privé. Près de la moitié des fonctionnaires de l'Etat partis à la retraite en 1996 avaient moins de soixante ans. « *Or, ces départs précoces*, note le Plan, *n'ont pas nécessairement pour contrepartie de faibles taux de remplacement.* » Par ailleurs, le pourcentage de la pension, par rapport au dernier traitement perçu par ces retraités, est élevé. En outre, de nombreuses « bonifications » font que les fonctionnaires accumulent des droits à la retraite sans verser de cotisations en contrepartie.

Peinant à convaincre les grandes entreprises privées de jouer le jeu des 35 heures, le gouvernement souhaitait visiblement gagner du temps avec les fonctionnaires. Le débat sur le temps de travail dans les administrations et dans les hôpitaux publics est lancé, par la note de l'inspection des finances, et vient s'ajouter à celui, qui commence à peine, sur les retraites de ces mêmes fonctionnaires et des agents assimilés. M. Jospin peut se souvenir de ce qui était arrivé au gouvernement précédent lorsque, à l'été 1995, Alain Madelin avait qualifié les fonctionnaires de « *privilégiés* », et quand, à l'automne, Alain Juppé avait voulu réformer leurs régimes de retraite. Cela avait débouché sur le mouvement social de novembre-décembre...

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit

La difficile comparaison entre salaires versés dans le public et le privé

LES FONCTIONNAIRES sont-ils mieux payés que les salariés du privé ? La note de l'inspection des finances relance un vieux débat. Selon l'Insee, en 1997, un salarié à temps complet dans une entreprise était payé, en moyenne, 10 930 francs net de prélèvements à la source (cotisations sociales, CSG et RDS) par mois. Dans la fonction publique, ce chiffre était de 12 113 francs, soit près de 11 % de plus que dans le privé. En 1997, dans le privé, la moitié des salaires nets étaient inférieurs à 8 830 francs et un quart à 6 920 francs. Alors que dans le public, le salaire net médian était de 11 520 francs, de plus de 30 % supérieur à celui du privé. L'Insee tempère : « *Une comparaison globale des salaires du secteur privé et de la fonction publique d'Etat n'a qu'une signification limitée.* » Certaines professions – comme celle de douanier – sont propres à la fonction publique. Surtout, « *la plus forte proportion de cadres dans la fonction publique d'Etat biaise les comparaisons* » : près de 60 % des 1,8 million d'agents de l'Etat sont enseignants.

« *L'important*, poursuit l'Insee, *est de savoir si, à travail équivalent, la rémunération est plus élevée dans l'un des deux secteurs. Une étude réalisée en 1990 a permis de jeter un premier éclairage sur cette question. Elle montrait qu'en 1984 (...), la fonction publique rémunérait mieux ses ouvriers que le secteur privé, moins bien ses professions intermédiaires administratives et commerciales et ses cadres supérieurs* » ; pour les employés, « *globalement, la fonction publique versait de meilleurs salaires* ».

Entre 1982 et 1996, l'évolution des salaires moyens nets du privé et du public est assez voisine. Mais, dans le privé, elle peut être rapprochée du cycle conjoncturel alors que dans le public, elle est liée à des règles centralisées. Ainsi, les salaires de la fonction publique ont connu une forte modération entre 1982 et 1988. A l'inverse, entre 1988 et 1996, les plans Durafour, Jospin et Lang ont permis un rattrapage important.

En 1997, selon l'Insee, le salaire brut moyen des agents de l'Etat a augmenté de 0,1 % en francs constants (déduction faite de l'inflation de 1,2 %). Les premiers emplois-jeunes, payés au SMIC, ont pesé sur cette évolution. A structure comparable, c'est-à-dire « *à corps, grade et échelon identiques, le salaire moyen a diminué, en francs constants, de 0,5 % en brut et de 0,3 % en net* », selon l'Insee. Mais la proportion des emplois les mieux rémunérés a augmenté : en 1997, les agents de catégorie A représentaient 45,9 % de l'ensemble des personnels titulaires, contre 44,5 % en 1996. Vieillissement, augmentation de qualification : « *En ajoutant l'effet des avancements et des promotions, le salaire net de prélèvements des seules personnes en place s'est accru de 1,7 % en francs constants* », indique l'Insee.

Virginie Malingre

« Entre 29 heures et 38 h 10 par semaine »

LA « NOTE de synthèse » établie par l'inspection générale des finances, pour le compte de la mission confiée par le gouvernement à Jacques Roché, a été réalisée à partir de « *neuf enquêtes de terrain* », menées « *dans plusieurs services centraux et déconcentrés de quatre administrations* » dépendant des ministères de l'agriculture, de la culture, des finances et des anciens combattants. « *Au total*, dit l'inspection générale des finances, *le temps de travail et les régimes de travail de 565 agents des services déconcentrés et de 579 agents des services centraux ont été examinés* ». Cette enquête, ajoute la note, présente « *de solides garanties de fiabilité* ».

● **Durées hebdomadaires de travail.** La note constate qu'elles sont « *déjà réduites* » et qu'elles varient fortement d'un service à l'autre : « *Sur les neuf services visités, six avaient adopté des durées de travail hebdomadaire inférieures à la durée légale* [39 heures], *avec une amplitude variant de 35 heures à 38 heures* ». Dans cinq de ces cas, « *les décisions étaient irrégulières : réduction de la durée du travail en raison d'une délocalisation (35 heures), d'un déménagement du centre-ville vers la périphérie (37 h 30), de l'instauration d'un quart d'heure "mère de famille" (37 h 30), de l'intégration des 45 minutes de pause méridienne dans le temps de travail (35 minutes), ou bien encore la mise en place d'une réduction uniforme de 15 minutes de la durée quotidienne du travail.* »

● **Régimes de congés et d'absences.** Ils sont « *disparates* », dit l'inspection générale des finances. « *Dans tous les services visités, les agents bénéficient de jours supplémentaires par rapport au nombre de jours prévus par la réglementation : journée "ministre", jours printemps et hiver, semaine "Malraux", jours du directeur, jour "foire", journée "valise". Au total, le nombre de jours de congé annuel et assimilés, qui s'établit dans la loi à 25 jours ouvrés, majorés le cas échéant de 1 ou 2 jours de fractionnement, varie en réalité de 29 à 35 jours.* »

● **Contrôle des horaires.** Dans quatre cas, estime l'inspection générale des finances, « *les systèmes de gestion électronique permettent de gérer rigoureusement le temps des agents* ». « *Toutefois*, dit-elle, *dans un cas particulier (service du ministère de la culture), le laxisme ambiant a conduit la mission à émettre de sévères observations, et ce d'autant plus qu'il existait une note récente de réprimande générale adressée par le responsable du service. Dans ce document, le directeur constatait qu'une fraction du temps de présence moyen de 30 heures par semaine servait à "l'incontournable lecture du journal", aux "petites courses sur le temps de travail" et aux "inévitables pauses-café"* ».

● **Durée annualisée.** « *Après avoir recensé la durée du travail et les jours d'absence enregistrés en 1997* », l'inspection générale des finances a « *procédé à la mesure du temps de travail dans chacun des 9 services dans un cadre annualisé* », les absences pour formation, arrêt-maladie ou activités syndicales étant considérées comme du temps de travail. Avec ce mode de calcul, la durée moyenne de travail « *s'étage entre un minimum de 29 heures par semaine et un maximum de 38 h 10, soit un écart de 24 %* ».

● **Propositions de réforme.** L'inspection générale des finances estime, d'abord, que « *la mesure du temps de travail dans un cadre hebdomadaire n'est pas adaptée* ». « *Les réductions de la durée du travail décidées au cas par cas (...), outre leur caractère totalement inégal, se traduisent par des inégalités de traitement des agents.* » Ainsi, dit l'inspection générale des finances, « *la mesure du temps de travail sur une durée annuelle, avec l'heure comme unité de mesure, paraît être la meilleure manière, sinon d'atteindre, au moins de rechercher l'équité* ».

La note suggère en outre d'« *écarter toute idée de réduction générale et uniforme du temps de travail* », car une telle baisse « *perpétuerait les inégalités relevées et conduirait à des durées hebdomadaires de travail inférieures à 35 heures* ». « *Dans les cas particuliers et certainement peu répandus des services de la fonction publique d'Etat qui n'atteignent pas les 35 heures par semaine, il est proposé de les soumettre aux obligations légales selon des modalités adaptées à chaque situation.* » L'inspection générale des finances propose aussi de « *mettre en place des instruments de contrôle des temps de présence* » et, « *à l'instar de ce qui se passe dans le privé* », de mettre à profit la réduction du temps de travail pour « *accélérer la démarche de modernisation de l'administration* ». Par ailleurs, l'inspection générale des finances note que « *la question des rémunérations des fonctionnaires ne pourra être évitée* ». « *Si la perspective d'une baisse des rémunérations apparaît, en soi, irréaliste, en raison des difficultés qu'elle poserait, une modération des salaires paraît s'imposer pour trois raisons principales* ». Première raison invoquée : « *La question des rémunérations est directement liée à la réduction du temps de travail* » ; deuxième raison : « *Depuis 1990, la rémunération moyenne des personnes en place a évolué trois fois plus vite que l'inflation* », soit « *5 % par an* » et « *3,2 % de gains de pouvoir d'achat, en moyenne, par an* » ; troisième raison : « *La comparaison avec le secteur privé fait apparaître une situation favorable aux agents de la fonction publique d'Etat.* »

La note explique : « *La rémunération nette moyenne mensuelle d'un agent de l'Etat est supérieure de plus de 10 % à celle d'un salarié du secteur privé. Le salaire net médian des fonctionnaires de l'Etat est, quant à lui, supérieur de près de 32 % à celui des salariés du secteur privé.* » Cette situation, conclut la note, « *profite surtout aux agents de catégories B et C qui seront également les premiers bénéficiaires de la réduction du temps de travail* ».

Surprise : la CGT est disposée à débattre de l'annualisation du temps de travail

STRASBOURG
de nos envoyés spéciaux

Réunie en congrès à Strasbourg,la CGT a confirmé, lundi 1er février, son engagement en faveur des 35 heures. Au cours de cette première journée de débats, la direction confédérale a pu mesurer que la mobilisation de ses troupes, sur ce sujet, est désormais réelle. Elle devrait proposer aux autres organisations syndicales, notamment à la CFDT, une grande journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire, qui pourrait se situer le 1er mai. Même si plusieurs voix se sont élevées pour critiquer la signature d'accords sur les 35 heures dans le textile ou à EDF, elles sont restées minoritaires. La majorité des délégués approuve ces démarches, au moment même où le gouvernement peine à obtenir un grand accord emblématique dans le secteur privé.

La CGT n'a pas peur des 35 heures. Maryse Dumas, membre du bureau confédéral, l'a affirmé catégoriquement à la tribune. Longtemps sceptique sur la nécessité de placer les 35 heures au cœur de la « *démarche revendicative* » de son organisation, la numéro deux avait commencé à infléchir sa position au printemps. Lundi, elle a confirmé très nettement ce « tournant ». « *La revendication de la réduction de la durée du travail traverse toute l'histoire des luttes de ce pays* », a-t-elle souligné, en apportant un soutien de principe à la loi Aubry. « *Sans la loi*, a-t-elle expliqué, *il n'y a jamais eu d'abaissement de la durée hebdomadaire du travail.* » Pour la CGT, les 35 heures doivent permettre de « *créer une dynamique de luttes et de conquêtes progressives, qui gagne tous les aspects des rapports sociaux* », a indiqué Mme Dumas.

Décidément très positive, la responsable de l'action revendicative a salué le rôle d'aiguillon des 35 heures, en citant l'unité syndicale, « *qui progresse* ». Elle s'est félicitée du « *réel ressourcement revendicatif* » qu'encourage la réduction du temps de travail, en permettant à la CGT de « *rencontrer l'aspiration des salariés à un syndicalisme efficace* ».

« ARBITRAIRE PATRONAL »

A ceux qui s'inquiètent de voir la CGT perdre son âme en « *prenant le stylo* », Mme Dumas a rappelé que « *signer n'est pas avaliser* » et que « *la conclusion d'un accord n'arrête pas un processus de luttes, mais le relance* ». Contestant la validité d'accords passés par des organisations minoritaires, elle s'est prononcée pour une modification de la réglementation concernant la négociation collective, « *afin qu'un accord ne puisse s'appliquer que s'il est signé par des syndicats représentant une majorité de salariés ou, à défaut, s'il est validé par une consultation des salariés sous responsabilité des organisations syndicales* ».

C'est sur l'annualisation que Mme Dumas a tenu le discours le plus inattendu, faisant sienne une vision très pragmatique de la question. « *L'annualisation, nous y sommes opposés, c'est clair* », a-t-elle d'abord rappelé, mais le fait est qu'elle est déjà vécue par des millions de salariés. « *Qu'est-ce qui est le plus efficace ?*, a-t-elle demandé. *Répéter le principe ou le faire vivre en définissant, avec les salariés, des revendications concrètes pour leur faire gagner des garanties collectives, faire reculer l'arbitraire patronal, et obtenir qu'une nouvelle réglementation s'impose, plus favorable aux salariés ?* »

La CGT assume le bilan des négociations qu'elle a engagées en matière de réduction du temps de travail, a encore indiqué, en substance, Mme Dumas, rappelant que sur la centaine de négociations ouvertes dans les branches et sur les quarante accords conclus, huit seulement ont été signés par sa centrale. « *Le fait que la CGT s'insère comme elle le fait dans la négociation lui donne plus d'autorité et de crédibilité* », estime la numéro deux de la centrale, notamment pour peser sur la deuxième loi sur les 35 heures. Après Bernard Thibault, dans son discours d'ouverture (*Le Monde* du 2 février), Mme Dumas a signifié que l'instauration d'un double SMIC serait un *casus belli* pour son organisation.

Avant la mise au point de Mme Dumas, plusieurs délégués n'avaient pas manqué d'exprimer leurs doutes sur le « ressourcement revendicatif » de la centrale. « *Une force qui ne reposerait que sur des négociateurs ne serait pas une force !*, s'est exclamée Geneviève Huot, déléguée d'Avicenne (Seine-Saint-Denis). *Le débat doit continuer en s'appuyant sur les réalités du terrain.* » « *Si les salariés adhèrent à la CGT, c'est parce qu'elle est radicale*, a rappelé Marie-Louise Dupas, déléguée du centre hospitalier d'Angers. *Le stylo, laissons-le à d'autres ! Les travailleurs n'ont rien à y gagner.* » « *Ma fédération a refusé de signer, et je m'en félicite*, ajoute Alain Davanture, au nom des salariés du bâtiment de Colas Montceau. *Je suis mandaté pour que la CGT ne signe aucun accord qui conduise à l'annualisation, au gel des salaires ou à la remise en cause des garanties collectives.* »

La tonalité des discours était, pourtant, largement favorable au concept de « *signature offensive* », développé la veille par M. Thibault. Les délégués ont chaleureusement applaudi l'intervention de Laurence Marchant, au nom des chômeurs du Nord, affirmant que « *la signature à EDF ou ailleurs* » avait rendu l'espoir aux chômeurs. « *Dans les couloirs du siège de la confédération à Montreuil, toutes les occasions sont bonnes pour culpabiliser ceux qui signent*, a lancé Kader Chigri, délégué de l'entreprise Peaudouce. *Cette façon de montrer du doigt ceux qui se battent sur le terrain pour des concessions n'est pas acceptable. Le discours dur, c'est la facilité.* »

Alexandre Garcia et Caroline Monnot

l mesurée par Bercy

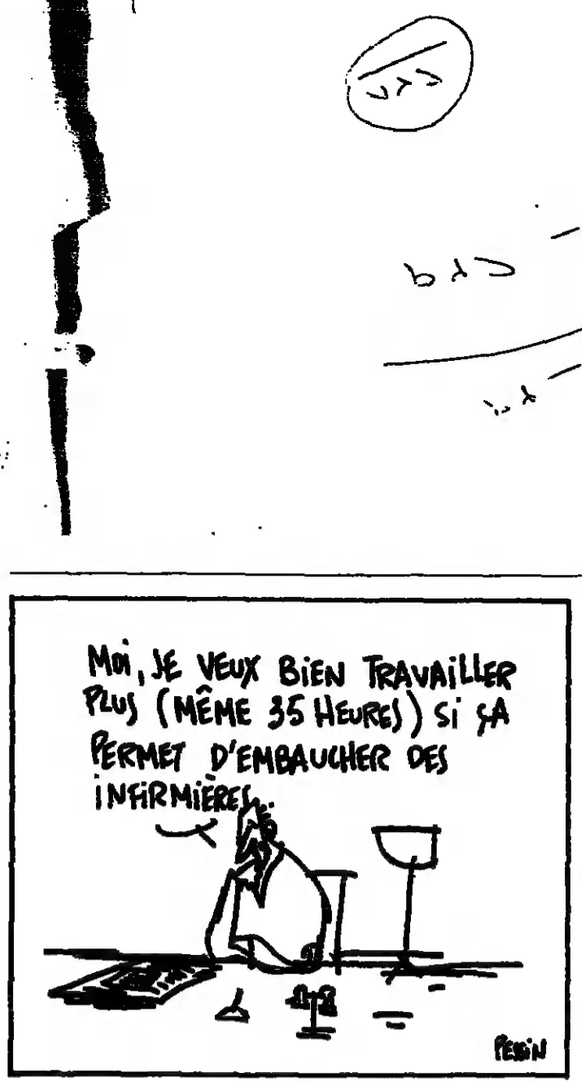

Un accord est sur le point d'être bouclé à La Poste

APRÈS Air France et EDF-GDF, La Poste s'apprête à « boucler » sa négociation sur les 35 heures. Dans cette entreprise de 307 000 personnes – des fonctionnaires, en très grande majorité –, l'équation est d'autant plus complexe que l'Etat l'a explicitement exclue des aides à la réduction du temps de travail. Martin Vial, le directeur général, devait envoyer aux organisations syndicales, mardi 2 février, un projet d'*« accord-cadre sur le dispositif d'application de l'aménagement et de la réduction du temps de travail à La Poste »*.

Répondant aux questions du *Monde*, M. Vial rappelle que ce texte est *« le fruit d'une concertation et de négociations qui ont débuté dès février 1998, qui ont donné lieu à deux réunions plénières, l'une en juillet, l'autre en décembre, et à onze rencontres bilatérales dont quatre depuis décembre avec chacune des six organisations syndicales »*. Parallèlement à cette démarche *« discrète, mais sérieuse et constructive »*, soixante-neuf sites-pilotes ont été choisis, dès l'été 1998, pour expérimenter la réduction du temps de travail. En outre, des études ont été menées pour permettre d'harmoniser la situation future de La Poste par rapport à celle de ses principaux concurrents.

Le texte « se veut porteur d'une quadruple dynamique »

Le texte que M. Vial envoie aux syndicats se veut *« porteur d'une quadruple dynamique »*. Les clients doivent en être les premiers bénéficiaires. *« L'aménagement et la réduction du temps de travail* [ARTT] *seront mis en place à l'occasion d'une réorganisation de l'ensemble des services »*, précise le directeur général. La réorganisation des bureaux permettra que les files d'attente ne dépassent plus cinq minutes. L'accueil de la clientèle, dans les plates-formes téléphoniques des services financiers, sera renforcé. L'accord prévoit *« une adaptation des horaires d'ouverture des bureaux aux besoins locaux de la clientèle, voire leur extension dans certaines circonstances »*.

L'épineuse question de l'ouverture le samedi n'est ni explicite ni totalement exclue. Outre un plan de qualité totale, qui sera mis en œuvre dès 1999, l'accord prévoit un *« redéploiement des emplois sur les métiers en contact avec la clientèle »*. Aucun chiffre n'est donné, mais la direction a déjà fait savoir qu'elle souhaite qu'en 2002, deux tiers des postiers soient en contact avec la clientèle. Environ 30 000 postiers devraient être ainsi réaffectés soit aux guichets, soit à la distribution, soit à des tâches commerciales.

Les deuxièmes bénéficiaires seront les postiers eux-mêmes. *« L'ARTT se traduira par une réduction effective à 35 heures pour les postiers dont la durée du travail est actuellement supérieure »*, indique M. Vial. 91 % des agents seront concernés. Les 9 % restants travaillent généralement la nuit dans les centres de tri, où leur durée de travail est de 32 heures par semaine. *« En fonction des négociations locales, le travail s'effectuera sur des cycles de quatre, cinq ou six jours. Mais la réduction du temps de travail privilégiera des jours de repos supplémentaires par rapport à une diminution du nombre d'heures travaillées dans la journée »*. Sur les conditions du travail de nuit, une réflexion sera engagée.

Paradoxalement, une des conséquences des 35 heures sera de répondre au désir de nombreux contractuels de La Poste, qui souhaitent travailler davantage. *« 50 % des cinquante mille agents sous contrat à durée indéterminée à temps partiel ou intermittent se verront proposer un emploi à temps complet »*, assure M. Vial. Les huit mille agents qui travaillent moins de 800 heures par an effectueront, désormais, au moins 800 heures, ce qui leur permettra de bénéficier d'une couverture sociale comme les autres salariés. Enfin, les contractuels à temps partiel, dont le temps de travail n'augmenterait pas, verraient leur salaire progresser de 11 %, afin de ne pas être défavorisés par rapport aux agents passant de 39 heures à 35 heures sans perte de salaire.

Troisième dynamique de l'accord : l'emploi. De 1993 à 1997, dix mille postiers, en moyenne, quittaient, chaque année, l'entreprise, et six mille à sept mille personnes étaient recrutées. L'accord prévoit qu'en 1999, vingt mille départs seront compensés par autant de recrutements en équivalent temps plein, ce qui correspond à davantage encore de personnes physiques. *« Nous allons donc augmenter de 42 % le nombre de recrutements en 1999 et 2000 »*, précise M. Vial. En contrepartie, le nombre des contrats à durée déterminée diminuera de 20 %, et le nombre de moyens complémentaires en personnel – essentiellement les heures supplémentaires et CDD –, de 10 %. Les postiers recrutés ne seront pas tous fonctionnaires, mais, *« dès le premier trimestre 1999, un concours offrira trois mille places de facteurs fonctionnaires, et d'autres concours offriront un nombre global de places au moins égal »*, précise le directeur général. Le nombre de jeunes en alternance augmentera de 33 %. Il y aura, à La Poste, deux mille jeunes apprentis.

Enfin, la quatrième dynamique concerne, selon M. Vial, *« la croissance et l'équilibre économique et financier »*, car *« la valeur ajoutée de l'entreprise doit augmenter plus rapidement que sa masse salariale »*. Selon M. Vial, cet accord sera *« autofinancé »*. *« Ni l'Etat ni les clients n'en supporteront le coût »*, assure-t-il.

Les syndicats indiqueront, d'ici à mi-février, s'ils signent ou non ce texte. Sa mise en œuvre nécessitera, par la suite, des accords locaux. Quant à la réorganisation des bureaux, mandat a été donné aux responsables d'y réfléchir avec chaque agent concerné, mais aussi avec les syndicats et les clients. Une première dans une entreprise publique !

Frédéric Lemaître

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par arrêt en date du 19 juin 1997, la XIe chambre correctionnelle de la cour d'appel de Paris a déclaré Jean-Marie COLOMBANI, directeur de la publication « LE MONDE », et Marie-Victoire LOUIS coupables du délit de diffamation publique envers Jacques PEYRAT, avocat, à la suite de la publication dans « LE MONDE » daté du 8 mars 1996 d'une tribune libre de Marie-Victoire LOUIS intitulée « Véronique AKOBE, une Sarah en FRANCE », dans laquelle l'auteur insinue que Jacques PEYRAT n'a pas convenablement défendu Véronique AKOBE devant la cour d'assises de NICE en raison de ses convictions politiques. La cour a condamné Jean-Marie COLOMBANI et Marie-Victoire LOUIS à une amende de 5 000 F, a alloué à Jacques PEYRAT une indemnité de 10 000 F et a ordonné la publication du présent communiqué. »

Le PS à la recherche d'une position équilibrée sur la construction européenne

Le document préparatoire à sa convention de mars entend articuler Europe et nation

A quatre mois et demi des élections européennes, le Parti socialiste estime qu'il doit *« politiser l'Europe »*. Le bureau national du PS devait examiner, mardi 2 février, un document préparatoire à sa convention *« nation-Europe »* qui aura lieu le 27 mars. Il veut faire du *« besoin de plus d'Europe »* une réponse à la *« crise de l'appartenance »* à la nation en prônant une *« Fédération d'Etats-nations »*.

SANS REPRENDRE à son compte les récents accents de Lionel Jospin sur *« l'amour de la patrie »*, mais sans davantage vouloir substituer l'Europe à la nation, le Parti socialiste recherche un nouvel équilibre entre la nation et l'Europe en vue de sa convention du 27 mars sur ce thème. Le texte préparatoire de 21 pages, rédigé par Alain Bergounioux, Pierre Guidoni et Pervenche Berès, les trois rapporteurs de la convention, avec le concours de François Hollande, Jean-Christophe Cambadélis et Henri Weber, présente un soigneux balancement entre la nation et l'Europe. Tenant compte des réponses des militants au questionnaire qui leur avait été adressé en décembre (*Le Monde* du 19 décembre), ce document de travail voit dans le *« besoin de plus d'Europe »* une réponse à *« la crise de l'appartenance »* à la nation, afin de pouvoir *« préserver la fonction d'intégration que remplissent les Etats nationaux »*.

Citant à la fois François Mitterrand, dès la première phrase, Jacques Delors et Léon Blum, le texte s'insurge contre *« une vision nostalgique de la souveraineté nationale »* et voit dans la reprise de la notion de fédération d'Etats-nations, déjà adoptée en avril 1996, une synthèse entre *« le fédéralisme nécessaire »* et le respect des *« compétences essentielles de la nation »*. Cette notion lui paraît ouvrir la voie, pour le XXIe siècle, au renforcement d'un *« vouloir-vivre ensemble »*, selon la formule d'Ernest Renan, européen *« respectueux des identités de chaque pays »*.

Se situant plus que jamais en pôle central de la majorité « plurielle », le PS, ouvert à l'idée d'accueillir le Mouvement des citoyens sur sa liste avec les radicaux de gauche, défend l'objectif de l'universalité des valeurs françaises. Avec la construction européenne, assure le document, cette universalité de la démarche française – *« réalité de notre exception culturelle »* – *« peut enfin s'épanouir sur tout le continent si nous avons assez confiance en nos propres valeurs pour convaincre les autres nations de les adopter »*. *« La démocratie française sera le meilleur vecteur de l'universalité française sur notre continent et dans le monde »*, assurent les auteurs du rapport qui récusent l'affirmation de Jacques Chirac d'une Europe *« ni de droite ni de gauche »*.

Dans ses propositions concrètes sur une *« Europe pour les peuples »*, le document de travail reprend les 21 engagements du Manifeste du Parti des socialistes européens (*Le Monde* du 28 janvier), adopté – avec de légères retouches sur l'immigration clandestine, l'environnement et les jeunes – lors d'une réunion des leaders les 29 et 30 janvier à Vienne, en Autriche. Il mentionne ainsi la nécessité de *« réduire l'instabilité du système monétaire et financier international »*, de *« mettre en œuvre de nouvelles ressources pour financer l'investissement »* ou encore d'un *« pacte européen pour l'emploi »* qui, précise-t-il, *« fixe des critères de décroissance du chômage »*. Mais il va plus loin en réclamant un nouveau traité social européen qui engloberait la charte des droits civiques, économiques et sociaux, prévue par le Manifeste, un salaire minimum et un mécanisme de convergence salariale européens, des conventions collectives européennes et des nouveaux droits d'association, de négociation et d'action.

INITIATIVE SUR L'EMPLOI

M. Hollande, qui s'est félicité, lundi 1er février, que le PS ait marqué *« de son empreinte »* ce Manifeste, jugé *« court, dynamique, mobilisateur, clair »*, a précisé que lors du congrès du PSE à Milan les 1er et 2 mars, où il sera officiellement adopté, une *« initiative »* sera lancée sur la croissance et l'emploi. Le texte du PS se montre aussi plus exigeant sur l'harmonisation fiscale, en préconisant *« un taux minimum de taxation des revenus de l'épargne applicable à tous les épargnants »*, un impôt sur les bénéfices des sociétés et une taxation de la consommation d'énergie polluante. Jugeant qu'*« il n'est plus acceptable que l'Union continue à héberger des "paradis fiscaux" du fait d'un droit de veto de certains Etats »*, il recommande que sur ce sujet, les décisions du Conseil des ministres soient prises *« à la majorité qualifiée »*.

D'ici la fin mars, le PS disposera de ses instruments de campagne européenne. Il ne lui reste plus qu'à choisir sa tête de liste. Conforté sur la scène européenne par sa participation au sommet de Vienne, M. Hollande reste très sollicité. Julien Dray pour la Gauche socialiste et Alain Richard pour les rocardiens viennent de faire appel à lui. Les arguments du premier secrétaire pour ne pas être candidat sont connus. S'il siège au Parlement européen, il est obligé, en anticipant la prochaine loi sur le cumul des mandats, d'abandonner son siège à l'Assemblée nationale. Il s'y refuse d'autant plus qu'une élection partielle en Corrèze – comme dans le Loir-et-Cher en cas de candidature de Jack Lang – risque d'être préjudiciable à la majorité. S'il annonce qu'il ne siègera pas à Strasbourg, il nourrit le procès d'un non-respect des électeurs. M. Hollande ne devrait plus guère tarder à prendre sa décision. Mardi 2 février, le député européen Jean-Pierre Cot l'a informé de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Afin, lui dit-il, de laisser la place à *« cette nouvelle génération »* qu'il incarne...

Michel Noblecourt

Davantage d'Europe « pour préserver la fonction d'intégration » des Etats

LE DOCUMENT de travail à partir duquel le PS prépare sa convention *« nation-Europe »* affirme d'emblée que *« la construction européenne se trouve manifestement à un nouveau tournant de son histoire »*. La période qui s'ouvre *« peut et doit enfin être celle de l'Europe politique et sociale »*. Le projet veut *« donner chair »* à l'idée de faire de l'Union européenne une *« Fédération d'Etats-nations »*. Ce choix fondamental *« nous oppose aussi à ceux qui, faisant souvent de la nation une fin en soi, campent sur une vision nostalgique de la souveraineté nationale, érigée en principe mythique et absolu »*. Cette *« réorientation de la construction européenne »* s'accompagne d'un *« attachement à la nation, espace toujours vivant de démocratie et de solidarités »*.

VERBATIM

« Nous ne pouvons aller pour autant, jusqu'à la proclamation immédiate d'une sorte "d'Etat européen" absorbant les vieilles nations et exerçant l'intégralité de leurs prérogatives actuelles, souligne le texte. *Il nous faut, en effet, prendre en compte la force du sentiment d'appartenance. Dans une France s'interrogeant sur son identité républicaine, sous-estimer cette réalité serait d'ailleurs porteur de danger pour le projet européen lui-même. »*

Le document affirme que *« c'est dans le cadre de l'Etat-nation que s'est institutionnalisée traditionnellement l'idée républicaine, reprise par la gauche, d'une action consciente des citoyens sur la société. Les droits sociaux qui complètent la citoyenneté politique (...) ont été acquis dans ce cadre national »*. Il attribue la crise du sentiment d'appartenance à *« la progression de l'individualisme »*, à la *« tentation du communautarisme »* ainsi qu'au chômage et à la précarité qui expliquent *« la plupart des incivilités et des violences que nous connaissons et qui menacent les institutions républicaines. (...) Nous avons besoin de plus d'Europe pour préserver la fonction d'intégration que remplissent les Etats nationaux. (...) La nation aujourd'hui ne doit pas se définir essentiellement par l'opposition à un ennemi ou s'affirmer contre les identités régionales, elle est essentiellement le cadre de la citoyenneté et de la solidarité, entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, entre les générations, entre les territoires. (...) L'unité européenne que nous voulons n'est donc pas l'uniformité d'un espace centralisé mais celle qui résulte d'une volonté politique, se traduisant dans des institutions communes et agissant à travers les Etats »*.

DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

Dessinant les contours d'une *« Europe pour les peuples »*, le projet fait des propositions sur la défense des services publics, une nouvelle politique de concurrence, une réforme de la politique agricole commune et des fonds structurels, l'environnement. Il plaide pour *« l'instauration d'un espace judiciaire européen »* qui doit *« rester respectueux du rôle des systèmes judiciaires nationaux »*. Il préconise *« un service volontaire européen »* qui donnerait à la jeunesse *« les moyens d'accomplir à l'étranger des tâches d'intérêt général »*. Il se prononce pour une *« politique étrangère et de sécurité communes »* pour faire de l'Europe *« un rempart »* contre des agressions qui peuvent être aussi commerciales et *« un tremplin »* afin qu'elle agisse pour *« le développement des pays les plus pauvres »*. Il plaide pour *« une identité européenne plus clairement définie »* au sein de l'Alliance atlantique.

Sur la réforme des institutions, le projet souhaite que les textes fondamentaux – qui pourraient constituer une *« Constitution européenne »* – fassent mieux *« apparaître l'articulation des compétences entre l'Union et les Etats-membres »* et écarte *« toute forme de communautarisation rampante, en particulier pour ce qui relève de l'organisation interne des Etats »*. Favorable à une révision institutionnelle *« avant toute nouvelle adhésion »*, il se prononce pour une Commission *« clairement responsable devant le Parlement et le conseil européen »*, *« un recours systématique au vote de la majorité dans les domaines communautaires »*, accompagné d'une pondération des voix, une généralisation du rôle de *« co-législateur »* du Parlement à l'ensemble du domaine communautaire.

Le texte prône l'exploration d'une *« fiscalité européenne »*, la création d'*« espaces de délibération »* pour les forces civiques et sociales, un contrôle démocratique des institutions communes. Il envisage aussi d'établir *« une relation »* entre le mode de désignation de la Commission *« et le suffrage universel »*, qu'il s'agisse d'en *« parlementariser la composition »* ou de *« lier »* le choix du président aux élections européennes. Le Parlement européen devra être *« associé pleinement »* à la préparation de la révision des institutions.

Les désaccords se multiplient entre Mme Aubry et le directeur de la « Sécu »

LE TORCHON brûle lentement entre Martine Aubry et le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Gilles Johanet, qu'elle a pourtant choisi pour ce poste en juillet 1998. Une petite phrase, lâchée récemment par Dominique Marcel, directeur de cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité, en dit long sur les relations difficiles que celle-ci entretient avec ce haut fonctionnaire issu du sérail socialiste, qui s'est lancé dans la chasse au « gaspi » à la « Sécu ».

En marge de la présentation du projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), le 28 janvier, M. Marcel, déclarait : *« La direction de la CNAMTS devrait se mettre sérieusement au travail »*, une manière de dire que le « plan stratégique » préparé par le patron de la CNAMTS n'était pas satisfaisant. Dix jours auparavant, la ministre s'en était pris à une idée chère au directeur de la CNAMTS : un conventionnement sélectif des médecins par la Sécurité sociale, qui permettrait aux caisses de ne travailler qu'avec des praticiens s'engageant à améliorer la qualité des soins et à ne prescrire que ce qui est médicalement utile. *« C'est une fausse solution. Ne comptez pas sur moi pour sélectionner les jeunes médecins »*, avait répondu Mme Aubry.

Or, ce conventionnement sélectif est suggéré dans les « orientations stratégiques » 1999-2002 de la CNAMTS, votées le 13 octobre par le patronat, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la Mutualité française. L'idée pourrait être reprise dans le plan statégique que la caisse nationale doit soumettre au gouvernement, fin février ou début mars. Le président du Medef (ex-CNPF), Ernest-Antoine Seillière, a prévenu que si l'Etat refuse à la CNAMTS les outils nécessaires à l'amélioration du système de santé, le patronat se désengagera de la gestion de l'assurance-maladie fin 1999.

D'autres sujets ont récemment opposé Mme Aubry à M. Johanet. Début octobre, ce dernier avait fait savoir que le quota d'étudiants en médecine autorisés à passer en deuxième année (*numerus clausus*) envisagé par les ministères de la solidarité et de l'éducation nationale était trop important au regard des besoins futurs. Le gouvernement n'en a tenu compte qu'en partie. En novembre, Mme Aubry avait rejeté une autre de ses propositions : la modulation des remboursements, que M. Johanet souhaite à terme réduire pour les assurés refusant de souscrire un abonnement chez un médecin généraliste « référent ». *« Le gouvernement n'a pas l'intention de limiter les remboursements ou de faire payer différemment les malades selon le choix du médecin qu'ils comptent réaliser »*, avait tranché la ministre.

DÉRAPAGE NON CONTRÔLÉ

Ces tensions interviennent au moment où le gouvernement perd le contrôle des dépenses médicales. Sans mesures de redressement, le déficit cumulé de la branche maladie de la « Sécu » pourrait atteindre 30 milliards de francs sur la période 1998-1999. *« Mme Aubry a beau dire que rien n'autorise une telle prévision,* analyse un expert, *cette perspective est malheureusement parfaitement plausible. »* Or, depuis l'annulation par le Conseil constitutionnel du mécanisme de sanctions collectives des médecins libéraux en cas de dérapage des dépenses (*Le Monde* daté 20-21 décembre 1998), le gouvernement cherche un nouveau dispositif d'encadrement de l'activité des praticiens.

« La décision du Conseil constitutionnel aura des conséquences incalculables », reconnaît un expert gouvernemental, qui pense qu'*« elle va compromettre pour longtemps »* toute régulation efficace du système de soins. Pour l'heure, Mme Aubry en est réduite à exiger un renforcement des contrôles et des sanctions individuelles des médecins, alors que le CNAMTS privilégie une responsabilité collective de la profession.

Jean-Michel Bezat

هكذا من الأصل

CORSE Sur la base de témoignages recueillis à l'automne 1998 et aujourd'hui recoupés, les enquêteurs chargés du dossier de l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, affirment avoir « ciblé » les commanditaires et les membres du commando ayant participé à l'opération. ● BASÉS en Haute-Corse, les premiers appartiendraient à la mouvance ultra-nationaliste, dite « enseignante » ; les seconds, au nombre de cinq à six personnes, seraient d'anciens activistes du FNLC auxquels se seraient adjoints d'anciens condamnés de droit commun et un ancien légionnaire. ● DEPUIS L'ASSASSINAT du préfet Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio, de nombreuses procédures, aussi bien administratives que judiciaires, ont été mises en œuvre, visant à établir l'état de droit sur l'île. Elles ont permis de mettre au jour une multitude de dysfonctionnements et de dérives.

Les enquêteurs auraient « ciblé » les auteurs de l'assassinat du préfet Erignac

Les commanditaires du meurtre appartiendraient à la mouvance ultra-nationaliste « enseignante ». Les membres du commando ayant participé à l'opération seraient pour une part d'anciens du FNLC, d'autre part d'anciens condamnés de droit commun

À QUELQUES JOURS du premier anniversaire de la mort du préfet de la région Corse, Claude Erignac, le 6 février 1998, à Ajaccio (Corse-du-Sud), l'enquête sur l'assassinat bute *sur un paradoxe* qui pourrait retarder la résolution de cette affaire. Les policiers estiment avoir ciblé les probables commanditaires et membres du commando à l'origine *de la mort du préfet* Erignac. Les instigateurs seraient issus de la mouvance radicale enseignante du nationalisme corse et auraient établi des liens avec une fraction extrémiste agricole. *Le groupe opérationnel* serait composé de personnes issues d'un milieu mêlant nationalisme et droit commun, localisé à Ajaccio (Corse-du-Sud) et dans ses environs.

Pour autant, les enquêteurs sont *toujours à la recherche* d'éléments suffisamment probants qui leur permettraient d'arrêter les suspects et de les mettre entre les mains de la justice. En outre, même s'ils se disent *aujourd'hui à peu près certains* d'avoir identifié des personnes impliquées dans l'assassinat du préfet, ils ne semblent pas, pour l'heure, être capables de déterminer avec précision les responsabilités de chacun lors de l'opération. Enfin, il *semble bel et bien* que les dysfonctionnements apparus dans le cours de l'enquête entre la police judiciaire et la gendarmerie aient entravé le déroulement des investigations (*Le Monde* du 15 janvier).

A en croire les premiers éléments *recueillis par les enquêteurs*, les commanditaires, au nombre de cinq ou six; seraient basés en Haute-Corse, à Bastia et à Corte. Ayant toujours refusé la voie du *compromis avec l'Etat français*, ils se situeraient, depuis le milieu des années 80, en marge du mouvement nationaliste. Engagés dans *une logique indépendantiste*, ils appartiendraient à la mouvance dite *« enseignante »* qui a toujours inspiré et alimenté les organisations nationalistes corses sans pour autant apparaître au premier plan. *Leur* analyse politique paraît essentiellement construite sur une opposition frontale et violente avec l'Etat.

LEADERS PRÉSUMÉS

Les deux leaders présumés de ce groupe ont activement participé, depuis les années 70, à la vie syndicale enseignante nationaliste et tenté de créer, sans succès, un mouvement fédérateur. Estimant que les groupes nationalistes officiels s'étaient détournés de l'idéal du *combat nationaliste*, ils paraissent avoir opté, avec cet assassinat, pour une brutale remise en cause de la ligne suivie, à partir du mois de janvier 1996, par le principal mouvement nationaliste corse A Cuncolta Independentista, engagé dans une logique de négociation avec le gouvernement de l'époque dirigé par *Alain Juppé. Dans le cadre de cette* stratégie, ils auraient conservé des relations avec la fraction la plus activiste des agriculteurs nationalistes, installés dans la plaine orientale, eux-mêmes engagés dans un bras de fer avec l'Etat pour obtenir un *réaménagement de la dette agricole*.

Le groupe opérationnel serait, quant à lui, composé de cinq à six personnes résidant à Ajaccio et dans ses environs. Si l'on en croit les éléments découverts au cours de *l'enquête*, le commando compterait dans ses rangs d'anciens activistes du FLNC localisés dans la vallée de la Gravone et au col Saint-Georges, au sud d'Ajaccio. Déjà condamnés dans plusieurs affaires, ses *membres seraient rompus* aux techniques militaires et à la vie en clandestinité. Ils auraient agi avec des personnes condamnées pour des affaires de droit commun et réinsérées *professionnellement dans* le secteur automobile.

TRAVAIL DE RECOUPEMENT

Par ailleurs, un ancien légionnaire, soupçonné d'exercer des fonctions d'instructeur au sein de la mouvance nationaliste, pourrait avoir joué un rôle dans la préparation de cette opération.

Ces informations, obtenues sur la base de témoignages concordants à l'automne 1998, *ont été* recoupées depuis par les policiers et les gendarmes. Ce travail de recoupement aurait en outre permis aux enquêteurs de recueillir d'autres informations.

Ainsi, une réunion entre le commando d'Ajaccio et le chef des commanditaires aurait été organisée, à Ajaccio, dans un appartement loué au nom de la sœur d'un des membres présumés du groupe, au *mois d'août 1998. Les Renseignements* généraux et la gendarmerie, qui travaillaient parallèlement sur ce rendez-vous clandestin, semblent penser qu'il s'agissait de la première rencontre entre les commanditaires et le groupe opérationnel *depuis le 6 février*.

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments permettraient d'affirmer que le préfet Claude Erignac aurait été l'objet, plus d'un mois avant sa mort, d'une première tentative d'assassinat. Prévue lors d'un match de volley-ball auquel il assistait, à Ajaccio, l'opération aurait été annulée in extremis après l'arrivée imprévue de membres de la sécurité.

Reste que la manière dont tous ces éléments – dont la plupart des responsables de l'enquête s'accordent à reconnaître l'importance – ont été obtenus a laissé des traces qui peuvent porter préjudice à l'enquête. Le patron de la division *nationale antiterroriste (DNAT)*, le contrôleur général Roger Marion, ne cache pas, aujourd'hui, sa colère. Selon lui, les gendarmes et le préfet de Corse, Bernard Bonnet, auraient mené parallèlement leur enquête sans transmettre les éléments découverts à son service et aux Renseignements généraux, causant ainsi un retard à trois mois. Saisis de l'enquête sur l'attentat perpétré contre la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), où fut dérobé l'arme qui tua le préfet Erignac, les gendarmes auraient, *de fait*, conduit leurs propres investigations sur l'assassinat du préfet sans en avertir quiconque. Le conflit deviendra ouvert lors de l'interpellation, par la DNAT, d'un enseignant nationaliste, Jean Castella, le 18 novembre 1998. Les gendarmes l'avait également placé sous surveillance dans le cadre d'une enquête sur une préparation d'attentat contre la gendarmerie de Belgodère (Haute-Corse).

La gendarmerie affirme que l'intervention, jugée inopinée, de la DNAT sur une cible *« sensible »* a compromis les chances de surprendre en flagrant délit des individus pouvant avoir joué un rôle dans l'affaire Erignac. Selon les gendarmes, les méthodes *« expéditives »* de la DNAT ont permis aux personnes recherchées de connaître l'état d'avancée de l'enquête. Enfin, les moyens militaires sans précédent débloqués par le gouvernement paralysent, *aujourd'hui*, voués à l'inaction, ce qui, aux yeux des gendarmes, ne fait qu'accentuer le sentiment de gâchis.

Jacques Follorou

Marcel Lorenzoni clame son innocence

Interpellé trois jours après l'assassinat du préfet, le 9 février 1998, et présenté comme un personnage central de cette affaire, l'agriculteur nationaliste, Marcel Lorenzoni, ne cesse, depuis, *de clamer son innocence*. La justice lui reproche d'avoir stocké des armes à son domicile et joué un rôle dans l'assassinat du militant nationaliste Robert Sozzi, en 1993. Incarcéré à la prison de Fresnes, il nie toutes les accusations portées contre lui. Un comité de soutien animé par ses frères a dénoncé, à plusieurs reprises, les conditions dans lesquelles les juges antiterroristes parisiens maintiennent en détention Marcel Lorenzoni qui mena, *au mois de mars, une grève de la faim en signe de contestation.*

« Mon client a seulement été interrogé sur la filière agricole corse ou sur son parcours nationaliste, nous a précisé son avocat, Lucien Felli. ***Il n'a jamais été mis en cause dans le cadre de l'assassinat du préfet Erignac, pourtant les supputations des magistrats laissent entendre qu'il pourrait être au courant de quelque chose. Il s'agit d'un montage grossier destiné à le désigner comme le bouc-émissaire rêvé. »***

Douze mois d'enquêtes

● **6 février 1998 :** le préfet de la région Corse, Claude Erignac, est touché mortellement par trois balles de pistolet, en plein centre d'Ajaccio (Corse-du-Sud).
● **9 février 1998 :** le président de la République, Jacques Chirac, et son premier ministre, Lionel Jospin, ainsi que les principaux ministres du gouvernement se déplacent à Ajaccio et s'engagent à rétablir l'Etat de droit sur l'île.
● **17 avril 1998 :** l'inspection générale des finances remet son rapport sur la gestion des aides agricoles par la caisse régionale du Crédit agricole. Elle met en *évidence l'existence d'un* véritable système de détournement. La justice est saisie.
● **9 septembre 1998 :** la commission d'enquête parlementaire sur la gestion des *fonds publics en Corse rend un* rapport accablant au premier ministre. De nombreuses dérives sont relevées et les collectivités locales ainsi que les pouvoirs *publics sont critiqués pour leur* actions passées.
● **16 décembre 1998 :** l'Assemblée nationale confirme la suppression de l'avantage fiscal sur les successions en Corse. A partir du 1er janvier 2000, les arrêtés Miot, *garants de cet acquis depuis le* 21 prairial an IX (juin 1801), ne seront plus en vigueur.
● **16 décembre 1998 :** la caisse régionale du Crédit agricole de Corse est mise en examen, en tant que personne morale, dans l'affaire, instruite au tribunal de Bastia (Haute-Corse), du détournement des prêts agricoles dispensés par cette banque.
● **18 décembre 1998 :** le Conseil d'Etat annule le scrutin des élections territoriales en Corse des 15 et 22 *mars en raison* d'irrégularités dont l'avait saisi Edmond Simeoni, chef des autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC).

Un an de procédures visant à instaurer l'état de droit sur l'île

L'ONDE de choc provoquée, le 6 février 1998, par l'assassinat du préfet de région en Corse, Claude Erignac, aura, au cours de cette année, touché toute la société insulaire. Les pouvoirs publics ayant déclaré vouloir instaurer l'état de droit sur l'île, des procédures de contrôles, aussi bien administratives que judiciaires, ont visé de nombreux secteurs économiques vitaux pour la population corse. A en juger par les enquêtes actuelle*ment en cours* – sur lesquelles *Le Monde* fait le point –, la Caisse régionale du crédit agricole de Corse, la Chambre régionale d'agriculture, la Caisse de mutua*lité sociale* agricole, les conseils généraux et les chambres de commerce et d'industrie figurent parmi les pôles clientélistes dont les dysfonctionnements sont les plus flagrants.

La mise au jour de ces dérives, *souvent cautionnées, dans le pas*sé, par les gouvernements successifs, a déstabilisé une bonne partie des réseaux politiques et économiques régnant sur la Corse. Favorablement accueillie, dans un premier temps, par la population, la dénonciation du détournement de l'argent public a été, par la suite, confondue avec d'autres mesures radicales décidées par l'Etat, en matière d'urbanisme ou de fiscalité. *Cet amalgame* et *la multiplica*tion des vérifications auxquelles ces mesures ont donné lieu, ont laissé poindre, au sein de l'opinion insulaire, l'idée que la société corse était stigmatisée dans son ensemble.

● **La Caisse de mutualité sociale agricole de Corse (CMSA)**

Objet d'un rapport, remis aux ministres compétents à la fin septembre 1998 par les inspections générales de l'administration, des affaires sociales et des finances, la *Mutualité sociale agricole a illus*tré, aux yeux des rapporteurs, *« les limites extrêmes de la dégradation de l'Etat »*. Cette caisse, chargée d'assurer la couverture sociale des agriculteurs corses et dont l'avis est nécessaire pour obtenir des aides agricoles, est en faillite. Les créances à recouvrer s'élèvent à plus de 680 millions de francs. Si la responsabilité incombe, en partie, aux dérogations accordées par les pouvoirs publics, à partir de 1988, le rôle joué par les responsables de la caisse paraît très important.

Les éléments recueillis par ces trois inspections indiquent que la direction de la caisse a favorisé, au cours de ces années, le non- paie*ment des cotisations. Le taux de* recouvrement pour la Corse est de 27 %, alors que la moyenne nationale est à 92 %. De plus, faute de n' avoir jamais véritablement engagé de poursuites contre les mauvais payeurs, la MSA a perdu près de 100 millions de francs. Par ailleurs, désireux *« de ne pas alourdir ses fichiers »*, le directeur de la caisse n'a pas cru devoir émettre les majorations au titre *des retards de cotisations*, ce qui a, de nouveau, causé la perte de 100 millions de francs.

L'affiliation au régime agricole paraît n'avoir jamais été contrôlée. *Plus de mille* personnes, dont l'élevage ne constituait pas l'activité dominante, ont été inscrites sur des critères contestés par les inspections. Enfin, un grand nombre d'affiliés à la MSA recevaient, depuis des années, leur *courrier à Paris* et déclaraient ne percevoir aucun revenu agricole, sans que cela conduise à leur radiation. Ces déclarations suspectes ont permis, néanmoins, à certains de bénéficier de subventions et de prêts *via* le Crédit agricole de Corse. *Enfin, le président* de la MSA était lui-même débiteur auprès de sa propre caisse, ce qui le rendait légalement inéligible. Deux jours après l'arrivée des missions d'inspection, il réglait sa dette envers la Mutualité sociale *agricole*.

● **La Chambre d'agriculture de Haute-Corse et la Chambre régionale d'agriculture de Corse**

La mission de l'inspection générale des finances sur la Chambre d'agriculture de Haute-Corse, présidée par Michel Valentini, mis en examen, par ailleurs, dans le dossier des détournements de prêts du Crédit agricole de Corse, a clairement démontré l'inefficacité de l'*organisme* et l'*irresponsabilité* de ses responsables. Non seulement la trésorerie de cette chambre accuse un déficit de plus de dix millions de francs, mais le recrutement du personnel est jugé incohérent et les rémunérations *paraissent non maîtrisés*, à l'*image* des 700 000 F de frais de représentation que le président Valentini s'est accordé entre 1996 et 1997. La compétence du personnel de la chambre est reconnue par les inspecteurs, *mais* l'*intervention « autoritaire »* du directeur a rendu, disent-ils, la conduite de cet organisme d'une efficacité *« illusoire »*. Quant à la Chambre régionale d'*agriculture*, son état est qualifié de *« léthargique »*.

> La mise au jour de dérives, souvent cautionnées, dans le passé, par les gouvernements successifs, a déstabilisé certains des réseaux politiques et économiques locaux

● **La Caisse régionale du crédit agricole de Corse**

Principal bailleur de fonds de l'île et relais de l'Etat dans le cadre de ses plans d'aide à l'agriculture *insulaire*, le *Crédit agricole a été* le premier bastion visé par l'« opération mains propres » engagée par l'Etat. Remis le 17 avril aux ministres des finances, de l'industrie et de l'agriculture, le rapport de l'inspection générale des finances *avait révélé l'existence de nom*breuses fraudes et mis l'accent sur 39 dossiers considérés comme exemplaires des dérives en matière de détournement des prêts agricoles. Le dossier avait été immédiatement transmis à la justice.

Une vingtaine de mises en examen ont d'ores et déjà été prononcées par le juge d'instruction bastiais, Jean-Pierre Niel, chargé du dossier. Dans le cadre de l'identification des *responsabilités*, les personnes ont mis en avant le rôle joué par les préfets lors de l'attribution des aides. Les policiers ont entendu Jacques Coeffé, préfet de Corse-du-Sud entre décembre 1994 et février 1996, ainsi que son *collègue de Haute-Corse*, Henri Hurand, entre 1990 et 1992, tous deux décrits par les bénéficiaires comme ayant favorisé l'obtention des prêts litigieux. Les deux hauts fonctionnaires auraient détaillé les conditions de leurs interventions et signalé que, dans certains cas, ils avaient agi sur ordre de leur ministre de tutelle, à savoir Charles Pasqua pour le premier et Pierre Joxe et Philippe Marchand pour le second.

● **Les conseils généraux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud**

Dans le cas du conseil général de Corse-du-Sud, alors dirigé par le député (DL), José Rossi, actuel *président de l'Assemblée* de Corse, les policiers estiment avoir affaire à du clientélisme social. Trois enquêtes préliminaires, dont deux sont achevées depuis plusieurs semaines, sont actuellement entre les mains de la justice. *Dans la première*, les enquêteurs ont examiné la gestion des fonds du plan départemental d'insertion, visant les conditions d'attribution du RMI ; la seconde concerne la passation des marchés de transports scolaires par le département ; la troisième s'est attachée à analyser l'utilisation des fonds affectés au CAUE, structure de conseil en urbanisme dépendant du conseil général. Le pro*cureur doit décider s'il y a lieu* d'ouvrir une information judiciaire.

Les faits découverts par la justice au sein du conseil général de Haute-Corse, alors présidé par l'actuel sénateur (RPR) Paul Nata*li, ont conduit à la mise en examen* de ce dernier pour *« délit de favoritisme »* au mois de septembre. La justice lui reproche d'avoir favorisé, lors de l'attribution de deux marchés publics par le département, les entreprises dirigées par *son fils. Dans cette affaire*, les policiers tentent d'éclaircir le rôle joué par les autorités préfectorales de Haute-Corse à l'époque des faits.

● **Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) de Haute-Corse *et de Corse-du-Sud***

Une mission de l'inspection générale des finances (IGF) étudie, depuis le 25 janvier 1999, la gestion de la chambre de commerce d'industrie (CCI) de Corse-du-Sud. Cette vérification intervient après le contrôle fiscal de l'organisme et des comptes personnels et professionnels de son président, Gilbert Casanova. Un contrôle identique a été mené par l'*IGF sur les comptes de la CCI* de Haute-Corse, présidée par Paul Natali, et a donné lieu à l'ouverture de plusieurs enquêtes préliminaires sur des marchés suspects. *L'IGF* s'est attachée, en particulier, aux conditions dans lesquelles avait *été gérée* l'extension de l'aéroport de Bastia pour un coût de 107 millions de francs. Selon les premières conclusions du rapport, les marchés de travaux publics semblent avoir fait l'objet d'une répartition entre les deux *plus importants entrepreneurs* de Haute-Corse.

J. Fo.

ssassinat du préfet Erigna

"D'accord,
ils se sont redressés.
Mais ont-ils les dents
assez longues ?"

Ouverture du capital

En un an,
nous sommes
passés de la 3e
à la 2e place
européenne sur
le long-courrier.

Pour nous, l'Europe est depuis longtemps une réalité. Et nous y développons une stratégie de conquête. La preuve ? La modernisation de la flotte, la multiplication des correspondances à partir de notre plate-forme de Roissy-Charles de Gaulle, la fidélisation de nos clients avec "Fréquence Plus", font de nous la 2e compagnie européenne pour le trafic long-courrier(1). Par ailleurs, nous offrons à nos clients la fréquence de vols la plus élevée d'Europe sur le réseau moyen-courrier(2). Sur le marché métropolitain, le premier d'Europe avec 24 millions de passagers transportés par an, le lancement de "La Navette" sur Marseille, Nice et Toulouse nous a permis de reconquérir des parts de marché. Tout cela, joint à la mise en place d'outils de commercialisation modernes, nous a permis d'atteindre un taux d'occupation qui dépasse 76%. Ajoutons enfin que notre situation géographique nous donne une position-clé en Europe et un accès privilégié vers le continent américain. Et vous comprendrez pourquoi nous avons de l'ambition. Et pourquoi nous pouvons dire que vous avez raison d'y croire.

Réservez dès maintenant auprès de votre intermédiaire financier. Pour toute information, n° vert 0 800 320 310. Internet : www.airfrance.net

Dans le cadre de l'ouverture du capital d'Air France, les souscripteurs personnes physiques bénéficient d'avantages particuliers : une réduction par rapport au prix fixé pour les investisseurs institutionnels ; 1 action gratuite pour 10 actions achetées et conservées 18 mois, dans la limite d'un investissement de 30 000 francs (4 573,47 euros) ; la gratuité des droits de garde pendant 18 mois ; la possibilité de souscription dans le cadre fiscalement attractif du Plan d'Epargne en Actions. La réservation vous garantit, dans la limite de 8 000 francs (1 219,59 euros), soit d'obtenir le nombre d'actions correspondant au montant demandé, soit d'être deux fois mieux servi que si vous n'aviez pas réservé. Elle est révocable à tout moment jusqu'à la fin du quatrième jour de bourse de l'Offre à Prix Ferme. Des bulletins de réservation d'actions sont disponibles auprès de votre banque, des Caisses d'Epargne, de La Poste, du Trésor public ou de votre société de bourse. **Le document de référence, la note d'opération préliminaire et la note d'opération définitive visés par la COB seront à votre disposition, sans frais, auprès des intermédiaires financiers et d'Air France.**

(1) Source AEA (Association of European Airlines), classement 1998, en passagers kilomètres transportés.
(2) Source OAG World Airways Guide.

AIR FRANCE

Vous avez raison d'y croire

Trois surveillants de la prison de Fleury-Mérogis condamnés pour agressions sexuelles sur des travestis

Les faits avaient été dénoncés à la justice par le Comité européen de prévention de la torture

Poursuivis pour des agressions sexuelles commises sur des détenus écroués au quartier réservé aux travestis dans la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), trois anciens surveillants ont été condamnés, lundi 1er février, à quatre ans d'emprisonnement ferme par le tribunal correctionnel d'Evry. Les faits avaient été dénoncés en octobre 1996 par des experts du Conseil de l'Europe.

LE TRIBUNAL correctionnel d'Evry (Essonne) a condamné, lundi 1er février, trois anciens surveillants de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis à des peines de quatre ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis. Comparaissant libres pour des faits d'« *agressions sexuelles par personnes abusant de l'autorité que leur confère leur fonction* », tous trois travaillaient au quartier réservé aux travestis et aux transsexuels.

PROCÈS

Agé de cinquante-quatre ans, dont un quart de siècle dans la pénitentiaire, Richard Camer est à la retraite depuis le mois de janvier. Il a constamment nié les délits sexuels qui lui sont reprochés. Ses deux anciens collègues, Joël Pallas, vingt-cinq ans, et Thierry Stoiz-Pin, trente-neuf ans, ont été révoqués en juillet 1997. Avant de se rétracter partiellement, ils avaient admis avoir eu des relations sexuelles avec certains détenus, en niant avoir usé de contrainte ou de menace pour les obtenir.

Le substitut du procureur, Brigitte Eminovic, a requis quatre à cinq ans de prison à l'encontre des trois prévenus, en laissant ouverte la possibilité d'un mandat de dépôt à l'audience. Sans suivre le ministère public sur ce dernier point, le tribunal a jugé que les prévenus devront retourner en prison.

Tout au long du procès, le « *climat* » très particulier pesant sur les détenus du quartier réservé du bâtiment D5 de Fleury a été dénoncé. En octobre 1996, sept surveillants avaient été mis en examen pour des faits initialement qualifiés de « *viols aggravés, agressions sexuelles aggravées et harcèlement sexuel* ». Quatre ont bénéficié d'un non-lieu en cours d'instruction. « *Les trois prévenus constituent la petite partie de l'iceberg*, a déclaré Me Eminovic. *Je ne veux pas parler de comportements généralisés, mais il y avait au D5 plusieurs moutons noirs qui ont profité des occasions qui leur étaient offertes.* »

Six de leurs victimes – des travestis ou des transsexuels, âgés pour la plupart d'une vingtaine d'années – ont été entendues en cours d'instruction. Samir-*Samira*, Ahmed-*Tania*, Toufik-*Carole*, Rachid-*Isabelle*, Hoang-*Marie* et Mehdi-*Cendrillon* se trouvaient en prison pour des vols ou des trafics de drogue. Tous ont longuement décrit des pratiques sexuelles (fellations, masturbations, sodomies) obtenues par des surveillants en échange d'une amélioration des conditions d'incarcération. Soit à la faveur de menus cadeaux qui améliorent l'ordinaire (assiettes, café, cigarettes ou cachets de tranquillisants). Soit sous la menace d'un « *rapport d'incident* », susceptible de priver l'intéressé d'une réduction de peine ou de l'envoyer au « *mitard* ». Aucun n'a toutefois déposé plainte et plusieurs sont revenus sur leurs accusations initiales. *Par peur de représailles* que des surveillants feraient subir à ces témoins qui, aujourd'hui, se trouvent dans d'autres maisons d'arrêt ? A l'audience, le président du tribunal, Michel Chevîron, a rendu compte des « *menaces* » et des « *pressions* » dénoncées par plusieurs d'entre eux.

« TOUT LE MONDE SAVAIT »

Seul Samir-*Samira*, extrait de la cellule qu'il occupe en région parisienne, est venu déposer à la barre, lundi 1er février. Agé de vingt-six ans, ce transsexuel n'a pas voulu se constituer partie civile, tout en maintenant ses précédentes déclarations. « *Pendant les confrontations, j'ai même pas eu à parler, c'est eux qui ont bavé* », a-t-il ajouté, en désignant les prévenus et en secouant ses longs cheveux bouclés. « *Mais vous vous considérez comme une victime ?* », a insisté le président. « *Même pas. C'est pas la première fois que ça se passe comme ça en prison. Vous savez très bien !* », a répondu Samir-*Samira*. L'audience a en tout cas démontré l'existence de « *problèmes dans l'organisation du service au quatrième étage* », selon le président Chevîron, qui a notamment souligné l'absence d'un dispositif filtrant l'accès des surveillants à ce quartier réservé. « *Tout le monde savait que des surveillants s'y faisaient sucer* », a déclaré l'un des prévenus. Ce ne sont que « *des lampistes* », ont renchéri leurs avocats. Sans l'intervention fortuite du Conseil de l'Europe, de telles pratiques n'auraient pas été révélées au grand jour. Fin septembre 1996, l'affaire avait commencé par une discrète enquête administrative sur un viol collectif dénoncé par un travesti, âgé de vingt et un ans et incarcéré pour des vols avec violences. Ce détenu avait déclaré, lors d'une visite médicale qui avait confirmé l'existence de lésions graves, avoir été sodomisé de force par plusieurs « *matons* ». Un concours de circonstance avait ensuite donné de l'ampleur à l'affaire : au gré d'une visite au centre des jeunes détenus de Fleury, des experts du Comité européen de prévention de la torture, qui dépend du Conseil de l'Europe, avaient eu vent du problème (*Le Monde* du 18 octobre 1996). Ils avaient alerté la Chancellerie, qui avait saisi le parquet d'Evry.

Là encore, la victime du viol collectif n'a pas déposé plainte, en arguant de menaces pesant contre sa famille. Elle s'est contentée de confier une lettre avec le nom des surveillants impliqués à son avocat, chargé de la rendre publique au cas où il arriverait « *malheur* ». A l'énoncé des condamnations, lundi 1er février, le plus jeune des prévenus s'est effondré en larmes. « *C'est pas ça qui fera avancer les choses* », avait auparavant remarqué Samir-*Samira*.

Erich Inciyan

Le soutien aux élèves de seconde entraînera la suppression d'options

Le ministère tente d'apaiser la polémique

APRÈS la polémique suscitée par la diffusion d'une note controversée émanant de ses services à l'intention des recteurs (*Le Monde* du 2 février), le ministère de l'éducation nationale a fourni, lundi 1er février, des précisions sur les conditions d'application de l'aide individualisée aux élèves en difficulté des classes de seconde. Avec la limitation du nombre d'élèves par classe en terminale, l'allégement des programmes et le dédoublement des cours de langues, cette mesure marque le début de la mise en œuvre de la réforme des lycées pour la rentrée 1999. Au cours de sa prochaine réunion, le 18 février, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) devrait examiner l'ensemble des dispositions prévues qui sont encore soumises à des négociations avec les organisations syndicales.

Pour le ministère, l'aide individualisée aux élèves en difficulté dès la classe de seconde est désormais un principe acquis. A l'issue des derniers arbitrages, il a été décidé qu'elle serait généralisée à l'ensemble des établissements du territoire, sous la forme de petits groupes de sept ou huit élèves au maximum, à raison d'une heure de français et de mathématiques durant un trimestre. Ces deux heures seront intégrées dans le service des enseignants et ne devraient pas se surajouter à l'emploi du temps des élèves, ni remplacer les modules par ailleurs préservés.

Les modalités d'application de cette aide sont au cœur de la controverse entre le ministère et les organisations syndicales. Finalement acceptées par le SNES, elles sont, en revanche, contestées par la FEN, le SGEN et la FCPE (parents d'élèves). Ces trois organisations militaient en effet pour un système plus souple, essentiellement réservé aux établissements qui rencontrent les plus grandes difficultés. La logique disciplinaire retenue, en faveur d'heures supplémentaires de français et de mathématiques, marque, selon elles, un recul à l'égard d'une « *vraie réforme* ». Pour justifier sa décision, le ministère de l'éducation invoque les nécessités techniques de la préparation de la rentrée et le souci d'éviter, reconnaît l'entourage de Claude Allègre, « *un conflit majeur avec le SNES* ».

Par ailleurs, le ministre a confirmé que cette réforme devrait être mise en place « *à moyens constants* », malgré la charge que représente les deux heures de soutien intégrées dans le service des enseignants.

A cet effet, les recteurs ont été invités à intégrer cette nouvelle organisation dans la dotation horaire globale (DGH) des enseignements dont la répartition suscite, ici et là, divers mouvements de protestation. Dans la réalité, le financement des mesures de soutien sera assuré par la suppression d'un certain nombre d'options proposées aux élèves de seconde. Dans les directives envoyées aux recteurs, il est clairement envisagé la limitation à une seule option facultative par élève, au lieu des deux autorisées actuellement. Il ne sera, ainsi, plus possible de cumuler une langue rare ou une troisième langue vivante avec les options d'arts ou de sciences économiques. Cette décision, précise-t-on, s'inscrit dans l'allégement des horaires des élèves.

« SANS BAISSE DE MOYENS »

Dans le premier degré, les discussions ne sont pas moins animées sur la mise en place des deux heures de soutien aux élèves en difficulté, une des mesures de la Charte de l'école du XXIe siècle. Là également, le ministère a tranché en faveur d'une formule qui inclut cette aide dans le service actuel des enseignants (27 heures) et dans l'emploi du temps des élèves (26 heures). Après le retrait d'une première circulaire trop imprécise, selon Claude Allègre, un nouveau texte, en préparation, devrait indiquer que l'horaire hebdomadaire des élèves sera fixé à 24 heures auxquelles s'ajouteront deux heures de soutien, assurées par les enseignants pour les enfants en difficultés, et pour les autres, deux heures d'activités artistiques et sportives prises en charge par des intervenants extérieurs prévus dans le cadre de la Charte.

Ce débat intervient dans le contexte particulier de la révision de la carte scolaire. Alors que le syndicat SNUipp-FSU de la région parisienne a prévu une journée de grève, jeudi 4 février, pour protester contre les fermetures de classes, le ministère a, dans un communiqué publié mardi, apporté les précisions suivantes : « *La rentrée dans le premier degré s'effectuera sans baisse de moyens au niveau national malgré la diminution importante du nombre d'élèves attendus dans les écoles qui devrait atteindre le chiffre de 35 000.* »

Michel Delberghe

Procès à huis clos pour les trois enfants meurtriers d'une épicière à Pavilly

ROUEN
de notre correspondant

Les trois adolescents qui, le 4 mars 1998, avaient abattu d'une balle dans la tête Simone Auzou, soixante ans, une épicière de Pavilly (Seine-Maritime), pour lui voler le contenu de sa caisse, comparaissent depuis lundi 1er février et pour trois jours devant le tribunal pour enfants de Rouen. Le plus âgé (quinze ans), auteur du coup de feu, est jugé pour « *homicide volontaire aggravé* ». Les deux autres, âgés de treize et quatorze ans au moment des faits, sont accusés de « *tentative de vol aggravé* ». L'audience se déroule à huis clos devant un tribunal constitué d'un magistrat et de deux assesseurs, professionnels de l'enfance. Les adolescents encourent une peine de vingt ans d'emprisonnement.

A l'époque des faits, ce drame avait provoqué une vive émotion dans cette commune d'une vallée de vieille tradition ouvrière des environs de Rouen. Pavilly n'a rien d'une cité artificielle de banlieue. Les enfants peuvent y courir du centre-ville aux bois d'alentour. Pour les avocats, Me Hugues Vigier, Richard Sédillot et Philippe Lagarde, cet acte n'est donc nullement symbolique de la violence urbaine. « *Evitons l'amalgame* », a recommandé Me Sédillot. Me Vigier est pour sa part convaincu « *que cet acte isolé aurait pu se produire il y a dix ou vingt ans, voire il y a un siècle* ». L'avis est partagé par Me Pierre Houppe, avocat de la famille de la victime.

LE TERME DE « SAUVAGEON »

C'est à la suite de ces événements que le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait employé pour la première fois, le 9 mars 1998, le terme de « *sauvageon* ». Il avait regretté que « *les jeunes n'aient plus de repères et soient dépourvus de perspectives d'avenir* ». M. Chevènement avait fustigé les programmes de télévision devant lesquels « *beaucoup de jeunes passent plus de temps que devant leurs maîtres d'école* ». Il avait ajouté que « *ce sont de petits sauvageons qui vivent dans le virtuel* ».

Selon les récits des avocats recueillis à la porte de la salle d'audience, l'analyse des experts a confirmé la perception de M. Chevènement. « *Les enfants ont agi dans le virtuel, comme dans un jeu à la télévision.* [Le plus jeune] *était parti pour faire une* "bêtise" *suivant un processus d'entraînement collectif conçu au sein du groupe pendant près de trois jours. Il devait* "voler des caramels" *avec ses camarades.* » L'auteur du coup de feu connaissait bien le 357 magnum, subtilisé plusieurs jours auparavant à son beau-père. Il avait assisté au démontage et au montage de l'arme et savait où trouver les munitions. Ce qui a fait basculer le projet de vol en homicide.

Lundi 1er février, peu de temps avant l'ouverture de l'audience, les avocats des trois jeunes accusés affirmaient que les enfants, après un an d'incarcération à la maison d'arrêt de Rouen, commençaient à prendre conscience de la réalité de leur acte et à en éprouver une réelle souffrance, à la fois pour le mal fait à leurs proches et à ceux de la famille de la victime. Mais Me Vigier, le conseil du plus jeune des trois, qui avait eu quatorze ans quelques jours après le meurtre, concevait qu'il est difficile pour cet enfant de prendre la pleine mesure de son acte. « *Il aurait fallu qu'il ait conscience de la mort. A treize ans, c'est impossible.* » Le jugement est prévu mercredi 3 février en fin d'après-midi.

Etienne Banzet

Amiante : les experts fixent les règles du suivi médical des personnes exposées

LE JURY d'une conférence scientifique dite « de consensus » sur l'« *élaboration d'une stratégie de surveillance médicale clinique des personnes exposées à l'amiante* » devait rendre publiques ses conclusions, mardi 2 février à Paris, quelques jours après leur mise en ligne sur le site Internet du ministère de l'emploi et de la solidarité (www.sante.gouv.fr/amiante).

L'expertise, destinée en premier lieu aux pneumologues, aux médecins du travail, aux caisses de Sécurité sociale et aux partenaires sociaux, arrête un protocole précis du dépistage et du suivi médical des personnes concernées, avant ou après une exposition à l'amiante. « *Dans l'état actuel des connaissances*, indiquent les experts, *la surveillance médicale doit être a priori proposée à toute personne ayant travaillé ou travaillant* » dans les entreprises de fabrication et de transformation de matériaux contenant de l'amiante (secteur 1), dans celles spécialisées dans le confinement et le retrait d'amiante (secteur 2), et à tous ceux « *ayant eu ou ayant un emploi* » nécessitant une intervention sur des matériaux ou des appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (secteur 3).

RECENSEMENT

Le jury, présidé par le professeur Michel Fournier, président de la Société de pneumologie de langue française, estime qu'« *un soin particulier doit être apporté au recensement des personnes ayant été ou étant professionnellement exposées* » dans quatre situations : les travailleurs non salariés (indépendants, commerçants et artisans), les chômeurs, les retraités et les personnes ayant changé d'emploi. L'extension de la surveillance médicale à des populations « *potentiellement soumises à une exposition à l'amiante* » (familles de salariés exposés, personnes fréquentant des locaux contenant de l'amiante ou vivant à proximité de sites industriels ou de décharges d'amiante) est envisagée, mais en fonction de « *l'évolution des connaissances* ».

Trois niveaux d'exposition ont été fixés par les experts – « *important* », « *intermédiaire* » et « *faible* ». Les valeurs limites d'exposition sont de 0,1 fibre/ml d'air sur huit heures de travail pour le secteur 1 et de 0,1 fibre/ml sur une heure pour les secteurs 2 et 3. Le suivi médical doit être « *modulé selon le niveau d'exposition* ». Toute personne commençant une activité professionnelle, ainsi que tous les travailleurs de l'amiante bénéficiaires de la retraite anticipée à 50 ans (*Le Monde* du 21 novembre 1998) doivent bénéficier d'un « *bilan de référence* » comportant une information sur le risque, un examen clinique, une radiographie thoracique de face et des épreuves fonctionnelles respiratoires.

Tout fumeur potentiellement exposé devrait en outre « *être très fortement incité à cesser son tabagisme* ».

Le jury préconise, « *compte tenu des dysfonctionnements dans le dispositif actuel* », la création d'une structure régionale de coordination chargée de gérer les données de la surveillance médicale. Il ajoute que, dans le cadre du suivi postprofessionnel, « *la sensibilisation des médecins généralistes (...) apparaît comme une priorité* ». En 1996, le nombre total de personnes décédées des suites d'une maladie liée à l'amiante a été estimé à 1 750 (750 par mésothéliome et 1 200 par cancer du poumon), dont la quasi-totalité avaient été contaminées dans un cadre professionnel ou paraprofessionnel. L'incidence du mésothéliome augmente, en France, d'environ 25 % tous les trois ans.

Laurence Folléa

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92084 LA DÉFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

93
Vente au Palais de Justice de NANTERRE,
Jeudi 18 Février 1999 à 14h - En un seul lot
IMMEUBLE en l'état au BLANC-MESNIL
97-99, Avenue Paul-Vaillant-Couturier
et 2 à 12, Avenue Danièle Casanova
Compr. : un Rdc et 2 étages sur 3 travées et un Rdc
et 1 étage sur 3 travées
MISE A PRIX : 1.500.000 F
Pouvant être baissée à 1.000.000 F
S'adr. à Me BOUCHERY-OZANNE, Avocat à NANTERRE (92)
215, Avenue Georges Clemenceau - Tél : 01.46.69.91.88
Au Greffe du T.G.I. de NANTERRE de 9h30 à 11h30
Sur les lieux pour visiter Jeudi 11 Février 1999 de 10h30 à 11h30

Elf : saisie au château d'Alfred Sirven

SELON *Le Parisien* du 2 février, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, les deux juges chargées d'instruire le dossier Elf, auraient fait vider le château de « Tilly » appartenant à Alfred Sirven et situé à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire). Agé de soixante et onze ans, ancien directeur des affaires générales d'Elf Aquitaine, Alfred Sirven est considéré comme l'homme-clé de l'affaire depuis que les enquêtes ont révélé son rôle déterminant dans les détournements de fonds au préjudice du groupe pétrolier.

Les meubles du château, évalués à 2 millions de francs, auraient été placés sous scellés et entreposés dans un garde-meubles. Par ailleurs, toujours selon *Le Parisien*, en fin de semaine dernière les deux juges, accompagnées de leurs deux collègues chargés de l'affaire de la MNEF, Armand Riberolles et Françoise Neher, auraient perquisitionné dans le cabinet d'un ancien avocat d'Alfred Sirven, également conseil de la mutuelle étudiante.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien premier ministre Alain Juppé et deux anciens trésoriers du RPR, Jacques Boyon et Jacques Oudin, mis en examen dans le dossier des emplois présumés fictifs du parti gaulliste, se sont pourvus en cassation, lundi 1er février, contre le récent arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. Celle-ci avait annulé, mardi 26 janvier, une « *quinzaine de pièces* » de la procédure instruite par le juge Patrick Desmure (*Le Monde* du 27 janvier), mais M. Juppé reste mis en examen pour « *prise illégale d'intérêts* » et pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* ».**

■ **SURENDETTEMENT : le décret d'application du volet consacré au traitement du surendettement de la loi de lutte contre les exclusions a été publié au *Journal officiel* du 2 février. Ce texte précise les modalités de la réforme des commissions de surendettement, qui ouvre notamment une possibilité d'effacement total ou partiel des dettes pour les personnes les plus en difficulté. En 1998, le nombre de dossiers déposés devant les commissions de surendettement a été supérieur pour la première fois à 100 000. Il s'élevait à près de 118 000 pour un total de 730 000 dossiers déposés depuis l'entrée en vigueur de la loi Neiertz, en 1990.**

Le gouvernement veut taxer les villes les plus riches d'Ile-de-France

Le projet de loi sur la coopération intercommunale que Jean-Pierre Chevènement s'apprête à présenter au Parlement institue un prélèvement sur 75 municipalités aisées de la région, presque toutes de droite, pour aider les 108 plus pauvres, souvent à gauche. L'opposition s'insurge

UNE BOMBE ! projet loi que Jean-Pierre Chevènement s'apprête à présenter l'Assemrisque de mettre le *au banlieues huppées* l'Ile-de-France ; susciter l'euphorie dans les communes les plus démunies. Le ministre de l'intérieur l'organisation urbaine et simplification la pération intercommunale prévoit une augmentation sensible contributions prélevées sur les 75 villes plus riches la région – parmi lesquelles écrasante majorité municipalités de –, afin communes plus pauvres – la plupart gauche, particulier communistes. liste communiquée parlementaires mardi 2 février.

villes contributaires celles dont *« bases »* professionnelle par habitant 3,5 fois supérieures à la moyenne nationale : *« les riches parmi les riches »*, souligne-t-on ministère l'intérieur.

Le dispositif échelonné trois ans. La première année, ponction, limitée à 10 % dépenses fonctionnement, devrait dégager 280 millions de francs (42,68 millions d'euros), versés au de solidarité communes de la région Ile-de-France (FSRIF), qui aujourd'hui à 720 millions de francs (109,75 millions d'euros).

ne figure pas dans la *des villes taxées. Parmi* communes contributaires, figurent un grand nombre villes l'Ouest de l'Ile-de-France. *« Il n'est pas question que j'augmente contribution dans proportions exigées »*, annonce Jean-Pierre Fourcade, maire (UDF) de Boulogne-Billancourt et président du finances Le sénateur Hauts-de-Seine a fait calcul : sa passerait en ans 45 millions à 100 millions de francs (6,86 à 15,24 millions d'euros)... *« C'est vrai,* admet-on au Chevènement. *Pour certaines communes, cela risque de représenter une très forte d'argent. »*

Parmi plus taxées, figurent Neuilly, Puteaux, Boulogne-Billancourt ou (Hauts-de-Seine)... également Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), ville (PCF) riche retombées de l'exploitation l'aéroport Roissy, mais habitants pauvres. Or, *« les maires des touchées vont être contraints d'augmenter impôts dans leur ville »*, prévient Dominique Perben, ancien ministre, député RPR de Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ou de ne pas les baisser. Ce qui *« contribuerait,* reconnaît M. Perben, *à sortir du cercle vicieux qui veut que les plus riches puissent baisser leurs impôts »*.

Les sélectionnés selon quatre critères : potentiel fiscal, nombre logements sociaux par habitant, nombre l'aide personnalisée au logement, revenu net moyen par habitant. Plus communes cumuleront handicaps, plus elles bénéficieront de reversements. A ce titre, Clichy-sous-Bois, (PS) Seine-Saint-Denis, devrait percevoir une manne supplémentaire de francs (60,97 euros) par habitant. Suivent Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), puis, dans désordre, Garges-les-Gonesses (Val-d'Oise), Mantes-la-Jolie (Yvelines), Sevran (Seine-Saint-Denis).

Le *« dispositif coercitif »* par Gilles Carrez, maire Perreux-sur-Marne, député du Val-de-Marne, est adapté, selon le gouvernement, à la d'exception l'Ile-de-France : les richesse sont forts, la coupure géographique entre l'Est et l'Ouest forte, la coopération intercommunale très peu développée, en dehors villes nouvelles. Le ministre de l'intérieur annoncé qu'avec sa il entend lutter l'*« apartheid social »* dans agglomérations. Il a choisi, au moins pour l'Ile-de-France, de prendre question bras le corps. direction générale des impôts, Bercy, planché sur un autre scénario : une professionnelle unique prélevée gré ou de force sur le périmètre de l'agglomération francilienne : *qui aurait rapporté plus,* explique-t-on Place Beauvau, *mais aurait contraire principe libre administration des communes.*

« Il n'est pas anormal que les communes les plus riches contribuent. Mais le gouvernement a pratiqué sans concertation. C'est un coup de force »

La droite a déjà prévu de mener bataille contre disposition, qui *« pollue »* un texte par ailleurs plutôt consensuel, admet M. Perben. Mais l'opposition est embarrassée : comment lutter cette ponction sans être soupçonné d'égoïsme ! *« Il n'est pas anormal que les plus riches contribuent. Mais gouvernement a pratiqué sans concertation. C'est un coup force »*, souligne M. Carrez, vice-président de la puissante Association maires de France. La adopter une position plus argumentée que la faiblesse la péréquation entre riches et pauvres est un principaux de l'organisation territoriale à la française. sur l'aménagement du territoire, Charles Pasqua lui-même prévoyait d'intensifier péréquation : porte aujourd'hui sur moins de 10 % l'ensemble des budgets locales.

Christophe Chenay et Béatrice Jerôme

Les Franciliens de l'Ouest sont plus aisés que ceux de l'Est

REVENU MOYEN NET IMPOSABLE (REVENU DÉCLARÉ POUR L'IMPÔT SUR LE REVENU) DES FOYERS FISCAUX EN 1994

Chaque carte représente les 1 281 communes de l'Ile-de-France

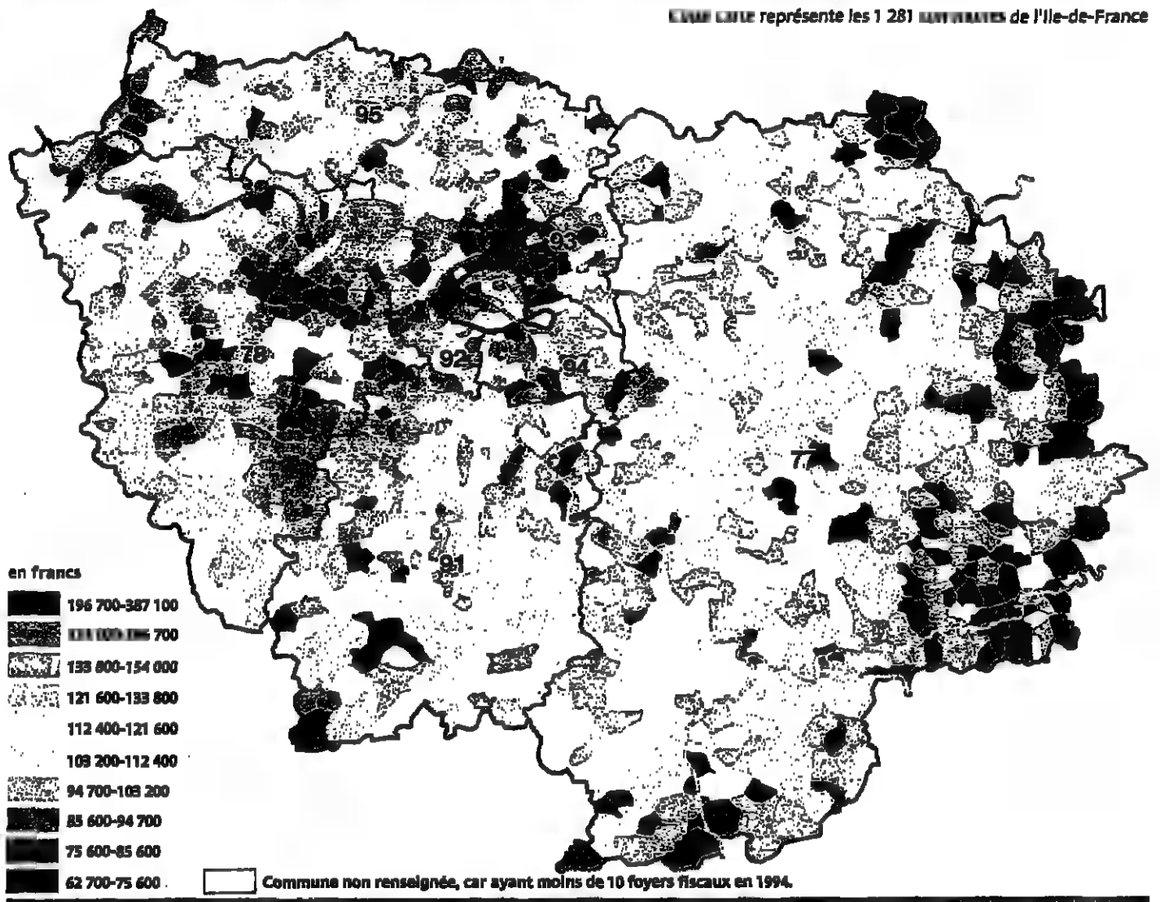

en francs

- 196 700-387 100
- 154 000-196 700
- 133 800-154 000
- 121 600-133 800
- 112 400-121 600
- 103 200-112 400
- 94 700-103 200
- 85 600-94 700
- 75 600-85 600
- 62 700-75 600

Commune non renseignée, car ayant moins de 10 foyers fiscaux en 1994.

Levallois-Perret et Clichy, cousines qui s'ignorent

IL FUT un temps filles Clichy ne voulaient pas danser avec gars Levallois, prétexte qu'ils sentaient le hareng. mariniers avaient l'habitude de débarquer leurs poissons séchés à Levallois. Les Clichois, fiers de leur – *qui remonte à Dagobert – de souvenir* qu'avant leur paroisse s'étendait jusqu'au parc Monceau, considéraient un rien condescendance cousins mal dégrossis. qu'il fallut attendre 30 juin pour qu'un décret de Napoléon annonce que *« les sections Champerret distraites, la première de la commune de Neuilly la seconde de la commune Clichy (...), pour former distincte Levallois-Perret »*. Autre motif dédain : a-t-on déjà vu une commune portant le nom de « promoteurs », Nicolas-Eugène Levallois, un ancien menuisier, Jean-Jacques Perret, qui lotirent premiers terrains qui n'était que *« plaines, garrigues et bois giboyeux »* !

Aujourd'hui, ce Levalloisiens qui sont accusés nourrir un complexe de supériorité l'égard de leurs voisins, attitude fondée sur richesse des communes : Levallois (Hauts-de-Seine), 54 000 habitants, affiche un budget *1 milliard francs (152,43 millions d'euros)*, le double de celui sa voisine Clichy, 000 habitants. L'économie des villes fondée sur une grande tradition industrielle. Levallois vante d'avoir accueilli Eiffel, charcuteries Olida, Louis Blériot, parfums Roger et Gallet ou Elisabeth Arden, pionniers de l'automobile, Clément-Bayard, Delage, Hispano-Suiza, Citroën. Clichy met en avant Monsavon, qui deviendra L'Oréal, les Lyon (Alcatel aujourd'hui) la pointe Bic, toujours produite dans les ateliers de l'impasse des Cailloux, grands magasins du Printemps, Kléber-Colombes, Hotchkiss, ateliers Rustin, où fut fabriquée la fameuse Rustine.

deux communes parviennent toutefois à pallier le départ « monstres » industriels qui avaient fait leur gloire en accueillant *entreprises modernes*. Aujourd'hui, Levallois accueille établissements industriels commerciaux (pour salariés), alors que Clichy compte 200 000 salariés). Mais, si Levallois semble désormais bien ancrée à droite, Clichy continue à faire valoir vieille tradition anarcho-syndicaliste et « chrétienne gauche » : c'est ici que fut Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC).

Au années 80, deux municipalités prennent virages différents. Au prix d'un fort endettement gestion douteuses, Patrick Balkany, maire (RPR) Levallois de 1983 à 1995, remodèle totalement commune. D'immenses entrepris, immeubles anciens laissent place ensembles. Clichy, maire socialiste, Gilles Catoire, explique avoir agi *« de manière moins chirurgicale, pour une part l'habitat ancien »*.

EMPRISE DE LA CAPITALE

Le antagonisme suffit pas à expliquer le manque projets communs. *« L'intercommunalité n'existe pas ici, n'est pas une habitude dans petite ceinture Paris »*, avoue détours Olivier Chazeaux, l'actuel maire (RPR) Levallois-Perret. *« maire Clichy, avons déjà parlé, volonté faire les choses, mais nous n'avons beaucoup progressé,* reconnaît-il. *Peut-être que, dans le domaine culturel, pourrions lancer quelques initiatives. » « Le problème complexe,* conclut M. de Chazeaux. *Si collaborons demain, sur des projets précis, pour répondre demandes particulières. »*

Le maire Clichy ne semble pas beaucoup plus enthousiaste. *« mes relations mairie Levallois maintenant plus courtoises que temps de Balkany, nous collaborons davantage avec du nord Asnières ou Gennevilliers. » « En fait,* poursuit M. Catoire, *vrai projet d'intercommunalité nous avons, c'est Ville Paris. L'emprise capitale, qui en plus est propriétaire plusieurs hectares de terrains à Clichy. forte. Il m'est beaucoup plus facile travailler conseil général des Hauts-de-Seine »*, explique-t-il, en attribuant une part de *incompréhension à la tension régnant* sein du RPR entre Charles Pasqua et Jean Tiberi.

Clichy et Levallois-Perret auront sans doute bientôt l'occasion travailler ensemble. S'il voit le jour, projet Orbital rocade en transports en commun autour de Paris, en passant par communes limitrophes, obligera alors collaborer.

José-Alain Fralon

هكذا من الأصل

DISPARITION

■ **FANELY REVOIL**, cantatrice, morte dimanche 31 janvier, domicile de Sablons (Isère), à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Née à Marseille le 25 septembre 1906, Fanely Revoil, après avoir débuté dans sa ville natale, fut engagée par le Théâtre du Châtelet où fut l'une des vedettes des théâtres d'opérettes parisiens. Elle chanta aussi à Londres. Ses plus grands triomphes, Fanely Revoil les obtint dans *Valses de Vienne*, *Au soleil du Mexique*, *La Veuve joyeuse*, *La Mascotte*, *Princesse Czardas*, *La Belle Hélène*, *La Fille de Mme Angot*. Elle chanta aussi sur la scène de l'Opéra-Comique où elle créa *Le Testament de tante Caroline* d'Albert Roussel, chanta dans *L'Etoile* d'Emmanuel Chabrier et dans *Fragonard* de Gabriel Pierné et *La Maréchale sans gêne* du compositeur Pierre Petit. Après avoir abandonné les planches, Fanely Revoil s'était consacrée à l'enseignement et a été titulaire de la classe d'opérette du Conservatoire national supérieur de musique de Paris de 1964 à 1976. En octobre 1996, elle avait reçu la médaille de vermeil de la Ville de Paris pour ses quatre-vingt-dix ans.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 30 janvier sont publiés :

■ **Intérieur :** deux décrets modifiant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 2 février).

● **Etrangers en France :** un arrêté définissant le modèle du titre d'identité républicain pour les étrangers mineurs nés en France.

● **Accords internationaux :** un décret portant publication de l'accord de coopération culturelle, éducative, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement macédonien, signé à Paris le 29 janvier 1998 ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Hongrie relatif à la prise en charge des personnes à la frontière, signé à Paris le 16 décembre 1996.

■ **Armes chimiques :** un décret concernant certaines vérifications internationales systématiques prévues par la loi du 17 juin 1998 relative à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Michel

Juste quelques mots pour te dire,

Tu es le meilleur des papas

On t'aime.

Bon anniversaire.

Tes enfants.

Décès

– Mme Hélène Combette,
M. et Mme Jacques Belcour,
M. et Mme Gérard Rieu,
Françoise Belcour
et Jean Michel Pennec.
M. et Mme Jean Belcour,
M. et Mme Alain Vauzanges,
Olivier Belcour
et Hélène Lozet.
M. et Mme Philippe Combette,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Belcour,
Mme Jean Belcour,
M. et Mme Léon Belcour,
Mme Yvette Bachelery,
M. Joseph Armand,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger BELCOUR,
ancien interne
des Hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
des Hôpitaux de Paris,
chirurgien des Hôpitaux,

survenu le 1er février 1999, à *La Pescalerie*.

Les obsèques religieuses auront lieu *mercredi 3 février*, à 15 heures, en l'église de Cabrerets (Lot).

– Mme Elisabeth Besson,
sa mère,
Mme Edith Cotin-Besson,
sa compagne,
Avril Besson et Camille Cotin,
ses filles,
M. *et Mme Georges Cl...*
M. et Mme Lépine,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses oncles, cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès et de la mort de

... BESSON,

survenu à Londres, le 27 janvier 1999, dans sa trente-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 février, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, 6, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2e.

L'inhumation aura lieu le samedi 6 février, dans la plus stricte intimité, à Etrepigney (Jura).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Cotin-Besson,
27, quai Tilsitt,
69002 Lyon.

Nos abonnés et actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jacqueline Brunsvick,
épouse,
Alain et Marie-Claude Brunsvick,
François et Chantal Brunsvick,
ses enfants,
Caroline et Rémi,
Julien et Amélie,
ses petits-enfants,
sa famille et ses amis,
la grande tristesse de faire part de la mort de

Yves BRUNSVICK,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,

survenue le 30 janvier 1999, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 5 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Meudon, 43, avenue de la République, suivie de l'inhumation au cimetière de Trivaux, à Meudon (Hauts-de-Seine).

« Heureux les ... pacifiques, ... appelés fils de Dieu. » (Matthieu, 5, 9).

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, ... du Général-Gallieni,
92190 Meudon.

– Jean Favier, président,
Jean-Pierre Boyer, secrétaire général,
Et les membres de la Commission française pour l'Unesco,
ont la grande ... de ... part du décès de

Yves BRUNSVICK,
leur vice-président
et ancien secrétaire général,

survenu le ... janvier 1999, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

Commission française pour l'Unesco,
57, boulevard des Invalides,
... Paris.

– Mme Louis Desgraves,
M. et Mme Jacques Desgraves,
Catherine,
M. et Mme ... Lalanne,
Olivier, Alexis, Marie-Agnès,
M. et Mme Bernard Desgraves,
Cécile, Agnès (†), Paul, Philippe,
La famille Béguery,
Mme Guy Rigaud,
ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis D...,
inspecteur général honoraire
des Bibliothèques,
secrétaire de l'... sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 janvier 1999, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera ... 5 février, à 11 ... en l'église Saint-Amand de Bordeaux-Caudéran, suivie de l'inhumation dans le *caveau familial*, à *Saint-Denis-d'Oléron*.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Il s'est endormi dans l'espérance de la Résurrection. »

18, rue Roger-Ducasse,
33200 Bordeaux.

– *Le président,*
Les membres du conseil d'administration et du conseil scientifique *de la Société Montesquieu*
ont la tristesse d'annoncer la ... de

M. ... DESGRAVES,
membre d'honneur de la société,

décédé à son domicile bordelais, le 31 janvier ...

– Concarneau, Paris, Sauzon (Belle-Ile-en-Mer),

Mme François Gallen,
née Madeleine Simon,
son épouse,
Françoise et Pauline,
ses enfants,
Corentin et Tristan,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

François GALLEN,
capitaine au long ...

... dans sa soixante-sixième année, le 28 janvier 1999, à Concarneau.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 30 janvier, en l'église Saint-Guénolé, à Concarneau.

– Yvonne Horent,
son épouse,
Philippe et Régine,
Chantal et Bernard,
Martine et Sydia,
Dominique et Gilbert,
... enfants,
Oumar, Sophie, Kasum et Vincent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire ... du décès de

Henri HORENT,
fonctionnaire à la retraite,

survenu le samedi 9 janvier 1999, à *Bellerive-sur-Allier*.

Une partie de sa carrière s'est déroulée à Abidjan (Côte-d'Ivoire), de 1958 à 1987.

– M. et Mme ... *Combet*,
Christine Perret, née Combet,
son épouse,
Julien, Luc et Florence,
... enfants,
Monique et Jacques Winter,
Nicole Perret,
Michel et Vonette Perret,
Marie-Claude Perret,
Françoise et Bernard Landry,
Jacqueline et Michel Hug
... leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie PERRET,

... décembre ...

La cérémonie du souvenir a été célébrée à ... (Canada).

5255 West Broadway,
Montréal H4V2A1,
PQ Canada.

– *La présidente,*
Le conseil d'administration,
les membres de la Fédération ... distributeurs de films,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jacques PEZET,
président d'honneur,

survenu le samedi 30 janvier 1999.

43, boulevard ...
... Paris.

– ... Piaskowski,
... épouse,
... et ... Rafowicz,
sa fille et son gendre,
... Nicolas,
... petits-enfants,
Léon et ... Piaskowski,
... frère et sa belle-sœur,
Mireille et ... Drabinowski,
sa ... et ... beau-frère,
Lionel, Daphné, Muriel et Théo,
ses ... petit-neveu,
... Ascher,
... tante,
Maurice et ... Rafowicz,
... la douleur de ... part du décès de

M. René PIASKOWSKI,
ancien
président-directeur général
du Crochet français LA,

... le 31 janvier ... à ... (Seine-et-Marne), dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation ... le ... février, à 11 heures, ... de Montgeron (Essonne).

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– Lundi 25 janvier 1999.

La très chère

Maïg QUEFFELEC

nous a quittés.

... la part de
Pierre-Maël,
son fils,
... camarades ... du *Journal officiel*, du *Monde* et d'ailleurs,
Tous ses amis français et étrangers.

La levée de corps, accompagnée d'une bénédiction, aura lieu jeudi 4 février, à 14 heures, à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil), Val-de-Marne), suivie de l'incinération à 15 heures, au crématorium du cimetière intercommunal de Valenton.

« Si au ... des rouges-gorges
Je n'étais plus en vie... »
E. Dickinson.

– Georgette Versinger,
Les familles Rajaonah, Rabeharisoa, Razafy, Rakotoarisoa
ont la douleur de faire part du décès de

Vouhangy RAJAONAH,
docteur en géographie,
chargée de ... au département de géographie de l'université Paris-XIII et à l'*Inalco*,

... le 31 janvier 1999.

La cérémonie religieuse ... le mercredi 3 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hadol (Vosges).

Ni fleurs ni ...

– Mme *Denise Toutain*,
son épouse,
Ghislaine, Eric et Dominique,
ses enfants,
Francis, Martine et Colette,
son gendre et ... belles-filles,
Carine, Julien, Fabien, Nathalie et Nils,
... petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean TOUTAIN,
professeur de lettres,

survenu à Gonesse, le 31 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le 4 février, au cimetière de Trouville-sur-Mer (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Toutain-Sorin,
55, rue La Fontaine,
75016 Paris.

– Le général de corps d'armée (CR) Maurice Routier,
son époux,
M. et Mme Jean-Marie Legrand,
M. et Mme Xavier Journoud,
M. et Mme Antoine Dacbert,
ses enfants,
Antoine, Baptiste, Constant,
... petits-fils,
M. et Mme Jean-Marie Le ...
... enfants et petits-enfants,
... frère, belle-sœur, neveu, nièces, petits-neveux et petite-nièce,
Les familles Breton, Routier, Fabre, Bel, Ferrier, Fessard et Kreintz,
ont la douleur de faire part de la disparition ...

Mme Françoise ROUTIER,
née LE BRETON,

survenue à Paris, le 29 janvier 1999, dans sa soixante-dix-huitième année.

Sa vie fut un modèle d'amour et de dévouement.

Elle a retrouvé ... fils.

Jacques ROUTIER.

rappelé à Dieu le 4 août 1972.

La ... de *requiem* ... célébrée le mercredi 3 février, à ... heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, ... parolisse.

La cérémonie sera suivie de l'inhumation ... de famille, au *cimetière de Montjean-sur-Loire* (Maine-et-Loire).

35, rue Seine,
75006 Paris.

Remerciements

Mme Gilberte Briffaut,
son épouse,
... famille,
particulièrement émues par les très ... sympathie que ... leur avez témoignées lors du décès, survenu le 22 janvier 1999,

Georges BRIFFAUT,

... remercient ... sincèrement.

Avis de messe

– Une messe ... sera célébrée le 9 février 1999, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-14e, à l'intention de

Pierre DENIZOT,

... le 26 ...

Messes anniversaires

– Il y a un an, nous quittait

...

Mme ... Erignac,
Christophine et Charles-Antoine,
ses enfants,
M. René ...,
son père,
... prient d'assister au ... vendredi 5 février 1999, à 14 heures, à la cérémonie qui sera ... au temple de l'Eglise réformée, 58, rue ..., Paris-6e, en souvenir de leur fils, époux et père.

Anniversaires de décès

– Un an après la disparition tragique de

Jean ALLELY,

merci à tous ses amis d'avoir une pensée pour lui.

... la part de
Alix ... de Méré,
Et de sa famille.

– Le 2 février dernier, disparaissait

... BOUR.

... enfants demandent une pensée pour ... à ceux qui l'ont ...

– Le ... février ...

Guy GILLES,
cinéaste,

nous quittait.

Je pense ... les jours à toi.

Ton frère Luc.

– Il y a six mois,

... MEUN

nous quittait.

Que ... les personnes qui l'ont connue, appréciée ou aimée aient, en ce jour, une pensée affectueuse pour elle.
Elle ... à tout jamais.
Tu nous manques ... Maman.
Que ... toi, qui ... le tien, infini, arrive jusqu'à toi.

Communications diverses

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 février 1999, à 20 h 30 : « Fin du judaïsme moderne ? » ... avec le professeur S. Trigano (revue *Pardess*). Tél. : 01-42-71-68-19.

Souhaitez la *SAINT-VALENTIN* dans le Carnet du "Monde" le 14 février

83 F TTC LA LIGNE

Manière de voir *LE MONDE diplomatique*
Le bimestriel édité par

LES CONVULSIONS DU MONDE

Sommaire :

- Les autres guerres, par **Ignacio ...**
- L'information, ... maître de l'empire américain, par **Herbert I. Schiller.**
- Révolution militaire pour le XXIe siècle, par **Maurice Najman.**
- Double échec pour la non-prolifération nucléaire, par **Paul-Marie de La Gorce.**
- *La paix américaine ... panne ... Bosnie*, par **T... Hofnung.**
- Les Kosovars dans le piège balkanique, par **Jean-Arnault ...** et **... Nouvel.**
- L'Albanie fragilisée, par **Christophe Chiclet.**
- Le Golfe, ... de Moscou ... de Washington, par ... **Gresh.**
- La colonisation, obstacle principal à la paix, par **Geoffrey Aronson.**
- Aux intellectuels arabes fascinés par Roger Garaudy, par **Edward W. Saïd.**
- L'Afrique des Grands Lacs redessinée, par **Mwayila Tshiyembe.**
- La guérilla colombienne rêve d'une paix armée, par **Maurice Lemoine.**
- Timor-Oriental, ... l'autonomie ? par **Jean-Pierre Catry.**
- L'hégémonie ... le chaos, par **Dominique Vidal.**

... VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F – 6.86 €

Le Monde DES PHILATÉLISTES
Le mensuel des passionnés du timbre
Chez votre marchand de journaux - 27 F

Le Monde POCHES
Le ... mensuel consacré aux livres en format de poche
Le premier jeudi de chaque mois dans *Le Monde* daté vendredi

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**

– Jean Hauss,
son époux,
Alain Hauss,
Catherine et Benoît Coursimault,
leurs enfants,
Et Yann Solt,
Françoise Hauss,
Bruno, Michèle Hauss
et leurs enfants,
Pierre, Anne-Claire Hauss
et leurs enfants,
Véronique Hauss
sa fille Lolita Schleret,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jean HAUSS,
président h...
du tribunal administratif de Strasbourg
et de Paris,
ENA promotion 1948,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 30 janvier 1999, muni des saints ... de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 février 1999, à 14 h 30, en la chapelle militaire, 18, place Broglie, à Strasbourg.

L'inhumation a lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, *rue René-Hirschler*,
67000 Strasbourg.

– John Roy Herridge,
son époux,
Roy Julian Herridge,
son fils,
Ainsi que la famille,
... la tristesse de ... part du ...

Josiane HERRIDGE,
... LEVET,

... le 24 janvier ...

La cérémonie religieuse a été tenue le 3 février, à 11 heures, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.

– Annecy-le-Vieux (Hameau de Provins),

Sa sœur son beau-frère,
... enfants, petits-enfants, belles-..., beaux-frères, cousins, cousines, neveux, nièces,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur ...

Mme Paul IDIER,
... PÉRIÉS,
... et la Résistance française,

... le 1er février ... à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Laurent d'Arinecy-le-Vieux.

Nous rappelons à votre souvenir son mari,

général ... IDIER,

... le ... décembre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous ... la tristesse de faire part du ...

Jean-Gérard IMBAR,

survenu le 25 janvier ...

L'incinération aura lieu le lundi 8 février.

On se réunira au crématorium du Père-Lachaise, à 15 heures (accès par la place Gambetta, Paris-20e).

De la part de
Mme Geneviève Imbar,
sa mère,
Pia Imbar,
sa fille,
... Imbar,
son époux,
Toute la famille,
Et de ses amis.

– Le directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient,
L'ensemble des personnels administratifs,
Les chercheurs en France et en Asie,
ont la tristesse de faire part de la disparition brutale de

Mme Françoise L'HERNAULT,
chercheur de l'Ecole française d'Extrême-Orient,

survenue le samedi 30 janvier 1999, à Madras (Inde).

Conformément au souhait de la famille, les obsèques auront lieu en Inde.

Ecole française d'Extrême-Orient,
22, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

– Mme Jacqueline Mathis, ... Béraud,
son épouse,
Les familles Becker ... Béraud,
... neveux ... nièces,
ont ... douleur ... faire part ... décès ...

Jean-Pierre MATHIS,

... à La Rochelle, ... sa soixante-quatorzième année, le samedi 30 janvier 1999.

Selon le vœu du défunt, l'incinération aura lieu le vendredi 5 février, à 13 h 40, au crématorium de Niort, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

DOCUMENT

Quand George invitait François au bord de la mer

« Le Monde » publie en avant-première quelques extraits du livre de George Bush « A la Maison Blanche, quatre ans pour sauver le monde », dont la traduction française paraît aux éditions Odile Jacob. L'ancien président des Etats-Unis y brosse, en particulier, le portrait d'un compagnon de week-end et de tempêtes diplomatiques : François Mitterrand...

L. NOVOVITCH/LIAISON

LORSQU'IL est arrivé à la présidence, en janvier 1989, il avait le « magnifique » le mieux fourni pour continuer la politique de [illegible] l'influence soviétique qu'avait inaugurée Ronald Reagan. Durant les huit années que ce dernier passa à la Maison Blanche, George Bush fut son vice-président. Il fut l'un de ceux qui soutinrent le renouvellement des dépenses militaires indispensables et, partout, de l'Afghanistan au Nicaragua en passant par l'Angola, une bataille soutenue contre l'extension de la présence soviétique dans le monde. L'époque n'était plus à la détente ni aux grandes négociations sur le désarmement nucléaire ; elle était, à nouveau, au « *containment* » d'une Union soviétique qui déployait des missiles aux portes de l'Europe de l'Ouest et armait ses alliés dans le tiers-monde.

Durant toutes ces années-là, George Bush, vice-président des Etats-Unis, fut l'homme des missions à l'étranger. Il y tissa des liens personnels avec quelques-uns des dirigeants de la planète. Ancien directeur de la CIA, ancien représentant des Etats-Unis à Pékin, alors que la Chine et les Etats-Unis n'avaient pas encore formellement rétabli des relations diplomatiques, *celui qui arrive à la Maison Blanche en homme, à sa manière, fort civile et patricienne, l'un des combattants les plus aguerris de la guerre froide*. Or, à peine franchi le seuil du 1600 Pennsylvania Avenue, il va être confronté au démembrement d'un empire soviétique qui s'est épuisé dans la course aux armements et à la domination mondiale contre les Etats-Unis. Ce qu'il doit affronter, c'est un monde soviétique vascillant, une super-puissance en train de se disloquer sous le poids de ses mensonges et de ses contradictions, une URSS qui explose en une quinzaine de républiques indépendantes, tandis que ses dominos d'Europe centrale et orientale recouvrent la liberté.

Pour un homme habitué aux affrontements binaires de la guerre froide, la situation est nouvelle, riche de périls en tous genres et en potentialités de conflits ; la guerre du Golfe sera l'un d'eux, qui vit l'Irak envahir le Koweït, en partie parce que Bagdad n'était plus assujetti à Moscou. De la chute de Berlin à la conférence de Madrid sur le Proche-Orient, George Bush dut gérer la fin de la guerre froide. D'une telle transition qu'il raconte dans ses mémoires, ces « *quatre ans pour changer le monde* », l'ancien président Brent Scowcroft, son conseiller à la sécurité nationale, qui fut, avec le secrétaire d'Etat James Baker, son proche conseiller à la Maison Blanche.

Alain Frachon

« Je reste convaincu que la meilleure initiative que j'ai prise pour les rapports américano-français fut d'inviter [François Mitterrand] à Kennebunkport au printemps de 1989 »

J'*Ai pris le temps de recevoir* François Mitterrand, les 20 et 21 mai [1989]. Cela devait être notre première rencontre depuis un déjeuner à Tokyo au moment des funérailles de l'empereur Hirohito. Je l'avais invité à Kennebunkport [la résidence d'été de la famille Bush, en bord de mer, dans le Maine] afin d'ouvrir un nouveau départ aux relations franco-américaines, car depuis quelques années elles avaient quelque peu souffert. Les relations entre le Département d'Etat et le Quai d'Orsay tournaient souvent à l'orage, mais certains hauts fonctionnaires de l'administration Reagan avaient eu le sentiment que Mitterrand n'était pas non plus très facile. Pour parler franchement, ils le détestaient et se sentaient d'autant plus libres de le critiquer que Reagan et lui n'avaient jamais été proches. Je voulais que cela change, et un week-end au calme à Kennebunkport pouvait sans doute aider les choses.

(...) Dans notre propriété du Maine, nous avions tous les plaisirs de l'air marin et des produits de la mer, les vagues qui viennent battre les rochers, la pêche ou les promenades le long des côtes atlantiques dans mon douze-mètres à moteur, le *Fidelity*. (...) Lorsque j'ai suggéré que cette rencontre ait lieu à Kennebunkport, Barbara [l'épouse du président Bush] a cru que j'étais devenu *fou. Tout le monde s'attendait au pire*. Le président Mitterrand, si solennel et si amoureux des cérémonies officielles, allait donc se rendre dans la plus décontractée de nos résidences. Par ailleurs, Mitterrand n'a jamais rien eu d'un athlète, et les habituelles activités annexes de Kennebunkport, pêche, tennis, golf, promenades en bateau, jeux d'adresse risquaient de ne guère l'enthousiasmer. (...) Nous n'aurions pas dû nous inquiéter, Mitterrand a beaucoup apprécié l'endroit et (...) l'atmosphère familiale qui y régnait.

Je connaissais déjà Mitterrand depuis quelques années. Lorsque François a été élu pour la première fois, en 1981, le président Reagan m'a demandé de me rendre à Paris pour l'assurer de notre volonté de nouer des relations solides. Reagan ne savait que penser de la détermination avec laquelle Mitterrand avait annoncé qu'il s'apprêtait à prendre des communistes dans son gouvernement. Je revois très clairement Mitterrand me disant qu'il allait, en fait, donner des ministères sans importance à une poignée de communistes. « *Dans cinq ans, le vote communiste aura été réduit de moitié, passant de quatorze à sept pour cent.* » Je suis ressorti de cette vue, et de celles qui ont suivi, avec le sentiment que Mitterrand nous pensait beaucoup trop obsédés par les communistes, qui étaient tous, à nos yeux, de dangereux staliniens. Nous doutions de ses tactiques et de leurs effets supposés, nous pensions qu'il avait été berné par les communistes. L'histoire a prouvé que Mitterrand avait raison : le vote communiste en France a diminué de moitié entre 1977 et 1987.

Quand je suis entré en fonctions, j'avais déjà noué une véritable relation d'amitié avec Mitterrand, et celle-ci s'est encore approfondie avec le temps. Je me demandais au début s'il pensait qu'en tant que conservateur j'allais avoir plus de sympathie pour les gaullistes. Il savait *que j'étais très ami avec l'un de ses rivaux, Jacques Chirac, alors maire de Paris, et pour lequel j'avais beaucoup d'estime.* Mais j'ai toujours trouvé ma relation avec Mitterrand très gratifiante et très enrichissante.

J'aimais sa façon de prendre des décisions. Chaque fois que je l'appelais pour un problème difficile, il me donnait une réponse immédiate et franche. Il m'a toujours dit ce qu'il allait faire, et il a toujours tenu parole. *J'aimais beaucoup écouter ses analyses historiques.* Lors de réunions de chefs d'Etat, il aimait toujours expliquer à l'aide d'exemples comment l'histoire pouvait nous aider à interpréter les événements présents. Il avait une sorte d'humour tranquille, et une étincelle dans le regard qui dénotait une chaleur humaine que peu de gens lui reconnaissaient.

(...) J'ai toujours apprécié les moments que je passais en compagnie de cet homme sage. Sa politique intérieure socialiste s'opposait à mes principes, mais il a toujours été un ami et un allié sur lequel je pouvais compter.

LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE

[François Mitterrand sur la réunification de l'Allemagne.]

« *C'est un rêve*, dit François Mitterrand lors de notre rencontre de Kennebunkport, *car les Européens craignent les Soviétiques autant toujours autant à redouter l'expansionnisme allemand. Dans l'esprit des Russes, ce dernier remonte au XIIe siècle avec les chevaliers teutoniques ; l'URSS a gardé une profonde méfiance.* » « *Pas*, a-t-il répondu, *mais trop peu de choses ont changé depuis la seconde guerre mondiale pour que cela soit envisageable.* » Il pensait que la chose resterait impossible pendant encore dix ou quinze ans. « *Les Soviétiques ne céderont jamais sur la question allemande*, a-t-il ajouté. *Gorbatchev est très satisfait de savoir que l'Allemagne de l'Est est le plus réactionnaire* [de ses satellites]. »

(...) François ne souhaitant pas sortir en mer à bord du *Fidelity*, nous avons passé un après-midi à nous promener dans les bois, en compagnie de Danielle, mon épouse. Jamais le Maine n'avait été aussi beau. Je suis convaincu que cette visite amicale et détendue nous a aidés à développer une grande confiance l'un pour l'autre ; une confiance qui allait lui permettre, dans les années à venir, de nous accorder le soutien du peuple lorsque nous ne serions pas d'accord.

LA GUERRE DU GOLFE

[Dans la nuit du 1er au 7 août 1990, au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak.]

Je passai la plus grande partie de la nuit du 1er au 7 août pendu au téléphone. A 2 h 30 du matin, j'appelai François Mitterrand pour lui dire que nous envoyions des troupes. Il soutint non seulement ma décision, mais aussi l'idée d'une réunion de l'OTAN (...). A la fin de mon exposé [sur la nécessité d'envoyer des troupes dans le Golfe], il me coupa de conclure par un : « *Nous y sommes* »

Mitterrand ne cherchait pas à me surprendre. D'aucuns prétendaient que les Français risquaient de faire cavalier seul dans la riposte à l'invasion. Pourtant, chaque fois que j'ai parlé avec le président, nous sommes tombés d'accord, si bien que les inquiétudes que j'avais pu avoir avant l'appel s'estompaient. Il y eut certes différends franco-américains entre les bureaucrates et les hauts fonctionnaires. Mais à notre niveau, quand il s'est agi de décider des dates auxquelles envoyer des troupes, ou encore déclencher l'offensive, ou bien d'organiser la répartition du commandement entre nos généraux, Mitterrand a toujours répondu présent, et nous avons toujours fait bloc. Je reste convaincu que la meilleure initiative que j'ai prise pour les rapports américano-français fut de l'inviter à Kennebunkport au printemps de 1989. J'ai toujours le sentiment que le respect que j'ai essayé de lui montrer personnellement a payé dans nos rapports diplomatiques pendant cette administration, notamment en de pareils moments. Brent [Brent Scowcroft, le chef du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche] et son homologue français, l'amiral Jacques Lanxade, entretenaient aussi d'excellents rapports. Grâce à leur étroite collaboration, ils purent aplanir nombre de difficultés politiques, ce qui nous facilita la tâche, à François Mitterrand et moi.

COUP D'ÉTAT À MOSCOU

[Le 19 août 1991, au moment du coup d'Etat à Moscou qui allait, durant quatre jours, tenir le président Gorbatchev à l'écart du pouvoir. A Paris, le président français avait donné l'impression d'entériner la situation qui prévalait à Moscou. Fausse impression, selon M. Bush.]

Je m'entretins d'abord avec John Major (...). Puis je téléphonai quelques minutes plus tard à François Mitterrand : je lui expliquai que, si j'avais l'*intention d'annoncer officiellement* que nous continuerions à encourager le processus de réformes et de l'ouverture à l'Occident, je voulais aussi éviter de dire quoi que ce soit qui suggère l'hypothèse d'un réarmement [américain]. « *Vous avez fait d'accord ! Il ne faudrait pas donner l'impression que nous avons perdu. Ce coup d'Etat pourrait échouer d'ici quelques jours ou quelques mois : il va à contre-courant de l'histoire, et il sera très difficile d'imposer un régime ou de changer par la force des armes. Ça ne marchera pas !* », me dit alors François Mitterrand déclarant que le plus important était de ne pas démordre de nos principes et ne me demandant si cet événement nous avait surpris. « *Oui, mais Gorbatchev a dû l'être aussi que nous* », lui répondis-je alors.

George Bush

A la Maison Blanche, quatre ans pour changer le monde, Avec Brent Scowcroft, éditions Odile Jacob, 600 p., 180 F, 27,44 €.

Le Chili doit se purifier de la souillure Pinochet

par Carlos Fuentes

AUGUSTO PINOCHET a fait plus qu'un coup d'Etat. [illegible] lignage [illegible] celui des macabres personnages shakespeariens, Macbeth ou Richard III, baignant dans [illegible] sang, hédonistes [illegible] la cruauté, inaccessibles dans la satisfaction sacrée de leurs crimes.

[illegible] trouve chez Pinochet un élément d'humour noir répugnant que ni un Hitler ni un [illegible] seraient permis. *« Prenez garde à mon mari, il a la main lourde »*, prévint Mme Pinochet juste après [illegible] coup d'Etat de septembre 1973. La main lourde [illegible] un cynisme tranquille : pourquoi ordonna-t-il d'enterrer ses victimes [illegible] deux par cercueil ? Pour économiser l'argent de l'Etat, répondit [illegible] Macbeth chilien. Et cette déclaration enregistrée pour la postérité [illegible] Pinochet [illegible] à l'un de [illegible] officiers d'exiler Allende en avion afin qu'il puisse le dégommer en vol, n'est-elle digne de Richard III ?

Aucun des prétextes invoqués pour justifier l'atroce dictature du général Pinochet n'est recevable.

Pinochet n'a pas sauvé [illegible] Chili d'une dictature marxiste, car la population aurait démocratiquement refusé de reconduire Salvador Allende lors des élections suivantes si [illegible] traditions de liberté et de pluralisme avaient été violées par son gouvernement. Celui qui viola ces *libertés, ce fut Pinochet, ce ne* [illegible] jamais Allende.

On prétend que Pinochet a restauré l'économie chilienne détruite par Allende. Mais ce dernier n'a *pas ruiné le Chili : il s'est heurté à* une attaque frontale, à une discrimination ouverte [illegible] à une conspiration secrète du gouvernement de Richard Nixon [illegible] de [illegible] politiques [illegible] économiques au sein du pays. Quoi qu'il en soit, il [illegible] fallu quinze ans à Pinochet pour retrouver les niveaux de production du régime socialiste et il importe [illegible] confronter [illegible] la situation réelle [illegible] succès hypothétique des *« Chicago boys »* néolibéraux. L'une de [illegible] caractéristiques est [illegible] fossé grandissant entre riches et pauvres. En 1982, l'économie chilienne a [illegible] frappée d'une récession [illegible] 15 %, *« la plus abrupte de l'Amérique latine au* [illegible] *d'une année de récession générale dans la région »*, [illegible] le rappelle Arturo Valenzuela dans un livre fondamental *sur la dictature* [illegible] *Pinochet, Nacion de Enemigos*. La reprise économique du Chili n'a pas résulté de la seule libéralisation du marché, ainsi que l'illustre Valenzuela, mais d'un interventionnisme étatique accru, appuyé [illegible] [illegible] lois d'expropriation [illegible] par Allende lui-*même* et la nationalisation de 70 % des banques. En d'autres termes, l'économie capitaliste a été sauvée, là comme [illegible] les Etats-Unis de Reagan, par l'Etat. L'argumentation [illegible] *Keynes continue de triompher* plus souvent que celle [illegible] Friedman.

La santé économique [illegible] Chili justifiait-elle cependant [illegible] *morts, enlèvements*, emprisonnements [illegible] la torture d'innocents, chiliens ou étrangers ? La macroéconomie justifie-t-elle la violation massive des droits de *l'homme au Chili ?* On a loué Mussolini d'avoir fait partir et arriver les trains à l'heure. On a loué Hitler d'avoir rétabli l'économie dévastée par l'inflation sous Weimar grâce à *industries dont* les tanks et les avions ouvrirent la route à la deuxième guerre mondiale.

Nous pouvons concéder un point au général Pinochet : la subtilité *de son dernier acte d'opportunisme*. Il a su comprendre à temps qu'avec la fin de la guerre froide son anticommunisme de seconde main ne lui servirait de rien que les Etats-Unis, fidèles à leur habitude, lâcheraient l'embarrassant tyran comme une patate de [illegible] chaude.

Peut-on se représenter la coexistence de Bill Clinton [illegible] d'Augusto Pinochet ?

La brutalité [illegible] la terreur du régime n'ont pas réussi à tuer [illegible] tradition démocratique du pays. La grève du 11 mai [illegible] – rassemblant *étudiants, ouvriers, ménagères* – l'a illustré [illegible] éclat. C'est ce qui décida Pinochet à engager une transition faite [illegible] mesure, en s'assurant du contrôle du pouvoir législatif grâce [illegible] une majorité inamovible [illegible] partisans au Sénat [illegible] [illegible] s'octroyant une immunité personnelle ès qualités de sénateur Pinochet.

Aujourd'hui, ce plan machiavélique et l'impunité que Pinochet s'est *garantie pour* [illegible] protection – impunité qui, précisément, l'accuse – sont compromis par [illegible] juge espagnol Balthasar Garzón. Les crimes du général constituent *une liste irréfutable* et cruelle. Aujourd'hui, [illegible] comme le fantôme de Banquo apparut à Macbeth au château de Dunsinane, [illegible] Jara, Letelier, Prats, Leighton, Schneider, Violeta [illegible] et [illegible] quatre mille [illegible] Chiliens reviennent terrifier le tyran, ac*compagnés cette fois par une* avant-garde de victimes espagnoles, françaises, suisses et américaines, qui justifient la demande d'extradition pour obliger Pinochet *à répondre des crimes* [illegible] perpétrés sur les citoyens étrangers puisqu'il s'est pardonné ses crimes [illegible] ses compatriotes.

Apportons toutefois quelques [illegible] : bonne chance et notre admiration au magistrat chilien Juan [illegible] Tapia, qui a déclaré recevables au Chili onze plaintes criminelles contre Pinochet. Mais l'Etat du Chili *interne* [illegible] juridiction chilienne de se saisir de la défense des victimes étrangères du dictateur pas plus qu'elle n'empêche la mise en pratique du *concept d'universalité* de la défense des droits de l'homme. Les arguments invoqués et de punition de leurs violations – universalité et imprescriptibilité – ont pris une ampleur inimaginable dans le code pénal classique. Le fait du pouvoir ou le franchissement du territoire national peuvent protéger *un criminel* politique ou la *justice*. Mais tout ce à quoi peut prétendre un coupable, c'est être prisonnier dans son propre pays ou un fuyard international. Les *militaires chiliens et argentins* ont choisi la première solution. Un Eichmann, un Barbie, finissant par payer leurs crimes, ont fini ou en France. En tout cas, il est aujourd'hui établi que les crimes contre l'humanité ne sauraient bénéficier d'une prescription. Ils ne sont pas davantage dépendants des accords d'Evian-Bâle ou du recours à la souveraineté. Ils ne sont pas liés à la création de tribunaux *ad hoc* comme ceux constitués pour le Rwanda ou l'ancienne Yougoslavie. Faute d'une cour internationale permanente *pour juger* les crimes contre les droits de l'homme, leur caractère universel et imprescriptible donne à tout pays l'autorité légale pour juger *éventuellement punir ceux* – les chefs d'Etat et leurs subordonnés – qui violent la vie et la sécurité des citoyens que doivent protéger Balthasar Garzón et ses pairs.

L'affaire Pinochet crispera-t-elle la société chilienne ? Seules réagiront les minorités extrémistes de la droite et de la gauche. Mettra-t-elle en danger la transition démocratique au Chili ? Si tel devait être le cas, je me demande combien de Chiliens ne préféreraient pas, en dernière analyse, un antagonisme démocratique, une redéfinition pluraliste des points de vue, s'ils pouvaient s'affranchir du lourd fardeau des reproches résultant des crimes de l'ancien régime, des contorsions nécessaires pour pardonner l'impardonnable, de la [illegible] qui corrompt la transition dans le *seul but de protéger le* général Pinochet, les tortionnaires, les meurtriers et les ravisseurs qui formalisent sa suite, sa garde rapprochée.

En dépit des blessures que le procès de Pinochet pourrait infliger au *« pays du Sud »*, le Chili en sortira vainqueur s'il se purifie dans la vérité, non dans le mensonge, des atrocités du passé.

L'affaire Pinochet crispera-t-elle la société chilienne ? Seules réagiront les minorités extrémistes de la droite et de la gauche

Carlos Fuentes est *écrivain.*

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve)
© *New Perspectives Quarterly*

La culture yiddish au futur

par Yitskhok Niborski et Gilles Rozier

LORSQU'IL s'agit de parler de langue et de culture yiddish, le premier mot *qui vient* aux lèvres est « mémoire », comme s'il ne pouvait être question que du passé. Mais quelle est la situation actuelle de la culture yiddish ?

L'accession des juifs à la modernité au cours du XIXe siècle a donné lieu à l'émergence d'une culture juive originale en Europe orientale. Cette culture s'est principalement développée en yiddish. A Varsovie, Wilno, Białystok ou Lodz, la première langue, la langue de la rue juive, de l'école et du théâtre, du travail de la presse et de la littérature était le yiddish, de sorte qu'à la veille de la seconde guerre mondiale plus de 10 millions de juifs furent le monde étaient yiddishophones.

La langue yiddish survit à l'anéantissement. Elle est encore aussi, sans être *forcément* pratiquée, par 2 à 3 millions de personnes de par le monde. Elle a subi un déclin spectaculaire dont le début ne date pas d'hier ni même de 1940, mais *de la fin du XIXe siècle*, au contraire où, paradoxalement, le yiddish [illegible] au statut de langue culturelle : la sortie des juifs du monde traditionnel, l'émigration vers les *pays d'Europe occidentale* et les Amériques ont entraîné une déperdition linguistique. Le destin du yiddish a basculé le jour où les nazis sont entrés dans Varsovie, *capitale symbolique*, et, en tant que survivant, le yiddish a émergé des décombres de l'Europe après le génocide couvert de meurtrissures. Puisque l'immense majorité des juifs assassinés parlaient yiddish, la langue compte parmi les premières victimes culturelles de la tentative [illegible] perpétrée par les nazis.

Qu'en est-il aujourd'hui, plus de *cinquante ans après ?* Si les lourds dossiers ayant trait au génocide purent soudain des tiroirs, c'est bel et bien parce qu'un douloureux travail de deuil a pu se faire, et *qu'après cinquante* ans d'écrasement le survivant ou son descendant parviennent à reprendre leur souffle. Il en est de même pour le yiddish.

Durant les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, on a continué à parler et à écrire en yiddish. Des milliers de pages de prose et de poésie furent publiées durant cette période, et parmi les plus belles jamais rédigées dans cette langue. Elles avaient souvent trait à la catastrophe dont le souvenir se faisait obsédant. La pensée et le regard ne pouvaient pour ainsi dire pas se détacher de ce souvenir. Cela explique que, pour la plupart des survivants, le rapport au yiddish a été perçu comme devant faire l'objet d'un choix : vivre en yiddish dans le souvenir du génocide, ou s'en extirper. Les survivants ont souvent continué à vivre en yiddish parce qu'il leur était impossible de faire autrement, mais ils ont rêvé d'un autre destin pour leurs enfants. La perte du yiddish ne s'est pas faite dans l'inattention, la désinvolture, *par un processus* d'assimilation linguistique ordinaire. Elle a nécessité une grande énergie, la volonté de tourner une page, de tenter d'oublier l'indissimulable.

Mais ce qui a été caché ne demande qu'à resurgir. Il suffit de se passer, parmi ceux qui étaient enfants *durant les années 40* et suivantes, une considérable tentative de réappropriation de la culture des pères. Un homme qui avait serré durant cinquante ans la dernière lettre en yiddish que sa mère avait envoyée du camp de Drancy éprouve cette lettre ressent le besoin irrépressible de pouvoir la lire. Non pas se la faire lire, mais la lire lui-même, comprendre enfin les mots écrits dans une langue *qui lui avait été* interdite. Pour les plus jeunes, il s'agit de se réapproprier la langue des grands-parents, jouant à saute-mouton par-dessus une ou deux générations pour retrouver ses origines et par là même une liberté. La « langue de personne » retrouve un visage. Ce mouvement, amorcé depuis une quinzaine d'années, ne cesse de s'amplifier. Il ne semble pas près de s'épuiser.

De toute l'Europe, c'est en France, et à Paris particulièrement, que ce phénomène est le plus manifeste, de fait, entre autres, de l'importance numérique de la communauté juive. Et c'est sans doute de là que les efforts de préservation et de diffusion de la culture yiddish peuvent prendre de l'ampleur. Le yiddish est enseigné dans quatre universités parisiennes et plusieurs centres culturels, dont le Centre Medem, qui abrite une *bibliothèque de vingt-cinq mille* volumes en yiddish. Des librairies existent aussi en France, mais elles sont encore trop fragiles pour répondre à toutes les demandes et pour permettre l'élaboration d'une politique culturelle d'envergure. Le désir d'une grande maison de la culture yiddish est trop grand pour qu'il ne se réalise pas. Cette réalisation dépend des acteurs du monde yiddish, à condition qu'ils puissent [illegible] institutionnels. *« Si je ne fais rien pour moi-même, qui le fera ? Si je ne le fais pas aujourd'hui, quand le ferai-je ? »*, disaient les Chasidim des pères, l'un des textes fondamentaux de la tradition juive.

> La « langue de personne » retrouve un visage. Ce mouvement, amorcé depuis une quinzaine d'années, ne cesse de s'amplifier

Yitskhok Niborski est maître de conférences de yiddish à l'Institut national des langues et civilisations orientales.
Gilles Rozier est directeur de la Bibliothèque [illegible] (Paris).

Sur le négationnisme imaginaire de Gilles Veinstein

Suite de la première page

Toute cette affreuse affaire appartiendrait à l'Histoire si le gouvernement de la Turquie kémaliste – ce ne fut pas le cas du gouvernement ottoman de 1919 – ne s'était acharné à nier l'évidence, utilisant ses universitaires et même certains spécialistes étrangers à des fins de propagande douteuse. Ils ont nié le massacre des Arméniens comme ils nient aujourd'hui l'existence du peuple kurde.

Gilles Veinstein appartient-il, comme il en a été accusé, à cette clientèle ? Franchement, je trouve cette accusation inadmissible et je m'étonne que des collègues que j'estime l'aient reprise à leur compte.

La seule pièce de cette accusation est un article de deux pages publié en 1991 par la revue *L'Histoire*. J'ai lu cet article en son temps et certaines formules m'en avaient pour le moins étonné, et je l'avais dit à mon collègue Gilles *Veinstein. Celui-ci avait* voulu me rappeler le contexte, celui d'une guerre impitoyable dans laquelle certains Arméniens avaient choisi le camp ennemi, *mais il* admettait que près de la moitié des Arméniens d'Anatolie étaient morts lors de ces massacres. Est-ce là une attitude négationniste ? Avait-il tort de signaler que quelques-uns des documents sur lesquels s'appuient les défenseurs de la cause arménienne sont des faux ? Qu'il estime, après d'autres savants, que la décision de meurtre a été prise non par le gouvernement ottoman, mais par le cœur de l'Etat jeune-turc, le Comité union et progrès, est-ce un crime ? De plus, cet article avait été demandé à Gilles Veinstein par la rédaction de la revue pour exprimer un peu d'inquiétude face à des affirmations jugées un peu trop univoques. Son rôle était celui d'un « discutant ».

Je trouve cette accusation inadmissible et je m'étonne que des collègues que j'estime l'aient reprise à leur compte

Revenant sur cette question dans une lettre adressée à Gilbert Dagron, administrateur du Collège de France, le 17 juillet 1998, Gilles Veinstein écrit : *« Si l'on prend pour seul critère de la définition du génocide l'ampleur de l'amputation subie par un peuple, la réalité de celui-ci ne laisse aucun doute dans mon esprit. »* Est-ce là du négationnisme ? Encore une fois, on peut discuter telle ou telle affirmation de Gilles Veinstein. Je regrette pour ma part qu'il s'appuie une fois sur un livre officieux, celui de Kamuran Gürün, *Le Dossier arménien* (Triangle, 1984), qui me paraît parfaitement suspect ; mais son intervention relève de la discipline historique, c'est-à-dire de la discussion, non de l'anathème.

Or tout a été fait, après la définition de la chaire d'histoire turque au Collège de France, pour disqualifier celui que l'on savait être le candidat. En vain a-t-on espéré que, une fois l'élection acquise, l'Institut désavouerait le Collège. Voici maintenant qu'on fait appel au pouvoir politique pour annuler une décision universitaire. Tout cela à coups d'injures et de calomnies.

La loi Gayssot, que j'ai toujours condamnée, avait au moins le mérite de combattre des négationnismes authentiques. Qu'elle ait eu des effets pervers a été démontré par l'affaire Garaudy. Un texte aussi nul que celui de ce vieux stalinien n'aurait eu, sans la loi Gayssot, aucun écho. On assiste aujourd'hui à un autre effet pervers, car il s'agit, pour la première fois, d'un négationnisme imaginaire. Claude Allègre, Lionel Jospin, Jacques Chirac refuseront-ils de nommer Gilles Veinstein ? Le fait serait, je crois, sans précédent depuis Napoléon III rayant Ernest Renan de la liste des professeurs au Collège de France pour avoir mis en doute la divinité de Jésus-Christ, ou depuis le régime de Vichy fermant la porte du Collège Emile Benveniste et quelques autres, parce qu'ils étaient juifs. On espère qu'il n'en sera rien.

Pierre Vidal-Naquet

Plusieurs pétitions favorables à Gilles Veinstein circulent actuellement. L'une d'entre elles, signée par plus de quatre-vingts chercheurs, membres, pour la plupart, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, stigmatise *« des campagnes de ce genre* [qui] *sèment la confusion au lieu de clarifier les faits ne servent rien la mémoire des victimes du génocide ni la nécessaire recherche de la vérité »*. D'autre part, une vingtaine d'universitaires et chercheurs, au nombre desquels figure Jean-Pierre Vernant, professeur honoraire au Collège de France, lancent un *« appel solennel »* pour que *« grâce à l'ouverture sans restriction des archives ottomanes de la période (...), la responsabilité des crimes soit clairement affirmée, reconnue par tous »*, tout en réaffirmant *« leur entière confiance »* en la *« probité scientifique »* de Gilles Veinstein.

AU COURRIER DU « MONDE »

PROCÈS D'INTENTION

Diverses voix s'élèvent depuis plusieurs semaines pour mettre en cause l'*élection de Gilles* Veinstein au Collège de France : à partir d'un article écrit en 1995 dans *L'Histoire*, Gilles Veinstein se voit accuser de négationnisme [illegible] *qui regarde le génocide* perpétré par les Turcs contre les Arméniens en 1915.

(...) Gilles Veinstein ne conteste nullement l'existence de l'ampleur des massacres de 1915, dont il écrit qu'ils *« constituent des crimes contre l'humanité caractérisés »*. Il le négationnisme implique la négation, force est de constater qu'il n'y a pas de négation.

Il indique seulement qu'il n'existe pas aujourd'hui de preuve formelle d'une implication gouvernementale dans l'extermination. Contrairement à certains commentaires hâtifs, une telle formule ne revient pas à nier cette implication ; comme l'écrit Gilles Veinstein lui-même dans sa lettre à l'administrateur du Collège de France du 17 juillet 1998, dont nous souhaitons qu'elle soit connue du public, *« je n'ai pas déduit de l'absence actuelle de preuve irréfutable que la décision étatique n'avait pas eu lieu, qu'elle était invraisemblable ou même qu'elle était douteuse »*. Lui prêter de telles affirmations relève donc du procès d'intention.

Pour notre part, la réalité du génocide ne fait aucun doute, et un faisceau impressionnant d'indices et de présomptions pèse en faveur d'une implication gouvernementale. Mais en écrivant qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de preuve formelle en la matière, Gilles Veinstein se borne à faire œuvre d'historien (...).

La mémoire des victimes du génocide mérite mieux que des campagnes de ce genre qui, sous un souci d'efficacité, font nécessairement la part belle aux procès d'intention et à l'intimidation.

Marc Augé,
Emmanuel Terray,
Paris

La culture yiddish au futur

par Yitzhak Niborski et Gilles Rozier

L

Contrefaçons *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

DÉGLINGUE du langage tourmente un nombre croissant d'usagers : témoin, l'abondant courrier reçu dès qu'il en est question. L'erreur courante des correspondants est d'imputer ses dérives à un laxisme collectif, sans fi- discernable. Chaque verbal fautif au contraire une origine et un but précis. A nous de les repérer comme autant de *contrefaçons délibérées*. En dépendent la qualité du débat public et notre liberté.

Première tricherie de la semaine, d'ordre commercial : le dernier film de Woody Allen ne traite pas de la *Celebrity* annoncée par le titre, mais, comme presque toutes ses comédies, de l'excursionnisme amoureux dans une micro-société – le Manhattan artiste –, partagée entre *folies du* lit et *la* psychanalyse par le divan des « psy ». Si fort qu'il apparaisse aux Latins, ce phénomène rappelle moins la *Dolce vita* de *Ginger et Fred*, de Fellini, qu'il ne rentre au puritanisme des enquêtes sur les frasques de Clinton.

De cette pudibonderie anglo-saxonne, sans antidotes de l'humour, dans l'homophobie échappée le 30 janvier à certaines championnes du tennis de Melbourne, et, le lendemain, à plus d'un manifestant anti-PACS, Désormais, la *mondialisation made in* se marque dans les modèles de comportements intimes que traque la volatilité boursière ; ce n'est pas l'euro qui nous en préservera. Les notions issues du radical *mondial* sont à manier avec défiance. Le *mondialisme* ne désigne rien d'autre qu'un impérialisme américain affiché. Les *mondialistes* mériteraient d'être traités de *mondialitaires*, de leur idéal de *modernitaire*, sont le modèle péjoratif des idéologies *totalitaires* qu'ils remplacent. Pourquoi n'y aurait-il pas de dictature sans dictateur, quand l'avenir est au virtuel standardisé et aux trains sans pilote ?

Les débats politiques du week-end audiovisuel ont vu grimper en flèche jusqu'à l'absurde l'abus de certains tics verbaux nullement innocents. A propos de la délinquance juvénile, on a noté, toutes sensibilités confondues, l'emploi, dans une phrase sur trois *(sic !)*, de l'automatique *faire en sorte que*, qui aboutit à remplacer le résultat escompté d'une action, sur le mode incantatoire des promesses électorales, en escamotant l'essentiel à savoir le *comment*, les moyens, de cette action. A y regarder de près, l'expression n'est rien d'autre qu'un habillage technocratique du populiste *il n'y a qu'à*.

Dans le même temps, continuent à prospérer les formules creuses comme *un certain nombre* (derrière laquelle il faut entendre un penaud *je ne sais combien*) ; *naturellement* (mis pour : *ne me demandez pas pourquoi*) ; *c'est vrai que* (lire : *j'aime à croire*) ; *le moment venu*, où se cache à peine le péremptoire : *quand ça m'arrangera*, attribut irréfutable du pouvoir.

Puisque les maîtres des temps d'antenne reprennent à leur compte ces tricheries, au lieu d'exercer la police sémantique de proximité qui consisterait à en demander raison à l'invité, il faut bien que le citoyen s'arme de son propre décodeur. Essayez seulement, quand un parleur croit *in* de dire ou de sentir les choses *quelque part*, de lui demander à brûle-pourpoint : « *Où ça ?* » Vous verrez comme la question assèche et nettoie l'échange, à la vitesse d'un bonbon à la menthe dégageant la respiration.

Les détournements de mots ne sont pas *l'apanage des dirigeants. Il arrive que les foules* tendent à confisquer certains termes. Si les portiques de comptage électronique ont pu plaider pour la « non-ringardise » proclamée au défilé anti-PACS du 31 janvier, s'ils ont mis fin, théoriquement, aux fourchettes fantaisistes entre les chiffres d'organisateurs et ceux de la police – l'approximation avait son charme, elle *renseignait* sur l'effronterie des premiers et les sympathies de la seconde –, il reste que les valeurs familiales, plus que l'idéal de liberté brandi naguère par les tenants de l'enseignement privé, ne sauraient être monopolisées au nom d'un *« y'en a marre des pédés !»* qui ne demandait qu'à s'avouer, hors slogans de cabinets – je l'ai constaté sur place.

On en revient toujours à la morale de Camus : mal nommer les choses, volontairement ou pas, c'est ajouter aux malheurs du monde.

L'ange du fast-food *par Ronald Searle*

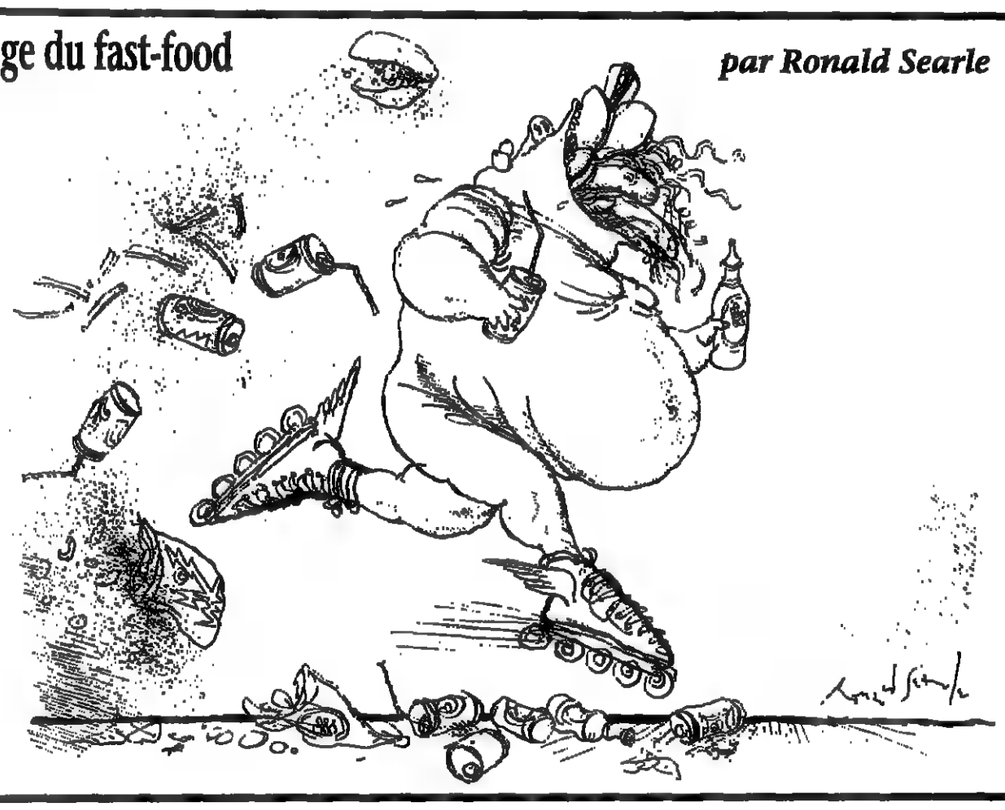

Des femmes entre mémoire et avenir

PEUT-ON ENCORE apprendre quelque chose, pour le présent et pour l'avenir, en lisant *Le Deuxième Sexe* ? Il suffit d'observer la récente mésaventure de la joueuse de tennis Amélie Mauresmo – *elle ne se cache pas de* vivre avec une femme, et, arrivée pour la première fois en finale d'un tournoi du Grand Chelem, à Melbourne, elle s'est vue accusée d'être un homme, ou presque – pour comprendre à quel point l'essai de Simone de Beauvoir sur la *condition des femmes* garde, cinquante ans après sa publication, toute sa validité.

C'est ce qu'a démontré la première des manifestations liées à ce cinquantenaire, un colloque international, organisé à Paris du 19 au 23 janvier, où 37 pays étaient représentés par des femmes de plusieurs générations, à l'image des organisatrices, Christine Delphy, *féministe historique des années 70*, et Sylvie Chaperon, une historienne plus jeune, qui vient de publier un livre sur les mouvements de libération des femmes au XX^e^ siècle (*Le Monde* du 15 janvier).

Un colloque où l'on ne s'ennuie pas, c'est rarissime. Il fut dense pendant ces cinq jours, où alternaient séances plénières et ateliers menés en parallèle (3 ou 4 à la fois), au *ministère* de la recherche pour les premiers jours et au grand amphithéâtre de la Sorbonne pour la clôture. Peut-être parce qu'on parlait d'une œuvre dont il n'est généralement question, en France, que pour la caricaturer – que les propos sur *Le Deuxième Sexe* soient tenus par des femmes ou par des hommes. Les hommes, justement, ont bien plus de jour-nées : un président de séance, Pascal Ory, le jeudi matin, pour la première consacrée au livre que fut la publication du *Deuxième Sexe* ; une communication remarquable, le dernier jour, du philosophe Michel Tort sur la question de l'antinaturalisme ; et, à chaque session, quelques auditeurs égarés. Si les hommes venaient aussi peu nombreux aux rencontres organisées sur les hommes, les salles seraient désespérément vides.

RETOUR DE BÂTON

Les quelque 130 communications ont rassemblé les diverses approches possibles de cet ouvrage majeur dans l'histoire de la libération des femmes qu'est la grosse étude de Simone de Beauvoir. Elles ont aussi fait apparaître des contradictions dans les interprétations. Si la majorité des analyses, notamment philosophiques, soulignaient l'actualité de la problématique beauvoirienne, d'autres interventions ouvraient un débat qui n'a pas eu vraiment mené, peut-être par la crainte, trop souvent dans les milieux de femmes, de voir surgir d'irréductibles affrontements. La question, pourtant, devra être un jour discutée : où en est-on de l'idée de « nature féminine » ? Met-on définitivement en doute la phrase qui est devenue une sorte de symbole du *Deuxième Sexe* : *« On ne naît pas femme, on le devient »* ? Et est-ce le principal mérite de Simone de Beauvoir à être régulièrement combattue ?

Dès lors qu'une femme affirme sa liberté et refuse d'admettre l'idée d'une quelconque « essence » ou « nature » féminine pour s'en tenir à la notion de « situation », expliquait Beauvoir, elle est immédiatement désignée comme cherchant à devenir un homme. C'est ce qui arrive à Beauvoir elle-même aujourd'hui, taxée par certaines féministes d'adhésion à une vision masculine du monde. Quant aux conséquences fâcheuses de la remise en cause de l'antinaturalisme prôné par Beauvoir, le cas d'Amélie Mauresmo les illustre parfaitement (*Le Monde* des 30 janvier et daté 31 janvier-1er février). Lorsque, naguère, Billie Jean King ou Martina Navratilova ont, comme Mauresmo, évoqué leur homosexualité, la mise en doute publique de leur féminité aurait été intolérable, car l'idée de LA femme, de l'éternel féminin, avait été délégitimée, grâce au *Deuxième Sexe*. Elle est revenue. Pourquoi et comment ?

Ce colloque, bien sûr, n'a pu poser que quelques jalons sur le long chemin de la réflexion. D'où vient exactement le « retour au bâton » contre les femmes désireuses de penser leur liberté ? Quelle part y ont les féministes elles-mêmes ? Comment la pensée de Simone de Beauvoir peut-elle venir à bout de l'actuelle régression et nourrir l'avenir ? C'est vers cet avenir – celui des femmes occidentales, mais aussi des Africaines, des Asiatiques, des femmes de l'Est comme du Sud – que cette rencontre a voulu résolument se tourner, en gardant présente à l'ouverture d'esprit de Beauvoir, à sa constante recherche de la vérité. Sans jamais tomber dans la commémoration pieuse ou les récits d'anciennes combattantes. Cependant, ce colloque du cinquantenaire a tenu à réaffirmer « la *dure nécessité de la mémoire* ». Mémoire qui semble faire gravement défaut aux femmes. Après les témoignages de militantes qui furent au cœur des polémiques lors de la sortie du *Deuxième Sexe* (de Françoise d'Eaubonne à Jeannette Colombel ou Dominique Desanti), puis d'actrices des luttes des années 60 et 70 pour la contraception et l'avortement libre (notamment Gisèle Halimi), c'est à Christine Delphy qu'est revenue la charge de plaider pour un *« devoir de mémoire »* et de s'interroger sur l'étrange manière dont l'histoire des combats féministes s'efface au fur et à mesure.

LE RISQUE DE LA RÉPÉTITION

« En 1970, on ignorait tout ou presque des féministes qui nous avaient précédées, a-t-elle rappelé. *Nous avons titré notre première publication "Libération des femmes année zéro". Nous avons dit des choses déjà constatées en 1900. Aujourd'hui, de nouveau, on oublie que les combats des années 70 ne sont pas acquis pour toujours. Tout cela est préjudiciable à l'avenir. »* Ce n'est pas pour célébrer, entre femmes, le cinquantenaire du *Deuxième Sexe* qu'il faut se réunir, et ce colloque l'a remarquablement montré ; c'est pour poursuivre inlassablement des questions aux femmes elles-mêmes, pour comprendre enfin ce dont souffrent les luttes depuis toujours : l'oubli. Car, comme l'a conclu Christine Delphy, martelant une évidence trop entendue par le « deuxième sexe » : *« Dans un combat, dans une réflexion, partir sans mémoire, c'est se condamner à la répétition. »*

Josyane Savigneau

Le Monde

bis, RUE CLAUDE-BERNARD – PARIS CEDEX 05
Tél. : Télécopieur : 01-42-17-21-21. F
Tél. relations : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'avenir de l'AFP

UNE certaine France aime se plaindre, dans un long lamento sur les outrages que lui ferait subir la mondialisation. Il en va notamment ainsi dans le champ de l'information, qui à l'heure de la globalisation des échanges tend en grande partie de devenir le monopole des Anglo-Saxons – dominant les ondes, les images et les flux d'agences de presse, comme on dominait les mers au siècle passé. Or il se trouve que, par la grâce du talent de quelques-uns, au sortir de la guerre puis du savoir-faire accumulé au fil des ans, la France dispose en ce domaine d'un magnifique instrument : l'Agence France-Presse.

L'AFP est, derrière la britannique Reuters et l'américaine AP (Associated Press), la troisième agence de presse mondiale. Elle est implantée aux quatre coins du globe, dispose de centaines de journalistes confirmés, de techniciens parmi les meilleurs du monde (auxquels on doit un certain nombre de brevets), et émet en six langues. Elle devrait être en état de concurrencer Reuters et AP dans son propre beau métier : être le fournisseur en nouvelles de tous les médias – presse écrite, radios et *télévisions – qui ne peuvent être* partout à la fois.

Mais, si elle a longtemps, et avec panache, tenu son rang, l'AFP, aujourd'hui, perd pied. Elle est sur le déclin, s'étiole, sa direction a des allures de bateau ivre et l'entreprise risque d'être *reléguée en deuxième division*, celle des agences régionales. Si l'on veut bien s'y arrêter un moment, on mesure que l'enjeu est énorme : ce qui se perd est l'espèce, rien d'autre un peu de la manière dont les Français – et peu importe, ici, la langue dans laquelle ils s'expriment – voient et *racontent le monde*. Cette bataille-là est, en outre, plein de l'adjectif, essentielle.

Il y a quelques mois, un audit de l'Inspection générale des finances établi l'AFP dans un état préoccupant. On s'interroge sur la pertinence actuelle de son statut, qui en fait une sorte de coopérative des cent titres hexagonaux (l'Etat et les médias français, où le poids de la presse régionale est déterminant). On souligne son absence de moyens financiers, un capital inexistant ; on évoque des règles de fonctionnement pénalisantes, inadaptées aux batailles d'aujourd'hui. Mais la vérité est peut-être pas l'essentiel : après tout, les fondateurs avaient su, sans pouvoir de l'agence à l'AFP et créer un instrument à la mesure de leur époque. C'est un souffle qui manque aujourd'hui, dans une direction qui paraît sans stratégie. Elle a raté, dans les années 70, le tournant de l'information économique et financière qu'a su prendre Reuters. Si elle a raté dans la photo d'actualité, elle est en passe de rater le virage de la télématique (il encore réussi pour Reuters et AP) et celui d'Internet (véhicule de capital pour les agences).

Au sortir de la deuxième guerre, créature à Paris, avant la mondialisation, avait compris l'importance de l'information universelle. A l'aube du nouveau siècle, l'AFP, à sa tête, a besoin de changement pour retrouver cette inspiration-là.

Le Monde est édité par la SA LE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Roynette
Directeur général de la ; Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik ; analyses ; Guillaume (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Kalman (Débats) ;
Eric Le Boucher (Internationall) ; (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire (Entreprises) ;
Jacques (Aujourd'hui) ; Josyane (Culture) ; Christian (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique :
Solé
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
(1982-1985), Fontaine (1985-1991), Jacques (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1993.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, anonyme des lecteurs du
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les comptes de la Sécurité sociale

DEPUIS ans, la Sécurité sociale donne lieu à des passionnées. Accablée par ses péchés à la mode – fraudes, gaspillages, facteur de vie chère –, pour les uns le parangon des institutions des temps nouveaux. *On tranche sur* son *destin*, une tranquille. Pis, on condamne les principes au nom de l'organisation où l'on cache les vices du fonctionnement par crainte d'ébranler la doctrine.

Le temps des anathèmes est révolu. La Sécurité sociale a fait ses gammes. Elle a relayé les assurances sociales et commencé de « tourner » à *son nouveau régime en juillet* 1946. Où en est-elle ? Cette entreprise d'assurance sur les charges de famille, de maladie, l'accident de travail, la vieillesse et la mort qui frappe dans ses rouages complexes des centaines de milliards et des fiches par millions a peut-être sorti de son âge ingrat. Elle n'est pas pour autant parvenue à l'équilibre. Les dirigeants de la Sécurité sociale ne le dissimulent pas.

C'est le problème financier qui est à l'ordre du jour. Des parlementaires *ont demandé que l'on* épluche les bilans. Le gouvernement que l'on surveille de plus près la gestion des deniers sociaux. La compétence de la Cour des comptes vient d'être étendue à tous les organismes de la Sécurité sociale. Surtout, un décret pris en exécution de la fameuse loi du 17 tendant au redressement économique et financier modifiera l'ordonnance de la Sécurité sociale. Le conseil des ministres doit en être incessamment.

Pierre Drouin
(3 février 1949.)

Le Monde SUR LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur : LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index microfilms du Monde : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à province :

هكذا من الأصل

SERVICES On estime à 900 000 le nombre d'Européens qui travaillent dans un centre d'appels, et ils devraient être 1,3 million en 2000. Ce type de service, en croissance rapide, consiste à répondre par téléphone aux besoins d'une clientèle donnée. ● LA FRANCE a longtemps été en retard sur le Royaume-Uni ou l'Irlande. Moins compétitive du point de vue des salaires et de la fiscalité, elle se rattrape en développant des infrastructures locales à même à favoriser ces implantations. ● L'INSTALLATION toute récente des centres d'appels de Kertel et de Vodafone Service à Amiens est une illustration de l'ampleur que prend cette nouvelle activité. ● UNE SPÉCIALISATION naturelle s'opère entre les villes d'accueil : Amiens est tournée vers la gestion d'abonnés au radiotéléphone, Lille vers les clients de la vente par correspondance tandis que Niort draine la clientèle des mutuelles.

Les centres d'appels ont créé près d'un million d'emplois en Europe

Le suivi téléphonique de la clientèle est une activité en croissance rapide. Longtemps à l'écart de ce mouvement, qui crée une dynamique d'embauche, la France rattrape peu à peu son retard

VENDRE des produits financiers ou des voyages, traiter les demandes d'assistance émanant d'assurés, résoudre des problèmes des utilisateurs d'ordinateurs, gérer une clientèle : toutes ces opérations transitent désormais par des centres d'appels employant des centaines d'opérateurs, aussi bien à l'intérieur même de l'entreprise concernée, que chez des prestataires extérieurs. Le développement de cette activité, depuis le milieu des années 90, est rapide : alors que, en 1998, les centres d'appels employaient environ 900 000 personnes à travers l'Europe, selon la société d'études Datamonitor, le cap du million devrait être bientôt franchi.

DES INSTALLATIONS À AMIENS

Deux entreprises viennent d'annoncer leur installation prochaine à Amiens (Somme), dont le maire, Gilles de Robien (UDF), croit beaucoup au potentiel d'emploi des centres d'appels. Le dernier a créé, il y a un an, Amiens Développement Numérique (ADN), une structure chargée de prospecter et d'accompagner l'implantation de ces centres. Vendredi 29 janvier, Vodafone Service a signé un accord pour créer un centre, qui devrait constituer une « vitrine technologique ». Filiale du groupe Sonepar, Vodafone Service s'est spécialisée dans la gestion d'abonnés dans les télécommunications. La société dispose déjà de deux centres en région parisienne, à Nanterre et à Puteaux (Hauts-de-Seine), qui gèrent la clientèle des réseaux Itineris (France Télécom) et SFR (Cegetel, groupe Vivendi). Le centre d'Amiens, lui, prendra en charge les demandes émanant des utilisateurs de radiotéléphones Ola (France Télécom) : précisions sur les contrats de vente ou les factures, réponse à des questions pratiques. « *Nous devrions gérer 300 000 abonnés, dont la moitié pour le compte de France Télécom Mobiles, d'ici au premier trimestre 2000. A cette même époque, nous aurons embauché 200 personnes* », explique Pierre Bontemps, président de Vodafone Service, qui emploie aujourd'hui 500 personnes.

Lundi 1er février, c'est Kertel, l'opérateur de télécommunications grand public du groupe Pinault-Printemps-Redoute, qui a annoncé à son tour un partenariat avec la ville d'Amiens. « *Notre offre touche des utilisateurs de cartes prépayées pour téléphones portables et notre centre d'appels a pour vocation de redonner à la téléphonie un visage plus humain en apportant de la valeur ajoutée dans la relation au client. Il sera ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, et 200 à 300 personnes devraient y travailler d'ici à l'an 2000* », affirme Pascal Bégin, président de Kertel.

Longtemps considérés comme un coût, les centres d'appels constituent dorénavant un service, dont les entreprises ne peuvent plus faire l'économie : 30 % à 40 % des sociétés affirment vouloir s'équiper d'un service client par téléphone, selon le cabinet d'études américain Gartner Group. « *Chaque site, en fonction des entreprises qu'elle accueille, est spécialisé dans des centres d'appels qui répondent à une demande et des services particuliers. Elle est la ville des entreprises de vente par correspondance, Niort celle des mutuelles, tandis que Nevers est la ville des assurances et Amiens celle des opérateurs téléphoniques* », explique Eric Dadian, président de l'Association française des centres de relations clients (AFRC).

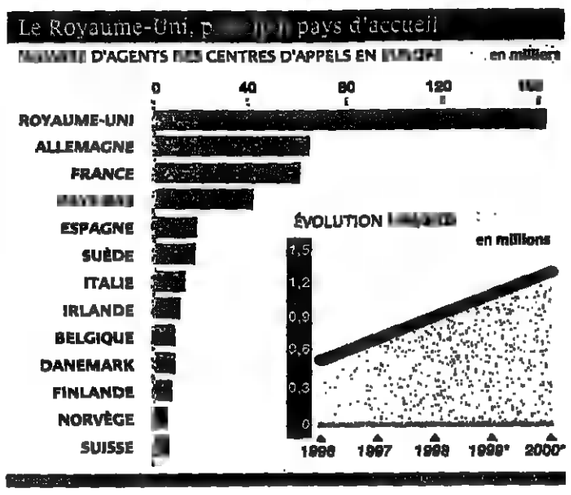

L'évolution technologique des télécommunications permet de donner une réponse plus rapide et mieux adaptée aux attentes des clients. Les centres d'appels équipés de systèmes CTI (couplage téléphonique et informatique) permettent d'orienter les appels vers un interlocuteur spécialisé, en fonction des demandes spécifiques des clients. Et demain, le site Internet d'une entreprise proposera un accès direct à son centre d'appels en cliquant sur un bouton. Sur l'écran de l'ordinateur défileront alors des produits, des conseils ou des solutions techniques pour aider le client ou le guider dans ses choix, mais un opérateur répondra à ses demandes plus spécifiques.

ASPECT SOCIAL ASSEZ NOIR

La France, bien que tard en retrait par rapport au Royaume-Uni, rattrape peu à peu son retard. « *Nos estimations prévoyaient la création de 1 500 postes à Amiens en deux ans grâce aux centres d'appels. Ce chiffre devrait être atteint en seulement quinze mois* », souligne M. Dadian, président de l'AFRC. Pour faciliter l'implantation de ces pépinières dans l'Hexagone, le gouvernement a mis en place, depuis l'été 1998, des aides sont destinées aux entreprises, qui constatent que les charges de personnel représentent près de deux tiers des coûts en France, alors que l'Irlande ou le Royaume-Uni sont plus attractifs. Ainsi, à Amiens, les nouveaux arrivants ont-ils pu bénéficier de locaux déjà équipés, notamment en réseaux à haut débit. Face à la concurrence européenne, les villes françaises ont dû trouver des arguments : développement de zones franches, prix de l'immobilier attractif, aides à la création d'infrastructures particulières, etc.

Pour accompagner la naissance de ce nouveau secteur de services, des infrastructures de formation sont mis le jour. D'autant que la multiplication des moyens de communication pousse les sociétés à rechercher une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et apte à s'adapter aux nouvelles technologies. C'est pourquoi des centres de formation, tels que l'école Sup de Vente Com à Amiens, se sont créés afin de mettre des personnes immédiatement opérationnelles. Malgré ces efforts, les salariés des centres d'appels connaissent des conditions de travail difficiles, pour un salaire souvent peu élevé. La grande majorité des employés des centres d'appels ne touche guère plus que le SMIC, pour un niveau de recrutement qui se situe en général à bac + 2.

Emmanuel Paquette

Outre-Manche, un syndicat à l'écoute de ses adhérents

COMMENT fournir un service personnalisé à chacun de ses membres lorsque l'on compte plus de *1,4 million d'adhérents et que* l'on est le plus grand syndicat du Royaume-Uni ? C'est à cette question qu'a tenté de répondre le syndicat Unison (agents du secteur public) en mettant en place un centre d'appels pour améliorer la communication avec ses adhérents. « *Notre démarche a pour ambition de mettre tous les membres de notre syndicat sur un pied d'égalité devant l'accès à l'information et les services d'aide et de conseil* », explique David Whitfild, responsable du projet Unison Direct.

Lancé le 1er juin 1998, le centre d'appels est destiné, pour le moment, aux seuls membres de l'Est londonien, soit 21 000 adhérents vivant ou travaillant dans cette zone géographique. Ce service *expérimental* s'adresse à des membres isolés, qui rencontrent des difficultés pour joindre leur syndicat local : ils peuvent téléphoner gratuitement à Unison Direct à tout moment de la journée, sept jours sur sept. Pour répondre à ces demandes, les sections locales et les délégués du syndicat ont reçu des ordinateurs, qui leur donnent accès à Internet et au courrier électronique.

SE FORMER ET RECRUTER

« *Nous avons équipés de moyens techniques importants pour pouvoir répondre efficacement aux demandes de nos adhérents. Aujourd'hui, 70 % des membres ayant déjà utilisé nos services seront prêts à l'utiliser une nouvelle fois* », ajoute M. Whitfild. L'objectif affiché est de fidéliser les syndicalistes et d'attirer, dans le même temps, de nouveaux membres.

Déjà, en 1997, Unison avait tenté d'élargir son audience en éditant un tract d'un genre particulier : « *Faites adhérer un ami, vous gagnerez 10 livres sterling et peut-être un voyage de rêve.* » Tout membre se voit d'ailleurs attribuer une « carte de crédit d'adhérent », qui donne droit à certains avantages tels que des réductions ou des taux d'intérêt à taux privilégiés.

Avec ce nouveau service d'écoute, de soutien et de réconfort en direct, le syndicat compte améliorer la qualité de ses relations et la proximité avec ses membres. Expérimental, le centre gère aujourd'hui plus de cinquante appels par semaine et emploie une douzaine de personnes à temps plein.

Une extension du service est à l'étude pour l'ensemble du Royaume-Uni. Elle devrait vraisemblablement voir le jour cette année.

E. P.

A Niort, le numéro vert le plus sollicité de France

NIORT
de notre correspondant

Niort, dans les Deux-Sèvres, abrite le centre d'appels le plus sollicité de France : Inter Mutuelles Assistance (IMA) passe ou reçoit près de 6 millions de communications téléphoniques en une année. En 1997, le chiffre était de 5,8 millions de communications et il a encore augmenté l'année suivante. Le 11 août 1998, une pointe avait été atteinte à 38 200 communications.

Inter Mutuelles Assistance, c'est la société d'assistance créée en 1981 par les trois mutuelles niortaises que sont la MAIF (Mutuelle assurance des instituteurs de France), la MAAF (artisans), la MACIF (commerçants). Elles ont été rejointes par la Matmut (travailleurs mutualistes), la MAA (professions alimentaires), la Smacl (*collectivités locales*), Filia-MAIF, l'AGPM (prévoyance militaire) et la MAIF (mutuelle des élèves).

« AIDER LES GENS EN DÉTRESSE »

Au total, IMA compte 15 millions de bénéficiaires et son centre d'appels ne chôme pas. « *Ce que nous avons recherché dès le départ*, souligne Yves Mora, directeur général d'IMA, *c'est une haute qualité et la rapidité de réponse. Lorsqu'on parle de centres d'appels, IMA ne joue pas dans la même catégorie. Il me paraît difficile de comparer un service d'appels ayant pour but de donner des numéros de téléphone, de fixer des rendez-vous ou d'effectuer des enquêtes de satisfaction à un organisme faisant de l'assistance. Chez nous, il faut au moins six mois pour former un technicien fiable et parfaitement opérationnel ; 5 % de la masse salariale de l'entreprise sont consacrés à la formation continue.* »

Il met en exergue le rôle parfois difficile d'IMA : « *Aider les gens en détresse entraîne un maximum d'obligations. C'est pourquoi nous voulons un personnel de qualité. Actuellement, nous employons 735 personnes dont plus de 70 % à temps partiel. Il faut savoir que les salariés qui sont par exemple employés à 40 % de temps touchent 140 % du SMIC. En contrepartie, nous voulons que le personnel soit au top niveau.* »

Le directeur général poursuit : « *Notre activité varie en fonction des heures de la journée, des jours de la semaine, des périodes de l'année. C'est pourquoi nous avons mis en place une organisation extrêmement rigoureuse de gestion du personnel selon les besoins. L'été, par exemple, c'est plus de 1 000 personnes que nous employons.* »

Les opérateurs ont à faire face à des problèmes multiples : assistance aux véhicules pour des accidents ou des pannes, assistance médicale aux personnes blessées ou malades et à l'entourage de personnes décédées. Tiers payant hospitalier à l'étranger, assistance à domicile, garde habitation en cas d'incident domestique, d'incendie ou d'inondation, assistance informatique. Cette diversité est devenue un métier très complexe et extrêmement sophistiqué.

Que le numéro vert d'IMA soit, dans ces conditions, le plus appelé de France n'est pas une surprise. Encore faut-il signaler que trois filiales sont nées à Madrid, à Milan et à Munich, qui permettent au centre d'appels niortais de ne pas avoir à traiter un certain nombre de communications provenant d'Espagne, d'Italie ou d'Allemagne. La future filiale d'assistance informatique et de télécommunications s'installera à Nantes (Loire-Atlantique) en mai. Cela représente pour l'assistance, à Hewlett-Packard, quelque 35 000 appels par mois en 1998).

Gérard Curé

La Lyonnaise des eaux emporte le contrat d'eau de la ville d'Amman

C'ÉTAIT la dernière région où la Lyonnaise des eaux, la filiale de Suez spécialisée dans le service de l'eau, n'était pas bien implantée. Après le contrat symbolique de Gaza en Palestine, la société s'enracine au Moyen-Orient. Elle a annoncé, mardi 2 février, qu'elle venait d'emporter le contrat de distribution et d'assainissement des eaux de la ville d'Amman en Jordanie (1,6 million d'habitants).

Pour cet appel d'offres, lancé par la Banque mondiale, tous les grands du secteur se sont présentés : la Générale des eaux, la filiale de Vivendi ; la Saur, filiale de Bouygues et l'américain Bechtel ; le britannique Biwater. L'intérêt de ces grands groupes portait moins sur le contrat en lui-même que sur sa portée technique et symbolique. En effet, même si, à terme, il peut se transformer en concession, il ne s'agit pour l'instant que d'un contrat de gestion simple des services des eaux de cinquante et un mois, payé par un prêt de la Banque mondiale de 55 millions de dollars (*48,6 millions d'euros, 318,8 millions de francs*). Mais « *Amman joue le rôle de précurseur dans la région. Les problèmes techniques, de qualité et de rendement d'eau sont importants, alors que les moyens financiers de la population sont réduits. Nous savons résoudre ce type de difficultés. Cela peut avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble de la région* », dit Thierry Bourbié, directeur général adjoint responsable de l'international chez Suez-Lyonnaise.

Dans la ligne de mire de Suez, comme dans celle de tous les autres grands groupes d'eau, se profile donc le marché de tout le Moyen-Orient et de ses 200 millions d'habitants. Les problèmes d'eau y sont énormes. « *Avec la croissance continue de la population, on a déjà dépassé les limites des ressources naturelles renouvelables. De nouvelles techniques de gestion de l'eau vont devoir être utilisées* », souligne Christian Prot, directeur délégué, responsable du Moyen-Orient et de l'Afrique chez Suez-Lyonnaise.

L'idée fait lentement son chemin. Déjà, le gouvernement du Koweït a lancé un appel d'offres sur la gestion et l'assainissement des eaux usées de la capitale. De son côté, le gouvernement égyptien envisage de déléguer la distribution de l'eau dans la ville de Suez. D'autres contrats sont en discussion dans la région. L'exemple d'Amman va y être étudié à la loupe. Suez-Lyonnaise est bien décidé à en tirer tout le parti possible pour s'imposer.

Martine Orange

Tokyu, victime de la « bulle spéculative », ne vendra plus de kimonos

TOKYO
de notre correspondant

A l'heure de la fermeture, dimanche 31 janvier, les vendeuses et les vendeurs en rangs, revêtus d'une veste en velours rouge et noir, se sont profondément inclinés sur le passage des derniers clients chargés d'énormes sacs. « *Merci de votre fidélité.* » Certains ne cachaient pas leur émotion. Après l'une des plus grandes braderies qu'ait connue la capitale nippone – 70 milliards de yens (*25 millions d'euros, 164 millions de francs*) en un mois, 160 000 clients rien que pour la journée de dimanche –, le trois cent centenaire grand magasin Tokyu dans le quartier de Nihonbashi à Tokyo a fermé ses portes. Comme pour la fin d'un tournoi de sumo, un grondement de tambour suivi d'un ban de l'assistance a marqué l'événement. Ce symbole du commerce de détail du quartier des affaires de la capitale depuis le temps des shoguns est une nouvelle victime des suites de la « bulle spéculative » de la fin des années 80. La fermeture illustre la dure restructuration du secteur de la distribution.

La direction du magasin à la gestion pionnière – il fut le premier à se doter de vitrines sur la rue, d'ascenseurs, de rayons de vêtements occidentaux et à recruter des vendeuses – se lança dans l'« économie du casino », spéculant en Bourse et sur le marché immobilier en négligeant son cœur de métier. Après l'éclatement de la « bulle » au début de la décennie 1990, il n'a jamais réussi à se relever.

L'AMABILITÉ DE SES VENDEUSES

En 1997, il enregistrait une perte de 15 milliards de yens. C'est ainsi un deuxième « ruban bleu » dans la distribution qui baisse pavillon, après le retrait à 78 ans de l'autocrate président de la chaîne des grandes surfaces Daiei, Isao Nakauchi, dont les ordres furent pendant quarante ans un caractère quasi sacré pour les 100 000 employés. L'expansionnisme effréné de M. Nakauchi s'est traduit par 2 400 milliards de yens de dettes et l'effondrement du cours des actions. Daiei a fermé 4 usines et un points de vente sur un an.

Daiei, fondé en 1957 à Osaka, était le symbole de la distribution de masse de la période de la haute croissance des années 60 qui se traduisit par une élévation générale du niveau de vie. Le magasin Tokyu de Nihonbashi, lui, était un héritage de ce capitalisme marchand qui connut un essor phénoménal au cours du règne des shoguns Tokugawa (1605-1868) et préparait le Japon au passage à la modernité. Créé en 1662, sous le nom de Shirokiya, ce fut l'un des plus prospères négoces de kimonos de la capitale shogunale.

Au cours de l'ère Meiji (1868-1911), il devint un grand magasin populaire. Il fut ravagé en 1932 par un incendie dans lequel périrent quatorze de ses employées. La petite histoire retient que celles-ci, qui ne portaient pas de sous-vêtement sous leur kimono (comme c'était la tradition à l'époque), aient fui en sautant par les fenêtres aux filets tendues par les pompiers. « *A la suite de cet incendie*, écrit le quotidien des milieux d'affaires *Nihon keizai*, le port de sous-vêtements féminins partit en flèche... »

Le magasin fut repris par le groupe Tokyu qui entra en compétition avec deux autres géants : Takashimaya et Mitsukoshi. L'établissement de Nihonbashi était connu, comme le sont les grands magasins japonais en général, pour l'amabilité de son personnel. Depuis l'annonce de sa fermeture, Tokyu a reçu des milliers de lettres de clients pour lesquels sa disparition marque la fin d'une époque.

Philippe Pons

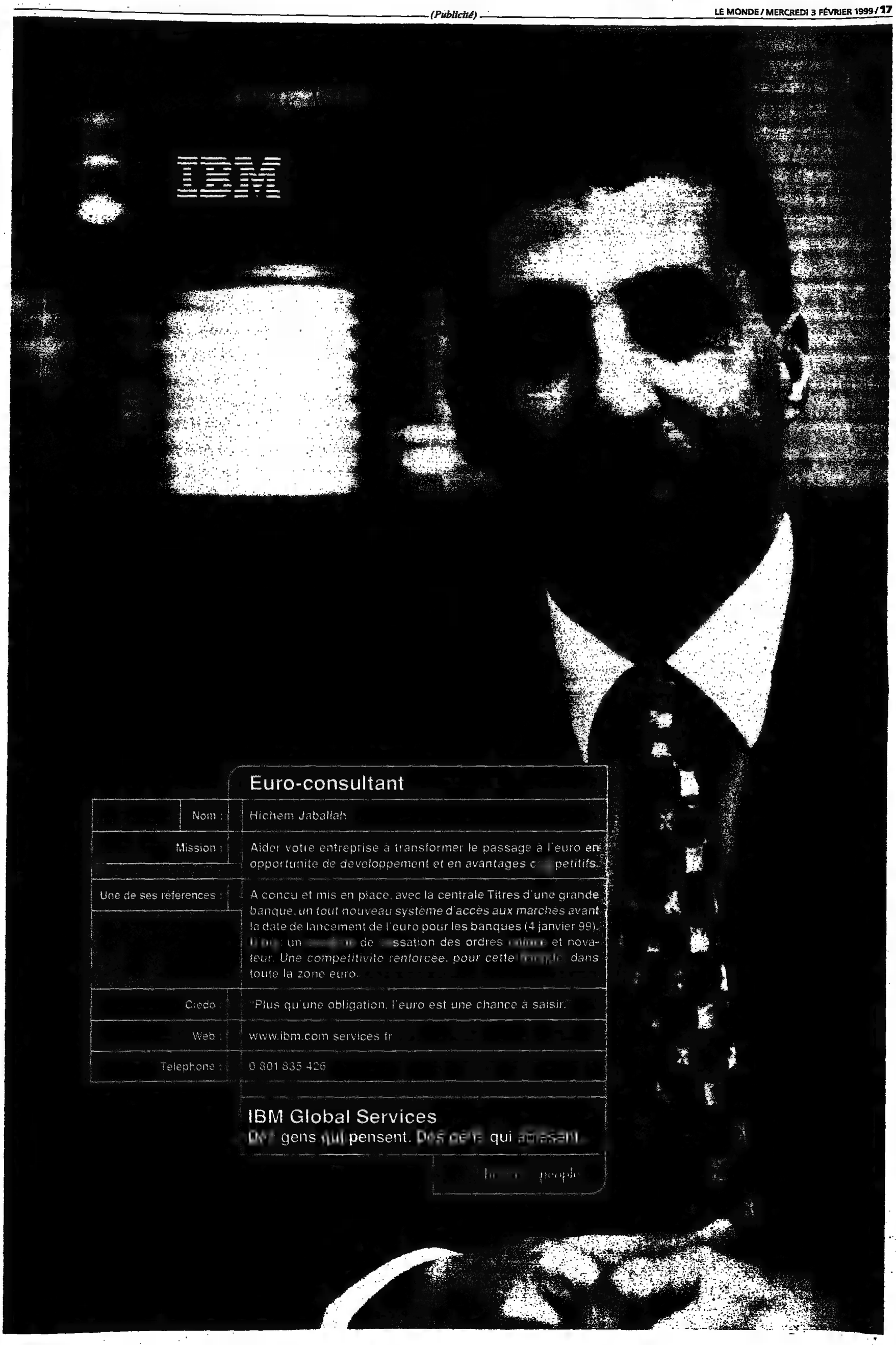
IBM
Euro-consultant
Nom : Hichem Jaballah
Mission : Aider votre entreprise à transformer le passage à l'euro en opportunité de développement et en avantages c petitifs.
Une de ses références : A conçu et mis en place, avec la centrale Titres d'une grande banque, un tout nouveau système d'accès aux marchés avant la date de lancement de l'euro pour les banques (4 janvier 99). Un un de ssation des ordres et novateur. Une compétitivité renforcée, pour cette dans toute la zone euro.
Credo : "Plus qu'une obligation, l'euro est une chance à saisir."
Web : www.ibm.com services fr
Telephone : 0 801 835 426
IBM Global Services
gens qui pensent. qui
people

Les syndicats s'inquiètent du coût social de la fusion entre la Société générale et Paribas

Le président de la République a salué l'opération

Le mariage surprise de la Société générale et de Paribas a été favorablement accueilli sur les marchés financiers. Jacques Chirac s'est félicité d'une union qui permettra au système bancaire français de « *se muscler* », mais l'inquiétude est de mise du côté des syndicats. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré que les salariés allaient « *payer lourdement* » la facture des restructurations.

L'ÉVÉNEMENT du mariage entre la Société générale et Paribas est d'envergure. A tel point que le président de la République Jacques Chirac, en élevant, lundi 1er février, au grade de commandeur de la légion d'honneur, Alain-Dominique Lamfalussy, administrateur de Paribas et ancien président de l'Institut monétaire européen, a tenu à saluer cette union. Rappelant son souhait de voir les banques françaises « *se muscler et se rassembler* », M. Chirac a indiqué que la fusion Société générale-Paribas allait dans ce sens.

Du côté des syndicats, l'inquiétude est de mise. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), a déclaré à l'Agence France-Presse que les salariés allaient « *payer lourdement* » la facture des restructurations dans le secteur bancaire. « *Je comprends parfaitement que les entreprises se restructurent pour gagner des marchés* ». « *Je comprends moins qu'elles le fassent strictement pour faire des économies sur l'emploi* », a prédit le responsable syndical. Gérard Brémon, délégué syndical FO de Paribas, ne cachait pas son scepticisme : « *La fusion entre la Compagnie bancaire n'est même pas terminée et la direction nous avait annoncé une réorganisation il y a moins de trois semaines. Nous ne comprenons pas le revirement stratégique de notre président, qui s'était toujours démarqué de la banque de détail. Nous percevons cette opération comme une absorption de Paribas par la Société générale. Il n'y aura peut-être pas de licenciements, mais il y aura des réductions d'effectifs.* »

« *Nous avons des inquiétudes sur l'ensemble du système bancaire français car cette opération nous semble être le départ de restructurations beaucoup plus importantes sur l'emploi* », a souligné, de son côté, Bernard Dufil, secrétaire général de la section banques de la CFDT. De façon assez surprenante, la réaction la plus positive est venue des délégués CGT : du côté de Paribas, tout en se montrant prudents et vigilants sur l'emploi, ils se sont félicités de l'alliance avec un groupe français plutôt qu'avec un établissement étranger. Les délégués CGT de la Société générale ont eux aussi été plutôt positifs, tout en rappelant que cette opération « *ne doit pas avoir que les intérêts financiers comme motivation* ».

Les marchés financiers ont salué l'opération, mais le scepticisme est aussi de rigueur. « *L'opération n'est pas convaincante, les synergies ont été mises en évidence, même si le projet industriel sera coûteux et long à mettre en place* », indique Hervé Nathan de Paribas (5 SG pour 1 Paribas) comme « *un prix juste* ». L'action de la Société générale a terminé la séance de lundi en baisse de 3,16 %, tandis que le titre Paribas s'est apprécié de 9,7 %.

NOTES SOUS SURVEILLANCE

Parallèlement, l'agence de notation Moody's a placé, lundi, sous surveillance négative les notes de la Société générale, en positive celles de Paribas. L'agence précise dans un communiqué que la nouvelle évaluation des deux banques se basera sur les bénéfices qui seront tirés de la « *diversité* » des revenus de la nouvelle entité et sur le « *potentiel d'expansion* » que pourrait représenter ce mariage, aussi bien au niveau de la banque de détail que de la banque d'investissement, en France ou à l'étranger. L'agence pointe du doigt la « *forte exposition dans les marchés émergents* » du futur établissement et la complexité du processus de fusion à laquelle il devra faire face, encore aggravée par des « *cultures quelque peu différentes* ». L'agence de notation Fitch IBCA a elle aussi placé sous surveillance les notes de la Société générale et de Paribas. Même écho chez certains analystes, qui estiment que le profil de risque du nouveau groupe est encore élevé, même si ses dirigeants ont affirmé que leur intention était de le réduire.

Sophie Fay et Pascale Santi

AXA et Allianz à égalité dans le capital de SG-Paribas

Les assureurs AXA et Allianz seront à égalité dans le capital de SG-Paribas, après les salariés (4,5 % du capital). Si tous les titres sont apportés à l'offre d'échange, le groupe de Claude Bébéar aura une participation de 3,61 %, au coude à coude avec Allianz-AGF, à 3,5 %. Allianz-AGF aurait déposé d'une part légèrement supérieure si les AGF n'avaient allégé leur participation en Société générale ces derniers mois. Cette égalité en capital devrait se traduire en droits de vote, les dirigeants de SG-Paribas souhaitant la suppression des droits de vote double. Les autres actionnaires sont l'assureur britannique CGU (1,5 %), l'assureur japonais Meji Life (1,6 %) et Alcatel (1,2 %). Pour M. Bébéar, qui sera administrateur du nouveau groupe, ce rapprochement est « *une bonne chose* ». « *L'important, à mes yeux, est que le secteur bancaire français se réorganise* », a-t-il dit, dans *La Croix* du 2 février.

Le repli de l'euro face au dollar s'accentue

Déjouant les pronostics, la monnaie européenne ne cesse, depuis un mois, de faiblir. Lundi, elle valait moins de 1,13 dollar

LES EXPERTS étaient nombreux à annoncer, début janvier, une envolée de l'euro. La nouvelle devise européenne, expliquaient-ils, allait vite détrôner le dollar comme monnaie de réserve internationale, elle était encore en avance les investisseurs asiatiques. Au point que plusieurs dirigeants politiques et monétaires européens avaient commencé à exprimer publiquement leurs craintes d'un euro surévalué. Tous ces pronostics ont été déjoués. Depuis un mois, la monnaie européenne n'a cessé de perdre du terrain. Elle est tombée, lundi 1er février, sous la barre de 1,13 dollar, contre 1,18 dollar le 4 janvier. Exprimée en monnaie nationale, la valeur du billet vert est passée de 5,55 à 5,80 francs au cours de cette période. Mardi matin 2 février, l'euro se redressait légèrement, à 1,1320 dollar.

L'accès de faiblesse de l'euro doit d'abord être interprété comme une conséquence de la force actuelle du dollar. La devise américaine profite pleinement de la vigueur exceptionnelle de l'économie des Etats-Unis. Le ralentissement annoncé outre-Atlantique par les économistes se fait toujours attendre : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5,6 %, en rythme annualisé, au quatrième trimestre de 1998. Sur l'ensemble de l'année, la croissance a atteint 3,9 %, soit sa huitième année d'expansion, la plus longue de l'après-guerre. Et les premières statistiques disponibles pour janvier, comme l'indice des directeurs d'achats (en hausse de 4,2 points), n'indiquent aucun essoufflement. La principale économiste de la Maison Blanche, Janet Yellen, a jugé, lundi, qu'il n'y avait pas de signes inférieurs qui menacent pour l'instant la croissance de l'économie américaine pour 1999 : le projet de budget repose sur une hypothèse de croissance de 2 %.

La « *santé éblouissante* » de l'économie américaine, pour reprendre l'expression utilisée par le président de la Réserve fédérale (Fed) des Etats-Unis, Alan Greenspan, pourrait trouver une traduction monétaire. Si les experts s'attendaient à ce que le conseil de la Fed, réuni mardi 2 et mercredi 3 février, laisse inchangés ses taux directeurs, ils n'excluent plus que ses derniers relevés se révèlent les prochains mois. Tout dépendra de l'impact qu'aura la crise financière au Brésil sur l'économie américaine. Une baisse des taux de la Fed augmenterait encore la rémunération et l'attrait du dollar.

CROISSANCE LIMITÉE

La situation économique, et donc monétaire, est très différente en Europe, où les experts ne cessent de réviser à la baisse leurs prévisions de croissance. Selon les estimations de l'institut de conjoncture allemand IFO, publiées vendredi 29 janvier, celle-ci va en Europe de l'Ouest à 2 % en 1999, contre 2,8 % en 1998. Les analystes de la banque américaine Morgan Stanley prévoient pour leur part une croissance limitée à 1,9 % en 1999 dans la zone euro. Ils tablent sur une progression du PIB de 1,3 % en 1999 en Allemagne et de 1,9 % en France et en Italie.

Conséquence de ce ralentissement économique en Europe, qui s'accompagnerait d'une nouvelle baisse du rythme de création d'emplois, les économistes de Morgan Stanley prévoient un assoupissement important de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE). Ils estiment que cette dernière doit agir avant que le taux d'inflation ne tourne autour de 0 %, ce qui rendrait inefficace toute initiative monétaire, comme l'expérience japonaise l'a démontré. Selon eux, le conseil des gouverneurs de la BCE ramènera son principal taux directeur à 2,25 % dans les six prochains mois, contre 3 % actuellement. Le conseil se réunit, jeudi 4 février, à Francfort.

Pierre-Antoine Delhommais

Le premier coup d'une inévitable réaction en chaîne

DANIEL BOUTON, PDG de la Société générale et vice-président du futur groupe SG-Paribas, vient de remporter une très belle opération. En convaincant André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, de sortir de sa politique d'indépendance pour rejoindre la banque de La Défense, il a fait preuve d'une grande habileté.

ANALYSE

En prenant une longueur d'avance, SG-Paribas laisse ses concurrents bien isolés

L'annonce de la plus importante fusion française depuis celle d'un nouveau jour est l'homme que beaucoup jugeaient trop arrogant pour séduire un partenaire comme M. Lévy-Lang. Le dossier du Crédit lyonnais avait beaucoup contribué à sa mauvaise réputation. Il paraissait plus isolé que les présidents de la BNP, de Paribas ou même du Crédit lyonnais. *Il vient de démontrer qu'il n'avait manqué de personne pour prendre l'initiative.*

Non que les dirigeants de Paribas – et surtout certains de ses actionnaires – aient donné les premiers signes d'une hésitation stratégique. M. Bouton a *su agir très vite. Les discussions* très brèves entre les deux banques l'ont montré. Elles se connaissaient déjà assez intimement à la suite des pourparlers de 1997.

M. Bouton a surtout su agir souplement, faisant taire son orgueil personnel et mettre celui de son établissement. Il a renoncé – temporairement – au titre de président, mis entre parenthèses le nom de la Société générale, raccourci à un timide « SG » devant un long Paribas, accepté que le siège du nouveau groupe soit un terrain neutre et pas à la Défense, et approuvé un organigramme savamment dosé. « *Il a agi à l'américaine, comme dans les fusions successives qui ont permis de construire la nouvelle Chase Manhattan, en laissant la présidence au plus âgé des deux présidents* », souligne un industriel français. Certains estiment qu'il a pris un coup dur avec la crise financière. Il a de *fait confessé* que la rentabilité de la banque d'investissement avait été très mauvaise, voire nulle en 1998. Il y aurait appris une certaine modestie.

Il ne faut toutefois pas s'y tromper. Le vice-PDG de SG-Paribas est au moins aussi égal que son PDG, et derrière l'équilibre subtil de l'organigramme, les puissants lieutenants de M. Bouton, Philippe Citerne, pour la banque à réseau et la gestion d'actifs, et Patrick Duverger, pour la banque d'investissement, sont omniprésents. Derrière eux toutefois, les « quadras » de Paribas – qui a su organiser l'émergence d'une jeune génération de managers, comme aime le souligner l'avoir fait la Société générale –, sont bien placés. A eux de donner au nouvel ensemble les atouts humains d'avoir la stratégie conquérante affichée par ses nouveaux dirigeants.

Pour MM. Bouton et Lévy-Lang, l'alliance sera une plate-forme de développement et de croissance externe, en France comme en Europe. Déjà, en annonçant le retrait des recours déposés devant la Cour de Luxembourg contre le sauvetage du Crédit lyonnais approuvé par Bruxelles, ils montrent qu'ils sont déterminés à jouer un rôle dans la privatisation de la banque. S'ils montrent peu d'illusions sur les perspectives d'acquisitions aux Etats-Unis, leurs ambitions devraient s'élargir très vite au reste de l'Europe, et notamment à l'Europe du Sud.

LE DOSSIER CRÉDIT LYONNAIS

Ils ont pris une longueur d'avance sur toutes les autres banques françaises, comme l'avait fait en son temps AXA en prenant le contrôle de l'UAP. Comme dans l'assurance, cette première fusion risque de déclencher des réactions en chaîne. Tous les financiers parisiens en sont conscients : des dirigeants du Crédit agricole, qui viennent de perdre leur suprématie dans l'Hexagone à ceux du CCF, dont l'indépendance est chaque jour plus menacée, en passant par le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, qui voit ses schémas de privatisation chamboulés. Il misait sur la construction d'un axe Lyonnais-Paribas, *via* le noyau dur que constituera l'Etat avant de mettre la banque publique sur le marché. *Il n'a été prévenu que très tardivement de la volte-face de* M. Lévy-Lang et ne cache pas son *amertume. Lundi, la banque* publique réaffirmait : « *C'est évidemment Bercy qui choisira nos actionnaires, mais nous pensons toujours que des partenaires complémentaires sont préférables à des concurrents directs* », ce que sont le nouveau SG-Paribas ou la BNP. L'alternative pourrait être des partenaires étrangers, voire mutualistes...

A Bercy, on rappelle que toutes les candidatures conformes au cahier des charges *seront bienvenues*, sans exclusive. Celle du nouveau SG-Paribas sera examinée au même titre que celles de la BNP ou de la MAIF. Si Michel Pébereau, le PDG de la BNP, *qui a repris aujourd'hui* le flambeau du plus isolé des banquiers français, veut avoir de bonnes chances, il devra renoncer à l'arrogance pour séduire les dirigeants du Lyonnais et peaufiner son offre pour la Commission de privatisation. L'échec qu'il a essuyé auprès de Paribas – qu'il n'a pas su convaincre avant la Société générale – n'est pas de nature à lui donner confiance en lui.

Sophie Fay

François Lemasson nommé gouverneur du Crédit foncier

JÉRÔME MEYSSONNIER ne sera pas renouvelé à la tête du Crédit foncier de France (CFF), établissement de crédit spécialisé dans l'immobilier, dont l'Etat a fait prendre le contrôle et qu'il a essayé sans succès de vendre en 1998. Son mandat de trois ans est arrivé à échéance vendredi 29 janvier. Son successeur devait être nommé en conseil des ministres mercredi 3 février. Selon le quotidien *Les Echos* du 2 février, ce serait François Lemasson, 55 ans, actuellement président du directoire du Consortium de réalisation (CDR), la structure qui a repris les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais en 1994. M. Lemasson devra mener à bien la cession du CFF selon un cahier des charges que le ministère de l'économie établira, dont Bruxelles aura approuvé la définitive recapitalisation de l'établissement. M. Lemasson, ancien chef du bureau logement au Trésor, a restructuré le Comptoir des entrepreneurs en 1993 au plus dur de la crise. Il connaît particulièrement bien les problèmes immobiliers.

Naissance de l'Interpol boursier

LES AUTORITÉS DE SURVEILLANCE BOURSIÈRE de 17 pays européens réunis au sein de Fesco (Forum of European Securities Commissions) ont ratifié, lundi 1er février, une convention multilatérale d'échange d'informations et de surveillance des activités financières donnant naissance à un Interpol boursier baptisé Fescopol. Celui-ci sera présidé par Michel Prada, actuel président de la Commission des opérations de Bourse. Selon ce dernier, Fescopol « *facilitera la conduite d'enquêtes transfrontalières et assurera une surveillance renforcée des opérations effectuées sur l'ensemble des marchés, au sein de l'espace unifié des marchés de capitaux* ».

Immatriculations automobiles en hausse de 13,6 % en janvier

LE MARCHÉ AUTOMOBILE FRANÇAIS poursuit sur sa lancée de 1998 (+ 13,5 %). Les ventes de voitures particulières neuves ont augmenté de 13,6 % en janvier (données brutes) par rapport au même mois de l'année dernière, à 157 035 unités, a annoncé, lundi 1er février, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). A nombre de jours comparables, la hausse est de 19,3 %. Les Français détiennent 57,5 % du marché (contre 56,5 % il y a un an). En tête, Renault a augmenté ses ventes de 19,7 % à 43 008 unités, avec une part de marché de 30,6 % (contre 29 % un an plus tôt). La part de marché de Peugeot reste stable à 16,2 %, avec des immatriculations en progression de 13,4 %, à 25 524 unités. Celle de Citroën diminue à 10,7 % (contre 11,1 %), avec des ventes en croissance de 8,5 %, à 16 721 unités. Volkswagen a accru ses ventes de 25,8 %, à 17 640 unités, et General Motors de 21,6 %, à 10 193. Fiat a reculé de 10 %, à 8 578 unités.

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES

AGENCE DE PRESSE MEDICALE (REUTERS COMPANY)

RECRUTE

REDACTEUR EN CHEF

- Basé à Paris
- Solide expérience Journalistique exigée
- Anglais courant

Merci envoyer candidature

APM INTERNATIONAL
Service des Ressources Humaines
91, avenue de la République
75540 PARIS Cedex 11.

Lycée français Niamey, Niger, rech. résidents institeur hist.-géo., angl., EPS, SES. Fax : 00227734243

Société allemande recrute en CDD pour le monde entier (Turquie, Suède, Arabie saoudite, etc.) ingénieurs en raffinerie, chimie, pharmaceutique, etc. Bilingue anglais indispensable. Envoyer C.V. avec photo à W.L.S. GmbH, Postfach 650364, D-66142 Saarbrücken

DEMANDES

J.F. sérieuse, motivée, 28 ans, parlant néerlandais, bac tourisme (étud. à Bruxelles), ch. emploi réceptionniste, hôtesse d'accueil, employée de bureau. Tél. : 06-82-33-32-92

H. 49 ans, juriste, spécialisé relat. administ., usagers domaines sociaux ; 25 a. exp. serv. public, étud. ttes propos. travail social, ONG, associat. Ecrire sous n° 9909 MONDE PUBLICITÉ 21 bis, rue Claude-Bernard 75005 Paris

KINÉ EN NEURO-PÉDIATRIE éveil moteur du nourrisson ch. pl.-tps. T. : 01-34-43-86-30

Pour vos annonces dans L'EMPLOI
Tél. : 01.42.17.39.33
Fax : 01.42.17.39.38

La publicité à la télévision attise les luttes de pouvoir en Russie

La régie publicitaire de la première chaîne du pays vient d'être concédée au groupe de Rupert Murdoch après l'éviction d'une agence moscovite dont les méthodes sont dénoncées comme s'apparentant à un racket

MOSCOU
notre envoyée spéciale

Le 11 décembre 1998, des hommes cagoulés appartenant à la police fiscale perquisitionnaient, l'arme au poing, les bureaux moscovites du conglomérat publici- Premier SV en inculpaient les deux actionnaires, Serguei Lissovski et Vladimir Jetchkov, pour *« fraude fiscale »* (*Le Monde* du 20 décembre 1998). Serguei Lissovski, un dandy de *trente-sept* ans, élégant et photogénique, devenu riche *grâce à son talent de régisseur publicitaire exclusif de la chaîne de télévision ORT – la seule à émettre de l'Ukraine à l'Azerbaïdjan –*, aurait *« oublié »* de payer 1,1 million de roubles (environ 300 000 francs) à l'administration fiscale russe. Les publicitaires s'étonnent : la démonstration de force des autorités paraît disproportionnée.

Quinze jours plus tard, le 28 décembre, Boris Berezovski, un homme d'affaires proche de la famille Eltsine, et qui possède indirectement 11 % d'ORT, écarte Premier SV. Depuis le 1er janvier, les recettes publicitaires d'ORT sont censées être collectées par une *joint-venture* associant Logovaz, le conglomérat de M. Berezovski, et News Corp, le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch. Boris Berezovski reprend donc, en théorie, le contrôle de la chaîne qui a contribué à la réélection de Boris Eltsine en 1996, avant ses ennuis électoraux de décembre (législatives) puis de juin (présidentielle).

Tandis qu'au siège de News Corp, à New York, aucun détail *n'est divulgué sur ce partenariat*, le processus du témoin se fait difficilement à Moscou : Serguei Lissovski continue à se présenter comme l'intermédiaire obligé pour la publicité sur ORT, malgré un courrier laconique, le 30 décembre 1998, signé Igor Chabdourassoulov, le PDG de la chaîne, expliquant que le nom de la société a changé mais que les interlocuteurs restent les mêmes. La confusion est totale et les professionnels russes en profitent pour dénoncer, sous couvert d'anonymat, le racket dont font l'objet leurs clients depuis plusieurs années.

La fortune de MM. Lissovski et Jetchkov, qui possèdent plus de trente-deux sociétés – dont 49 % du français Hôtel Media International à Moscou –, serait le fruit d'habiles mouvements de trésorerie réalisés au détriment d'ORT. *« Cette chaîne était un filon,* affirme un publicitaire russe. *Elle draine environ 30 % des investissements publicitaires de la télévision. »* Mais *sur les 700 millions de dollars* (1,21 millions d'euros) investis dans ORT *par les annonceurs* en 1997 (selon Zenith Média, qui évalue la publicité à la télévision à 1,4 milliard de dollars), Premier SV n'aurait *versé que 300 millions* à la chaîne semi-publique, dont le budget est pourtant exclusivement financé par la publicité. Fixées contractuellement chaque année et versées depuis 1994 à la fin de chaque trimestre, les recettes publicitaires minimales garanties par Premier SV à ORT se seraient élevées à 30 millions de dollars par mois en 1996 (8,8 millions d'euros), 18 millions en 1997 et 20 millions en 1998.

Premier SV a convaincu les principaux annonceurs étrangers, comme Procter & Gamble, Mars, Nestlé ou Stimorol (les cinq plus gros représentant environ 20 % des investissements publicitaires), de prépayer leurs espaces. *« Ces entreprises ont de la trésorerie, elles peuvent payer d'avance. En échange, on leur obtenait des ristournes allant jusqu'à 60 % »*, explique un publicitaire.

> Devenu publicitaire après avoir été organisateur de concerts, M. Lissovski est connu pour ses liens avec certains caïds de la mafia

Le calendrier était précis. En août, les recommandations d'achat d'espace étaient proposées pour l'année, en septembre, elles étaient approuvées et, entre novembre et décembre, l'argent commençait à arriver en Russie. *« Il fallait payer des arrhes – environ 10 % à 15 % – avant fin décembre et le solde au plus tard en mars,* raconte l'un des principaux publicitaires moscovites. *Avec les arrhes perçues, Premier SV payait à ORT la garantie du premier trimestre, puis l'argent, inutilisé en Russie, commençait à repartir à l'étranger à partir du deuxième trimestre. »*

Au début, *« les sommes étaient modestes, mais en 1996, puis en 1997, on a commencé à transférer des montants considérables sur les comptes personnels,* confirme un autre professionnel. *J'ai versé 18 millions de dollars en 1997 au bénéfice personnel de Lissovski et de Jetchkov : cela pouvait être de l'argent sur des comptes numérotés en Suisse, des factures pour des acquisitions ou leurs frais courants en Russie et à l'étranger ».*

Privée de ses arrhées de dollars et frappée par la crise financière d'août 1998, ORT est exsangue. La chaîne flirte depuis un an avec le dépôt de bilan. Prenant progressivement conscience de la fragilité financière de la chaîne, Boris Berezovski aurait eu, en juin 1998, une discussion virulente avec Serguei Lissovski sur un yacht loué à Cannes, lors du festival de la publicité, raconte un témoin de la scène. Cette dispute aurait consommé la rupture entre les deux anciens partenaires. La réputation de Lissovski a fait le reste.

Devenu publicitaire après avoir été organisateur de concerts, M. Lissovski est connu à Moscou pour ses liens avec certains caïds de la mafia. On lui reproche notamment de s'être associé à Serguei Mikhaïlov, qui fut un temps soupçonné d'être l'un des plus importants chefs de gang de Moscou (*Le Monde* du 2 décembre 1998), dans une discothèque moscovite, le Lis's. Le patron de Premier SV fut, par ailleurs, entendu dans l'enquête sur le meurtre de l'ancien patron d'ORT, Vladislav Listiev, tué d'une balle dans la tête le 1er mars 1995. Mais l'affaire n'a toujours pas été jugée.

Le gouvernement, en lutte ouverte avec M. Berezovski depuis la désignation en septembre du premier ministre Evgueni Primakov, a approuvé, le 21 janvier, un programme de lutte contre la corruption qui prévoit d'arrêter les personnes ayant accumulé illégalement des biens à l'étranger et de confisquer leurs avoirs. Le but : lutter contre *« le gaspillage des ressources publiques »*.

Florence Amalou

L'élection du PDG de l'AFP dans l'impasse

LE FEUILLETON de l'élection du nouveau président de l'Agence France-Presse qui doit succéder à Jean Miot, dont le mandat expire mardi 2 février à minuit, est loin d'être terminé. Le conseil d'administration de l'AFP devait se réunir mardi 2 février en début d'après-midi, en principe pour constater la fin du mandat de l'actuel PDG, mais sans pour autant procéder à l'élection du futur patron de l'agence. Pourtant prévisible, la situation est bel et bien bloquée, faute de candidatures de consensus. A moins d'un retournement de dernière minute.

Jean Miot briguait un second mandat, mais ses chances étaient d'autant plus minces qu'il a fait l'objet de vives critiques sur sa gestion dans un rapport de l'inspection des finances. De plus, son plan de relance a été critiqué par Bercy et les syndicats. Les candidatures pour sa succession ont été le jour même où Dominique Outrey, ancien directeur général de *Sud-Ouest*, Pierre Jeantet, a finalement renoncé à s'engager dans la course à la présidence. Lundi 1er février, malgré un soutien explicite à la fois de la presse quotidienne régionale et du gouvernement, l'autre principal postulant, Bernard Porte, ancien PDG du groupe Bayard, n'a pas voulu revenir sur sa décision de ne plus concourir (*Le Monde* du 30 janvier 1999).

A la fin du mandat de l'actuel président, rien, dans les statuts de l'agence, n'oblige le conseil d'administration *à procéder dans la foulée à un vote. Une période de* quelques jours à trois mois maximum devrait s'ouvrir, au cours de laquelle l'agence serait présidée par le vice-président du conseil d'administration, Jean-Louis Prévost, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et directeur de *La Voix du Nord*.

Le conseil d'administration de l'AFP compte huit représentants de la presse (Jean-Louis Prévost ; Dominique Alduy, directeur général de la SA Le Monde ; Philippe Micouleau, PDG d'Agefi SA ; Alain Howiller, directeur des *Dernières Nouvelles d'Alsace* ; Jean-Pierre Caillard, PDG de La Montagne Centre-France ; Edouard Coudurier, directeur général du *Télégramme de Brest*, et le poste laissé vacant depuis la démission de Henri Jeantet). Francis Beck, PDG de l'INA, et Jean-Marie Cavada, PDG de Radio-France, représentent l'audiovisuel public. Le conseil comprend aussi trois représentants de l'Etat, ainsi que deux représentants du personnel.

« SE DONNER DU TEMPS »

Elu pour trois ans, le PDG devra recueillir douze voix au moins (sur quatorze, puisque le successeur de M. Jeantet, qui pourrait être Jean-Pierre Milet, PDG de *La Provence*, n'est pas encore nommé). De plus, les représentants du personnel souhaitent participer au vote. Il lui faudra donc une majorité absolue.

« Il faut se donner du temps pour rechercher une candidature, se concerter », explique un administrateur. Reste encore en lice, lundi 1er février, Jean-Pierre Hoss, ancien PDG de la SFP puis ancien directeur général adjoint d'Air France sous la présidence de Christian Blanc. Son principal handicap est de ne pas être issu des rangs de la presse écrite. Par ailleurs, Philippe Amyot d'Inville, directeur général d'*Ouest France*, pourrait tenter de rallier les suffrages de la presse régionale. Enfin, le nom du diplomate Bernard Miyet reste aussi fréquemment cité. Ce flou sur le prochain PDG suscite de nombreuses réactions syndicales. Le SNJ-CGT exige *« du collège presse et des pouvoirs publics qu'ils se comportent en responsables »*, alors que le SNJ demande aux administrateurs de *« doter l'agence des moyens de remplir son rôle mondial »*. La CFTC souhaite que chaque candidat présente un programme écrit. Enfin, pour la Société des journalistes, l'AFP *« attend un PDG compétent, entouré d'une équipe crédible, chargé de mettre en œuvre un projet d'entreprise cohérent »*.

Nicole Vulser

(Lire aussi notre éditorial p. 14.)

« L'Yonne républicaine » crée un atelier d'écriture pour les demandeurs d'emploi

AUXERRE
de notre correspondant

« C'est bon de reprendre l'usage des mots, de reprendre la parole, de partager des émotions avec d'autres ». Depuis qu'elle a découvert l'atelier d'écriture de *L'Yonne républicaine*, Delphine revit. Pour rien au monde elle ne manquerait ces séances de travail désormais rituelles. Deux fois par semaine, elle rejoint Maryline, Nicolas, Gilles et d'autres au siège du quotidien d'Auxerre. Ils sont entre vingt-cinq et cinquante-six ans ; ils sont tailleurs de pierres, comptables, ingénieurs, secrétaires, sans qualification. Tous sont à la recherche d'un emploi depuis quelques années ou quelques mois. Tous ont des *« choses à dire »*. Une fois par mois, *L'Yonne républicaine* leur offre une page. Cet espace, qu'ils ont baptisé « Noir sur blanc », leur appartient.

La première « Noir sur blanc » est parue en octobre 1998. Marie-France Billet, initiatrice du projet et responsable de l'atelier, a alors savouré sa victoire. *« La perte d'un emploi entraîne trop souvent la perte d'un réseau social et amical qui permettait de communiquer, explique-t-elle. La parole arrive vite et avec elle le sentiment de ne plus appartenir au même monde que les autres »*. Elle voulait une page publiée régulièrement, elle a convaincu Alain Boulonne, directeur général de *L'Yonne républicaine*. *« Il a décidé d'accueillir cet atelier et d'ouvrir nos colonnes à tous ceux qui y participent. Leur parole est ainsi directement transmise, sans médiateur »*, dit-il.

UNE FOI

La rédaction du journal a soutenu le projet. Le conseil général de l'Yonne a octroyé une aide de 30 000 francs. L'atelier est animé à tour de rôle par les demandeurs d'emploi et fonctionne par groupes de huit. Chacun s'engage à participer à tous les ateliers de travail pendant quatre mois. L'après-midi débute par un échange. *« Là, tout sort en vrac, c'est le seul moment de pagaille organisée »*, explique Marie-France Billet. *« Puis nous choisissons le thème de la page et décidons l'angle des articles. Ensuite, chacun écrit, apprend à structurer un texte de manière claire et respectueuse du lecteur, à tenir compte des contraintes de la maquette, etc. »*.

La galère des entretiens d'embauche, le coup de cœur pour un film, le désespoir des jours sans fin : ils couchent noir sur blanc les petits bonheurs et les grands malheurs de leur vie. Sans amertume et toujours avec talent. Les rédacteurs de « Noir sur blanc » ont également appris les règles de la déontologie : pas question de régler des comptes ou de se livrer à des attaques outrancières. Ils signent leurs articles ; leur prénom et ce nom apposés en bas de chaque texte sont de merveilleux sésames. Maryline en est encore abasourdie : *« Avant, je n'avais pas la parole et, maintenant, mes textes sont lus par des milliers de personnes. Cela m'a permis d'établir de nouvelles relations avec mon père, qui comprend mieux la difficulté des sans-emploi. Et même, mon voisin, avec lequel je n'avais aucune conversation, me parle désormais. »*

Vincent Roussot

Les films américains en tête de l'Audimat

MADAME DOUBTFIRE, *Les Trois Frères* et *Bodyguard* sont les trois films diffusés sur les chaînes hertziennes (hors Canal Plus) qui ont *remporté le plus grand succès* d'audience au cours des neuf premiers mois de l'année 1998, selon une étude du service national du cinéma (CNC) *réalisée sur des données* Médiamétrie. Les quatorze *meilleures audiences* ont été réalisées sur TF 1. A noter que, sur les cinquante films les plus regardés au petit écran, trente-deux étaient américains, seize français et seulement deux provenaient d'autres pays.

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : Bertelsmann et Havas lancent BOL France, nouveau service en ligne de vente de livres.** Annoncée lundi 1er février, cette librairie électronique est détenue à 50/50 par les deux partenaires. BOL France sera ouverte jeudi 4 février, avec l'ambition d'être *« le numéro un de la vente de livres sur Internet dans les pays de langue française »*, prévoient Bertelsmann et Havas. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le comité chargé de la gestion du fonds d'aide à la modernisation de la presse** quotidienne entrera en fonction, vendredi 12 février. Il sera présidé par le conseiller d'Etat Bruno Lasserre. Ce fonds est alimenté par une taxe de 1 % sur les dépenses de publicité hors média. Ses recettes ont été de 139 millions de francs en 1998.

■ **AUDIOVISUEL : Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication,** devait présenter, mardi 2 février, à une réunion intergroupes de la majorité « plurielle » les grandes lignes de son projet de loi sur l'audiovisuel extérieur et public et sur le secteur privé (*Le Monde* du 31 janvier).

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ROHM AND HAAS : le chimiste américain** a annoncé, lundi 1er février, le rachat de son compatriote Morton International pour 4,9 milliards de dollars (4,33 milliards d'euros). Cette opération créera, dans la chimie de spécialités, un groupe de 6,5 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, intervenant dans les adhésifs, les revêtements spéciaux, les matériaux électroniques et le sel.

● **NATIONAL GRID : la société britannique** s'est portée candidate, lundi, au rachat de la compagnie américaine Eastern Utilities pour 934 millions de dollars (545,2 millions d'euros), après avoir déjà acquis, en décembre, New England Electric Systems (NEES) pour 4,6 milliards de dollars. Eastern Utilities Associates (EUA) distribue de l'électricité dans l'Etat de Rhode Island et dans le sud-est du Massachusetts, une zone contiguë à celle de NEES.

■ **CARBONE-LORRAINE : le groupe a acquis,** mardi 2 février, l'activité aimants en ferrite (utilisés dans l'automobile), du coréen Tongkook Synthetic Fibers dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 millions de dollars (6,2 millions d'euros) en 1998.

■ **APPLE : le fabricant américain d'ordinateurs** a signé, mardi, un contrat de fabrication de son modèle iMac avec l'entreprise sud-coréenne LG Electronics.

● **MÉTALLURGIE ALLEMANDE : une dizaine de milliers de métallurgistes allemands ont débrayé,** lundi, pour obtenir les 6,5 % de hausse salariale revendiqués par le syndicat IG Metall. Les négociations se poursuivent dans chaque Land. La fédération patronale, Gesamtmetall, propose des augmentations de 2 %, et le versement facultatif de 0,5 % supplémentaires, selon la santé des entreprises.

SERVICES

■ **Air France : les personnels navigants techniques (PNT) de** la compagnie nationale détiendront une part du capital de la compagnie comprise entre 6,3 et 7,4 %, après l'opération de privatisation partielle.

● **THOMSON-CSF : le groupe d'électronique professionnelle et militaire** va se diversifier dans les services. Candidat à la privatisation du contrôle du trafic aérien au Royaume-Uni, il a créé, le 1er février, une division « concessions de service public ».

■ **AOL : le premier fournisseur d'accès mondial à Internet a acheté,** lundi, MovieFone, service de renseignements et de réservation de place de cinéma *par téléphone*, au prix d'un échange d'actions de 388 millions de dollars (333,7 millions d'euros).

■ **PROMODÈS : le distributeur argentin Norte,** filiale commune du groupe de distribution français Promodès et du fonds d'investissement américain Exxel, *a acquis pour* 638 millions de dollars (552 millions d'euros), la société de distribution Tia, qui exploite 62 supermarchés en Argentine.

■ **GRANDVISION : la Financière Agache** (groupe LVMH) a franchi le seuil de 5 % du capital de la chaîne de distribution d'optique et de photo Grand Optical.

FINANCE

■ **AXA : Claude Bébéar,** président d'AXA, a déclaré, lundi, que son groupe était toujours prêt à réaliser des acquisitions en Asie et Amérique du Nord. AXA a lancé une OPA amicale sur l'assureur britannique Guardian Royal Exchange, pour 5 milliards d'euros, payés pour plus des deux tiers en cash. L'assureur va émettre une émission d'obligations convertibles de type subordonné pour un montant de 1,33 milliard d'euros, qui pourra être porté à 1,52 milliard d'euros.

● **EUROTUNNEL : le concessionnaire du tunnel sous la Manche va procéder au refinancement de sa dette.** Il profite de la liquidité de sa dette senior pour racheter à 107,4 *millions de francs* (16,4 millions d'euros) un emprunt dont la valeur faciale s'élève à 1,24 milliard de francs. Cette opération devrait permettre une économie de frais financiers de 52 millions de francs par an.

RÉSULTATS

■ **PEPSICO : le groupe américain** Pepsi-Cola a enregistré, pour l'année 1998, un bénéfice net de 1,99 milliard de dollars (1,76 milliard d'euros) en hausse de 7 %. Son chiffre d'affaires atteint 22,35 milliards de dollars, en hausse de 7 %.

EUROPE

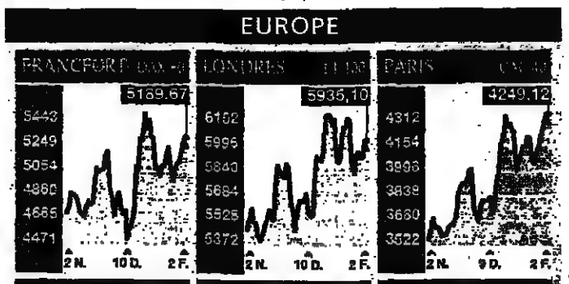

Europe 12h30	Indices sélection	cours 01/02	Var. % 01/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3892,66	-1,22	6,80
EUROPE	STOXX 50	3472,61	-1,67	4,58
EUROPE	EURO STOXX 30	309,40	-0,88	3,79
EUROPE	STOXX 653	290,57	-0,78	4,97
PARIS	CAC 40	4249,12	-1,37	7,77
PARIS	NIDCAC	1696,21	0,31	6,01
PARIS	SBF 120	2847,70	-1,12	7,20
PARIS	SBF 250	2883,78	-0,84	7,15
PARIS	SECOND MARCHÉ	1980,17	0,18	5,86
AMSTERDAM	AEX	533,80	-1,16	6,68
BRUXELLES	BEL 20	2418,47	-0,91	2,87
FRANCFORT	DAX 30	5169,67	-0,92	8,74
LONDRES	FTSE 100	5935,10	-1,29	0,98
MADRID	STOCK EXCHANGE	9885,40	-1,13	9,50
MILAN	MIBTEL 30	24709,00	-1,40	7,27
ZURICH	SPI	7857,70	-0,44	7,56

AMÉRIQUES

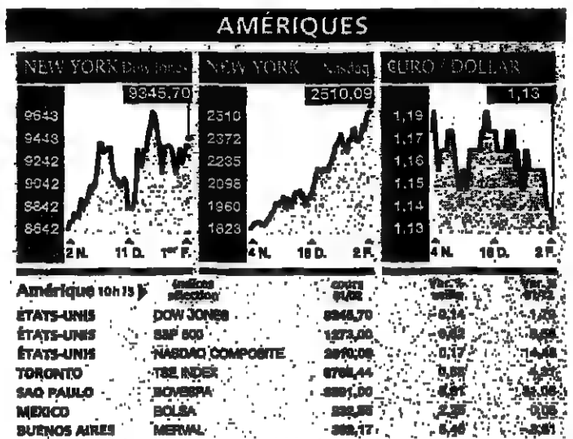

Amérique 10h15	Indices sélection	cours 01/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9345,70	-0,14	1,45
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1275,09	-0,03	5,05
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2510,09	0,17	14,48
TORONTO	TSE INDEX	6769,44	0,03	4,82
SAO PAULO	BOVESPA	8381,00	-0,81	12,06
MEXICO	BOLSA	338,88	-2,38	0,06
BUENOS AIRES	MERVAL	388,17	-0,41	-0,81
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,84	1,48	10,77
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4980,84	3,08	-5,15

ASIE PACIFIQUE

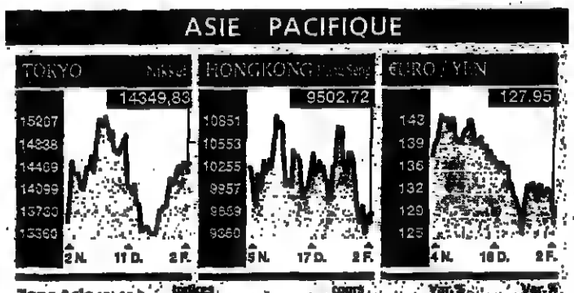

Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 01/02	Var. % veille	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14349,83	-0,90	-2,87
HONGKONG	HANG SENG	9502,72	-1,97	-5,43
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	-	-0,44
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	94,73	-2,87	-0,25
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2907,00	-0,72	-
BANGKOK	SET	24,59	-2,73	-
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3283,97	-0,86	5,64
WELLINGTON	NZSE-40	2210,59	0,04	7,02

ÉCONOMIE

Excédent budgétaire de 117,3 milliards de dollars aux Etats-Unis

LE PRÉSIDENT Bill Clinton a présenté, lundi 1er février, son *projet de budget pour l'année fiscale 2000* en affirmant qu'il traçait *« une voie progressiste mais prudente pour l'avenir »* qui permettrait de réduire la dette publique de deux tiers en quinze ans.

Ce budget, qui repose sur une hypothèse de croissance de 2 %, devrait dégager un excédent de 117,3 milliards de dollars (104 milliards d'euros), le troisième après l'excédent de 70 milliards de dollars enregistré durant l'année fiscale précédente.

M. Clinton s'est engagé à consacrer 62 % des excédents budgétaires dégagés au cours des quinze prochaines années au financement des futures dépenses de retraite menacées de faillite d'ici à trois décennies par l'arrivée de la génération du *« baby-boom »* au troisième âge. *(Lire p. 4.)*

■ **Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin** a estimé, lundi, que le Japon et l'Europe devaient stimuler leur demande intérieure et ouvrir leurs marchés. Les États-Unis *« ont fait leur part pour ce qui est d'absorber les importations de ces pays »* en crise, a déclaré M. Rubin. *« Mais nous ne pouvons pas être les consommateurs du dernier recours et il est très important que l'Europe et le Japon stimulent leur économie intérieure et ouvrent leurs marchés »*, a-t-il ajouté.

■ **L'indice d'activité établi par le groupement des directeurs d'achats des principaux groupes manufacturiers** aux Etats-Unis (Institute NAPM) a progressé à 49,5 points en janvier, contre 45,3 points en décembre, a annoncé, lundi, l'association.

■ **Les dépenses de construction aux Etats-Unis** ont progressé de 1,7 % en décembre, a indiqué, lundi, le département américain du commerce.

■ **La principale conseillère économique de la Maison Blanche, Janet Yellen,** a estimé, lundi, qu'il n'y a pas de signes économiques inquiétants qui menacent pour l'instant la croissance de l'économie américaine pour 1999.

■ **Les grosses entreprises américaines,** dans leur course à la réduction des coûts, ont licencié plus de hauts cadres dirigeants en fin d'année, a indiqué, lundi, le cabinet de consultants Challenger, Gray & Christmas. Le salaire médian des cadres licenciés au dernier trimestre de 1998 était de *92 000 dollars* (81 416 euros), à comparer avec une moyenne de 78 000 dollars (69 026 euros) au trimestre précédent, soit une hausse de 18 %, *poursuit* l'enquête de ce cabinet spécialisé dans les études sur l'emploi.

■ **BRÉSIL : le redressement de la devise brésilienne** dépend du retour de l'argent que les Brésiliens ont transféré à l'extérieur, a estimé, lundi, le président de la banque centrale du Brésil, Francisco Lopes.

■ **Le leader de la gauche brésilienne,** Luiz Inacio Lula da Silva, dit « Lula », a demandé, lundi, la démission *du ministre de l'économie*, Pedro Malan, en raison de son échec à résoudre la crise financière.

■ **Le financier américain George Soros a estimé,** lundi à Davos, que le real brésilien était à présent *« sous-évalué »*, après avoir été surévalué, et il a proposé une aide des banques privées pour stabiliser *l'économie brésilienne*.

■ **CHILI : les investissements étrangers au Chili** en 1998 se sont montés à 6.549 milliards de dollars (5,79 milliards d'euros), soit une augmentation de 6,4 % par rapport à 1997, a annoncé lundi le ministère de l'économie.

■ **EUROLAND : le président de la Banque centrale européenne** (BCE), Wim Duisenberg, a estimé que la stabilité des prix régnait en ce moment dans la zone euro, mais souligné parallèlement l'existence de risques potentiels susceptibles de la mettre en danger. *« Il n'y a pas de pression significative à la hausse ou à la baisse des prix, au moins en ce moment »*, a-t-il affirmé.

■ **ALLEMAGNE : le chancelier allemand Gerhard Schröder** a déclaré, lundi à Davos, que les flux de capitaux spéculatifs sur les marchés financiers avaient provoqué une instabilité mondiale et conduit des économies nationales au bord de la ruine.

■ **RUSSIE : le gouvernement russe n'a pas pu fournir,** lundi, comme prévu initialement, une liste de réponses au Fonds monétaire international (FMI) concernant son programme économique, repoussant cette échéance à plus tard dans la semaine, selon les agences de presse russes.

■ **NORVÈGE : la Norvège va voir sa croissance** tomber à 1,25 % en 1999, contre 2,5 % en 1998 et 3,4 % en 1997 du fait de la chute des prix du pétrole, prévoit le Fonds monétaire international dans son examen annuel de l'économie de ce pays publié lundi.

VALEUR DU JOUR

Mattel redresse la tête

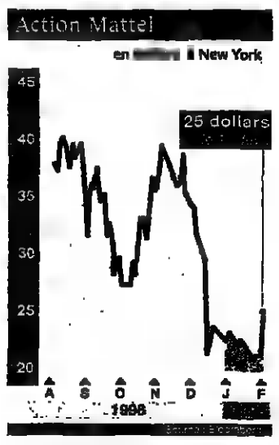

L'ACTION du premier fabricant mondial de jouets, Mattel, a opéré un revirement spectaculaire, lundi 1er février à la Bourse de New York. Elle a grimpé de 10,5 %, à 25,06 dollars, car les investisseurs, après mûres réflexions, pensent que le résultat de l'exercice 1999 devrait, finalement, être meilleur que celui anticipé par la société.

Lorsque, *le 17 décembre 1998*, Mattel avait prévenu la communauté financière qu'il fallait sérieusement réviser à la baisse son bénéfice 1998 et 1999, l'action avait connu une chute spectaculaire de 27 % en une seule séance. Le président de la célèbre poupée Barbie reconnaissait que les ventes de son produit vedette avaient baissé de 12 % en 1998. Pire, son principal client, la chaîne de magasins de jouets Toys "R" US (qui représente 18 % des ventes de Mattel), se proie à des difficultés financières, avait dû réduire de moitié ses stocks afin d'alléger ses coûts et retrouver une certaine compétitivité face à la grande distribution. Dans ces conditions, la société se montrait prudente sur les ventes de Noël, même si celles de Thanksgiving s'étaient soldées par une croissance soutenue (+ 23 %). Conséquence, Mattel avait réduit ses prévisions de bénéfice par action pour 1999 de 32,8 %, à 1,20 dollar, et de 28 %, à 1,50 dollar, pour l'exercice 1999.

Afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'industrie traditionnelle des jouets, Mattel a annoncé, en décembre 1998, l'acquisition de l'éditeur de logiciels de loisirs The Learning Co pour 3,8 milliards de dollars (3,36 milliards d'euros). Cet éditeur réalise 800 millions de dollars de chiffre d'affaires avec des jeux video comme Myst et Reader Rabbit ou des programmes éducatifs comme National Geographic et Print Shop. A l'avenir, un tiers des revenus de Mattel devrait venir des logiciels de loisirs, a estimé Jill Barad, la présidente de la société.

En réalisant cette acquisition, Mattel a repris le dessus sur son concurrent Hasbro, qui avait compris avant lui l'intérêt de se diversifier dans les jeux électroniques, un secteur en forte croissance. Pour cela, Hasbro avait acquis MicroProse et Tiger Electronics Inc.

Enguérand Renault

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a fini en baisse de 1,04 %, mardi 2 février, sa fin de matinée. La veille, l'indice CAC 40 avait gagné 1,23 %, à 4 303,92 points. Mais, en séance, l'indice s'était hissé jusqu'à 4 354,29 points, près de son record absolu du 4 404,94 points datant du 20 juillet 1998. La spéculation sur les valeurs bancaires, le rebond des valeurs pétrolières et la bonne tenue du titre France Telecom ont soutenu la cote. Lundi, le laboratoire scientifique Aventis avait annoncé une modification de la composition du CAC 40. *L'action* Casino a fait son entrée, en remplacement de celle d'Usinor.

FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 de la Bourse de Francfort a effacé la séance du 2 février par une hausse timide de 0,06 %. La veille, ce même indice avait terminé sur un gain de 1,14 %, à 5 239,59 points.

LONDRES

L'INDICE FT 100 a perdu 1,97 %, à 6 012,40 points, sanctionné par la spéculation autour des valeurs bancaires.

TOKYO

LA BOURSE JAPONAISE a reculé de 0,80 %, à 14 349 points, pénalisée par la hausse des rendements des emprunts d'Etat à long terme. Les craintes sur le marché obligataire ont fait grimper le yen face au dollar.

SAO PAULO

LA BOURSE DE SAO PAULO a terminé la séance du lundi 1er février en forte hausse. L'indice Bovespa a gagné 8,80 %, à 8 891 points, malgré l'annonce par la banque centrale d'une nouvelle hausse de son taux directeur *au jour le jour, porté de 37 % à 39 %.*

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du lundi 1er février en légère baisse (– 0,14 %), à 9 345,70 points. Les opérateurs se sont montrés attentistes à la veille de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

MONNAIES

L'EURO était faible, mardi matin 2 février, lors des premières transactions entre banques européennes, pénalisé par les signes de ralentissement économique dans l'Euroland. Il cotait 1,1320 dollar, après être tombé, la veille, sous la barre de 1,13 dollar.

TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE japonais, particulièrement nerveux depuis plusieurs semaines, a enregistré, mardi, une nouvelle et forte secousse qui a propulsé les rendements offerts à leurs plus hauts niveaux depuis juillet 1997. Le taux de l'obligation de référence à 10 ans s'est établi à 2,31 % en clôture. Il a pratiquement quadruplé en cinq mois puisqu'il était tombé à 0,67 % le 8 septembre 1998, un niveau jamais vu dans l'histoire financière mondiale.

Taux de change face zone euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,39386
LIRE ITALIENNE (1000)	1936,27	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	166,386	PESETA ESPAG. (100)	3,04238
ESCUDO PORT. (100)	196,482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,28783
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	6,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680
FRANC BELGE (10)	39,3383	FRANC BELGE (10)	1,62807
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone euro

Euro contre	01/02
COURONNE DANOISE	7,4369
COUR. NORVÉGIENNE	8,5795
COUR. SUÉDOISE	9,2868
COURONNE TCHÈQUE	36,837
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8087
DOLLAR CANADIEN	1,7280
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1107
DRACHME GRECQUE	326,98
FLORINT HONGROIS	249,24
ZLOTY POLONAIS	4,1618

Cours de change croisés

02/02 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	—	0,85855	1,13025	0,17227	1,64465	0,70547
YEN	116,16000	—	127,85500	19,49500	186,13000	79,84500
EURO	0,88476	0,78152	—	0,15245	1,45510	0,62425
FRANC	5,80470	5,12800	6,55957	—	9,54670	4,09630
LIVRE	0,60803	0,53720	0,68720	0,10475	—	0,42895
FRANC SUISSE	1,41750	1,25240	1,60200	0,24420	2,33139	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 01/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,15	2,84	3,77	4,61
ALLEMAGNE	3,12	3,01	3,65	4,59
GDE-BRETAG.	7	5,57	4,15	4,16
ITALIE	—	2,97	3,90	4,85
JAPON	0,31	0,29	2,31	—
ÉTATS-UNIS	4,84	4,47	4,89	5,17
SUISSE	0,81	1,12	2,43	3,80
PAYS-BAS	3,13	3,29	3,77	4,65

Matif

Cours 12h30	Volume 02/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	18656	113,68	112,47
Euribor 3 mois			
MARS 99	3376	98,98	98,98

Matières premières

En dollars	Cours 01/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1443,5	0,63
ALUMINIUM 3 MOIS	1217	-0,33
PLOMB 3 MOIS	503	-1,21
ÉTAIN 3 MOIS	5153	0,05
ZINC 3 MOIS	995	-0,10
NICKEL 3 MOIS	4910	0,58
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,20	0,47
PLATINE A TERME	—	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	271	0,46
MAÏS (CHICAGO)	215,75	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	192,8	0,15
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1309	-1,55
CAFÉ (LONDRES)	1699	-0,83
SUCRE BLANC (PARIS)	220	—

Pétrole

En dollars	Cours 01/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,88	—
WTI (NEW YORK)	12,31	-0,48
LIGHT SWEET CRUDE	12,36	-1,79

Or

En euros	Cours 01/02	Var % 29/01
OR FIN KILO BARRE	8120	+0,37
OR FIN LINGOT	8135	-1,22
ONCE D'OR (LO) $	288,90	+0,63
PIÈCE FRANCE 20 F	30,40	+1,86
PIÈCE SUISSE 20 F	48,50	+3,13
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,50	+1,85
PIÈCE 10 DOLLARS US	274,75	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	488,25	+0,05
PIÈCE 50 PESOS MEX.	301,25	+0,92

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe britannique **British Telecom** a gagné 3,3 %, lundi 1er février. Ce dernier a confirmé lundi qu'il envisageait une alliance avec le groupe américain AT & T dans la téléphonie mobile. Dans un premier temps, l'alliance ne porterait que sur les services à l'international.

● *Le titre du groupe financier néerlandais* **ING** a grimpé de 5,46 % sous la pression d'achats d'investisseurs étrangers. Ces derniers estiment qu'ING devrait participer au mouvement de fusion qui secoue le secteur bancaire européen.

● Les valeurs bancaires européennes ont connu une journée faste, portée par les rumeurs de fusions. L'action de la banque britannique **Barclays** a gagné 3,96 % et celle de la Banca Commerciale Italiana a gagné jusqu'à 6 %.

● Les spéculations sur un rapprochement entre la **Dresdner Bank** et l'*Hypovereinsbank* en Allemagne n'ont guère profité à l'action Dresdner, qui a reculé de 0,28 %.

● L'action de **Lufthansa**, la compagnie aérienne allemande, a terminé la séance sur un gain de 2,43 % (elle a gagné jusqu'à 5,86 %) en raison de la publication des chiffres de fréquentation meilleurs que prévus. En 1998, Lufthansa a transporté 40,5 millions de passagers, soit une hausse de 8,8 %.

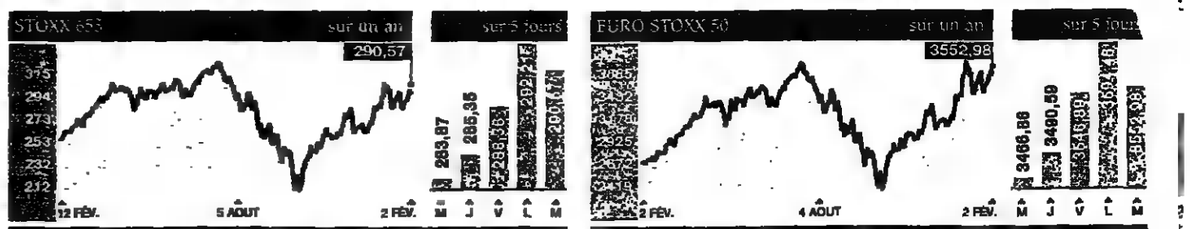

02/02 12 h 32 — Code pays — Cours en euros — % Var. veille

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE		-0,94
BASF AG	DE		+3,19
BMW	DE		+2,08
[illegible]	DE		-0,87
[illegible] AS			----
FIAT	IT		-0,35
FIAT PRIV.	IT	1,46	-1,36
LAGINAL /RM	FR		-1,58
LUCAS VARITY		4,29	...
MAGNETI MARELLI	IT		-2,17
[illegible] /RM	FR	32,49	-0,95
PEUGEOT /RM	FR		-2,82
PIRELLI	IT		----
RENAULT	FR	47,15	-4,38
[illegible] N	FR	34,5	-0,61
VALEO /RM	FR	72,2	-4,87
VOLKSWAGEN	DE	68,1	+0,15
VOLVO -A-	SE	26,19	-0,70
VOLVO -B-	SE	24,72	-0,23

▶ DJ E STOXX AUTO P 269,84 -1,8

BANQUES

ABBEY NATIONAL		17,16	-2,96
ABN AMRO HOLDIN	NL	17,45	-0,57
ALLIED IRISH BA	GB	16,95	-1,43
ALPHA CREDIT BA	GR	184,38	----
ARGENTARIA RS	ES	23,73	...
B PINTO MAYOR R	PT	19,46	----
BANCO ESSI R	PT	10,38	----
BANK AUSTRIA AG	AT	37	-5,01
BANK OF IRELAND	GB	19,84	-1,17
BANK OF PIRAEUS	GR	22,88	----
BANKINTER	ES	32,1	-0,59
BARCLAYS PLC	GB	20,15	-1,21
BAYR.HYPO-U.VER	DE	58,2	+5,84
BCA FIDEURAM	IT	5,99	-2,75
BCA INTESA	IT	4,06	-1,48
BCA ROMA-	IT	1,34	+3,08
BCO BILBAO VIZC	ES	13,98	-1,60
BCO CENTRAL HIS	ES	9,73	-2,81
BCO POPULAR ESP	ES	34,5	-0,29
BCO SANTANDER	ES	19,23	-1,87
BCP REG	PT	27,98	----
BNP /RM	FR	78,55	+0,71
CCF /RM	FR	65,2	-3,51
CHRISTIANIA BK	NO	5,02	-1,47
COMIT	IT	1,89	+0,81
COMMERZBANK OP GR	DE	37,82	----
COMMERZBANK	DE	28,5	-0,78
DEN DANSKE BK	DK	112,29	----
DEN NORSKE BANK	NO	3,77	-2,18
DEUTSCHE BANK A	DE	60	-0,20
DEXIA CC	BE	144,5	-2,10
DEXIA FCE RM	FR	131	-2,96
DRESDNER BK AG	DE	36,6	-0,84
ERGO BANK	GR	84,99	----
FIRST AUSTRIAN	AT	49,42	-91,41
FOERENINGSSB A	SE	23,96	-0,47
FOKUS BK	NO	8,02	----
HALIFAX	GB	10,34	-0,83
HSBC HOLDS	GB	21,51	-2,14
IMI	IT	----	----
IONIAN BK REGS	GR	50,46	----
JYSKE BANK REG	DK	78	----
KAPITAL HOLDING	DK	46,45	----
KBC BANCASSURAN	BE	38,8	-0,29
LLOYDS TSB	GB	11,52	-1,73
MERITA	FI	5,5	-1,79
NAT BANK GREECE	GR	65,99	----
NATEXIS	FR	58	----
NATL WESTM BK	GB	16,53	-1,64
NORDBANKEN HOLD	SE	5,98	-0,83
OBERBANK	AT	62	+1,64
ROLO BANCA 1473	IT	22,66	-1,83
ROYAL BK SCOTL	GB	15,85	-0,84
S-E-BANKEN -A-	SE	10,27	-2,15
SPAREBANKEN NOR	NL	148	-0,67
STE GENERAL-A-/	FR	148,6	-2,22
SV HANDBK -A-	SE	34,93	-0,49
UBS N	CH	287,15	-1,50
UNICREDITO ITAL	IT	4,79	-1,84
UNIDANMARK -A-	DK	73,42	+0,18
XIOSBANK	GR	37,88	----

▶ DJ E STOXX BANK P 268,84 -0,8

PRODUITS [illegible]

[illegible] REG		----	----
[illegible]	GR	52,89	----
ARJO [illegible]		1,85	+4,59
[illegible]		17,15	-1,30
AVESTA		2,14	+1,45
BEKAERT		370	-0,27
BILTON	GB	4,48	+1,85
BOEHLER-UDDEHOL	AT	40,99	+0,82
BRITISH STEEL	GB	1,91	+0,78
[illegible]	NL	14	-0,36
BUNZL PLC		3,43	----
[illegible]	IT	5,11	+1,78
DEGUSSA	DE	36,1	+1,40
ELKEM ASA, OSLO		11,38	-1,53
ELVAL		11,21	----
INPARSA	PT	20,2	----
[illegible]	GB	6,52	+2,27
[illegible] KA	AT	44,1	+1,82
METSAE-SERLA A	FI	8,2	-1,59
MODO B FR		25,05	----
[illegible]	NO	27,64	-1,57
[illegible] OY -A-	FI	5	-2,44
PECHINEY-A-	FR	29,01	-2,65
[illegible]	PT	5,26	----
RAUTARUUKKI R	FI	5,47	-1,97
RIO TINTO		18,78	+0,27
SIDENOR		21,99	----
[illegible]		31,83	----
SMURFIT JEFFERS		1,45	+1,01
[illegible]	PT	12,29	----
SOPORCEL	PT	11,97	-1,80
SSAB SW ST A FR		8,54	+0,60
STORA ENSO -A-	FI	7,4	-2,76
STORA ENSO -R-	FI	7,5	-6,02
STORA KOPPARB -		9,93	----
SVENSKA CELLULO	SE		+1,47
THYSSEN			----
TRELLEBORG B		8,41	----
UNION MINIERE	BE		-2,30
UPM-KYMMENE COR	FI	23	-0,86
USINOR	FR	11,22	-4,92
VIOHALCO	GR	26,83	----
VOEST-ALPINE ST	AT	27	----

▶ DJ E STOXX BASI P 143,85 -1,8

CHIMIE

AGA -A-	SE	11,78	....
AGA -B-	SE	11,68	-0,48
AIR LIQUIDE /RM	FR	146,5	-0,14
AKZO NOBEL	NL	....	....
BASF AG	DE	32,3	+3,19
BAYER AG	DE	32,75	-0,91
BOC GROUP PLC	GB	12,54	+0,78
CIBA SPEC CHEM	CH	76,14	-0,20
CLARIANT N	CH	448,76	-0,41
DYNO INDUSTRIER	NO	14,94	+1,63
EMS-CHEM HOLD A	CH	5040,71	-1,10
HENKEL KGAA VZ	DE	69,8	+0,43
HOECHST AG	DE	40	+1,65
ICI	GB	7,86	-2,89
KEMIRA	FI	5,5	-1,26
LAPORTE	GB	8	-2,82
LENZING AG	AT	53,6	+0,94
PERSTORP -B-	SE	9,59	....
SNIA BPD	IT	1,28	....
SOLVAY	BE	39,5	-0,43
TESSENDERLO CHE	BE	38	....
UCB	BE	....	....

▶ DJ E STOXX CHEM P [illegible]

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	6,85	....
BTR	GB	1,83	+6,82
CGIP /RM	FR	35,25	-4
CIR	IT	1,06	....
D'IETEREN SA	BE	480	-1,55
GAZ ET EAUX /RM	FR	41,18	-2,21
GBL	BE	186,1	-0,54
GENL ELECTR CO	GB	7,85	-2,62
GEVAERT	BE	61,85	-1,51
HAGEMEYER NV	NL	31,4	-1,10
INCHCAPE PLC	GB	2,07	-3,38
INVESTOR -A-	SE	40,20	-1,52
INVESTOR -B-	SE	41,20	-0,41
KVAERNER -A-	NO	17,65	+0,67
KVAERNER -B-	NO	14,84	....
LVMH / RM	FR	212,5	+0,24
MYTILINEOS HOLD	GR	14,45	....
NORSK HYDRO	NO	31,62	-2,17
OERLIKON-BUEHRL	CH	97,58	....
ORKLA -A-	NO	13,69	-1,89
ORKLA -B-	NO	11,71	-1,48
SONAE INVESTIMR	PT	36,89	....
VEBA AG	DE	50,5	-0,79

▶ DJ E STOXX [illegible]

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	14,01	+0,42
CABLE & WIRELES	GB		
DEUTSCHE TELEKO	DE	40	-1,23
EUROPOLITAN HLD	SE		-1,63
FRANCE TELECOM	FR	84,1	-3,11
HELLENIC TELE (		28,75	....
KONINKLIJKE KPN	NL	46,8	-2,50
PORTUGAL TELECO	PT	44,78	....
SWISSCOM N	CH	398,41	+0,84
TELE DANMARK	DK	116,99	-1,14
TELECEL	PT	186,9	....
TELECOM ITALIA	IT	5,4	-1,18
TELECOM ITALIA	IT	5,88	-0,53
TELEFONICA	ES	40,97	-0,66
TIM	IT	5,92	-1,17
VODAFONE GROUP	GB	17,09	-0,42

▶ DJ E STOXX TCOM P [illegible]

CONSTRUCTION

AALBORG [illegible]	DK		....
ACCIONA	ES	57,6	-1,79
ACESA REG	ES		-0,15
[illegible]	GR	11,46	....
ASKO OY	FI	12,7	+1,60
AUMAR			-1,47
AUTOSTRADE	IT		+0,23
[illegible]	IT	4,86	-1,46
BICC PLC	GB		+9,23
BILFINGER & BER	DE	17,4	-1,14
[illegible]		4,61	....
BOUYGUES /RM		291	-2,34
BPB	GB		-0,86
[illegible]	GB	2,10	+3,57
CRH	IE		-1,87
[illegible]	GB		+1,70
CIMPOR SGPS R	PT	25,51	....
COLAS /RM	FR	182,6	-1,30
CRH PLC	GB		
CRISTALERIA ESP	ES	52,35	....
DRAGADOS CONSTR	ES		-1,61
FOM CON CONTRAT	ES		-3,88
GROUPE GTM	FR	82,5	-1,31
HEIDELBERGER ZE	DE		
HELL.TECHNOLOGIE	GR	7,95	....
HERACLES GENL R	GR		....
HOCHTIEF ESSEN	DE	28,5	....
HOLDERBANK FINA	CH		+5,29
HOLDERBANK FINA	CH		+0,20
IMETAL /RM	FR	119,4	-0,36
ITALCEMENTI	IT		-2,30
ITALCEMENTI RNC	IT		-0,23
LAFARGE /RM	FR	77,8	-4,08
MICHANIKI REG.	GR	6,84	....
PARTEK	FI	7,1	+1,43
PHILIPP HOLZMAN	DE		-2,84
PILKINGTON PLC	GB		+3,03
POTAGUA -B-	DK		-5,30
RMC GROUP PLC	GB	10,14	-0,29
RUGBY CRP	GB		+2,09
SAINT GOBAIN /R	FR	127,4	-0,78
SEMAPA	PT		....
SKANSKA -B-	SE		-0,57
SUPERFOS	DK		+0,89
TARMAC	GB		-1,80
TAYLOR WOODROW	GB		+4,52
TECHNIP /RM	FR	73,4	-3,42
TITAN CEMENT RE	GR		....
UNICEM	IT	9,85	-1,60
URALITA SA	ES	9,4	-1,88
VALENCIANA CEM	ES	11,98	+1,44
WIENERB BAUSTOF	AT		+2,12
WILLIAMS			+6,83

▶ DJ E STOXX [illegible] [illegible]

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR		
ADIDAS-SALOMON	DE		
[illegible]	FI		
[illegible]			
AUSTRIAN AIRLIN	AT	30,9	+1,98
BANG & OLUFSEN		83,20	+1,08
BARRATT DEV PLC	GB		+3,11

PHARMACIE

ASTRA -A-	SE	15,74	....
ASTRA -B-	SE	16,57	-0,90
ELAN CORP	GB	38,39	-4,09
GLAXO WELLCOME	GB	33,88	-0,86
NOVARTIS N	CH	1453,98	-1,04
NOVO NORDISK B	DK	186,89	-0,38
ORION A	FI	19,9	-0,50
ORION B	FI	19,75	-1,25
RHONE POUL/RM	FR	47,4	-0,21
ROCHE HOLDING	CH	15725,68	+0,20
ROCHE HOLDING G	CH	11430,85	-0,51
SANOFI /RM	FR	169,8	-2,97
SCHERING AG	DE	134,5	-0,88

(Publicité)

0 803 800 100
PLACEMENTS FINANCIERS
Vos questions. Les réponses de nos managers.
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
www.axa-investmentmanagers.fr

SMITHKLINE BEEC	GB	12,85	-0,48
ZENECA GROUP	GB	30,93	-1,15

▶ DJ E STOXX PHAR P 415,52 -1,1

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	7,49	-2,29
BG	GB	5,29	-3,95
BP AMOCO	GB	12,39	+0,24
BURMAH CASTROL	GB	11,21	-0,13
CEPSA	ES	23,9	+0,91
ELECTRAFINA	BE	104,5	-0,19
ELF AQUITAINE /	FR	97,7	-0,81
ENI	IT	5,33	-2,02
ENTERPRISE OIL	GB	3,33	-0,43
F.OLSEN ENERGY	NO	6,09	-3,70
LASMO	GB	1,46	-0,98
OCEAN RIG	NO	6,24	-2,86
OMV AG	AT	78,21	-1,01
PETROFINA SA BR	BE	401,3	-0,91
PETROLEUM GEO-S	NO	11,52	-2,48
PRIMAGAZ /RM	FR	71,3	+0,42
PROSAFE	NO	8,61	-0,68
REPSOL	ES	48,05	-0,72
ROYAL DUTCH CO	NL	36,15	+0,14
SAGA PETROLEUM	NO	8,08	-2,13
SAIPEM	IT	3,19	+1,27
SHELL TRANSP &	GB	4,46	-0,65
SMEDVIG -A-	NO	8,43	-0,68
TOTAL /RM	FR	91,4	-0,86

▶ DJ E STOXX ENGY P 245,65 -0,8

SERVICES FINANCIERS

3i	GB	8,97	-0,80
ALMANIJ	BE	70,8	-0,84
ALPHA FINANCE	GR	40,83	....
AMVESCAP	GB	7,86	+2,44
BAIL INVEST /RM	FR	128	-0,87
BPI-SGPS N	PT	34,04	....
BRITISH LAND CO	GB	7,84	+5,42
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,82	+0,38
COBEPA	BE	68,5	+0,51
CORP FIN ALBA -	ES	128,35	-1,18
CPR /RM	FR	38	-4
CS GROUP N	CH	142,33	+0,77
EURAFRANCE /RM	FR	527,5	+3,43
FONCIERE LYONNA	FR	134,9	+0,45
FORTIS AG	BE	....	....
GECINA /RM	FR	104	+0,78
HAMMERSON	GB	6,52	+1,87
IMMI FRANCE /RM	FR	71,85	....
KAPITAL HOLDING	DK	45,45	....
LAND SECURITIES	GB	11,33	+2,62
LIBERTY INT.HDG	GB	8,14	....
MEDIOBANCA	IT	16,25	-0,49
MEDIOLANUM	IT	6,35	-2,46
MEPC PLC	GB	6,84	+0,97
METROVACESA	ES	23,29	+0,80
NATIO-INTER -C-	NL	....	....
PARPAS	FR	91	-1,25
PROVIDENT FIN	GB	12,68	-1,80
RODAMCO NV	NL	21,7	-0,23
SCHRODERS PLC	GB	15,88	+0,52
SEFIMEG N /RM	FR	59,2	-2,79
SIMCO N /RM	FR	79	....
SLOUGH ESTATES	GB	4,32	+1,36
SOPHIA /RM	FR	38,81	-0,24
UNIBAIL /RM	FR	109,7	-0,63

SERVICES FINANCIERS

ATLAS [illegible] -B-	SE		-0,59
ATTICA ENTR SA		7,41	....
[illegible]		11,11	+0,66
BBA GROUP			+4,08
BERGESEN	NO		-0,94
BONHEUR			+3,13
CMB			-0,82
COOKSON GROUP P			+1,36
DAMPSKIBS -A-			+2,44
DAMPSKIBS -B-		5984,16	....
DAMSKIBS SVEND			-2,36
[illegible]			....
[illegible] NO	NO		-4,48
[illegible]	GB		-1,23
EQUANT	DE	78	+4,90
FINNLINES	FI	20,8	+5,71
FKI	GB	2,14	+1,37
FLS IND.B		17,48	+2,36
[illegible]	AT	40,64	-0,18
GKN		11,33	+3,17
GLYNWED [illegible]		2,72	....
[illegible]		9,41	....
[illegible]	GB	6,18	+3,14
HAYS	GB	8,53	-2,81
[illegible] DR	DE	48,7	+1,46
[illegible] SAI P	GR	19,88	....
[illegible]	IT	2,87	+0,34
[illegible]	GB	3,84	+0,80
[illegible] INTL	DK	62,93	-0,43
[illegible] LUFT	DK	105,98	+0,64
KON.NEDLLOYD	NL	11,2	....
[illegible]	FI	102,5	-1,44
[illegible]		39,1	-0,38
LEGRAND	FR	195	-1,52
LEIF		11,61	-2,08
LINDE AG		467	+3,55
MAN AG		235,5	+1,29
MANNESMANN AG		128,8	+0,31
METALLGESELLSCH	DE	13,75	+1,48
METRA A	FI	14,63	-2,47
MORGAN CRUCIBLE		3,23	-1,33
NPC	GB	2,03	-0,71
NKT HOLDING		75,31	-0,83
[illegible]	GB	10,72	-0,40
PENINS.ORIENT.S		9,73	+2,91
[illegible]		3,18	+2,38
[illegible]	DE	467	-2,40
[illegible]		22,83	-0,09
[illegible]	NL	47,75	+0,53
[illegible]	DK	178,85	+0,76
[illegible]	DK	188,84	+0,38
RATIN -B-	FI	9,5	+1,06
[illegible] OY	GB	8,60	-1,54
[illegible]	GB	2,77	-4,02
[illegible] RM	FR	74,85	+2,86
RHI AG	AT	18,8	-1,26
[illegible]	CH	498,61	-0,75
[illegible] -A-	SE	16,08	-8,70
[illegible] -B-	SE	16,20	....
[illegible]	CH	444,40	-0,68
[illegible] -A-	SE	28,07	-2,12
[illegible] -B-	SE	28,13	-2,73
[illegible] HOLD	CH	1448,19	-0,85
[illegible]	CH	1449,44	-1,69
[illegible]	FR	52,35	+1,45
[illegible] GIA	IT	1,08	+2,86
[illegible]	GB	9,17	-0,78
SECURITAS -B-	SE	14	+1,22
SGS [illegible] BR	CH	788,04	-1,03

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ			+0,42
[illegible]		5	+0,91
[illegible]	GB		-1,15
[illegible]	AT		-1,11
BONGRAIN /RM	FR	367	-2,39
[illegible]	AT		-0,95
[illegible]	GB	13,73	-2,17
[illegible] -B-	DK		-3,23
[illegible]	GB		....
CHR. HANSEN HLD	DK	111,91	+2,47
CULTOR -1-	FI	7,51	-2,47
[illegible]	DK		-1,25
DANONE /RM	FR	251	
[illegible]	GR	14,96	....
[illegible]	GB		-3,14
[illegible]		16,69	....
[illegible]	FR	141	-2,02
[illegible]			-1,25
[illegible]	NL	50,3	+2,03
[illegible]		32,88	....
[illegible]	GR	3,94	....
HUHTAMAKI I VZ	FI	32	-3,03
KERRY GRP-A-		11,98	-7,03
MONTEDISON	IT	0,82	....
NESTLE N	CH	1643,36	+0,15
[illegible]	IT	1,58	-1,43
PERNOD RICARD /	FR	54,3	+2,45
RAISIO GRP A	FI	5,85	-4,06
RAISIO GRP V	FI	6,83	-3,12
ROEDER & SON -B	NO	6,58	-5,22
TATE & LYLE		5,85	+0,25
UNICER REG	PT		....
UNIGATE PLC	GB		+0,75
UNILEVER		87,4	-1,32
UNILEVER		8,57	-2,83

▶ DJ E STOXX F & BEV P 330,02 -0,8

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB AB -A-	SE	9,26	+5,49
ABB AB -B-	SE	9,55	+5,84
ABB BADEN	CH	1842,95	+5,53
ADECCO CHEBRER	CH	419,54	-1,08
ALSTOM	FR	21,89	....
ALUSUISSE LON G	CH	886,39	-0,43
ASSOC BR PORTS	GB	3,97	....
ATLAS COPCO -A-	SE	19,34	-0,29

MÉDIAS

B SKY B GROUP	GB	5,49	-4,68
CANAL PLUS /RM	FR	271,7	-8,27
CARLTON COMMUNI	GB	8,86	-0,65
ELSEVIER	NL	13,86	-1,77
HAVAS ADVERTISI	FR	183	+2
INDEPENDENT	IR	3,36	-1,47
LAGARDERE SCA N	FR	30,48	-0,93
MEDIASET	IT	8,6	-3,37
PEARSON	GB	19,97	-1,06
REED	GB	8,07	-2,45
[illegible]	GB	13,48	-1,80
SCHIBSTED	NO	12,65	-3,57
TF1	FR	173	+1,05
[illegible] & M	GB	8,14	-1,40
[illegible]	NL	188,5	-1,40
WPP GROUP	GB	8,55	-0,88

▶ DJ E STOXX MEDIA P 342,67 -1,9

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL	35	-1,27
ASDA GROUP PLC	GB	2,36	-0,81
ATHENS MEDICAL	GR	22,14	....
AUSTRIA TABAK A	AT	96,79	-0,98
BEIERSDORF AG	DE	89	-1,87
BIC /RM	FR	55	+0,92
BRIT AMER TOBAC	GB	8,84	-1,77
CASINO GP /RM	FR	90	+5,51
CFR UNITS -A-	CH	1488,89	-1,44
CPT MODERNES /R	FR	338	-0,47
DELHAIZE	BE	51,7	-0,31
ESSILOR INTL /R	FR	357	-0,22
ETS COLRUYT	BE	707	-0,70
FYFFES	GB	2,89	+2,48
GIB	BE	39,75	-0,83
GOODYS	GR	27,03	....
[illegible]		10,33	-0,29
KESKO OY	FI	13,6	+0,89
[illegible]	FR	918	-0,97
MODELO	PT	19,35	....
[illegible]	QR	13,08	....
PROMODES /RM	FR	603,5	-2,19
[illegible] &		11,88	-0,24
SAFEWAY		4,05	+1,08
SAINSBURY J.	GB	5,21	-0,23
SEITA /RM	FR	50,2	-0,79
SMITH [illegible]		2,68	+1,09
[illegible] HLDG		8,68	-0,78
[illegible]	ES	21	-0,66
TAMRO	FI	3,8	-1,30
TESCO PLC	GB	2,98	-4,12
TNT	NL	29,95	-0,50

▶ DJ E STOXX CYCL P 301,27 -0,8

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP		2,62	+9,04
BOOTS CO PLC			+1,14
CARREFOUR /RM			+1,03
CASTO.DUBOIS /R	FR		+0,60
CENTROS COMER P			+1,48
CONTINENTE			
[illegible]			-2,19
GEHE AG		51,1	-1,16
[illegible]	GB	11,17	....
GUILBERT /RM	FR		-1,64
[illegible] & MAURIT		76,07	-0,15
[illegible] MARTIN	PT		
KARSTADT AG			+0,53
KINGFISHER	GB		+1,29
[illegible]		5,17	-2,72
METRO			+0,68
NEXT PLC	GB		+1,57
[illegible]	FR	180,9	+0,56
RINASCENTE	IT		-0,33
STOCKMANN B	FI	18,5	+2,72
[illegible] HLDG		218,47	
WH SMITH GRP			-1,01
WOLSELEY PLC	GB	6,14	+2,86

▶ DJ E STOXX RETL P 355,1 +0,45

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR	99,85	-2,01
ALTEC SA REG.	GR	28,44	....
ASK PROXIMA	NO	5,62	-0,88
[illegible]	NL		-0,56
BARCO	BE	179,8	-3,07
BOWTHORPE	GB		+4,07
[illegible]	GB		-3,40
[illegible] BIOTECH			+4,17
[illegible]	FR		
[illegible] B	DK	100,18	+0,27
[illegible] SYST./	FR		+0,24
[illegible] A	SE		-0,85
FINMECCANICA	IT		-2,02

MÉDIAS

[illegible]		5,33	-0,43
SIDEL /RM	FR	73,1	+1,25
[illegible]			+2,17
SITA /RM	FR	210,4	-0,75
[illegible] -A-	SE	11,74	+2,97
[illegible] -B-		12,19	+3,35
SOPHUS [illegible]		21,69	....
[illegible]	DK	30,25	....
[illegible] NV	NL		+1,75
[illegible]			
SVEDALA			
[illegible] -A-			....
T.I.GROUP PLC	GB		-0,80
[illegible]			-1,74
[illegible]			+0,68
UNITOR		8,20	....
[illegible]	AT		
VALMET	FI	8,7	-3,33

STOXX IND P 321,24 -1,0

ASSURANCES

AGF /RM			+2,39
ALLEANZA ASS	IT	10,56	-3,65
ALLIANZ AG	DE		-0,30
ALLIED ZURICH	GB	13,72	-0,84
[illegible]		13,48	....
AXA /RM	FR	134,4	-1,74
CGU	GB	12,57	-3,45
[illegible]	ES	29,44	-0,34
ERGO VERSICHERU	DE	128,5	-0,78
[illegible] GEN INS	GR	45,01	....
FONDIARIA ASS	IT	5,05	-1,17
[illegible]		98,17	-1,35
FORTIS AMEV NV	NL	73,98	-1
GENERALI ASS	IT	87	-0,84
[illegible] HLD	AT	204,1	-1,40
INA	IT	2,08	-1,42
[illegible]		8,33	-0,86
LEGAL &		19,14	+0,53
[illegible] UNION	DE	225,5	+1,12
POHJOLA GRP.B	FI	46,02	-3,98
PRUDENTIAL CORP		13,98	-1,13
RAS	IT	10,3	-0,86
[illegible] SUN ALLIA		6,98	-0,83
SAMPO -A-	FI	38,5	-2,74
SCHWEIZ [illegible]	CH	2178,40	-0,88
[illegible] MUNDIAL	PT	30,34	....
SKANDIA [illegible]	SE	14,18	-3,48
STOREBRAND	NO	6,81	-1,87
SWISS LIFE	CH	648,78	-1,61
TOPDANMARK AS		183,58	+0,37
TRYG-BALTICA		21,85	-2,42
ZURICH ALLIED N	CH	851,38	-1,13

▶ DJ E STOXX INSUR P 307,2 -1,0

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	10,96	+0,26
BRITISH ENERGY	GB	10,07	....
CENTRICA	GB	1,80	-1,59
EDISON	IT	9,35	+0,54
ELECTRABEL	BE	381	-1,30
ELECTRIC PORTUG	PT	21,85	....
ENDESA	ES	24,1	-2,03
EVN	AT	127,2	-0,24
GAS NATURAL SDG	ES	91,1	-2,57
HAFSLUND -A-	NO	5,97	....
HAFSLUND -B-	NO	3,61	....
IBERDROLA	ES	15,23	-2,37
ITALGAS	IT	5,44	-2,86
NATIONAL GRID G	GB	7,11	-2
NATIONAL POWER	GB	6,86	+0,63
OESTERR ELEKTR	AT	188,8	-0,71
POWERGEN	GB	12,12	-0,58
RWE	DE	41,7	+2,86
SCOT POWER	GB	9,38	+0,31
SEVERN TRENT	GB	13,43	-0,54
SUEZ LYON EAUX/	FR	179,4	-2,61
SYDKRAFT -A-	SE	24,83	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,34

EURS FRANÇAISES

Casino ■ profité de son introduction au sein ■ CAC 40. À l'ouverture de la séance du 2 fé- ction ■ gagné 7,3 %, ■ 91,5 euros.

evanche, l'action **Usinor** qui a cédé ■ place ■ de l'indice CAC 40, ■ chuté ■ 6,35 %, à 11,05 ■ ouverture ■ cotations.

L'action **BNP** a débuté la séance ■ *mardi* ■ une hausse de 0,64 %. La veille, elle avait ■ une évolution cahoteuse. Réservée à la hausse ■ ■ de journée, ■ a terminé la séance sur ■ ■ de 2,34 %.

● Au lendemain ■ l'annonce de la fusion entre la So- ■ générale ■ Paribas, l'action **Société générale** ■ reculé de 2,74 % ■ l'ouverture des transactions. Et celle ■ *Paribas* ■ *abandonné* 1,89 %.

● Le titre **Grandvision** ■ gagné 4,74 %, profitant de l'annonce ■ franchissement ■ seuil de 5 % de ■ capital opéré par la financière Agache (*holding du groupe* LVMH). Cette dernière ■ déclaré que l'opération était destinée ■ profiter de la sous-évaluation boursière de Grandvision.

■ Le titre **Alcatel** ■ reculé de 1,96 %, mardi matin, après l'annonce de l'émission d'un emprunt obligataire ■ 1,33 *milliard* d'euros qui a rencontré un grand succès.

● L'action Lagardère a réagi par une baisse ■ 1,17 % à l'annonce dans la presse de l'imminence d'un accord avec l'Etat ■ les parités ■ fusion avec Aerospatiale.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 FÉVRIER — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 19 février

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P.)	148,50	147,87	969,79	– 0,42	6,10
CR.LYONNAIS(TP)	142,90	145,90	957,36	...	6,10
RENAULT (T.P.)	440	436,50	2863,28	– 0,79	15,15
SAINT GOBAIN(T.P.	177,10	179,80	1179,41	+ 1,52	9,77
THOMSON S.A (T.P	140	...	...	...	6,11
ACCOR	190	188	1233,44	+ 1,06	3,51
AGF	82,30	83,45	360,61	+ 2,19	0,76
AIR LIQUIDE	145,70	145,20	952,45	– 0,34	2,58
ALCATEL	...	130,80	858,24	– 1,47	1,75
ALSTOM	...	21,80	143,00	– 0,13	...
ALTRAN TECHNO. #	260,80	255,10	1673,35	– 2,18	0,53
ATOS CA	219	213,90	1403,05	– 2,32	...
AXA	126,60	...	810,11	– 2,44	1,37
BAIL INVESTIS	127,10	...	833,07	– 0,07	9,80
BAZAR HOT. VILLE	110,80	110	721,55	– 0,54	2,59
BERTRAND FAURE	69,30	...	...	– 0,80	0,61
BIC	84,30	80,35	382,42	+ 1,37	0,46
BIS	80,10	...	537,88	+ 2,37	1,22
B.N.P.	...	...	...	+ 1,21	1,07
BOLLORE	...	170,10	1116,78	– 1,10	...
BONGRAIN	...	...	...	– 2,39	...
BOUYGUES	258	...	1517,23	– 2,81	...
BOUYGUES OFFS	...	...	...	– 2,07	...
BULL#	6	5,98	39,23	– 0,33	...
CANAL +	278	270,40	1773,71	– 2,73	3,05
CAP GEMINI	...	169	1108,57	...	0,53
CARBONE LORRAINE	37,99	...	247,85	– 0,50	3,81
CARREFOUR	580	582	3883,27	+ 2,06	4,57
CASINO GUICHARD	85,90	88,25	592	+ 5,80	1,19
CASINO GUICH.ADP	54,10	56,25	368,98	+ 3,97	1,23
CASTORAMA DUB.(L	199	202,70	...	= 1,85	1,65
C.C.F.	88,30	86,15	565,11	– 2,43	1,02
CEGID (LY)	162,50	159,80	1048,91	– 1,76	3,81
CEREOL	...	...	44,67	...	0,15
CGIP	57,55	...	...	– 3,99	0,40
CHARGEURS	41,10	...	...	– 0,72	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	50,25	50	327,85	– 0,49	0,76
DIOR	113	112,80	739,98	– 0,70	...
CIC	81,90	80,50	528,05	– 1,70	...
CIMENTS FRANCAIS	48	48,75	319,78	+ 1,56	0,76
CLARINS	68,60	69,80	458,18	+ 2,62	0,59
CLUB MEDITERRANE	80,90	82	537,88	...	0,89
CNP ASSURANCES	35,27	...	...	+ 0,19	...
COFLEXIP	80	...	350,94	+ 0,94	1,14
COLAS	...	...	...	– 0,32	4,27
ENTREP	2,11	2,12	13,91	+ 0,47	1,14
CPR	37,50	36	236,11	– 4	3,35
CRED.FON.FRANCE	13,30	13,38	...	– 0,30	4,27
CFF (FERRAILLES)	29,21	29,15	191,21	– 0,20	1,14
CREDIT LYONNAIS	...	...	...	+ 0,28	1,52
CS SIGNAUX(CSEE)	66,65	67,05	...	+ 1,19	0,84
DAMART	67,80	68	...	+ 0,29	34,39
DANONE	248,50	...	1644,45	+ 0,80	2,82
DASSAULT-AVIATIO	184,60	...	...	+ 2,49	5,03
DASSAULT SYSTEME	42,40	42,82	...	+ 0,30	0,18
DE DIETRICH	40	41,50	...	+ 3,75	0,38
DEVEAUX(LY)#	82	82	...	...	4,57
DEV.R.N-P.CAL LI	9,98	9,99	65,53	+ 0,10	...
DEXIA FRANCE	135	137	898,30	– 2,85	2,84
DMC (DOLLFUS MI)	5,62	5,60	...	– 1,44	...
DYNACTION	33,60	...	...	– 0,12	0,46
ECIA	...	108	...	– 0,47	1,98
EIFFAGE	...	61,80	...	+ 2,91	1,52
ELF AQUITAINE	...	...	841,28	– 0,76	2,29
ERAMET	...	...	176,98	– 1,26	1,14
ERIDANIA BEGHIN	...	140,20	...	– 2,57	5,34
ESSILOR INTL	...	958	3835,21	– 0,50	...
ESSILOR INTL.ADP	...	965	2116,74	...	2,71
ESSO	72,50	...	472,94	– 0,55	2,29
EURAFRANCE	510	...	...	+ 0,49	...
EURO DISNEY	1,12	1,12	7,35	...	0,10
EUROPE 1	...	220	1443,11	+ 2,32	2,90
EUROTUNNEL	1,04	1,07	...	+ 2,88	...
FIMALAC SA	107,70	109	696,96	– 1,36	2,59
FINEXTEL	18,01	18,01	118,14	...	0,60
FIVES-LILLE	64,50	66,60	...	+ 1,55	1,07
FRANCE TELECOM	26,80	...	...	– 3,05	...
FROMAGERIES BEL	700	...	...	...	...
GALERIES LAFAYET	...	680	4576,83	...	...
GASCOGNE	74	73,15	479,83	– 1,14	2,44
GAUMONT #	66	64	419,81	– 3,03	0,38
GAZ ET EAUX	...	41,80	272,22	– 1,40	0,38
GECINA	...	194	...	+ 0,77	2,97
GEOPHYSIQUE	42,22	42,60	279,37	+ 0,87	1,22
GRANDVISION	25,05	25,61	168,68	+ 1,39	0,20
GROUPE ANDRE S.A	89	90	590,49	...	...
GPE VALFOND ACT.	44,70	...	...	– 1,68	0,38
GR.ZANNIER (LY)	17,40	17,40	114,14	...	0,38
GROUPE GTM	...	68	544,44	– 1,07	...
GROUPE PARTOUCHE	...	71,60	...	– 1,64	1,37
GUILBERT	122	...	787,60	– 1,55	2,06
GUYENNE GASCOGNE	370	...	2374,66	– 2,16	5,18
HACHETTE FILLIPAC	180	237,80	1428,77	– 1,13	2,29
HAVAS ADVERTISING	160	169,20	1066,80	+ 2,33	2,29
IMETAL	...	120	721,55	– 0,72	2,87
IMMEUBLES DE FCE	17,60	18	118,07	+ 2,27	...
INFOGRAMES ENTER	58	59,50	381,44	+ 0,25	...
INGENICO	23,60	23,45	153,82	– 0,89	0,46
INTERBAIL	21,50	22,80	143	– 0,45	2,61
INTERTECHNIQUE	252	252	1653,01	...	3,81
ISIS	...	56,75	362,55	– 2,99	2,16
JEAN LEFEBVRE	...	53,75	462,95	– 4,51	1,83
KLEPIERRE	83,80	83,80	549,69	...	4,27
LABINAL	182	188,40	1235,82	– 1,87	4,12
LAFARGE	80,65	77,30	865,74	– 4,98	1,98
LAGARDERE	38,65	38,80	257,53	– 1,65	...
LEBON (CIE)	34,60	33,10	217,46	– 4,19	1,07
LECTRA	198	194,90	1278,48	– 1,56	0,70
LEGRAND	...	115,10	755,01	– 3,19	1,12
LEGRAND ADP	44	43,00	285,34	– 1,13	0,91
LEGRIS INDUST.	121,80	122	800,27	+ 0,16	0,24
LOCINDUS	621	616,50	4083,85	– 0,24	2,44
MOET HEN.	...	214,50	1407,03	+ 1,17	0,95
MARINE WENDEL	...	185,40	1281,74	– 0,86	2,90
METALEUROP	4,11	4,20	27,55	+ 2,18	0,61
MICHELIN	32,80	32,47	212,99	– 1	0,58
MONTUPET SA	...	38,30	251,11	+ 0,27	2,29
MOULINEX	9,95	10	65,60	+ 0,50	0,61
NATEXIS	68	69,05	372,55	– 2,05	1,82
NORBERT DENTRES	23	23,75	155,81	+ 3	1,30
NORD-EST	28	22,60	147,68	– 2,17	0,84
NORDON (NY)	72,60	71,60	469,81	– 1,37	...
NRJ #	167,20	170	1115,13	+ 1,61	1,14
OLIPAR	6,92	...	...	...	...
PARIBAS	...	89,60	587,80	– 1,84	...
PATHE	332,80	330,50	1638,22	+ 0,68	...
PECHINEY ACT ORD	29,80	29,60	191,54	– 2,01	0,61
PERNOD-RICARD	53	54,05	358,31	+ 2,54	0,72
PEUGEOT	140,20	144,20	946,15	– 2,28	0,46
PINAULT-PRINT.RE	160	160	1062,65	+ 1,25	0,95
PLASTIC OMN.(LY)	...	46,20	467,20	+ 2,19	1,82
PRIMAGAZ	71	72	472,85	+ 2,61	1,31
PROMODES	917	900	5908,22	– 1,45	2,59
PUBLICIS #	139	139,90	918,14	– 0,57	0,03
REMY COINTREAU	...	38,75	102,98	– 1,28	0,70
RENAULT	49,20	47,05	308,83	– 4,38	0,53
REXEL	72,70	73,50	482,65	+ 2,88	3,68
RHODIA	13,55	13,70	89,97	+ 0,96	...
ROCHEFORTAISE CO	110,80	108,50	712,27	– 0,90	0,16
ROCHETTE (LA)	2,35	2,35	15,46	+ 0,42	0,46
ROYAL CANIN	...	31,50	207,64	...	0,46
RUE IMPERIALE (L	980,60	1000	6563,57	+ 1,98	19,51
SADE (NY)	35,30	34,50	227,46	+ 2,84	1,91
SAGEM SA	...	130	3804,38	+ 3,57	4,19
SAINT-GOBAIN	...	129,50	849,97	– 0,38	2,82
SALVEPAR (NY)	73	73	479,14	...	2,82
SANOFI	176	179,1	1121,88	+ 2,39	1,07
SAUPIQUET (NS)	57	56,90	367,98	– 1,57	1,52
SCHNEIDER SA	51,60	52,20	342,57	+ 1,28	...
SCOR	60	60,60	397,61	+ 0,60	1,82
S.E.B.	50,10	51	334,54	+ 1,79	1,89
SEFIMEG CA	80,60	80,05	525,15	– 0,68	1,11
SEITA	30,60	30,60	327,02	– 1,92	0,91
SELECTIBANQUE	11,00	10,90	72,01	...	4,57
SFIM	60,05	...	...	...	0,61
SGE	43,60	44,20	290	+ 1,63	0,76
SIDEL	...	73,50	475,57	+ 0,41	0,76
SILIC CA	185,90	186,90	1224,68	+ 0,16	2,29
SIMCO	79	78	511,21	...	2,29
S.I.T.A	212	208,70	1375,54	– 1,06	2,06
SKIS ROSSIGNOL	10,60	10,60	69,53	...	0,23
SOCIETE GENERALE	159	156,90	983,28	– 2,02	3,20
SOC.FONC.LYON.#	134,20	134,80	884,09	+ 0,44	2,93
SODEXHO ALLIANCE	159,10	160	1056,09	+ 1,53	5,34
SOGEPARC (FIN)	72,75	72,40	474,91	– 0,48	2,44
SOMMER-ALLIBERT	24,85	24,42	160,18	– 0,93	0,69
SOPHIA	38,10	38,01	249,33	– 0,23	2,18
SPIR COMMUNIC. #	55,70	55,60	364,06	– 0,35	2,29
STRAFOR FACOM	64,05	64	419,81	– 0,07	1,30
SUEZ LYON.DES EA	184,20	180	1180,72	– 2,28	2,29
SYNTHELABO	228,70	220	1436,55	– 4,85	0,94
TECHNIP	78	74,40	485,41	– 2,63	2,21
THOMSON-CSF	34,80	33,60	220,24	– 2,64	0,55
TOTAL	92	87,95	576,89	– 0,70	1,95
UNIBAIL	110,40	110	721,55	– 0,38	4,57
ASSURFONCIER	111	110,30	723,62	– 0,63	3,05
USINOR	11,80	11,05	72,48	– 6,35	0,50
VALEO	75,90	72,10	472,94	– 5	0,99
VALLOUREC	30,60	30,67	201,18	+ 0,22	1,14
VIA BANQUE	28,90	28,50	186,95	– 2,73	1,83
VIVENDI	262,50	255,20	1708,77	– 0,76	2,29
WORMS (EL.SOMEAL	14,05	13,65	89,21	– 3,20	...
ZODIAC EX.DT DIV	178,10	178,70	1172,28	+ 0,33	2,13

International ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	89,90	89,15	584,79	– 3,18	0,18
A.T.T. #	92,05	92,45	640,64	+ 0,48	0,24
BARRICK GOLD #	17	17,40	114,46	+ 2,84	0,06
CROWN CORK ORD.#	...	...	...	...	0,18
DE BEERS #	...	11,45	81,73	– 0,39	0,10
DU PONT NEMOURS	45,20	45	295,18	– 0,61	0,26
EASTMAN KODAK #	58,85	58	380,46	– 1,44	0,32
FORD MOTOR #	...	54	354,22	– 1,63	0,34
GENERAL ELECT. #	...	59,40	389,67	– 0,83	0,25
GENERAL MOTORS #	60	58	697,68	+ 2,80	0,38
HITACHI #	6,84	6,11	40,08	– 2,08	0,03
I.B.M #	161,40	159,40	1039,64	– 1,86	0,18
ITO YOKADO #	55,15	55,50	365,04	+ 4,70	0,09
MATSUSHITA #	15	15,22	99,71	+ 1,39	0,03
MC DONALD'S #	...	69,90	457,86	+ 0,43	0,07
MERCK AND CO #	...	100	662,74	– 0,15	0,40
MITSUBISHI CORP.	5,17	5,18	33,45	– 1,89	0,02
MOBIL CORPORAT.#	76,40	76,90	482,86	– 1,69	0,41
MORGAN J.P. #	93	...	...	...	0,71
NIPP. MEATPACKER	...	13,60	67,70	+ 2,13	0,09
PHILIP MORRIS #	41,47	40,50	265,22	– 1,39	0,32
PROCTER GAMBLE	...	69	624,77	...	0,21
SEGA ENTERPRISES	17,50	17,60	113,67	– 0,80	0,08
SCHLUMBERGER #	...	48,05	275,00	– 0,88	0,18

ABRÉVIATIONS

■ = Bordeaux; LI = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; ■ = Nancy; ■ = Nantes.

SYMBOLES

1 ■ 2 = catégories ■ ■ - ■ ■ catégorie 3 ; ■ ■ détaché ; ● ■ détaché ; # ■ d'avantage d'animation ; ■ = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ■ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon ■ euros; ■ ■ ■ : paiement dernier coupon ; *Jeudi* ■ ■ : compensation ; ■ ■ ■ : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI ■ FÉVRIER

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	84,80	160,71	– 0,60
AB SOFT	12,05	79,04	– 24,45
ALPHAMEDIA	38	285,82	– 3,74
ALPHA MOS	8,10	53,13	– 1,81
ALTAMIR & CI	152,80	1002,30	...
ALDETA	5,20	34,11	+ 1,16
APPLIGENE ON	2,80	18,99	– 7,50
ASTRA	1,05	6,88	– 0,94
ATN	10,60	69,56	– 2,77
AVENIR TELEC	88	380,78	+ 1,19
BARBARA BUI	7	45,92	+ 7,69
BELVEDERE	69,90	387,06	+ 12,57
BIODOME #	13,05	85,64	– 1,06
BVRP EX DT S	48,50	318,14	– 2,02
BVRP DS 99	0,50	3,28	...
CAC SYSTEMES	8,80	57,72	...
CEREP	83,65	185	– 5,48
CHEMUNEX #	0,84	5,17	– 1,05
COIL	41,50	272,22	+ 3,23
CRYO INTERAC	21,40	140,37	...
CYBER PRES.P	46,02	314,99	+ 2,17
CYRANO #	14,70	96,43	+ 1,37
DESK #	22	144,31	+ 4,76
DESK BS 98	3,08	20,20	+ 6,20
DMS #	12,65	82,94	– 4,50
DURAND ALLIZ	6,16	40,41	– 1,44
DURAN DUBOI	88	642,84	– 1,10
EFFIK	34	157,48	+ 2,12
ESKER	19,50	127,91	– 7,05
EUROFINS SCI	89,90	451,85	...
EURO.CARGO S	11,48	75,30	...
EUROPSTAT #	34	223,03	...
FABMASTER #	18,90	123,96	+ 2,69
FI SYSTEM #	23,80	156,12	– 1,24
FLOREANE MED	8,35	54,77	– 7,19
GENERIX #	57,45	376,85	...
GENESYS #	15	...	+ 4
GENSET	86,50	570,62	– 4,23
GROUPE D #	25	163,99	...
GUILLEMOT #	26	387,01	– 4,06
GUYANOR ACTI	0,40	2,62	– 9,09
HF COMPANY	69,85	411,94	...
HIGH CO.	34,35	224,99	– 9,99
HOLOGRAM IND	55	360,46	– 3,33
IDP	3,61	16,43	...
IDP BS 98 (2	1,67	7,02	...
IGE + XAO	3,90	24,83	+ 2,70
ILOG #	7,25	47,56	– 15,08
IMECOM GROUP	2,60	16,40	± 3,20
INFONIE	25	150,87	+ 0,43
INPOTEL #	26,90	186,95	+ 1,78
LEXIBOOK #	69,90	282,54	± 1,08
JOLIEZ-REGOL	8,90	55,76	+ 20,56
JOLIEZ-REGOL	0,35	2,30	...
LACIE GROUP	11,80	75,44	– 8,56
MEDIDEP #	17,90	114,78	– 0,56
MILLE AMIS #	6,25	41	– 3,54
MONDIAL PECH	0	59,04	...
NATUREX	12	78,71	...
OLITEC	94,05	616,93	...
OMNICOM	135	888,82	– 0,77
INTL RG	2,90	19,09	– 2,12
TECH	17	111,61	– 2,85
PHONE SYS.NE	7,90	51,76	– 1,37
PICOGIGA	11,90	78,66	– 5,59
PROSODIE	68	446,06	+ 2,73
PROLOGUE SOF	24,60	160,71	+ 3,69
PROXIDIS	1,84	12,07	...
QUANTEL	3,21	34,18	+ 2,25
R2I SANTE	36,20	238,11	– 1,09
RADOUX INTL	36,80	241,39	...
RECIF #	19	85,27	– 1,51
REPONSE #	18	118,07	...
REGINA RUBEN	0,15	...	– 0,80
SAVEURS DE F	25,50	154,15	...
SILICOMP #	10,40	68,22	– 2,80
SERP RECYCLA	121	793,71	...
STACI #	23,01	150,94	...
STELAX	0,38	2,49	...
SYNELEC #	57	242,70	– 3,89
LA TETE D.L	3,08	20,20	– 7,22
THERMATECH I	28,85	189,30	– 3,50
TITUS INTERA	76,10	499,18	– 4,27
TITUS INTER.	160,80	659,89	...
TRANSICIEL #	40,20	303,05	– 0,84
TR	15	98,39	...

SECOND MARCHÉ

MARDI 2

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	65,50	...	–
AIGLE #	73,50	...	– 3,28
ALCECO #	42	...	+ 2,36
APRIL S.A.#	74,60	...	– 1,12
ARKOPHARMA #	65	426,37	+ 1,64
ASSUR.BQ.POP	97,50	639,56	...
ASSYSTEM #	20	134,03	– 0,21
BELLE JARDIN	17,40	114,17	...
BENETEAU CB#	104,90	684,80	+ 2,19
BIOBLOCK SCT	63	413,22	...
BISC. GARDEI	6,40	41,98	...
BOIRON (LY)#	38	249,25	– 2,41
BOISSET (LY)	49	321,74	– 1,18
BOIZEL CHANO	69,50	455,89	– 0,71
BONDUELLE	17,90	117,41	– 2,48
BOURGEOIS (L	6	39,48	+ 14,28
BRICE	39	255,82	– 4,98
BRICORAMA #	38	249,32	– 2,85
BRIOCHE PASQ	100	655,96	...
BUT S.A.	44	288,62	...
SOLERI	51,80	339,81	– 0,58
CDA-CIE DES	27	177,09	– 0,17
CEGEDIM #	26	170,61	– 0,25
CERG-FINANCE	68	446,06	– 3,48
CGBI	29	190,24	– 1,26
CLAYEUX (LY)	6,50	42,64	– 4,92
CNIM CA#	58	380,46	...
COFITEM-COFI	54	354,23	+ 0,09
CIE FIN.ST-H	54	354,23	– 2,05
C.A. PARIS I	148,90	976,98	– 0,13
CA.ILLE & V	53	347,77	– 0,09
CA.LOIRE/H	42	275,57	...
CA.MORBIHAN	47,90	314,24	+ 0,42
CA.DU NORD#	73	478,95	+ 0,82
C.A. OISE CC	58,40	383,14	– 0,16
C.A PAS DE C	87,80	576,02	– 0,11
CA TOULOUSE	74,70	490	– 1,19
CRCAM CCI NV	41,80	274,18	...
CRCAM TOUR.P	34,01	223,07	– 1,30
CROMETAL	30	196,85	...
DAPTA-MALLIN	...	...	...
GROUPE J.C.D	52,95	347,38	+ 0,48
DAUPHIN OTA	66,50	436,24	...
DECAN GPE NO	40	262,46	...
DU PAREIL AU	59,90	392,94	...
EXPAND S.A.	44	288,64	+ 2,50
L ENTREPRISE	62,50	409,92	– 0,61
ETAM DEVELOP	26,00	170,59	– 3,16
EUROPEENNE C	77	505,09	– 4,93
EUROP.EXTINC	53,50	350,12	+ 3,58
EXEL INDUSTR	53,90	353,01	– 4,02
FACTOREM	52	341,10	...
FACTOREM NV	134,50	882,16	– 4,86
FAIVELEY #	21,60	141,70	– 1,12
FINACOR	3,70	24,27	...
FINATIS(EX.L	72,95	478,62	– 0,68
FININFO	26	170,54	– 0,58
FLO (GROUPE)	38,40	251,90	+ 1,59
FOCAL (GROUP	44	288,64	+ 0,82
FRANKIN 39	52	341,10	– 2,75
FRANKOPARIS	13,95	91,51	...
GARONOR ACT	74,60	489,31	– 2,41
GAUTIER FRAN	67,50	442,77	+ 1,35
GEL 2000	2,60	17,06	+ 2,45
GENERALE LOC	23,90	156,79	– 2,45
GEODIS #	110	721,55	+ 1,85
G.E.P PASQUI	26	170,59	– 4,98
GFI INDUSTRI	37,40	245,30	– 2,85
GFI INFORMAT	104,50	685,48	– 0,28
GO SPORT	67,50	442,77	– 0,88
FINANCIERE G	1,05	6,89	...
GRAND MARNIE	4900,00	32794,57	– 0,01
GROUPE BOURBO	47	308,30	...
GUERBET SA	17,60	115,45	– 2,22
GUY DEGRENNE	38,90	255,18	– 3,85
GUYOMARC H N	58,50	383,83	...
HERMES INTL	23,85	479,18	– 3,76
HYPARLO #0,Y	140,80	650,24	– 1,47
I.C.C.#	35,80	185,84	– 0,35
IMMOB.BATIBA	61,95	349,77	– 0,09
IMSOINT.META	7,70	50,51	...
INFO REALITE	37	242,70	– 2,63
INT. COMPUTE	6,80	45	– 4,96
JET MULTIMED	68	867,86	– 3,58
LATECOERE #	75,90	495,25	+ 0,33
L.D.C.	109	774,03	...
LECTRA SYST.	8,26	37,72	– 0,69
LEON BRUXELL	55,40	293	+ 1,77
LVL MEDICAL	27,20	144,18	+ 7,74
EVE MEDICAL	13,20	...	+ 0,70
MG-METROPOLE	100,50	...	+ 0,62
MEDASYS DIGI	2,34	14,82	...
MANITOU #	102	600,27	– 1,61
MANUTAN	46,90	317,48	– 2,22
MARC ORIAN	110	721,55	– 2,89
MARIONNAUD P	46,75	306,97	+ 0,89
MECATHERM #	39	167,43	...
MGI COUTIER	46,00	299,21	+ 4,70
MICHEL THIER	108	714,98	...
TOUPARGEL (L	9,85	59,36	...
PARIS EXPO	54,50	341,36	– 0,59
PHYTO-LIERAC	15,60	...	+ 0,25
POCHET	90	557,56	...
RADIALL #	25,60	418,50	– 0,93
RALLYE(CATHI	64	482,61	+ 1,62
REYNOLDS	38,10	237,13	+ 3,25
RUBIS #	22,35	144,97	– 1,63
SABATE SA #	128,50	676,20	+ 0,58
SEGUIN MOREA	70	459,17	+ 0,43
SIDERGIE	69	324,77	...
SIPAREX (LY)	20	167,45	...
SOCAMEL-RESC	30,25	107,23	...
SOPRA #	270,50	1742,22	+ 4,98
SPORT ELEC S	1,90	28,50	...
STEF-TFE #	27	288,94	– 4,65
SUPERVOX (B)	0,49	18,14	...
SYLEA	48,05	318,01	– 3
TFI	173	1134,81	+ 1,05
TRIGANO	28,50	191,84	...
UBI SOFT ENT	100,50	700,25	– 0,42
UNILOG	290	2023,83	+ 0,12
VIEL ET CIE	20	131,19	– 0,49
VILMOR.CLAUS	86,50	579,64	+ 1,43
VIRBAC	62,50	419,81	– 0,77
WALTER #	58,50	385,81	– 0,49
GPE S	70	329,72	+ 2,40
AFIBEL	43	295,18	...
AIRFEUR(NS)	59,90	240,01	– 3,71
ALAIN MANOUR	22	144,31	– 4,34
BQUE TARNEAU	69,50	455,89	– 0,57
BIOPAT	101,50	663,17	...
C.A.GIRONDE	52,50	809,71	...
C.A. MIDI CC	53	347,68	...
C.A. SOMME C	51,95	340,83	– 0,09
CR.AG.SUD RH	53,40	350,28	...
CIDER SANTE	43,01	282,18	– 4,73
CODETOUR	57,50	377,30	+ 0,43
COFIDUR #	11,60	76,10	– 1,80
INDUSTR	35,50	232,86	– 0,99
DELACHAUX S	92	603,27	...
DELMON INDUS	36,80	239,42	...
DIGIGRAM #	17,90	117,74	– 1,64
DISTRIBORG G	81	534,64	– 3,22
EMIN-LEYDIER	42	275,50	...

SCIENCES Jeudi 4 février, si le ciel est clément, la nuit brillera d'une nouvelle étoile. Les Parisiens, et plus généralement les Français, devraient être aux premières loges pour la voir en fin de soirée. ■ POUR CETTE OPÉRATION, les cosmonautes de la station Mir vont déployer en orbite un fin miroir de 25 mètres de diamètre. ■ L'OBJECTIF est de vérifier qu'il est possible avec un tel dispositif de concentrer les rayons du Soleil, de les renvoyer vers la Terre et d'éclairer des zones plongées dans de longues périodes de nuit. ● EN 1993, une expérience analogue avait été tentée par les Russes, mais avec un succès mitigé. ■ LES ASTRONOMES craignent aujourd'hui que la multiplication – encore très hypothétique – de tels systèmes, dont les recherches, déjà rendues difficiles par la pollution lumineuse des villes et le nombre grandissant de satellites.

Les Russes s'apprêtent à nous faire vivre la nuit des deux lunes

Les cosmonautes de Mir s'apprêtent à déployer un fin miroir d'aluminium de 25 m de diamètre. Le but de cette expérience est de tester une technique qui pourrait permettre d'éclairer depuis l'espace des zones plongées dans la nuit polaire

« ARRÊTEZ [illegible] » Les cris [illegible] et de quelques-uns de leurs collègues étrangers sur la Toile n'y auront rien fait. *Jeudi 4 février*, le « Bannière » sera déployée par [illegible] station Mir et, si le ciel est clément, la nuit brillera d'une nouvelle étoile. Les Parisiens, et plus généralement les Français, devraient être [illegible] premiers en fin de soirée, vers [illegible] h 45, à recevoir les rayons de cet astre éphémère qui, à en croire son promoteur, le Russe Vladimir Syromyatnikov, directeur général du Space Regatta Consortium (SRC), un groupement d'industriels [illegible] créé en 1990, sera cinq à dix fois plus lumineux que la Lune !

Depuis des décennies, des scientifiques rêvent d'apprivoiser le Soleil. [illegible] pour en récupérer l'énergie à l'aide de gigantesques [illegible] couvrant sur plusieurs hectares, voire plusieurs [illegible] carrés, de photopiles. Soit, si c'est toute l'idée de Vladimir Syromyatkinov, pour éclairer les villes de Sibérie qui connaissent [illegible] arctique pendant les longs mois d'hiver.

De là à imaginer, ironisent certains, que, sous la [illegible] ainsi reflétée, les ours vont sortir de leur période d'hibernation, les glaces du pôle [illegible] et provoquer des inondations catastrophiques et les plantes se [illegible] en hiver, il n'y a qu'un pas... qu'il faut garder de franchir. D'ailleurs, le directeur de l'observatoire du mont Palomar, Robert Brucato, qui redoute [illegible] futurs nombreux miroirs, *« rien ne dit que tous ces gens des zones boréales désirent [illegible] de lumière »*. D'autant que [illegible] projets leur seront imposés, *« n'auront pas la possibilité de fermer l'interrupteur »*.

PROJECTEUR GÉANT

Qu'importe, Vladimir Syromiatnikov est sûr de son affaire et attend avec impatience le déploiement du miroir par les cosmonautes de Mir. D'un diamètre de 25 m, cet objet, fait d'une peau d'aluminium très fine de quelques millièmes de millimètre d'épaisseur, a été envoyé en orbite en octobre 1998 à bord d'un des vaisseaux cargos Progress qui ravitaillent régulièrement la station orbitale russe. Depuis, le miroir a été stocké. Dans les tout prochains jours, les cosmonautes Guennadi Padalka et Serguei Avdeïev devraient sortir Znamia-2 5 – c'est son nom –, l'installer sur le Progress arrimé à la station, le tester et larguer l'ensemble qui s'éloignera à [illegible] de sécurité.

Une fois déployée, la « Bannière » et son vaisseau porteur se livreront à quelques manœuvres [illegible] à orienter le miroir de telle façon qu'il recueille la lumière du Soleil et la renvoie vers la Terre. Si tout se passe bien, Mir et Znamia vogueront de conserve pendant vingt-quatre heures et la « Bannière » illuminera, faiblement, l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est et l'Amérique du Nord, peu après le coucher du Soleil. Comme un projecteur géant, dont le spot au sol, de 5 à 7 [illegible] à grande vitesse.

Que les Terriens se rassurent, [illegible] ne dispensera qu'un jour très blême et pendant quelques minutes seulement. Et [illegible]. Si un ciel clair n'est pas au rendez-vous, la nouvelle lune risque de passer d'autant plus inaperçue que l'expérience *Novey Svet* (Nouvelle Lumière) ne doit durer que quelques heures. Malgré les difficultés de financement de cette manœuvre payée en partie – et peut-être pour des [illegible] publicitaires – par le groupe Energia, spécialiste des fusées et des vaisseaux spatiaux habités, et malgré les incertitudes de la météo, Vladimir Syromyatnikov tient bon et balaie d'un revers de main les objections.

Même l'expérience de février 1993 ne l'arrête pas. A l'époque, les [illegible] déployé en orbite le miroir Znamia-2, une structure analogue d'une vingtaine de mètres de diamètre, dont les résultats sont loin d'avoir fait l'unanimité. La tache de lumière de 5 [illegible] réfléchie par cette première « Bannière » a traversé la France à la vitesse de 8 km par seconde, puis avait poursuivi sa course en direction de la Suisse, de l'Allemagne, de la République tchèque, de la Pologne et de la Biélorussie où elle s'était dissipée dans les feux du Soleil levant. Ni le bétail ni les noctambules n'avaient été affectés par cette expérience considérée par beaucoup comme *« un demi-échec »*.

AUTRES PRIORITÉS

Peu importe, rétorquent les promoteurs du Space Regatta Consortium. *« Nous faisons la démonstration qu'une nouvelle branche de la conquête spatiale est sur le point de se développer »*, [illegible] brandissant leur tout nouveau projet, Znamia-3, un miroir de 60 à 70 m de diamètre, qui pourrait être lancé en 2000 pour la somme de 20 millions de dollars (17,5 millions d'euros). Un appel à d'éventuels sponsors a été lancé pour financer cette expérience qui conduirait à modifier *« substantiellement »* le vaisseau porteur Progress.

Vladimir Syromyatnikov sera-t-il entendu ? On peut s'interroger. L'espace russe, exsangue, a d'autres priorités et cherche activement des fonds privés étrangers pour prolonger l'exploitation de la station Mir (*Le Monde* daté 31 janvier-1er février). Coût selon les experts : 250 millions de dollars par an (218 millions d'euros). On voit donc mal comment un projet plus ambitieux visant à la mise en orbite d'un miroir de 200 m de diamètre qui *« éclairerait comme cent lunes »* pourrait trouver un financement.

Pour le moment, cette « Troisième Lumière » brille à peine de la flamme d'une bougie. L'éclairage en continu des villes et des grands chantiers, celui, plus ciblé, des régions frappées par des catastrophes naturelles, ne sont pas pour demain. Mais si l'idée venait à se développer et donnait lieu à la mise en place autour de la Terre d'un collier de miroirs géants visibles à l'œil nu depuis le sol, les opposants seraient nombreux à en juger par l'activité des *newsgroups* qui, sur Internet, militent aux côtés des astronomes pour *« le droit de chacun à la nuit et au ciel étoilé »*.

Jean-François Augereau

L'éclat de cinq à dix Lunes

TROIS QUESTIONS À...

JOHANNES ANDERSEN

1 [illegible] général de l'Union astronomique [illegible] (UAI) [illegible] vous-même, pensez-vous que l'expérience [illegible] peut porter préjudice à la science ?

Il [illegible] a une durée limitée, ce ne sera pas grave. En revanche, si les envois de sources lumineuses dans l'espace se multipliaient, cela pourrait devenir catastrophique pour l'astronomie et endommager certains détecteurs ultra-sensibles. L'UAI est très préoccupée par ces problèmes de pollution lumineuse. Il reste de moins en moins de place sur la Terre pour faire des observations. Dans les villes et les grands centres industriels, les [illegible] sont presque invisibles tant il y a d'éclairage mal maîtrisé. [illegible] gaspillée à éclairer le ciel représente l'équivalent de la production de plusieurs centrales nucléaires... Quant aux gros [illegible] de télécommunications, en réfléchissant les rayons du Soleil, ils émettent des [illegible] qui peuvent ruiner des photos prises par les astronomes.

2 La radioastronomie est-elle aussi [illegible] ?

Elle l'est même davantage. Dans la décennie à venir, 1 100 [illegible] de télécommunications vont être mis en orbite, qui utiliseront une partie de plus en plus grande du spectre électromagnétique. Même si l'attribution des fréquences est réglementée, les émetteurs ne sont pas suffisamment « propres » et empiètent sur les fréquences [illegible] pour les scientifiques. Mais les astronomes font figure de petits par rapport aux forces économiques de l'industrie des télécommunications...

3 Y a-t-il un moyen de préserver l'espace ?

La situation légale actuelle est telle que n'importe quelle agence spatiale, n'importe quelle compagnie privée peut envoyer ce qu'elle veut. Au risque de polluer le ciel de tout le monde pour toujours. J'ai récemment écrit au président du comité de l'ONU sur les usages pacifiques de l'espace pour lui demander d'agir afin d'instituer une réglementation. Tout comme il y a eu un traité pour préserver l'Antarctique, il faut un [illegible] exploitation scientifique ou commerciale de l'espace à un examen et à un accord international.

Propos recueillis par Pierre Barthélemy

Bruxelles ne s'émeut pas des lumières russes

BRUXELLES
de notre correspondant

Si l'expression « tomber des nues » peut être adéquate à une situation, c'est bien celle des autorités belges devant l'information indiquant que la capitale du royaume sera éclairée, le 4 février à 18 h 46, par une parabole déployée à partir d'une station spatiale russe. Celle-ci devrait, si tout marche bien, et si la couverture nuageuse habituellement chère avec constance au-dessus de la ville se dissipe, illuminer quelques instants la nuit bruxelloise.

A la mairie, au service du protocole chargé de mettre en valeur les manifestations, petites ou grandes, qui font la réputation de la ville, l'accueil est à peine poli. *« Qu'est-ce que cette histoire ? C'est une blague ou quoi ? D'abord le bourgmestre est absent. Rappelez demain ! »* Les [illegible] internationales ayant leur siège à Bruxelles, comme l'Union européenne ou l'OTAN, sont tout aussi interrogatives sur l'état mental du journaliste qui se fait un devoir de demander un commentaire sur ciel sur cette initiative.

« L'Europe n'a rien à voir avec cette histoire. Chez nous tout est transparent. Et on n'a pas besoin des Russes pour faire la lumière », explique un porte-parole de la Commission de Bruxelles qui vient de sortir d'une dure semaine de mise en cause de son institution par des journalistes trop curieux.

OTAN SUSPENDUE

A l'OTAN, où la préoccupation essentielle est actuellement de mettre un terme à la crise du Kosovo, les responsables se gardent de tout commentaire pouvant être pris en mauvaise part par une Russie que l'on veut associer à coopérer pour ramener la paix dans cette province. *« S'ils pouvaient nous éclairer, ne serait-ce qu'une demi-heure, sur les chemins de trafic d'armes entre l'Albanie et le Kosovo, cela nous aiderait plus qu'un faisceau de lumière sur Bruxelles »*, commente un diplomate de l'Alliance atlantique.

Les réactions les plus significatives de l'état d'esprit de la population bruxelloises ont pu être recueillies au « Toucan », [illegible] de bonne réputation situé dans le quartier d'Ixelles. Les clients de cet établissement, dûment informés de l'événement dont ils allaient être les témoins, ont réagi avec une placidité toute belge. *« C'est pas demain la veille que je vois écouter les [illegible] Philipulus ! »*, estime Grégor, 68 ans, chauffeur de taxi et tintinophile.

Un aspect de cette lumière russe intéresse néanmoins fortement le [illegible] de l'établissement. Cette illumination serait, paraît-il, semblable à celle dispensée par la pleine lune. Or, dans le folklore populaire bruxellois, la pleine lune incite les hommes à se livrer à des libations plus abondantes que de coutume. Une perspective qui ne déplaît pas à Marc, le patron du « Toucan », qui voit là une aubaine pour augmenter son chiffre de bière.

Luc Rosenzweig

Vincent Courtillot, nouveau directeur de la recherche au ministère de l'éducation

« Pour la recherche, le gouvernement ne veut pas imposer sa méthode »

« Les chercheurs, qui expriment un rejet massif des projets de Claude Allègre, [illegible] un climat national. Pourquoi le refusez-vous ?

– Si le premier ministre avait souhaité organiser un débat national sur la recherche, il l'aurait fait dès le début. Le gouvernement est en place depuis plus d'un an et demi, il a tracé les grandes lignes de la politique de la recherche au cours du comité interministériel du 15 juillet 1998, il doit maintenant discuter dans les établissements. Tout cela n'est pas refusé pour autant. Le ministre doit prendre, dans les jours qui viennent, une initiative sur ce sujet.

– Claude Allègre, dont vous étiez le conseiller spécial, vous a nommé directeur de la recherche et vous chargé de mener à bien les réformes de ce secteur. Est-ce une façon de ne plus s'exposer en première ligne ?

– Le ministre a joué son rôle en avançant des idées et en manifestant une volonté politique. Maintenant que la politique du gouvernement est définie, les messages passés et les impulsions données, il revient au directeur de la recherche d'assurer le suivi de ces dossiers. Cette démarche est tout à fait normale.

– [illegible] pensez-vous sortir de la crise ?

– [illegible] traiter trois problèmes distincts, qui exigent une approche coordonnée, mais qui n'appellent pas la même méthode ni le même calendrier et ne concernent pas tout à fait les mêmes acteurs : d'abord, les statuts du CNRS ; ensuite, le métier des chercheurs ; enfin, les relations entre les organismes de recherche et l'université. Je propose de discuter séparément de ces différents aspects.

– S'agissant du CNRS, on vous reproche de vouloir l'affaiblir au profit de la recherche universitaire...

– Claude Allègre a demandé à Edouard Brézin, *président du* conseil d'administration, de réfléchir à *une évolution des statuts du* CNRS, avec quelques objectifs simples : rapprocher les organismes de recherche et les universités ; rendre l'évaluation plus transparente et plus internationale ; clarifier les rôles du président et du directeur général pour permettre un vrai travail d'équipe ; enfin, rendre les structures administratives plus proches des chercheurs.

» Il n'a jamais été question de modifier les missions fondamentales du CNRS – pas plus que d'aucun autre organisme – ni de le transformer en agence de moyens des universités. Il n'est pas davantage question pour le ministre d'intervenir à tout bout de champ dans la politique ni la gestion des établissements. Il leur appartiendra, dans le cadre de leur règlement intérieur, de définir le nombre et l'intitulé des instituts, des départements et des sections.

– Maintenez-vous le projet de décret qui est à l'origine de la fronde des chercheurs ?

– La forme initiale pour susciter la discussion, celle d'un projet de décret, était trop rigide. Ce que nous proposons désormais du président du CNRS, en concertation avec le directeur général, Catherine Bréchignac, et le Conseil national, c'est un texte non pas juridique, mais de réflexion, dans un délai de trois à quatre mois, à eux de choisir les modalités de débat les plus appropriées.

– Concernant le statut des chercheurs, beaucoup craignent une remise en cause, à travers des incitations à la mobilité forcée...

– Certains ont suggéré d'aller vers un statut unique du chercheur et de l'enseignant-chercheur. Ce n'est pas la voie retenue par le gouvernement. Le statut actuel des chercheurs sera conservé : même s'il est quasiment unique dans les grands pays scientifiques, il présente beaucoup d'avantages, notamment de permettre à des jeunes de s'adonner totalement à la recherche au début de leur carrière. Il est néanmoins souhaitable de développer les échanges réciproques entre les organismes de recherche et l'enseignement supérieur, mais par une mobilité volontaire et non encore forcée.

– Comptez-vous encourager ces mouvements ?

– Je propose plusieurs pistes de travail, nécessitant une discussion et un chiffrage. On peut notamment envisager d'offrir aux chercheurs qui, après une période de mobilité, souhaiteront revenir dans l'enseignement supérieur, une possibilité d'intégration avec promotion. Parallèlement, il faut revoir la charge de travail des enseignants-chercheurs, trop lourde et trop uniforme. Claude Allègre m'a demandé de m'atteler à ce dossier. Je vais rencontrer les syndicats et discuter avec l'ensemble des acteurs, avant la volonté de parvenir à un accord dans un délai d'un an.

– Ces problèmes peuvent-ils être dissociés de la question générale des rapports entre recherche et enseignement supérieur ?

– Ils méritent un examen spécifique. Mais les relations entre les organismes de recherche et les universités, qui ne se limitent pas à des problèmes de statuts, demandent aussi à être précisées. C'est à leurs responsables respectifs – Edouard Brézin et Catherine Bréchignac pour le CNRS, la Conférence des présidents d'université pour l'enseignement supérieur – de réaliser un état des lieux et de faire des propositions, selon les priorités et le calendrier qu'ils souhaitent. Je serai à leur écoute : le gouvernement ne veut pas imposer sa méthode par le haut. »

Propos recueillis par Pierre Le Hir

Une mission parlementaire

Claude Allègre a rencontré, lundi 1er février, des membres de la commission recherche du PS, puis les syndicats de chercheurs. Il a confirmé son intention de proposer au premier ministre, Lionel Jospin, de confier aux députés socialistes Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (Haute-Garonne) un travail de réflexion et de proposition (*Le Monde* du 2 février).

Cette mission porterait notamment sur la mobilité des chercheurs et les relations entre les organismes de recherche et les universités. Elle pourrait s'achever par un colloque. Cette proposition intervient alors que les représentants du milieu scientifique continuent de réclamer un débat national sur la recherche.

Le peloton des cyclistes professionnels ouvre une saison placée sous haute surveillance

Dopage et interventions policières sont dans tous les esprits

La saison cycliste s'est mardi 2 février avec le Grand Prix de *La Marseillaise*. Après les révélations sur des systèmes de dopage généralisé, à l'été 1998, les cyclistes français sont mis à un suivi médical continu. Les organisateurs d'épreuves redoutent interventions policières, comme sur le Tour de France. Les sponsors français affirment qu'ils ne toléreront pas le dérapage de leurs coureurs.

LE PELOTON cycliste professionnel malade. La pathologie dont il souffre est pharmaco-dépendance aiguë. personne n'ose désormais diagnostic.

CYCLISME

« *Cela important problème de santé publique* », confiait Gérard Dine (*Le Monde* du 16 janvier), directeur de l'Institut biologique Troyes, responsable du médical longitudinal. Selon premiers résultats d'une étude épidémiologique, publiés récemment par *Libération*, « *la moitié peloton professionnels être mise en arrêt de travail* ».

Bilans sanguins, à l'effort, analyses biologiques, pour la première des sportifs l'obligation de soumettre à une veulent pratiquer leur sport. Un seul unique médecin, dûment estampillé par l'instance dirigeante, la Fédération française cyclisme (FFC), à leur un certificat d'aptitude, sésame indispensable pour s'aligner au départ la moindre épreuve.

C'est sur ce fond générale par les pouvoirs publics formations professionnelles qualifiées en première division – dont cinq françaises –, soit près de 500 coureurs, entament une placée surveillance.

Tour de France du dopage obligent, les organisateurs de courses les soupçons d'un qui depuis l'été n'ont fait d'ébranler le cyclisme. Difficultés à boucler budgets, investisseurs hésitants, Josette Leulliot, organisatrice du Paris-Nice, première grande épreuve à étapes de la saison, en proie à de sérieux problèmes de trésorerie, « *Nos partenaires fidèles restent, mais ne parvenons pas à attirer de nouveaux sponsors. Pour le moment, ils ne veulent pas prendre d'argent dans le vélo. Ils attendent* », dit-elle.

« PRIORITÉ AU COMPORTEMENT »

En revanche, les équipes étrangères ne boudent pas la France. « *Nous aurons seize équipes au départ de Paris-Nice le 7 mars, dont dix étrangères, parmi lesquelles deux espagnoles. Once et Kelme. J'ai refusé des candidatures, notamment italiennes* », assure-t-elle.

Même constat par Lucien organisateur du Tour méditerranéen, également interrogé par *Le Monde* : « *N'enregistrons pas de défections des équipes étrangères, en revanche nous sentons préoccupées quant à d'éventuelles opérations policières.* »

Ainsi le sport cycliste : les contrôles reprennent tandis que les enquêtes se poursuivent. Et les argentiers en ont conscience. C'est « *la dernière chance* », prévient Philippe de Casino, concerné par les affaires de dopage. L'un des coureurs qui portait ses couleurs l'an passé, l'Italien Massi, a été mis en examen.

Mais si les partenaires sont conscients que leur image n'a pas été atteinte. Et, comme Casino, qui ira jusqu'à fin 1999, ils ont choisi de rester. « *On n'abandonne pas le navire quand ça va mal, on cherche à le remettre à flot* », confie Bernard de Gallé, PDG de La Française des jeux. « *Il est encore possible et profitable d'associer son nom au vélo* », estime Michel Guillois, président du Cofidis.

Au passage, les sponsors rejettent toute responsabilité dans le dopage. Casino indique n'avoir jamais fait pression pour obtenir des résultats. Bertrand de Gallé affirme donner la « *priorité au comportement* ». « *Bien sûr nous sommes là aussi pour gagner, mais pas par tous les moyens.* »

A l'intersaison, certains ont établi une charte. Celle-ci prévoit, entre autres, le licenciement immédiat de tout coureur dopé, la possibilité de faire des contrôles inopinés... Reste à savoir quelle sera la portée de ces déclarations de principe, paraphées par Cofidis, La Française des jeux, Festina, BigMat Auber, Crédit agricole, auxquels devrait s'ajouter Casino.

Pour les coureurs, une chose est sûre : les employeurs ne seront pas patients. « *Si cela devient aussi difficile qu'en 1998, on sort de suite* », résume Philippe Bastien. La sanction aurait alors toutes les chances de devenir critique. Car les candidats à un engagement financier dans le vélo ne sont pas légion. L'expérience de La Mutuelle de Seine-et-Marne, qui a arrêté fin 1998, en témoigne. L'entreprise n'a pas trouvé de repreneur, les révélations sur le dopage ayant repoussé d'éventuels candidats. « *Ce n'était plus rentable* », se souvient Thierry Gourdet, le directeur général.

Yves Bordenave et Philippe Le Coeur

Conférence mondiale sur le dopage à Lausanne

La Conférence mondiale sur le dopage dans le sport s'est ouverte mardi 2 février à Lausanne (Suisse), du Comité international olympique (CIO) et de son président Juan Antonio Samaranch. Cette conférence, qui s'achèvera le 4 février, avait germé après le grand déballage du Tour de France 1998. « *La lutte est difficile et complexe*, a déclaré dans son allocution d'ouverture le président du CIO. *Ses résultats dépendront des vigoureuses qui seront prises en d'infraction ? mais aussi campagnes niveaux.* » Dans un entretien au quotidien *L'Equipe*, mardi, Alexandre président de la commission antidopage du CIO, a rappelé que sa proposition, en 1989, de créer une agence antidopage avait été rejetée par Juan Antonio Samaranch.

TROIS QUESTIONS À...

LAURENT BROCHARD

1 Vous qui êtes chef depuis vécu l'affaire de dopage qui a équipe alors que vous portiez le de champion du monde ?

Très mal. Je n'en suis pas encore remis. Depuis six mois, je suis tension. Ça a été très dur parce qu'on est habitué à assisté en permanence et là s'est retrouvé tout seul, au milieu d'une tempête qui emportait tout, et les soutiens n'ont pas été nombreux. On peut compter appels téléphoniques sur les doigts de la main. Je ne l'oublierai pas. Il me faudra du temps avant de passer l'éponge.

2 Festina a décidé de rester dans le cyclisme à condition de plus être confrontée à la moindre affaire de dopage. Qu'en pensez-vous ?

Je ne pense plus grand-chose. Ils veulent se refaire une image, c'est logique. Pour ce qui me concerne, j'ai eu une avec Gorriz (NDLR : le responsable de l'équipe) et ses propositions restaient les plus intéressantes. Je n'en ai pas eu d'autres. Je suis là pour faire mon métier et pour me faire plaisir sur le vélo. C'est mon principal objectif depuis neuf ans que je suis professionnel. Cette année est un peu particulière ; du fait de ma sanction, je ne disputerai pas de course avant le mois de mai. Mais cela n'a pas affecté ma motivation. Au contraire, au plan sportif, cette affaire m'a libéré.

3 L'équipe n'a plus grand-chose à voir avec celle qui animait le peloton en 1997 et 1998. Etes-vous affecté par les changements, et particulièrement par le départ de Richard Virenque ?

Evidemment. Je suis affecté par l'éclatement de l'équipe par le départ de Richard. Il faudra beaucoup de temps pour recréer l'ambiance qui prévalait chez Festina : l'amitié, l'enthousiasme. Nous avions des objectifs précis et nous savions au départ de chaque course ce que nous recherchions. Désormais, c'est différent. Il faudra prendre davantage de responsabilités individuelles. Cela nous laisse de plus grands espaces. Je n'ai pas d'inquiétude majeure, sinon quelle comportement au comportement des médias. Depuis le mois de juillet 1998, c'est nous qui avons tout reçu dans la figure. Je voudrais que cela cesse et que l'on nous parle d'autre chose que du dopage.

Propos recueillis par Yves Bordenave

Chez Festina, « toutes les victoires ne sont pas bonnes à prendre »

CALPE (sud de l'Espagne)
de notre envoyé spécial

Florent Brard a 23 ans, une boucle d'oreille piquée dans son lobe d'oreille gauche, une silhouette élancée. Un grand regard éclaire son visage aux traits d'adolescent. Ce soir, comme tous les soirs, il a enfilé un survêtement marqué Festina, qu'il arbore avec fierté dans le hall de son hôtel de Calpe, sur la Costa Blanca espagnole, à quelques kilomètres d'Alicante. Double champion de France amateur du contre-la-montre individuel, ancien du VC Saint-Quentin, il a été un des sept recrutés par Festina pour la saison 1999. Dans l'esprit du fabricant de montres catalan, doit incarner une nouvelle génération de coureurs, ranimer l'image de l'équipe.

« *Nous voulons prouver qu'il est possible de pratiquer ce sport sans se doper,* assure Gines Gorriz, bras droit de Miguel Rodriguez, le patron de la société.

Fin octobre, les dirigeants de Festina ont expliqué leur philosophie aux coureurs : « *On ne leur demande pas de gagner à tout prix mais simplement de respecter leur engagement contre le dopage.* »

Ce credo, le docteur Claire Condemine-Piron, que les dirigeants de la firme ont alors chercher les urgences de l'hôpital de Vienne (Rhône), les recommandations du docteur Gérard Dines, reconnu pour ses convictions de lutte contre le dopage, l'a fait sien. « *Toutes les victoires ne sont pas bonnes à prendre* », dit-elle aux coureurs.

« MAINTENANT, IL FAUT TOURNER LA PAGE »

Depuis son arrivée, en décembre 1998, elle a rencontré longuement chacun des membres de l'équipe Festina. « *Certains sont soulagés, se disent pleinement satisfaits de l'engagement pris par le sponsor*, rapporte-t-elle. *D'autres sont inquiets pour leur avenir. Ils craignent de ne plus être dans la course en ne prenant rien. Ils ont peur de perdre leur emploi s'ils n'ont plus de résultats. Enfin d'autres sont complètement traumatisés. Ceux-là ne disent pas grand-chose.* » Ou le font par ailleurs. Ainsi Michael Hervé s'étonne dans un quotidien accordé au mensuel *Top Vélo* daté du février que « *pour récupérer après une étape de cinq cols* » lui ait seulement recommandé de « *boire beaucoup* ». En vérité, le ne passe pas très bien avec le docteur Condemine et certains coureurs de l'équipe. Elle en convient : « *Laurent Brochard et Michael Hervé m'ont soigneusement évitée durant le dernier stage.* »

Dix anciens coureurs, dont Richard Virenque, et la plus grande partie de la direction sportive de l'équipe ont quitté l'équipe. L'encadrement a été entièrement renouvelé avec l'arrivée, en provenance de l'équipe belge Mapei, de l'Espagnol Juan Fernandez au poste de directeur sportif, et celle d'Yvon Sanquer, de la Mutuelle de Seine-et-Marne, comme adjoint. « *Nous avons rencontré tous les coureurs. Si un seul est reconnu positif, il sait la sanction qu'il encourt : il sera immédiatement renvoyé* », dit Juan Fernandez.

Conséquence de l'affaire de juillet 1998, Festina démarre la saison avec trois coureurs sanctionnés pour cause de consommation de produits illicites. Laurent Brochard, Didier Rous et Christophe Moreau ne reprendront la compétition qu'en mai, terme de la suspension prononcée par la Fédération française de cyclisme. Quoique non sanctionné – il n'est pas passé aux aveux –, leur collègue Pascal Hervé a décidé de se soumettre au même régime par solidarité. « *Maintenant, il faut tourner la page* », répète à l'envi Juan Fernandez. *Notre volonté est de reconstituer une équipe et de remotiver tout le monde.* »

Y. Be.

Paris-Saint-Germain entretient ses espoirs européens

Les Parisiens ont battu Monaco en Coupe de la Ligue

MONACO
de notre envoyé spécial

« *Dépêchez-vous pour qu'on puisse rentrer.* » La complainte du supporter de la principauté n'a fait rire personne dans les travées du stade Louis-II, où les Monégasques et leurs hôtes ont prolongé le week-end du lundi 1er février jusqu'au paroxysme de l'ennui. Le scénario de ce 8e de finale de la Coupe de la Ligue, qui a finalement souri au Paris-Saint-Germain au terme de l'épreuve des tirs au but (3-2), n'aura déçu que les doux rêveurs. Les deux mastodontes du football français (320 millions de francs de budget pour Paris, 250 pour Monaco, soit 48,7 et 38 millions d'euros), en perdition dans le championnat de France, ont exposé pendant deux heures, sur une pelouse indigne, la quintessence de leurs insuffisances.

FOOTBALL

Le bilan est navrant : passes à l'adversaire, erreurs de placement, maladresses devant le but adverse. Rien n'aura été épargné aux 5 000 spectateurs pendant deux heures de jeu conclu sur le score qui s'imposait (0-0) avant l'épilogue des tirs au but. Vendredi 29 janvier, les deux équipes avaient déjà livré, sur le déplorable pré, une partie du même acabit, pour le compte de la 22e journée du championnat. Quelques pour les témoins, les acteurs prirent au moins la peine de marquer 5 buts (victoire de Monaco 2-1). Les retrouvailles n'annonçaient rien de bon, boudé par l'enjeu le vainqueur de la Coupe de la Ligue obtient une qualification pour une coupe d'Europe), les joueurs ont réfréné jusqu'à l'extinction leur source d'inspiration.

Avec un David Trezeguet à des années-lumière du niveau du Mondial 1998, les Monégasques, de surcroît diminués par l'absence de titulaires, ont attaqué en désordre des Parisiens, tenants du trophée, calfeutrés dans leur moitié de terrain. Avec la prudence des modestes : le calcul, la prudence. « *Mais il n'y a que vous, les journalistes, qui pensez que nous formons une grande équipe. On ne reverra pas un PSG flamboyant avant longtemps* », s'indigne Xavier Gravelaine, qui a rejoint Paris en fin d'année, en provenance de Montpellier.

« *Depuis un mois, nous sommes en progrès. Arrêtez d'affirmer que nous avons la trouille*, ajoute le meneur de jeu. *Nous sommes en train de rafistoler les erreurs commises lors des six premiers mois de la saison. Ce qui nous manque, c'est de l'assurance. Il faudra du temps pour la retrouver.* » Curieusement, c'est un abonné du rang des remplaçants qui a montré la voie, lundi. Dominique Casagrande, le suppléant de Bernard Lama, dispute la Coupe de la Ligue en guise de lot de consolation. En détournant les tirs au but de Robert Spehar et de Julien Rodriguez, il a scellé la qualification des siens, ce qui l'a conforté dans son intention de renoncer au rôle de doublure, lors de la saison 1999-2000.

« TOUT RESTE À FAIRE »

La manifestation de cette ambition stimulera peut-être ce PSG en souffrance et dont on a peine à déchiffrer la ligne de conduite. « *Il n'y a pas de travail en profondeur*, a déploré un membre du club, lundi. *Les terrains d'entraînement sont toujours en piteux état. Quant à la politique de formation, tout reste à faire. Il y a un an, ces travers étaient masqués par Aujourd'hui, tous partir les meilleurs joueurs. Notre équipe est terriblement de football dans le marché et la technique individuelle ne cadrent pas avec un projet sportif de grande ampleur.* »

Artur Jorge partage le même constat, mais il est du devoir d'un entraîneur d'édulcorer les avatars et d'enjoliver les défaites. Il a donc gratifié sa troupe d'une salve de félicitations : « *Nous avons réalisé un très bon match sur un terrain abominable. Davantage que le résultat, c'est la manière qui me réjouit. J'ai vu des enchaînements de grande qualité. Dans des conditions normales, nous aurions fait la différence avant les tirs au but.* » Bruno Rodriguez est déjà sous le charme de ce discours sirupeux. « *Nous allons conserver cette Coupe de la Ligue* », annonce l'attaquant. Il n'est pas sûr que la promesse inhibera l'adversaire du PSG en quart de finale.

Elie Barth

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Le départ du Tour de France 2000 sera donné** depuis le Futuroscope de Poitiers et non en Guadeloupe, comme envisagé un temps, a indiqué la direction du Tour de France, lundi 1er février. « *Le projet de départ en Guadeloupe a été différé (...) afin de permettre aux organisateurs de maîtriser les opérations de logistique que réclame un tel déplacement* », précise l'organisateur.

■ **FOOTBALL : Zinedine Zidane**, milieu de terrain international français de la Juventus Turin (Italie) et champion du monde 1998, a été désigné meilleur joueur du monde 1998 par la Fédération internationale (FIFA), lundi 1er février. Il succède au palmarès à l'attaquant brésilien Ronaldo (Inter Milan), élu deux fois consécutivement en 1996 et 1997.

■ **LE TRIBUNAL correctionnel du Havre a condamné** lundi à 2 000 F d'amende le joueur de l'AS Monaco Djibril Diawara pour « *outrages* » à l'encontre de policiers dans sa ville natale la nuit du 18 au 19 décembre 1998. Le tribunal a relaxé le joueur des faits de « *violences* », à l'encontre de deux policiers, qui lui étaient initialement reprochés. Le procureur de la République avait requis 8 mois de prison dont 4 avec sursis.

■ **SKI : le super G féminin, épreuve d'ouverture des championnats du monde de Vail (Colorado, Etats-Unis)**, a été reporté à mardi 2 février par le jury de la course en raison des mauvaises conditions et du manque de visibilité. Il devrait se courir le même jour que l'épreuve masculine.

■ **TENNIS : Le Russe Evgueni Kafelnikov a gagné**, dimanche 31 janvier, la finale des Internationaux d'Australie, en battant le Suédois Thomas Enqvist (4-6, 6-0, 6-3, 7-6 (7/1)).

Le Monde interactif
http://www.lemonde.fr
Les nouvelles technologies : les hommes, les entreprises, les produits pour entrer et vivre dans le XXIe siècle.

Viande ou poisson ?

Second volet de notre enquête sur les chaînes de « restaurants à thèmes ». De La Criée à l'Hippopotamus : « concept » piscivore ou « concept » carnivore pour clientèle jeune

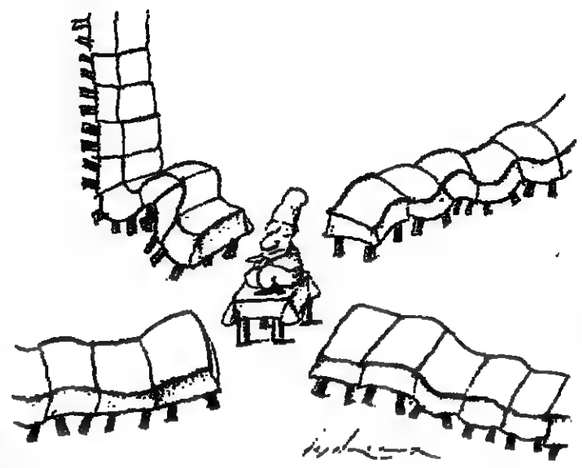

AU DÉBUT des années 80, avec L'Amanguier, apparaissait une formule originale de restaurants jardins à la cuisine rassurante. Patrick Derdérian devait récidiver avec Oh ! Poivrier, une légère déformation rapide à la française, nuitées et salades mêlées dans une assiette gourmande, où l'addition dépassait à 100 F (15,24 euros). Une dizaine d'établissements très *high tech* jalonnent les carrefours parisiens où l'on retrouve, mues par le même instinct grégaire, les enseignes des mêmes chaînes. Sagement, Patrick Derdérian se consacre aujourd'hui dans la gestion du Zebra Square et du Bermuda Onion, qu'il vient de rénover, se prodigue ses conseils aux investisseurs.

Sur les traces périlleuses des chaînes de restauration rapide, les restaurants à thèmes se sont développés sur le terrain de la restauration traditionnelle. Mais, « concept » oblige, il fallait choisir : viande ou poisson ?

A La Criée – une vingtaine d'adresses dans la France entière – on ne fait pas mystère de la tradition marine de la cuisine, avec un menu à 138 F, vin compris (21,04 euros). Le banc d'huîtres (Quiberon, *Marennes-Oléron*, Normandie) est attrayant, mais, à la carte, le poisson frais – bar, sole – fera vite grimper l'addition, avec le vin, au-delà des 300 F fatidiques (30,49 euros). Le cadre est plaisant, l'accueil bon vif et la fraîcheur des produits à la qualité de la prestation.

Léon de Bruxelles aligne une vingtaine d'adresses à Paris et en province (Tours). Ce nombre devrait doubler d'ici deux ans. L'origine bruxelloise est une « *friture* » de la rue des Bouchers, dans la vieille ville. Léon de Bruxelles donne sa noblesse à la moule de Zélande, au goût très particulier, qui ne ressemble en rien à la bouchot, ni à la Bouzigues. Le plat dont nous nous régalons en Belgique est la moule au vin blanc et ses pommes frites au couteau, le tout arrosé de bière blanche artisanale. A Paris, on ne trouvera pas moins de quatorze façons de la servir, dans un cadre moderne mais impeccable, sorte « belgitude » propre et sans grâce des années 50. Accueil et service compris. Le décor est semblable pour toutes les succursales. C'est une véritable ode à la mytiliculture *euro ! Addition* : 229,60 F (*35 euros*) avec hareng, moules-frites, gaufre et vin de Moselle.

LE DÉCLIN DE LA VIANDE

En quinze ans, les Français ont presque divisé par deux leur consommation de viande rouge. Le déclin était amorcé bien avant la crise de la « vache folle ». L'Assiette au bœuf, avec Michel Oliver, fut une formidable aubaine lendemain. Sous l'enseigne de l'Hippopotamus de Paris, cinq établissements ont tous mal adapté la formule à prix modique imaginée par Claude Saint-Louis, rue du Dragon, une salade verte panachée de noix, suivi d'un pavé de bœuf grillé, émincé, garni de pommes frites, et une fameuse « sauce *entrecôte* ». Mais d'entrecôte point ! Ladite sauce masque toujours le goût du Relais de Venise, porte Maillot, devant lequel plusieurs générations de carnivores s'alignent à faire la queue.

Chez Hippopotamus, on manque du concept, celui qu'entretient dans quinze restaurants parisiens Jean-Paul Bucher, le patron du groupe Flo. Une salle de belles salles à convivialité égale, nuit et midi. D'emblée, on est accueilli par une cohorte de jolies filles habillées de rouge et de noir. Quelques rideaux insolites et des écrans dispersés diffusent un programme en boucle, pour une clientèle jeune, bien élevée, des couples aisés, des enfants. Ce décor fonctionnel est subtilement distingué et impersonnel. L'éternel menu, une carte pour toute joliment imprimé, affiche 365 jours par an 630 tonnes de viande de bœuf et 415 tonnes de frites.

Le phénomène est de voir se confronter la société virile française à une terre de néant culinaire. La rhétorique de présentation de la carte emploie le vocabulaire de la *cuisine traditionnelle*, mais l'œuf mayonnaise (16,50 F, 2,52 euros) est désespérément lisse. L'entrecôte (99,50 F, 15,17 euros) est « *moelleuse et racée* », précise le menu. Eh bien, c'est vrai ! La viande mûrie, goûteuse, est parfaite. La frite, en revanche, insipide et à volonté. Le miracle de cette viande rejoint cependant la qualité de l'addition : 215 F (32,78 euros), avec l'*entrée*, un dessert et un pot de brouilly.

L'un des deux survivants des Halles est situé à l'emplacement d'un lieu de mémoire, le Mouton blanc, que Balleau, La Fontaine et Racine fréquentaient au temps du vieux village d'Auteuil. Le revers du Batifol, c'est l'échec d'une idée : un produit d'appel du temps de cible – le pot-au-feu – un cadre mélancolique et une cuisine centrale inadaptée. Ils sont une vingtaine. Les dix derniers viennent d'être rachetés par Buffalo Grill, un grand propriétaire de restaurants de la périphérie de plusieurs villes de France. Restaurant est d'ailleurs un terme excessif pour qualifier des lieux où l'on peut se nourrir à l'heure des repas.

LIEUX SANS ÂME

Dans l'espace qui sépare les bonnes maisons artisanales des *fast-foods fréquentés par les jeunes*, une large chaîne série d'établissements que caractérisent non pas tant les mets servis ou les prix pratiqués que le souci de paraître « bourgeois » ou « *moderne* », *exprimé* dans le décor de table, l'ordonnancement du repas, le rituel imposé aux convives et le choix des produits. Dans le dernier Batifol de la rue d'Auteuil, le fantôme du Mouton blanc règle le bal, et la même clientèle fait semblant d'y croire. Lieux sans âme privés de mémoire. Si l'on se borne à comparer les additions, on constate que celles des succursales – Savoy, Rostang, Vigato, Cagna – ne sont guère plus élevées. Celles aussi des jeunes restaurateurs qui ont relancé la mode des bistrots : François Pasteau, Franck Paquier, Eric Fréchon, David Van Laer, Yves Camdeborde. Pour eux, à l'évidence, Paris est toujours une fête.

Jean-Claude Ribaut

Champignons de Paris

Si personne ne conteste la supériorité gustative de la *truffe melanosperum* sur l'*agaricus bisporus*, ou plus clairement de la truffe sur le champignon de Paris, il n'en reste pas moins, faute de moyens sans aucun doute, que c'est seulement de ce dernier que nos compatriotes dégustent chacun plus de deux kilos par an.

Le champignon est un sauvage par excellence. Sa domestication ne date pourtant pas d'hier. Entreprise depuis le XVIe siècle, cette culture du champignon fut saisonnière, jusqu'à ce qu'en 1810 l'agronome Chambry eut l'idée de la pratiquer, non pas dans de grandes tranchées à l'air libre comme il en était alors l'usage, mais dans quelques carrières désaffectées situées entre le XVe arrondissement et Malakoff.

L'engouement pour ce « *champignon de Paris* » fut foudroyant tout au long du *XIXe siècle*. *Un recensement* de 1880 fait état de 250 carrières où l'on pratiquait cette culture en région parisienne, dont cinq dans l'enceinte même de la capitale. C'est aujourd'hui quasi exclusivement dans le val de Loire et au nord de la France qu'il est désormais récolté, même si quelques champignonnistes demeurent en Ile-de-France, à Carrières-sur-Seine notamment. Le premier producteur mondial est installé à Saumur. « *Chez France Champignon*, raconte Alain Juillet, directeur général de l'entreprise, *tout l'élevage se fait dans des galeries souterraines, à la différence des Pays-Bas, qui cultivent dans des hangars appelés chambres de culture, ce qui donne à mon avis un produit plus fade* ». La pique n'est pas gratuite, c'est qu'un tiers des champignons de Paris que nous consommons sont en effet néerlandais, un chiffre qui n'amuse pas les producteurs locaux.

Il faut un mois environ pour faire éclore, sur un mélange pasteurisé de paille et de crottin de cheval, des champignons de Paris. Pendant *les six semaines* qui suivent on récoltera ensuite par « *volées* » successives ceux d'entre eux qui sont parvenus à maturité. La cueillette est manuelle, toujours féminine, *et une experte en la matière* récolte entre 25 et 30 kg de champignons à l'heure selon le tri qu'elle doit effectuer, notamment sur des critères de taille et de couleur. Le Français est en effet fou du modèle très *blanc, pour lui signe de qualité*. En réalité la variété « blanc blonde » ou « brun » sont plus savoureuses et les Américains l'ont compris, qui font un triomphe à la variété « Portabella », plus foncée et plus parfumée.

Guillaume Crouzet

Champignons de Paris, 20 F environ (3,20 €) le kilo en vrac, 30 F (4,27 €) en barquette.

BOUTEILLE

AOC Chinon

Chinon Beaumont 1996

Pierre et Catherine Breton cultivent un domaine d'une quinzaine d'hectares à Bourgueil et Chinon, selon le mode biologique et biodynamique. A Chinon, le cépage, cabernet franc à 100 %, est situé sur le coteau de Beaumont-en-Véron. Pour préserver le caractère du terroir, le sol est labouré en hiver, biné au printemps pour ôter la végétation sans employer de désherbant chimique, et le traitement des maladies est limité à l'emploi de soufre et de bouillie bordelaise. La récolte est manuelle, ce qui permet de trier les *raisins mûrs et sains*, dans le but d'*éviter le sulfitage*. La *vinification n'utilise* que les levures naturelles, dites indigènes. Les vins ne sont pas filtrés, mais soutirés et collés, selon leur état. Ce mode de culture et de vinification pour « *le respect du sol, du vin et de ceux qui le boivent* », explique Pierre Breton, permet que des rendements assez faibles, une quarantaine d'hectolitres à l'hectare. Là est sans doute la principale raison de la distinction de la cuvée Beaumont, issue de vignes de cinquante ans d'âge. Un vin équilibré, aux arômes délicats, qualités que l'auteur du Pantagruel, déjà, reconnaissait au cabernet franc, aussi appelé planbreton : « *Le bon vin breton*, dit Rabelais, *poinct ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron.* »

★ **Chinon Beaumont 1996 : 45 F TTC (6,86 €).**

Catherine et Pierre Breton, Les Galichets, 8, rue du Peu-Muleau, 37500 Restigné. Tél. : 02-47-97-30-41. Télécopie : 02-47-97-35-41.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE POIVRE ROSE

Près de la porte de Saint-Cloud, voici un petit restaurant dont l'aspect *intime et provincial n'a pas changé depuis des lustres. De très petits prix*, un service chevronné ; mais, grâce au nouveau patron, rien que d'excellent et de simple dans l'assiette. Des belles huîtres de Gillardeau pour commencer, ou bien la salade de queues de langoustines. La modeste salade de lardons et œuf poché est délicieuse. Suivront une daurade grillée aux *herbes et petits légumes, un plat honnête et savoureux, les côtes* d'agneau grillées ou bien le civet de lapin à la forestière. Le saint-marcellin est fourni par la maison Richard. Epatant sancerre rouge. Le Poivre rose est une des meilleures petites tables d'un quartier bien démuni par ailleurs. Menu : pour 98 F (14,94 €), un plat avec entrée ou dessert et un verre de vin au déjeuner en semaine. A la carte, compter 150 F (22,87 €).

★ **191, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 01-42-24-49-28. Fermé lundi midi.**

LA POULE AU POT

Depuis vingt-cinq ans, M. Racat dispense les grands classiques immuables de la cuisine des Halles, dans un établissement encore rutilant. Depuis des années 20, bonne garçons en service empressé. Ce qui pourrait sembler une halte pour touristes noctambules est une bonne table où les œufs en meurette à la crème, les escargots de Bourgogne, la tête de veau gribiche au vin blanc et la fameuse poule au pot n'ont pas pris une ride. Cette cuisine d'antan est épaulée, chaque soir, de suggestions, comme l'aile de raie aux câpres beurre noisette, un accompagnement devenu rare. Les vins, judicieusement choisis – certains sont servis en carafe – permettent de ne pas alourdir l'addition. La volonté de bien faire est évidente et l'accueil de Pascale Racat avenant. Menu : 160 F (24,39 €). A la carte, compter 250 F (38,11 €).

9, rue Vauvilliers, 75001 Paris. Tél. : 01-42-36-07-06. Tous les soirs, sauf *lundi (jusqu'à 6 heures du matin)*.

Gastronomie

LE MAXENCE

David Van Laer, qui créa le Bamboche, a cédé son enseigne et vient de s'installer à l'emplacement d'un restaurant japonais. Maxence est un hommage discret à Van der Meersch, écrivain un peu oublié, habile à suggérer la calme poésie de sa province natale. Une attitude que partage le *chef dont quelques plats rappellent l'ascendance nordiste*, les noix de saint-jacques en waterzoï, ou le presskopf de homard à la vinaigrette d'herbes, un étonnant et délicieux assemblage de tête de veau et de homard breton en terrine. La première carte de cette nouvelle adresse fait la transition. On y trouve encore le fameux parmentier de queue de bœuf à la purée aux truffes. Notre seule crainte serait de le voir disparaître de la carte ! Tout comme le pied de cochon au quenelle de volaille grillée, ou bien la tourte de pigeon façon bécasse. Le nouvel atout du Maxence est l'espace qui était chichement compté rue de Babylone. Un salon en terrasse, de belles salles au décor en camaïeu d'ocre et de brun Van Dyck, évidemment. Une lumière adaptée à chaque service. Voici la nouvelle bonne table de la rive gauche qui sait mesure garder avec un menu à 190 F (28,97 €) et l'épatant cairanne de Marcel Richaud (90 F, 13,72 €). Menu dégustation : 320 F (48,78 €). A la carte, compter 350 F (53,36 €).

★ **9 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris. Tél. : 01-45-67-24-88. Fermé midi et dimanche.**

Jean-Claude Ribaut

Publicité

PARIS 6e
La Chope d'Alsace
Repas à thème
Menu 16[illegible] F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 8e
FLORA DANICA (165 F hors vin)
COPENHAGUE salle climatisée
MENU 240 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 11e
Bistrot Paul Bert
"Charmant, réservé, beau style, ... Les plats sont simples, nouvelles pour [illegible] cave ... vins..." Menu 68 F et [illegible]
18, rue Paul [illegible] ☎ 01.43.72.24.01
L'Ecailler du Bistrot
[illegible] et [illegible] au place [illegible]
22, rue Paul [illegible] ☎ 01.43.72.76.77

PARIS 11e
LE JARDIN du CURÉ
Béni soit qui bien y mange !
"Cuisine [illegible] à l'excellent rapport qualité/prix". Menu 89 F et 129 F. Fermé dim. soir
6 av. Parmentier 11e - 01 43 79 19 61
46 r. Jacques Hillairet 12e - 01 43 42 18 22

PARIS 15e
[illegible] à 200 m d'altitude au 56 [illegible] (ascenseur direct) une Vue de Paris à vous couper le souffle ! Tous les jours, déjeuner dansant Bar-Cocktail Tour Maine-Montparnasse
39, Av. du Maine 15e - Tél. 01 45 44 77 64

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 5e
"Un [illegible] plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - [illegible]
01.43.54.26.07 / T.L.J.

LES GRANDES MARCHES
Place de la Bastille
Au pied de l'Opéra de la Bastille, une grande adresse pour un repas de qualité.
Huîtres toute l'année, poissons du marché, plats traditionnels et vins à découvrir.
[illegible] jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Réservation : 01 [illegible] 90 32
* 1 entrée, 1 plat, 1 dessert.

Les Frères Blanc
RESTAURATEURS À PARIS
En février, "Menu Etoilé" par Marc Meneau 228 F 34,76 €
"Entrée"
Coquilles Saint-Jacques galette de poireaux fondants
beurre émulsionné à la ciboulette
"Plat"
Magret de Canard Mulard au manteau de légumes
figue et endive confites, jus brun au Porto et fines épices
"Dessert"
Poire rôtie parfumée à la Cannelle
glace aux [illegible] de réglisse
Prix service compris 19,6% sur LILT hors boissons
CHARLOT 12, place de Clichy - 01 53 20 48 [illegible]
LA FERMETTE MARBEUF 5, rue Marbeuf - 01 53 23 [illegible]
AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 01 40 13 77 [illegible]
BRASSERIE LORRAINE 2, place des Ternes - 01 42 27 80 [illegible]
LA MAISON D'ALSACE 39, Champs-Elysées - 01 53 [illegible] 97 [illegible]
LE PROCOPE 13, rue de l'Ancienne Comédie - 01 40 46 79 00
GRAND CAFE CAPUCINES 4, bd des Capucines - 01 43 12 19 [illegible]

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.40

http://www.lemonde.fr
[illegible] technologies :

هكذا من الأصل

Fréquente grisaille

MERCREDI. Un vaste anticyclone [illegible] pointe bretonne dirige sur notre pays un flux de nord [illegible] nord-est amenant de l'humidité depuis la mer du Nord, [illegible] une douceur de saison. Il [illegible] résulte beaucoup [illegible] grisaille sur [illegible] quarts nord, qui [illegible] trouera par endroits dans la journée.

Bretagne, pays de Loire, [illegible] Normandie. – Les nappes de nuages bas, parfois [illegible] brouillards, fréquentes le matin, maintiendront quelques poches de grisaille jusqu'au soir. Ailleurs, [illegible] soleil fera [illegible] belles apparitions. Il fera de [illegible] 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des poches de grisaille [illegible] maintiennent par endroits, tandis que des éclaircies gagnent dans la journée çà et là. L'après-midi, [illegible] fera de [illegible] à [illegible] degrés.

Champagne, Lorraine, [illegible] Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera souvent couvert du matin au soir, en particulier près [illegible] frontières où quelques gouttes [illegible] pas exclues. Sur la Bourgogne, [illegible] sud de la Champagne, de [illegible] éclaircies pourront se développer. Il fera de 1 à 3 degrés sous les nuages, et 4 à [illegible] soleil.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel est dégagé sur les reliefs, du pied [illegible] Pyrénées à l'ouest du Massif central. Ailleurs, la grisaille matinale [illegible] parfois te[illegible] [illegible] de belles [illegible] ensoleillées se développent par endroits. Il fera [illegible] 4 à 8 degrés.

Limousin, Auvergne, [illegible] Alpes. – La grisaille domine, [illegible] [illegible] trouées, dans [illegible] vallées alpines, le nord [illegible] Massif central et de la vallée du Rhône, tandis que le [illegible] sera généreux [illegible] hauteurs alpines, le sud [illegible] l'ouest du Massif central. Il fera de 3 [illegible] 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps sera partout ensoleillé, [illegible] modérément venté. Le [illegible] [illegible] voilera un peu dans la journée. Mistral [illegible] [illegible] souffleront jusqu'à 70 km/h. Il fera de [illegible] [illegible] degrés, localement [illegible].

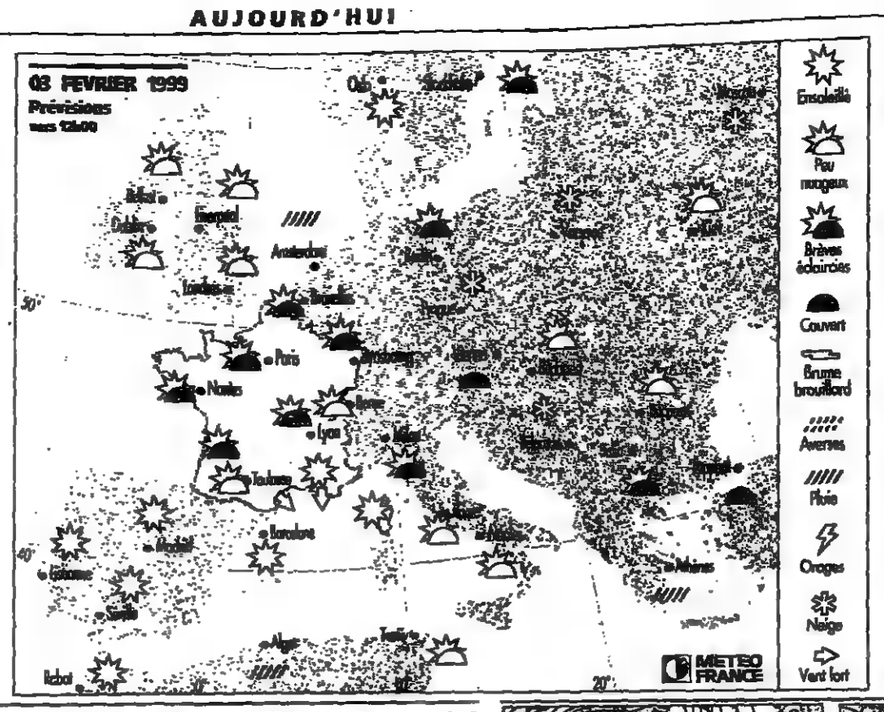

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Dégriftour propose des vols directs Paris-New York au prix de 1 310 F (200 €), départs le [illegible] février, retour [illegible] la date choisie par le passager. Pour réserver, taper le 3615 DT ou composer le 08-36-68-28-27 (2,23 F, 0,33 € la minute).

■ **MALDIVES.** La chaîne hôtelière Le Méridien inaugure le 15 février un nouveau complexe (100 villas dont 12 sur pilotis) sur l'île [illegible] Kihaadhuffaru, dans l'archipel des Maldives. Situé à 35 minutes de l'aéroport de [illegible] (en hélico ou en hydravion), [illegible] bord d'un lagon, l'établissement s'inscrit dans l'en[illegible] naturel [illegible] reflète l'architecture locale. Pendant sa période d'ouverture, il propose, du 15 février [illegible] [illegible] avril, un tarif spécial : 5 nuits pour le prix de 4 soit environ [illegible] F [illegible] par personne [illegible] [illegible] nuit, en chambre double [illegible] petits déjeuners [illegible] [illegible]. Renseignements au 0-800-40-22-15.

PRÉVISIONS POUR LE 03 FEVRIER [illegible]
*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. [illegible] : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : [illegible]*

FRANCE métropole				PAPEETE	[illegible] C	KIEV	-9/-6 N	VENISE	2/9 S	LE CAIRE	11/21 S
AJACCIO	[illegible] S	NANCY	-3/4 N	POINTE-A-PIT.	18/28 S	VIENNE	-3/2 C	MARRAKECH	3/14 S		
BIARRITZ	-4/8 N			ST-DENIS-RÉ.	[illegible] C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/27 S		
[illegible]	[illegible] N	PARIS	[illegible] N	**EUROPE**		LONDRES	[illegible] N	PRETORIA	20/27 P		
BOURGES	[illegible] [illegible]	PAU	-4/7 S	[illegible]	5/8 P	[illegible]	1/5 N	[illegible]	21/29 N	RABAT	3/15 S
BREST	4/11 N	[illegible]	4/11 S	[illegible]	7/12 P	[illegible]	-7/12 S	[illegible]	0/7 C	TUNIS	4/10 N
CAEN	4/9 N	[illegible]	1/10 N	[illegible]	4/12 S	MILAN	2/10 N	[illegible]	20/25 P	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	2/10 N	ST-ETIENNE	[illegible] N	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-23/-20 *	LIMA	[illegible]	BANGKOK	22/28 N
[illegible]	-7/4 [illegible]	[illegible]	[illegible] N	[illegible]	-7/-4 N	[illegible]	-5/-1 N	[illegible]	[illegible]	BOMBAY	17/28 S
DIJON	[illegible] N	TOULOUSE	[illegible] [illegible]	[illegible]	-2/2 N	[illegible]	1/8 S	[illegible]	[illegible]	DJAKARTA	26/29 P
GRENOBLE	-7/4 [illegible]	[illegible]	[illegible] N	[illegible]	2/4 N	SEVILLE	1/15 S	[illegible]	-2/0 N	DUBAI	16/26 S
LILLE	3/8 N	**FRANCE outre-mer**		DUBLIN	8/12 N	[illegible]	-13/-6 [illegible]	WASHINGTON	4/12 S	HANOI	13/18 N
LIMOGES	-2/8 N	[illegible]	23/27 [illegible]	FRANCFORT	2/4 N	ST-PETERSB.	-21/-16 N	**AFRIQUE**		HONGKONG	10/16 S
LYON	-4/6 N	FORT-DE-FR.	[illegible] S	[illegible]	0/4 S	STOCKHOLM	-3/2 S	ALGER	6/11 P	JERUSALEM	9/20 C
MARSEILLE	-3/9 S	[illegible]	[illegible] [illegible]	HELSINKI	-12/-9 *	[illegible]	10/14 S	[illegible]	16/22 S	NEW DEHLI	8/19 S
				ISTANBUL	[illegible] C	[illegible]	-3/-2 *	KINSHASA	22/30 P	SYDNEY	20/25 N
										TOKYO	-2/5 N
										PEKIN	-8/4 S
										SEOUL	-10/-3 N
										SINGAPOUR	25/30 C

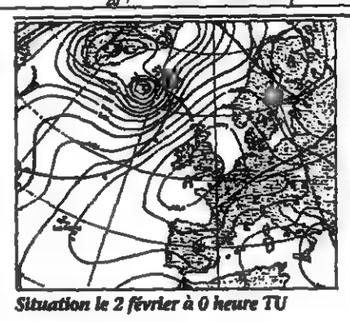
Situation le 2 février à 0 heure TU

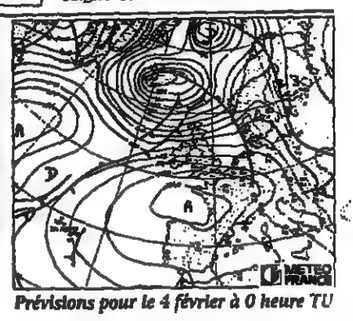

Prévisions pour le 4 février à 0 heure TU

PRATIQUE

Dégâts des eaux, expertises et réparations au domicile

LORSQUE Pierre D. a [illegible] suinter le plafond de sa [illegible] de bains, il a tout de suite soupçonné la canalisation de chauffage encastrée dans le sol de l'appartement du dessus. L'incident s'était déjà produit dans l'immeuble. Il connaissait donc la marche [illegible] suivre : envoyer à son assureur le constat amiable « dégâts des eaux ». Malheureusement, le locataire de l'appartement d'où provenait l'inondation a refusé de remplir le constat, arguant qu'il n'était [illegible] rien responsable [illegible] la fuite d'une canalisation enterrée [illegible] le carrelage. Le propriétaire de l'appartement concerné a eu la même réaction [illegible] renvoyé [illegible] responsabilité au syndic.

Tous deux ignoraient visiblement l'existence de [illegible] convention d'indemnisation directe et renonciation [illegible] [illegible] dégâts des [illegible] (convention Cidre). Selon cet accord signé en 1991, l'assurance du sinistré (qu'il [illegible] locataire ou copropriétaire occupant) prend [illegible] charge les dommages pour les dégâts des [illegible] d'un [illegible] inférieur [illegible] 10 000 francs hors taxes (1 524 euros), ainsi que les « dommages immatériels » (impossibilité pour l'assuré d'utiliser temporairement tout ou partie des locaux inondés, perte [illegible] loyer) dans la limite de 5 000 francs hors taxes (762 euros). Ce système repose sur deux principes : les sociétés d'as[illegible] se remboursent mutuellement [illegible] renoncent à exercer tout [illegible] entre elles.

Selon la nature des biens endommagés, il y a quatre catégories de « lésés » : la collectivité des copropriétaires représentée par le syndic, le propriétaire, le copropriétaire et le locataire. L'assu[illegible] du propriétaire – ou celle de l'immeuble, s'il s'agit d'une copropriété – prend [illegible] charge les parties immobilières (murs, carrelages et parquets) sauf si le [illegible] des dommages est inférieur [illegible] 15 % du montant du plafond de la convention (soit 1 500 francs, 228 euros). Pour les biens mobiliers (tous revêtements agrafés ou cloués) et les [illegible] embellis[illegible] (peintures, vernis, miroirs fixés au mur, éléments fixes de cuisine et salles de bains aménagées, revêtements collés aux murs et au plafond) c'est l'assurance de l'occupant qui joue.

Dans le [illegible] d'un appartement en location, si c'est le propriétaire qui a effectué [illegible] embellissements, l'assurance du locataire interviendra uniquement si celui-ci fournit un accord écrit de son propriétaire, et s'engage [illegible] tra[illegible]. En cas de refus ou de non-réponse du propriétaire dans un [illegible] d'un mois, ce sera à l'assureur de [illegible] dernier de prendre en charge les dommages.

Si c'est le locataire qui a réalisé les embellissements, il doit, pour recevoir une indemnisation de son [illegible] demander par lettre recommandée un désistement [illegible] propriétaire, et s'engager [illegible] exécuter les [illegible]. Sans réponse dans les quinze jours, [illegible] considère que le propriétaire a donné son accord pour le versement de [illegible] au locataire. Si le propriétaire [illegible] de se désister, le locataire devra justifier de l'exé[illegible] des travaux pour percevoir les [illegible]. Le locataire est tenu de réparer les dégâts avec l'indemnité versée par son [illegible]. Selon un [illegible] de la Cour de cassation du 11 octobre 1994, un locataire qui avait quitté l'appartement sans effectuer les réparations a été condamné à restituer l'indemnité.

Dans les cinq jours ouvrés suivant le sinistre, [illegible] a fait sa déclaration à l'assurance qui a désigné un expert. Mais Pierre a commis l'erreur [illegible] ne pas être présent le jour du [illegible] de l'expert. Il n'a donc pas pu lui faire remarquer que l'enduit et le plâtre étaient à refaire, d'autant qu'il avait entièrement rénové son appartement six mois auparavant. Au passage, signalons que pour les embellissements [illegible] les petits dommages immobiliers, il n'est pas [illegible] application d'un coefficient de vétusté, [illegible] [illegible] dépasse 25 % [illegible] montant [illegible] dommages, ou si [illegible] locaux présentent un défaut notoire d'entretien.

En l'absence de devis (l'entreprise pressentie ayant [illegible] plus d'un mois à [illegible] celui-ci), l'expert n'a accordé que 1 500 [illegible] (228 euros)... soit 550 francs (83 euros) de moins [illegible] le devis. Pierre a signifié [illegible] désaccord à l'assureur. Un second devis, demandé à une société indiquée par l'expert, s'élevait à [illegible] 200 francs ! En fin de compte, l'assureur a fini par accepter le devis initial.

TRACTATIONS LABORIEUSES

Pour éviter cette [illegible] aux devis et les tractations laborieuses qui en résultent, [illegible] compagnies d'assurances [illegible] mis au point [illegible] concept de « la réparation au domicile, ou réparation en nature ». L'assuré victime d'un dégât [illegible] peut choisir [illegible] percevoir une indemnisation ou [illegible] faire effec[illegible] [illegible] par un réparateur agréé [illegible] directement rémunéré par [illegible].

[illegible] Maintenance [illegible] (FMB, filiale du GAN-Groupama), qui [illegible] pionnière [illegible] 1983, travaille avec 400 entreprises. Assurys Services, filiale de Zurich Financial Services, qui a notamment pour partenaires Abeille, Zurich-Zuritel et Le Continent, [illegible] constitué en [illegible] un réseau d'entreprises [illegible] d'[illegible] présentant [illegible] garanties (le label Qualibat) et s'engageant à respecter une charte [illegible] qualité : rapidité d'intervention, respect des délais. En contrepartie, ces professionnels bénéficient d'un volume de travail correspondant [illegible] 15 % de leur chiffre d'affaires. Elvia offre également ce service depuis 1997. D'autres compagnies [illegible] Europ-Assistance-Général, mettent progressivement en place un dispositif similaire. Etant donné le succès [illegible] cette initiative (40 % des victimes de sinistres choisissent [illegible] formule), [illegible] pour assurer des commandes régulières à ses prestataires, Assurys Services envisage d'étendre [illegible] activité en direction [illegible] clients (les copropriétés [illegible] tamment) qui auraient besoin de [illegible] effectuer des travaux [illegible] rénovation. Moyennant une commis[illegible] de 5 %, Assurys [illegible] chargerait [illegible] la mise en relation avec les entreprises, du suivi des travaux [illegible] de la gestion des conflits.

[illegible] Bobasch

A savoir

● **A lire.** *Le règlement d'un dégât des eaux. Les conventions* : fiche [illegible] (février 1996), [illegible] par le Centre de documentation [illegible] d'information [illegible] l'assurance (CDIA, 26, boulevard Haussmann, 75311 Paris-Cedex 09) ; Minitel : [illegible] CDIA.

● [illegible] Nombre de contrats d'assurances [illegible] multirisques habitation : [illegible] 895 millions. Coût des sinistres : 11,97 milliards [illegible] francs. Fréquence des dégâts des eaux : 43,7/1 000. Coût moyen d'un sinistre : 5 300 francs [illegible] euros). Source : Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA, 1997).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99029

● SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

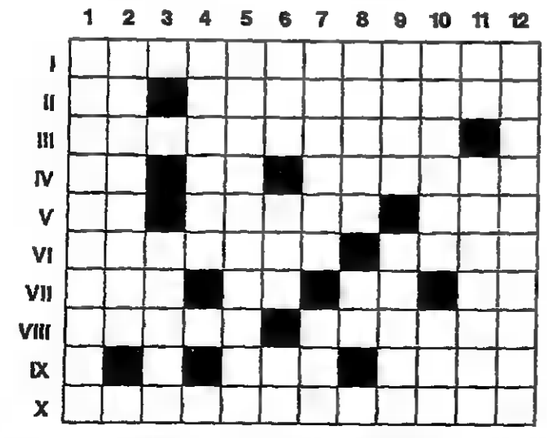

HORIZONTALEMENT

I. Convient mieux aux serviettes qu'aux torchons. – II. Informateur [illegible] On [illegible] peut [illegible] dire qu'elle [illegible] raté son cou. – III. Evite les points [illegible] suspension. – IV. Pour choisir le bon morceau. Un inconnu déjà rencontré plus haut. Bonnes actions. – V. Un peu de pudeur. Laisses échapper les [illegible]. Va directement dans les caisses [illegible] Bercy. – VI. Broussailleux. Ouverture sur l'extérieur. – VII. Se lança. Lettres de licenciement. Chaleur divine. Dans une suite. – VIII. Modifie la précédente. Dans une succession. – IX. Pour les intimes du père de Burma. Siège parmi les Quarante. – X. Apportent leurs soins pour améliorer [illegible] situation.

VERTICALEMENT

1. Touche celui qui voit le mal partout. – 2. Que l'on pourra trouver. – 3. Préparât les pois. – 4. Apparences parfois trompeuses. – 5. Prêt pour la prière. – 6. S'avale en mangeant, pas en buvant. Bercy y trouve [illegible] compte. Conjonction. – 7. Bien montée. Personnel. – 8. Ardents. Rattachée au continent. – 9. Transmis [illegible] suivants. Gras une fois l'an. – 10. Protège les fosses dans la descente. Prépare le coup. – 11. Préposition. Echappement libre. – 12. Reflets de l'extérieur [illegible] l'intérieur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° [illegible]

HORIZONTALEMENT

I. Protège-dents. – II. Lémure. A-coup. – III. Eden. Ornière. – IV. Urge. Me. Bc. – V. Réargenté. Oi. – VI. Es. Satie. Eta. – VII. Use. Trésor. – VIII. Saluée. Trahi. – IX. Egara. Celtes. – X. Sensuels. Ope.

VERTICALEMENT

I. Pleureuses. – 2. Redressage. – 3. Oméga. Elan. – 4. Tuners. Urs (sûr). – 5. Er. Gâteau. – 6. Géomètre. – 7. Renié. Cl. – 8. Dan. Testes. – 9. Ecime. ORL. – 10. Noé. Erato. – 11. Turbot. Hep. – 12. Spécialisé.

SCRABBLE [illegible]

PROBLÈME N° 107

Le quatrième mot

1. Tirage : A E G R S U U

a) Trouvez et placez un [illegible] sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez un nonuple qui s'appuie sur [illegible] E de VOYANCE.

c) Avec ce même tirage, trouvez 5 autres [illegible] de huit lettres en le complétant [illegible] 5 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. [illegible] Dès que [illegible] trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation [illegible] la grille [illegible] [illegible] prochaine.

d) A A C L O R T. Trouvez [illegible] sept-lettres, dont un d'origine anglaise. A D E F O T U. En utilisant 2 lettres différentes du ti[illegible] précédent, trouvez 2 huit-lettres, dont un d'origine portugaise.

Michel Charlemagne

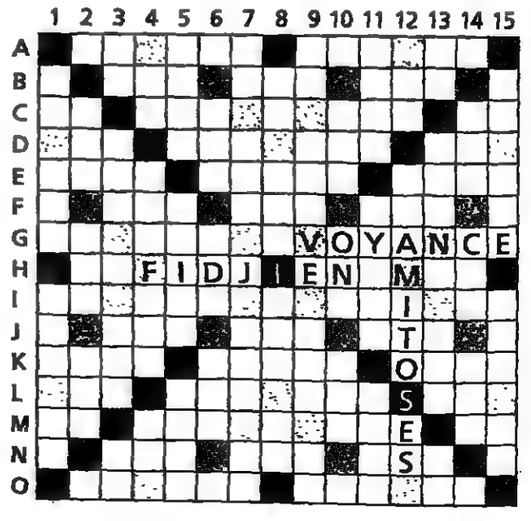

Solutions dans *Le [illegible]* du 10 février.

Solutions du problème n° [illegible] paru dans le *Monde* du 27 janvier.

Chaque solution [illegible] localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par [illegible] lettre, le mot [illegible] horizontal ; lorsqu'elle [illegible] par un chiffre, le mot est vertical.

a) OEUVRER. 3 C. 86, faisant EVIDURES

[illegible] EPROUVER, A 8, 176, ou, pour moins cher, l'anagramme REPROUVE- REVOYURE, B 5, 74-RECOUVRE, C7, 78-OUVRIERE, E 5, 94-REVOQUER, I 5, 72-DEVOREUR, 6 H, 72.

c) AMITOSE, *processus [illegible] division cellulaire.*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : [illegible]
Vice-président : Gérard Worms
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
[illegible] : 01.42.17.39.00 - Fax : [illegible] 17.39.26

CINÉMA Symbole de la résistance gauloise à l'envahisseur hollywoodien, *Astérix* et *Obélix contre César* de Claude Zidi, sort mercredi 3 février sur les écrans nationaux. Son budget, de 274 millions de francs, est le plus important jamais investi dans un film de langue française. ● APRÈS un démarrage laborieux, malgré une interprétation chevronnée (Depardieu, Piéplu, Benigni), cette superproduction trouve une porte de sortie... en accumulant les effets spéciaux à l'américaine. ■ L'UTILISATION des techniques numériques, confiée à Jean-Christophe *Comar, dit Pitof,* devient *ainsi* la potion magique du film, permettant de projeter les Romains dans les airs, dupliquer les personnages ou renverser un éléphant. ■ SUJET D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES, les Gaulois de Goscinny et Uderzo incarnent un conservatisme paisible, en marge d'un « *roman way of life* ».

Obélix à l'écran ou le coup de l'éléphant

Astérix et Obélix contre César. Image de la résistance face à l'impérialisme cinématographique américain, cette superproduction trouve une réponse aux défis posés par l'adaptation de la bande dessinée et déploie un arsenal d'effets spéciaux avec la volonté de toucher tous les publics

Film français de Claude Zidi. Avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Roberto Benigni, Gottfried John, Jean-Pierre Castaldi. (1 h 45.)

ETIENNE GEORGET/ET K

Pierre Palmade, dans « Astérix et Obélix contre César », de Claude Zidi : comment chante le barde Assurancetourix ?

Rarement bande-annonce a suscité autant d'aperçus promotionnels à la télévision auront été aussi nécessaires. La transposition à l'écran de la bande dessinée Astérix et Obélix s'est révélée en effet un problème particulièrement ardu. Adapter les fameux albums à succès suppose d'abord d'adapter avant tout leurs lecteurs, de les acclimater à tout : à l'apparence générale du « vrai » Astérix, tel qu'il a été dessiné, n'est pas le plus grand), puis aussi aux voix (comment s'exprime un centurion ?), aux musiques (comment chante le barde ?), aux mouvements (à quelle vitesse se délivre la paire de baffes aux Romains ?), aux choses qui ne peuvent plus être stylisées (un sanglier rôti, une légion romaine, etc.). On pouvait s'interroger aussi sur l'aspect des *visages, naturellement* empreints des traces que laisse la vie, une fois pas vraies ces peaux en aplats roses que dessine Uderzo depuis quarante ans. Dans le film de Claude Zidi, la distribution des rôles à des acteurs chevronnés, d'un âge pour beaucoup déjà avancé, fait ressortir combien les personnages de la BD étaient « jeunes ». Mais Agecanonix.

GAGS POUR MAL-ENTENDANTS

Dès les premières séquences, il est pourtant manifeste que le tir de barrage préparatoire n'a pas suffi. C'est, aussi, qu'il faut trouver une histoire, un ton. En fait d'histoire, on assiste à un bout-à-bout *pas trop maladroit*, guère palpitant, d'épisodes piochés dans les *différents volumes* de la série. Le ton est celui qu'on adopterait pour s'adresser à des malentendants : en appuyant les gags et en haussant les volumes sonores plus que de raison. On s'embête – un peu –, si l'on s'inquiète. C'est que l'affaire est d'importance : on ne naît point un spectateur français de ce nom, ni *ipso facto* un amateur du Gaulois inventé par Goscinny, si on ignorait qu'il se joue là une affaire nationale de la plus haute importance.

Ce petit village qui résiste encore et *toujours à l'envahisseur est*, aussi, celui du cinéma français face aux manipules hollywoodiens. Et l'an 2098 après Jésus-Christ ayant vu une manière d'Alésia de la part de marché nationale, la superméga-production (à la gauloise) de Claude Zidi figure au dernier carré.

Pourtant, durant cette première heure, percent quelques lueurs d'espoirs, dues à l'interprétation. Piéplu est parfait en Panoramix, mais ce n'est pas une nouvelle : Claude Piéplu n'est-il pas toujours parfait ? Les autres habitants du village s'imposent peu à peu, il *semble rétrospectivement* que Bonemine et la femme d'Agecanonix avaient été dessinées pour Marianne Sägebrecht et Arlette Dombasle. César est mieux qu'acceptable sous les traits de l'acteur allemand Gottfried John, Benigni est un méchant de mélodrame, le centurion Castaldi est le seul qui ait donné l'air dessiné à l'écran, Laetitia Casta fait ce pour quoi on l'a fait venir : mettre en évidence les seins que lui a refusés la nature.

Et si Christian Clavier se transforme à faire d'Astérix une réincarnation du Jacquouille des *Visiteurs* (« son » personnage), Gérard Depardieu trouve peu à peu naturellement habiter la fausse bedaine d'Obélix et affine la personnalité complexe, faite de charme et de balourdise, de celui qui est indéniablement le héros du film – comme il l'est devenu peu à peu dans les albums. L'élégance des « enveloppés » et le feu autour des archétypes (de *Cyrano* à *Monte-Cristo)* sont parmi les talents les mieux avérés du comédien, qui trouve ici toute latitude de les employer. Ainsi les Gaulois de la résistance contre les empiétements de la technique, de l'adaptation, jusqu'à ce que le film parvienne par trouver une, et même deux issues – paradoxales – à l'*impasse où* il paraissait embourbé.

La première surprise à trahir en rase campagne la vocation cinématographique du projet, pour piquer sans vergogne aux Américains quelques morceaux spectaculaires. Il est même adroit que ce soit pendant le passage à l'ennemi d'Obélix que se produise ce phénomène, d'une scène de tournage à une séquence de jeux de cirque dont la violence échappe résolument à la gentillesse rigolarde de la BD, jusqu'alors la seule reproduite.

Au cours de cette séquence, voici qu'un éléphant est expédié dans les airs, et qu'il retombe planté sur ses défenses.

Un éléphant, au cinéma, image de synthèse ou pas, c'est un éléphant, pas un dessin d'éléphant. Et de le voir empalé tête en bas ne fait plus du tout le même effet que sur des pages coloriées : c'est à la fois beaucoup plus extraordinaire, et légèrement gênant.

SADISME AVOUÉ

Autour de cet éléphant qui va nourrir la deuxième partie du film, on va le sortir de l'ornière. D'une part, les gestes outrés, en particulier les gestes de violence, suscitent un trouble qui va croissant jusqu'à la séquence finale – l'offrande « amusante » d'un paquet d'humains ficelés à se faire taper dessus – qui n'est pas dépourvue d'un sadisme qui s'avouerait *soudain comme tel*. D'autre part, et symétriquement, en jouant tout le comique sur un pari habile : la potion magique, pour le film, ce sont les effets spéciaux. Or, ceux-ci prennent peu à peu une importance démesurée.

De gags remarquables en belles scènes de savon sentimentales, ils permettent à Claude Zidi – cinéaste qui jamais ne se prit pour Orson Welles, et qu'il serait franchement de prétendre juger à cette aune – de résoudre les deux équations contradictoires auxquelles il était confronté. Il choisit le passage du dessin à la prise de vues réelle, en utilisant les avantages de celle-ci et en assumant sa particularité. Et, avec humilité et originalité, respect des canons du genre et emprunts à d'autres imageries, il trouve une voie capable de satisfaire à la fois un public imprégné d'Astérix et ceux – un grand nombre d'adolescents, principaux usagers des salles obscures – qui s'en fichent.

Jean-Michel Frodon

Des Gaulois en lutte contre le « roman way of life »

DANS L'EXPLORATION des mythologies nationales, les Gaulois occupent une place à part. D'abord par leur « invention » récente : c'est le cas [illegible] qui, de Chateaubriand et Bellini jusqu'au *Vercingétorix* de l'historien Camille Jullian (1899), [illegible] le rôle déterminant du manuel des écoles primaires de Lavisse (1884), a imposé cette généalogie politique, aussi populaire que contestée. Mais aussi parce que « *nos ancêtres les Gaulois* », lieu commun dont les champions de la décolonisation ont souligné le grotesque, survit dans la conscience collective grâce à la bande dessinée. Les programmes scolaires, *plus prudents*, ont désormais renoncé à mettre en valeur un peuple présenté en situation d'admirable vaincu plutôt que vainqueur, l'essentiel de nos ferments de civilisation étant revendiqués comme gréco-romains.

Alix, Jugurtha, Taranis, les héros de Jacques Martin, Jean-Luc Vernal et Victor Mora, ont depuis longtemps nourri l'imaginaire des jeunes. La liberté laissée au scénariste sur des temps exotiques à force d'éloignement, la promesse de faciles clins d'œil qui sont autant de connivences culturelles, le souci didactique d'accompagner le programme scolaire du jeune apprenti citoyen (histoire, latin, éducation civique, le champ des échos est vaste) ne suffisent pas à expliquer le succès phénoménal de l'univers d'Astérix.

Le petit Gaulois inventé par René Goscinny est devenu un sujet d'études universitaires – André Fermigier publia en 1972 un éloquent *Astérix, l'épopée burlesque de la France* (Complexe) et André Simon analysa dans un des premiers numéros du *Débat* (n° 16, novembre 1981) « Les Gaulois dans la B.D. » – dont les fruits prennent une résonance nouvelle avec la transposition cinématographique de Claude Zidi.

CONSERVATISME PAISIBLE

Les films animés de long métrage ont opéré le transfert du livre à l'écran, l'incarnation des stéréotypes humains renforce la « gallicité » de chacun à un simple comportement. Hâbleurs, ripailleurs, bagarreurs, les villageois *héroïques aspirent* à un conservatisme paisible que n'entame aucune perspective politique, aucune réelle contestation même puisque par trois fois Astérix est fait romain, gladiateur, légionnaire ou compétiteur olympique.

Cette « réserve » en marge d'une civilisation qui innove en inventant – mettant de « *roman way of life* » – peut sans doute porter un idéal de résistance, bien fait pour alimenter un chauvinisme satisfait, même à la *nécessité d'une* potion magique pour le réaliser rend la leçon toute théorique ; elle dessine plus sûrement un mythe compensatoire à la défaite de 1940 et aux guerres d'indépendance, à peine démentis Gageons que le parallèle ne vaudra pas pour le cinéma français assiégé par la toute-puissance hollywoodienne.

Philippe-Jean Catinchi

Un film dopé aux effets spéciaux

LE FILM de Claude Zidi a largement fait appel à une nouvelle potion magique, celle d'un cinéaste qui pourrait s'appeler Supernumérix. Les techniques numériques qui accompagnent le jeu des comédiens, informatisées à l'aide du numérique, collages de fragments de dessin animé, et l'apport des effets spéciaux ont permis de prendre le relais de la bande dessinée.

Dans la scène des jeux du cirque, où les Astérix et Obélix affrontent des animaux menaçants, serpents, lions, crocodiles et mygales, plusieurs espèces pour lesquelles d'images de synthèse. Au cours du tournage, Gérard Depardieu mime l'exploit de soulever un éléphant, absent *sur le plateau*. L'animal a été conçu virtuellement sur ordinateur et ajouté sur la pellicule. Les projections des Romains à la force du poing des Gaulois mêlent des techniques classiques (les cascades) et des plans animés en trois dimensions. Quant à la duplication des personnages sous l'effet d'un excès de potion magique, dans la dernière partie du film, elle recourt des procédés numériques plus simples *qui servent également à multiplier artificiellement* les figurants dans les scènes de bataille, la production cherchant à limiter le nombre de figurants.

Ces fantaisies ont occupé soixante-cinq personnes pendant neuf mois, pour truquer « *deux cent cinquante plans, soit près de trente minutes du film* », explique Jean-Christophe Comar, dit Pitof, chef opérateur Duboi, [illegible] auteur des effets spéciaux de *La Cité des enfants perdus*, de *Caro* et *Jeunet*, et d'*Alien IV*. Il a dirigé l'ensemble des effets spéciaux numériques, tandis que des trucages mécaniques étaient assurés par un trio versaillais, Olivier Gleyze, Yves Domenjoud et Jean-Baptiste Senentin.

« LA PELLICULE VA DISPARAÎTRE »

Une partie de l'équipe de Pitof se charge du montage entre film et numérique : les pellicules tournées sont converties, à l'aide d'un scanner, en images numériques manipulables sur ordinateur. Après incorporation des effets, elles sont gravées sur une nouvelle pellicule, fournissant un nouveau négatif qui sera réinséré dans celui du film. D'autres collaborateurs de Pitof s'occupent du « compositing », assemblage d'images composites, en deux et en trois dimensions (2 D et 3 D). Un noyau de spécialistes fabrique des images de synthèse, en 3 D.

« *Mon métier de spécialiste des effets spéciaux va disparaître*, assure tranquillement Pitof. *L'arrivée du numérique dans le cinéma constitue une évolution aussi importante que le passage du muet au parlant.* » Dans un premier temps, estime ce pionnier, les tournages vont continuer à se faire en 35 mm, en utilisant une pellicule. Mais celle-ci sera systématiquement convertie en numérique pour être travaillée.

« *D'ici une dizaine d'années, la pellicule va disparaître pour laisser place au tournage avec une caméra numérique.* » Selon Pitof, l'essor des effets spéciaux dans les films sera tel que la plupart des professionnels s'y formeront. « *Ce seront les hommes de métier, décorateurs, cascadeurs, qui développeront leur propre service intégré de 3 D. Les jeunes décorateurs y sont déjà prêts.* »

Catherine Humblot

De la BD au cinéma, des chiffres records

■ **Ventes.** 276 millions d'albums des aventures d'Astérix avaient été *vendus à la fin 1996 et les éditeurs* estiment que le chiffre est aujourd'hui plus proche de 280 millions. La plus grande vente est réalisée en France et dans les pays francophones (95 millions), juste devant l'Allemagne (59 millions), *la Grande-Bretagne* et les Pays-Bas (28 millions chacun), l'Espagne (17 millions), la Suède et l'Italie (5 millions chacun), la Finlande, la Norvège, le Danemark et la Grèce (4 millions chacun), le Brésil (3 millions) et le Portugal (2 millions). Des millions d'albums sont vendus dans le monde, dont les pays asiatiques.

■ **Langues et dialectes.** Astérix est traduit en quatre-vingt-cinq *langues ; compte* tenu de l'importance du marché allemand, les dernières traductions ont été faites en divers dialectes germaniques : le souabe, le frison de l'est, le palatin, le badois, etc., ainsi que le schwyzerdüsth, un *patois de Suisse alémanique.*

■ **Éditeurs.** Les vingt-quatre premiers albums d'Astérix sont publiés par Hachette-Livre, après qu'une décision de la cour d'appel de Paris les a retirés à Dargaud Editeur, à l'automne 1998 (*Le Monde* du 27 octobre 1998). *Six* nouveaux albums sont édités par les éditions Albert-René, fondées par Albert Uderzo après la mort de René Goscinny en 1977.

● **Tournage.** Il a duré 21 semaines ; 60 comédiens ont été requis et 1 495 figurants.

● **Budget.** Avec *un devis de* 274 millions de francs (42,81 millions d'euros), le film de Claude Zidi est le plus gros budget jamais investi dans un film de langue française. La part française du financement représente la totalité *du budget global, aux côtés* de l'Allemagne et de l'Italie. Le risque est partagé entre Renn Productions, filiale de Pathé, et Katharina, société créée par Claude Berri en 1996, le groupe Pathé investissant également massivement dans le film à travers ses filiales AMLF et Pathé Vidéo.

■ **Lancement.** Les producteurs du film ont décidé de ne pas vendre le film à l'étranger (à l'exception de l'Italie et de l'Allemagne) avant sa sortie en France. Les premières projections du film en version *sous-titrée aux acheteurs étrangers* auront lieu à l'American Film Market à partir du 11 février). *Astérix et Obélix* sera lancé par son distributeur AMLF sur plus de 764 copies : trois cents d'ores et déjà prévues pour la deuxième *semaine.* Le film de Claude Zidi sera sans aucun doute le premier de l'histoire à sortir dans 800 salles en France.

● **Livre et disque.** Un livre de Pierre Billard *(Astérix et Obélix César, l'histoire d'un tournage)* sort chez Plon, tandis que la bande originale du film, composée par Jean-Jacques Goldman, sort chez Sony.

Sundance entre artistes et commerçants

Films non américains et documentaires ont été les points forts du 15e Festival du cinéma indépendant organisé par Robert Redford aux Etats-Unis

PHOTOS LFP-COSMOS

Douze mille festivaliers ont pu découvrir cent vingt films à Park City. Tout en souhaitant préserver la notion d'« indépendance » par son fondateur Robert Redford (ci-dessus), le festival Sundance n'élimine pas les avant-premières de films commerciaux.

PARK CITY (Utah)
de notre envoyée spéciale

Il y a eu une sélection abondante, éclectique, mais un peu décevante, du 15e Festival du cinéma indépendant de Sundance, qui s'est tenu à Park City (Utah) du 21 au 31 janvier, réservait quand même quelques bonnes surprises. C'est le cas de *Three Seasons* (qui sera présenté en sélection officielle au prochain Festival de Berlin). Réalisé par Tony Bui, un jeune Californien d'origine vietnamienne, ce premier film – tourné au Vietnam et en vietnamien – a cumulé le Grand Prix du jury et celui du public dans la catégorie fiction, tandis que Lisa Rinzler, son chef-opérateur, recevait le Prix de la cinématographie.

Entre néoréalisme et lyrisme, *Three Seasons* réunit des personnages finement campés, un chauffeur de cyclo-pousse, une prostituée, un petit vendeur de rues, une marchande de fleurs du lotus et un vétéran de la guerre du Vietnam (interprété par Harvey Keitel) à la recherche de sa fille qu'il n'a jamais vue. Le projet a été mijoté au laboratoire pour scénaristes de l'Institut Sundance et aussi financé par October Films.

La catégorie World Cinema s'est imposée cette année comme un des atouts de la programmation. Pour la première fois, des films étrangers avaient droit à un prix du public. Les festivaliers ont plébiscité deux films européens : *Train de vie*, de Radu Mihaileanu et *Cours Lola cours* (sortie en France le 7 avril) de Tom Tykwer (Allemagne). *Serial Lover*, de James Huth, a fait rire son public américain, tandis que l'accueil fait à *Seul contre tous* de Gaspar Noé était, de l'aveu de son auteur, « excellent ». Ce dernier figure d'ailleurs aussi un autre Français, Erick Zonca, sur une étonnante liste des « réalisateurs à suivre », une distinction remise pendant le Festival par le quotidien spécialisé *Variety*. Deux autres films non américains ont impressionné les spectateurs : *Les Amants du cercle polaire*, un film espagnol de Julio Medem, et le très beau *Bajo California*, premier film du jeune Mexicain Carlos Bolado, qui a signé là un *road movie* à l'écart des clichés du genre.

Pépites inclassables

L'autre catégorie reflétant encore une vision artistique indépendante est celle des documentaires, qui ont toujours été un des points forts du festival. Le Prix du jury a été à *American Movie*, de Chris Smith, qui montre en noir et blanc et avec force humour les tribulations d'un cinéaste indépendant dans la fin fond de l'Amérique. Le public lui a préféré *Genghis Blues*, de Roko Belic, sur la découverte, par un musicien de blues aveugle, d'une technique de chant pratiquée aux confins de la Mongolie.

D'autres documentaires ont été particulièrement remarqués : *The Black Press : Soldiers without Swords* de Stanley Nelson, sur la presse afro-américaine ; *Hitchcock, Selznick and the End of Hollywood*, où Michael Epstein raconte deux légendes hollywoodiennes aux trajets différents ; *Dear Ropes*, de Natalie Bullock et Errol Morgan suivent pendant un an trois boxeurs ; *The Source*, de Chuck Workman, sur les poètes beat. *Regret to Inform* a valu le prix de la meilleure mise en scène à sa réalisatrice Barbara Sonneborn, veuve de pilote qui repart au Vietnam sur les traces de son mari. *American Pimp*, le documentaire des frères Hughes, a d'autant plus déçu qu'il était fort attendu. Les réalisateurs de *Menace 2 Society* et *Dead Presidents* font parler d'authentiques maquereaux noirs se remémorant de retomber dans les films de « Blaxploitation » des années 70.

Avec ses 120 films programmés, le Festival de Sundance ne cesse de grossir. L'organisation a fait de ces « réalisateurs à suivre » une distinction remise pendant le Festival par le quotidien spécialisé *Variety*. Deux autres films non américains ont impressionné les spectateurs : *Les Amants du cercle polaire*, un film espagnol de Julio Medem, et le très beau *Bajo California*, premier film du jeune Mexicain Carlos Bolado, qui a signé là un *road movie* à l'écart des clichés du genre.

L'autre catégorie reflétant encore une vision artistique indépendante est celle des documentaires, qui ont toujours été un des points forts du festival. Le Prix du jury a été à *American Movie*, de Chris Smith, qui montre en noir et blanc et avec force humour les tribulations d'un cinéaste indépendant dans la fin fond de l'Amérique. Le public lui a préféré *Genghis Blues*, de Roko Belic, sur la découverte, par un musicien de blues aveugle, d'une technique de chant pratiquée aux confins de la Mongolie.

D'autres documentaires ont été particulièrement remarqués : *The Black Press : Soldiers without Swords* de Stanley Nelson, sur la presse afro-américaine ; *Hitchcock, Selznick and the End of Hollywood*, où Michael Epstein raconte deux légendes hollywoodiennes aux trajets différents ; *Dear Ropes*, de Natalie Bullock et Errol Morgan suivent pendant un an trois boxeurs ; *The Source*, de Chuck Workman, sur les poètes beat. *Regret to Inform* a valu le prix de la meilleure mise en scène à sa réalisatrice Barbara Sonneborn, veuve de pilote qui repart au Vietnam sur les traces de son mari. *American Pimp*, le documentaire des frères Hughes, a d'autant plus déçu qu'il était fort attendu. Les réalisateurs de *Menace 2 Society* et *Dead Presidents* font parler d'authentiques maquereaux noirs se remémorant de retomber dans les films de « Blaxploitation » des années 70.

Avec ses 120 films programmés, le Festival de Sundance ne cesse de grossir. L'organisation a fait de réels progrès – *il était temps*. Mais en cherchant à concilier la vision initiale de liberté artistique voulue par son fondateur Robert Redford et la fièvre marchande des agents, distributeurs, studios et sponsors, les responsables offrent une formule schizophrène aux 12 000 festivaliers et 700 journalistes. Ainsi trouve-t-on, en première mondiale, des films qui puisent dans une veine strictement commerciale.

L'affaire « Happy Texas »

Ce compromis n'a pas échappé à Doug Liman, qui présentait *Go* (rave et techno pour la génération MTV, produit par le studio Columbia) : « *Mon avis est que la moitié des films sélectionnés sont comme le nôtre, avec des acteurs à la mode*, explique celui qui fut découvert ici même en 1996 avec *Swingers*, et [les responsables] *compensent en choisissant une autre moitié de films d'avant-garde et à petit budget.* » Quant à *Sugar Town*, un petit produit du laboratoire Sundance réalisé par Allison Anders (*Gas Food Lodging*), le critique de cinéma de *Variety*, Todd McCarthy, le qualifie de « *pudding sans substance* ». « *De tous nos festivals, celui-ci est le moins ouvertement commercial* », prétend pourtant Robert Redford.

840 longs métrages et 1 700 courts métrages ont été soumis cette année ! On se souvient qu'avec 7 000 dollars seulement Rodriguez tournait *El Mariachi* et devenait une star du cinéma indépendant, contribuant au dangereux affolement du chercheur d'or dans la ruée de milliers de jeunes Américain(e)s. Cela explique pourquoi tant de projets mal ficelés, immatures, déprimants, qui n'ont d'expérimental que leurs maladresses. Avec son appel d'offres, le festival a eu pour effet d'encourager, dans une dilution, la production indépendante et de compliquer le financement des meilleurs projets.

« L'affaire » *Happy, Texas* en est exemplaire. Miramax a surenchéri aux enchères, pour plus de 10 millions de dollars (un record), après la réussite de Mark Illsley qui a réalisé un retrace, avec un humour évoquant le *Fargo* des frères Coen, la cavale de deux prisonniers forcés de jouer au couple homosexuel.

Miramax a laissé entendre que la famille du réalisateur avait mis tous ses biens au clair pour aider leur enfant qui ne trouvait pas de distributeur. Sauf que... le réalisateur et son père ont démenti. Le mythe « indépendant » est vendeur, mais, cette fois, les dirigeants de Miramax, les puissants frères Weinstein, vont devoir trouver une autre stratégie de marketing.

Claudine Mulard

Robert Redford ouvre des cinémas indépendants

Encouragé par la réussite du Sundance Channel, la chaîne câblée consacrée au cinéma indépendant qu'il a lancée en 1996 en partenariat avec Showtime et PolyGram, l'Institut Sundance de Robert Redford s'apprête à ouvrir, avec l'exploitant General Cinemas, des multiplexes de six à huit écrans entièrement consacrés à la distribution de films indépendants.

Le premier de ces Sundance Cinema Centers doit être inauguré cet automne à Philadelphie. Les suivants à Miami, Portland, Boston, Chicago, et une ville du Texas. « *Dans chaque centre, au moins un écran sera réservé aux documentaires* », promet Redford. Et une place sera libre aux films expérimentaux.

Informatique en progrès et atmosphère tendue à la Bibliothèque nationale de France

CE N'EST RIEN de dire que l'ouverture, le 9 octobre 1998, de la Bibliothèque nationale de France (BNF) ne s'est pas déroulée dans l'ordre et l'harmonie : système informatique bloqué, lecteurs désespérés, personnel traumatisé, direction désemparée, dix-huit jours de grève. Trois longs mois plus tard, le public commence à se familiariser avec les allées glaciales de Tolbiac ; il apprend à apprivoiser ses machines rétives et, surtout, s'arme de patience.

La bibliothèque du haut-de-jardin, en libre accès, accueille au plus grand nombre, est désormais saturée le week-end. Comme on pouvait s'y attendre, elle est surtout fréquentée par des étudiants. Le rez-de-jardin, réservé aux chercheurs (plus de dix millions de volumes), reçoit en moyenne 1 000 lecteurs par jour, un chiffre supérieur à celui de l'ancienne BN. Pourtant les problèmes sont loin d'être tous réglés.

Seul le déménagement des collections s'est achevé sans encombre, le 17 décembre, avec quelques jours d'avance. Côté informatique, le catalogue général (sept millions de notices) n'a pas connu d'incidents majeurs. Mais, pour l'instant, il ne permet pas les recherches croisées (qui devraient être opérationnelles fin mars) et ne peut être consulté à l'extérieur. Les syndicats estiment que certains documents en stock restent introuvables à l'écran.

Les *embouteillages* et *blocages* constatés lors de la délivrance des cartes informatisées (entrée, réservation des places et sortie des lecteurs) sont *quasiment* surmontés. Il reste de nombreux points noirs. Pour la communication des documents, les lecteurs doivent encore commander leurs ouvrages la veille pour le lendemain. Normalement, ils les trouveront à leur place, dès leur arrivée. Pas dans tous les cas. Certaines références – rares – sont avalées « *par un dysfonctionnement de l'affichage* », explique-t-on à Tolbiac.

En dépit de ces aléas, « *Jour après jour, le système s'améliore*, affirme François Stasse, directeur général de la BNF. *Les derniers problèmes qui surgissent encore ça et là sont dus à la montée en charge. Ce sont des problèmes d'exploitation, qui ne sont pas liés au logiciel lui-même* ». Est-ce plus encourageant ?

90 minutes en « temps réel »

Les difficultés informatiques qui subsistent seraient surtout liées aux retards de livraison de la société Cap-Gemini, titulaire du marché « logiciel » et qui, estime-t-on à Tolbiac, a livré un produit imparfaitement fini. Ce que confirme, dans sa réponse au rapport de la Cour des comptes (*Le Monde* du 22 janvier), le ministère des finances. Du coup, la BNF n'a toujours pas réceptionné ce marché – et ne l'a donc pas entièrement payé. Ce retard de mise au point explique que les documents ne soient pas encore disponibles en temps réel. « *Cette disponibilité ne sera effective que lorsque le fonctionnera, c'est-à-dire dans quelques semaines* », indique François Stasse. Une étape importante devrait être franchie dans ce domaine courant mars. Mais la fiabilité de l'informatique n'occulte-t-elle pas d'autres dysfonctionnements ?

Actuellement, la communication d'un document en temps réel demande... 90 minutes. La commande informatique prend quelques minutes, au lieu de quelques secondes. Environ 80 à 90 minutes. Elles sont dévorées par le manieur des *compactus* électriques (les armoires compactes où sont stockés une partie des imprimés) dont un tiers tombe régulièrement en panne (aussi le nombre de maintenance vient-il d'être doublé), par le nombre insuffisant de navettes automatiques qui transportent les livres, par les embouteillages – pourtant prévisibles – qui affectent certains magasins (ceux qui contiennent le plus grand historique, par exemple), par les fausses erreurs de manipulation d'un personnel pas toujours bien formé (270 personnes ont débarqué la veille de l'ouverture de la BNF).

Une des revendications du personnel en grève avait été la constitution de commissions chargées de pointer les dysfonctionnements de l'établissement : de la signalétique à l'organisation du circuit des documents en passant par l'hygiène, les conditions de travail et le statut des vacataires. Ces neuf commissions ont remis un rapport le 31 janvier. Un inspecteur général des bibliothèques, Albert Poirot, en fait actuellement la synthèse pour la Rue de Valois. Certaines des demandes ont déjà été prises en compte comme l'installation de chauffages complémentaires.

Un architecte, Jean-Luc Bichet, a été nommé par la direction pour envisager certaines améliorations de l'architecture intérieure. Mais il ne pourra ni raccourcir les distances, ni modifier la place des magasins. Quant aux recommandations des groupes de travail, la direction ne pourra les avaliser que dans la mesure de ses possibilités budgétaires.

Un chantier important a été repoussé *sine die*, sans être réglé pour autant : celui de la fermeture du lundi. Le rez-de-jardin devrait être fermé le dimanche et ouvert le lundi tandis que le haut-de-jardin, ouvert le dimanche, est fermé le lundi. Ainsi la BNF serait, avec un décrochage, ouverte sept jours sur sept.

Des lecteurs contre le personnel

Depuis les grèves d'octobre, les salles destinées à la recherche sont « *provisoirement* » closes le lundi. Cette mesure aurait dû être levée en partie le 1er février et définitivement supprimée à partir du 30 juin, selon l'avis des syndicats, notamment de la CFDT, qui réclament toujours la fermeture du haut et du rez-de-jardin, le lundi, au nom de l'unité de la bibliothèque et du personnel, mais aussi pour permettre la maintenance du bâtiment et la formation du personnel dans de bonnes conditions. Devant l'ampleur des difficultés qui subsistent, François Stasse a demandé, le 15 janvier, lors d'une réunion d'étape qui rassemblait syndicats et directions au ministère de la culture, de différer cette ouverture. Reste que celle-ci est réclamée avec insistance par des lecteurs, qui ont fait circuler une pétition, signée par des chercheurs comme Pierre Nora ou Emmanuel Le Roy Ladurie ou leurs représentants au conseil d'administration de la BNF. L'atmosphère reste donc tendue à la BNF. « *On marche sur des œufs* », commente Alain Veinstein, directeur de la communication de la BNF, qui ne devinait sur quel thème communiquer...

Emmanuel de Roux

La musique française réhabilitée par La Folle Journée de Nantes

NANTES
de notre correspondant

« Hector, Gabriel, Maurice et les autres » seront, les 6 et 7 février, les invités de la cinquième édition de La Folle Journée, à Nantes. « *Après Mozart, Beethoven, Schubert et Brahms, nous aurions pu faire cette année Chopin, Schumann ou Liszt. Mais nous avons voulu installer La Folle Journée comme un projet musical en soi, permettant de prendre le risque de la consacrer à la musique française. Tout le monde connaît Debussy ou Ravel, mais on n'entend jamais les œuvres de Caplet ou de Lekeu* », explique René Martin, créateur de cet événement sans équivalent, qui a poussé la coquetterie jusqu'à ne mettre que quelques prénoms à l'affiche dont l'intitulé fait référence au film de Claude Sautet. Dans le patrimoine français des années 1830 à 1930, qu'il juge « inouï » mais méconnu, René Martin a puisé avec sa jubilation habituelle dans les œuvres de vingt-huit compositeurs : Hector Berlioz, Gabriel Fauré, Maurice Ravel et les autres, qui s'appellent notamment Francis Poulenc, Olivier Messiaen, Camille Saint-Saëns, Jacques Offenbach, Erik Satie, Claude Debussy, Henri Duparc, Ernest Chausson, Paul Dukas, César Franck...

« *Le public de La Folle Journée vient découvrir la musique classique ou, s'il est déjà mélomane, des musiciens et des œuvres qu'il ne connaît pas. Cette année, il aura encore moins de références que lors des trois éditions. Si nous gagnons notre pari, le concept de La Folle Journée sera vraiment installé* », assure René Martin, chiffres à l'appui : 95 % des personnes venues à La Folle Journée Brahms, en février 1998, n'avaient jamais assisté à un concert de musique classique, 30 % avaient moins de trente-cinq ans et 15 % avaient entre seize et vingt-cinq ans.

Les cent vingt concerts (soit vingt de plus qu'en 1998) donnés par neuf cent cinquante artistes en deux jours, dans la Cité des congrès de Nantes, feront le plein des 65 000 tickets mis en vente. La plupart de ces artistes sont français et ont appris une bonne partie du répertoire national au cours de leur formation, pour venir jouer ensuite qu'en de très rares occasions.

Bach en l'an 2000

Mais attention : « *Il ne suffit pas d'avoir de belles œuvres et les meilleurs artistes pour que ça marche, il faut que les gens soient disponibles grâce à la qualité d'audition assurée dans ces salles, et c'est le cas à la Cité des congrès de Nantes* », prend soin d'assurer René Martin, à l'adresse de ceux qu'inquiète la dimension prise par La Folle Journée. Et l'édition 1999 ne sera-t-elle rien à voir avec ce que celui-ci prévoit pour l'an 2000 : une Folle Journée Bach, sur trois jours, avec 100 000 places mises en vente pour 150 concerts.

Le succès de la manifestation nantaise a d'ailleurs donné des idées à plusieurs villes d'Europe auxquelles René Martin et l'équipe technique de la Cité des congrès de Nantes négocient actuellement pour « exporter le concept » clés en main avec armes, bagages, techniciens et musiciens.

Dominique Luneau

★ Renseignements et réservations : 02-51-88-22-68.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE :** Ariane Mnouchkine participera, lundi 15 à 18 heures, à un débat au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, sur le thème *Quel corps pour quel(s) théâtre(s)*. Elle sera accompagnée par le metteur en scène Eugenio Barba, fondateur de l'Odin Teatret et le comédien Yoshi Oïda. Marcel Bozonnet, directeur du Conservatoire, mènera le débat. (Conservatoire, 2 *bis*, rue du Conservatoire, Paris 9e. Entrée libre sur réservations, tél. : 01-53-24-90-16.)

■ **Le Théâtre national allemand de Weimar** a rouvert samedi 30 janvier, après un an et demi de travaux qui ont coûté 20 millions d'euros, avec une représentation du *Faust*, de Goethe, mis en scène par Peter Gruner. La ville de Weimar, qui fête le 250e anniversaire de la naissance de Carolus, le en 1749, sera à partir du 19 février la capitale culturelle de l'Europe.

■ **La Comédie-Française**, qui joue *Georges Dandin* au Vieux-Colombier à Paris, annonce qu'elle en donnera une représentation supplémentaire, le dimanche 14 février en soirée, dont la recette sera intégralement versée à l'association Aides-Ile-de-France. Les places seront à un tarif unique de 160 F (24,4 euros).

■ **MUSIQUE :** un festival de musique pop se tiendra, du 7 au 18 février, à Téhéran dans le cadre des festivités célébrant le vingtième anniversaire de la révolution islamique de 1979. Depuis plusieurs mois, les concerts de guitare ou de piano se multiplient à Téhéran. Une station de radio privée, Radio-Peyam, diffuse des extraits de musique pop, anglaise ou américaine, bannie sur les ondes d'Etat.

■ **Le gouvernement indien a** décerné **la plus haute récompense** civile nationale, le Bharat Ratna (« joyau de l'Inde »), au célèbre joueur de sitar Ravi Shankar, âgé de soixante-dix-huit ans. Parmi les précédents récipiendaires du Bharat Ratna, on trouve Indira Gandhi, Mère Teresa et un haut responsable du programme nucléaire indien, A. P. J. Abdul Kalam.

■ **ART :** le sculpteur français Arman a été chargé d'édifier un *Hommage à Bach* à Leipzig (Allemagne). Cette œuvre devrait être inaugurée en l'an 2000. Arman, soixante-dix ans, est venu pour « *trouver l'inspiration* » le samedi 30 janvier, dans la ville où Jean-Sébastien Bach a été cantor de l'église Saint-Thomas de 1723 à sa mort en 1750.

■ **CINÉMA :** le cinéaste américain Steven Spielberg présentera à la Berlinale (du 10 au 21 février) le premier film documentaire réalisé par sa Fondation sur la Shoah, intitulé en VF, *Last Days*, réalisé par James Moll, retrace l'histoire de cinq juifs hongrois avant, pendant et après la seconde guerre mondiale, sur la base d'interviews.

■ **ARCHITECTURE :** Le sixième Salon international de l'architecture (SIA) aura lieu, du 2 au 7 octobre 1999, à la Grande Arche de Paris-la-Défense. Ouvert aux professionnels, aux maîtres d'ouvrage et au grand public, le SIA, fondé en 1791, devrait présenter deux cents projets. Plus de quarante mille visiteurs sont attendus par France Convention, qui organise le salon (55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 52 00).

THÉÂTRE DE LA VILLE
THÉÂTRE MUNICIPAL POPULAIRE • PARIS • DIRECTION GERARD VIOLETTE
SAMEDI 6 FÉVRIER 17H
SANJAY SUBRAHMANYAN
CHANT CARNATIQUE
INDE DU SUD
• un passeur de la tradition à la modernité
• une voix de ténor : passion et lucidité
LOCATION 01 44 84 74 77 • 2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4
95

Avec Jean-Claude Gallotta, huit danseurs célèbrent « l'ingénieux hidalgo de la Manche »

Après Douai, le chorégraphe présentera « Presque Don Quichotte » à Chambéry

Le titre de la nouvelle chorégraphie de Jean-Claude Gallotta, *Presque Don Quichotte*, comme une lunette un peu bancale, convient à sa danse : frôleuse, toute dans l'esquive et la pirouette. S'il veut laisser au chef-d'œuvre de Cervantès, *L'Ingénieux Hidalgo* n'en rôde pas moins dans le spectacle. Le danseur grenoblois revendique une liberté : celle d'être toujours.

PRESQUE DON QUICHOTTE, de Jean-Claude Gallotta. Claude-Henri Buffard (dramaturgie). Sylvain Fabry et Jean-Claude Gallotta (lumières).
HIPPODROME, place du Barlet, Douai. Jusqu'au 2 février, à 20 h 45. Tél. : 03-27-99-66-66. De 80 F à 100 F (de 9 € à 15 €). Autres représentations : les 3 et 4 mars, à l'Espace Malraux, à Chambéry.

DOUAI
de notre envoyée spéciale

« Prenez le plateau de la Mancha avec Don Quichotte et Sancho, soufflez sur deux silhouettes reconnaissables entre toutes et vous retrouvez avec un trou béant qu'il s'agit de remplir. » Cette confidence de Jean-Claude Gallotta vaut comme avertissement à tout spectateur de *Presque Don Quichotte*. Tout est donc dans ce « presque ».

Ce titre, comme une boutade un peu bancale, convient à la danse du chorégraphe : frôleuse, toute dans l'esquive et la pirouette. On se souvient de Gallotta, grand dadais tombé du ciel dans *Mammame* (1985), où il caracolait après sa tribu émoustillée en poussant des cris d'oiseaux, de bête. Mal foutu, volontairement gauche, son corps exprime un point d'interrogation sur le doute. Pour nous émouvoir et nous faire rire à la fois, le faune-scout de Grenoble n'a jamais eu besoin de forcer son naturel anxieux. Toujours à passer d'un pied sur l'autre pour ne pas camper ses positions. Jean-Claude Gallotta ne danse plus depuis cinq ans. Dommage, tant son physique, son regard allumé, auraient parfaitement incarné *Presque Don Quichotte*.

S'il veut mieux laisser au vestiaire les deux lunettes du chef-d'œuvre de la littérature espagnole, *L'Ingénieux Hidalgo* n'en rôde pas moins dans les coulisses. Quelques allusions émaillent le spectacle : une salade coupée (Cervantès était manchot), une tête de Rossinante en polystyrène, une épée en bois, des bassines en pagaille (à trop lire de romans de chevalerie, Don Quichotte perd la tête), et quatre Dulcinées : blonde, rousse, brune et même japonaise.

Lorsque ses dernières barbouillent de mousse à raser leurs partenaires, le fantôme facétieux du vieux barbu invente une jeunesse. Sur un air de Mahler joué au piano, les couples jouent à *« Je te tiens par la barbichette, et je te tires par le bout du nez »*. L'amour, comme en rêvait notre Don Quichotte, la douce dinguerie consume les huit danseurs. Une fille debout suce son gros orteil et le lâche avec un bruit de bouchon ; un garçon fait glisser un ballon de basket entre ses mains.

SECOUER, RELANCER, DÉSTABILISER

Quand la fièvre grimpe, les corps tremblent, se plient comme des boxeurs trop nerveux, tournoient et galopent avec une vitalité enfantine. Ces déflagrations disent le désir de Jean-Claude Gallotta de secouer ses habitudes, de relancer sa donne. Ainsi ce virtuose des circulations éclatées et des contrepoints se plaît-il, cette fois-ci, à rassembler ses troupes dans des danses frontales, des unissons en guirlandes.

Cette volonté de déstabilisation se retrouve dans le choix de nouveaux complices. Laurent Pelly, directeur du Centre dramatique de Grenoble, son voisin au Cargo, signe les costumes. Pyjamas à rayures et combinaisons en nylon blanc, vestes de costumes sombres, une élégance déjetée sent le confort-maison et le débraillé-hôpital.

La bande-son, elle aussi, la houlette d'Antoine Strippoli du chorégraphe, crée elle aussi d'improbables chocs : musique classique et fanfare aux accents fellíniens catapultent des variétés latinos des années 50. Ces chansons à guitares et castagnettes d'une certaine Imperia Argentina, Jean-Claude Gallotta les tient de sa petite enfance. Sa mère les adorait, il en avait peur. L'ami de toujours, l'écrivain Claude-Henri Buffard, l'épaule une fois de plus. Sa présence rappelle le fameux cycle DTM (danse-théâtre-musique) lancé au début des années 90. Deux spectacles – *La Légende de Don Juan* et *La Légende de Roméo et Juliette* – virent le jour. Ces comédies musicales à la fibre populaire valurent à Gallotta le désaveu des programmateurs. Certes, *Presque Don Quichotte* ne s'apparente que de loin à ces pages explosées, mais il revendique en filigrane la même liberté. Celle d'évoluer toujours. Un désir que *Presque Don Quichotte* impose... presque.

Rosita Boisseau

Post-modernisme québécois à Radio-France

Le Nouvel Ensemble Moderne de Montréal a présenté cinq œuvres de compositeurs contemporains

PRÉSENCES 99. Jean Lesage : LES SENSATIONS CONFUSES (création française) ; Isabelle Panneton : TRAVAUX ET JEUX DE GRAVITÉ (création mondiale) ; Bruce Mather : AUSONE (création française) ; Michel Gonneville : CHUTE-PARACHUTE ; Denys Bouliane : DU FOUET ET DU PLAISIR. Guy Pelletier (flûte), Jacques Drouin (piano), Nouvel Ensemble Moderne, Lorraine Vaillancourt (direction). Maison de Radio-France, le 30 janvier.

Le Nouvel Ensemble Moderne de Montréal compte – au titre que l'Ensemble de Bruxelles ou l'Ensemble de Francfort – parmi les formations étrangères les plus appréciées en France pour la diffusion de la musique contemporaine. Régulièrement au service de compositeurs européens, il est aussi parfois le champion d'un particularisme québécois auquel le Festival Présences fait une large place. Pour l'occasion, il aurait d'ailleurs pu changer son nom en Nouvel Ensemble Post-Moderne, tant les œuvres proposées aux concerts de Radio-France affichaient un retraitement licencieux des références historiques !

Une cadence de *do* majeur résolu un demi-ton « à côté » ouvre par exemple *Les Sensations confuses*, de Jean Lesage. Habilement écrite à partir d'un principe de la discontinuité inspiré des compositeurs baroques Girolamo Frescobaldi et Dieterich Buxtehude, l'œuvre se plaît à déformer, par dilatation ou par compression, des corps musicaux hautement symboliques (unissons, accords parfaits, tierces). Le moindre événement consonant en devient suspect, et, conformément au programme énoncé dans le titre, l'oreille se trouble. Captivante l'instant, la situation s'épuise à la longue.

DU ROUGE AU GRIS

La sensation de déjà entendu prédomine également à l'écoute de *Travaux et jeux de gravité*, d'Isabelle Panneton. Sans s'accompagner, elle joue l'ambiguïté produite par Jean Lesage. Pris comme points de départ, les quatuors à cordes et les sonates pour piano de Joseph Haydn induisent ici une expression passablement académique qui vire au gris lors des deux derniers mouvements à caractère élégiaque puis théâtral.

Les mutations d'*Ausone*, de Bruce Mather, ne sont pas moins déconcertantes. Prénom et patronyme d'un grand château de Saint-Emilion, ce trio, composé en 1979 (millésime qui a mieux vieilli que la musique qui s'en réclame !), repose sur le goutte-à-goutte d'une flûte appelée à vivre un curieux phénomène de décantation au contact de deux harpes cristallines. Une fois le processus achevé, un grand rouge possède un curieux goût de salé, car la flûte sonne comme un *shakuachi* et les harpes comme des *kotos* plus japonais que bordelais...

Seule œuvre véritablement enivrante d'un programme nettement mieux composé que chacune des parties réunies, *Chute-Parachute*, de Michel Gonneville, s'apparente à un merveilleux numéro de bateleurs aux prises un pianiste-funambule (remarquablement incarné par Jacques Drouin) et une bande qu'aurait pu concevoir un clown amateur de gadgets électroniques. *Du fouet et du plaisir* (présenté à tort comme une création française, puisque déjà interprété à Royaumont par Lorraine Vaillancourt et ses musiciens – voir *Le Monde* du 24 septembre 1997) participe également d'une intention ludique. Denys Bouliane tente de la réaliser alternativement dans une activité rythmique issue du *be-bop* et dans une expression lascive à base de glissandi. Comme les Québécois, il privilégie le contenu au détriment de la forme pour un résultat anecdotique.

Pierre Gervasoni

Les coq-à-l'âne de Joël Jouanneau dans la maison loup-phoque

LES DINGUES DE KNOXVILLE, de Joël Jouanneau (Actes Sud-Papiers, 72 p., 68 F, 10,5 €). Mise en scène : Joël Jouanneau. Avec Alain Aithnard, Philippe Bérodot, Michel Bompoil, Rémy Carpentier, Philippe Demarle, Daniel Laloux, Judith Magre, Jacques Mathou, Mireille Mossé. THÉÂTRE DU GYMNASE, 4, rue du Théâtre-Français, Marseille. Tél. : 04-91-24-35-24. 70 F à 170 F (10,84 à 26,32 €). Durée : 1 h 40. Mardi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi et jeudi à 19 heures. Jusqu'au 6 janvier. Ensuite à Saint-Etienne-du-Rouvray ; Lyon ; Saint-Etienne ; Deauville ; Nice ; Angers ; Lausanne-Vidy.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'humoreux Alphonse Allais avait trouvé un jour au courrier un texte à sa façon signé par un dénommé Phoque. Il avait inventé sur-le-champ pour cet auteur une raison commerciale : la maison loup-phoque. Avec *Les Dingues de Knoxville*, Joël Jouanneau tente d'intégrer cette exigeante société. Drôle un peu coq-à-l'âne incessants, il évoquera fugitivement et le loup et le phoque. Et c'est bien le principe d'associations folles, *leur croisement*, et leur développement que cultive l'auteur-metteur en scène. Elles mêlent un imaginaire américain, daté pour l'essentiel aux années 60, avec le terroir français ; *jumellent* Hollywood et Aubervilliers, dans la dégustation bon enfant du Big Mac et du *guignolet-kirsch*, sous la protection d'une bouée échappée du *Pourquoi-pas*.

Dans un décor entre décharge de banlieue et carton-pâte (sans s'affrontent un Polonais aveugle, mi-figue-mi-cactus ; un cow-boy en recherche d'emploi chez Mickey ; un dénommé Foxy, inspecteur Clouzeau de mauvaise foi et une Daisy jamais rencontrés. Au dehors, le monde va son cours à la manière de la rubrique « En vue » du *Monde*. C'est le moment de supplanter l'étoile du cinéma par celle du clown, pour sortir de l'histoire par l'absurde, et qui peut l'être.

Et voilà alors l'enfance (et la critique sociale) avec le bon géant Yoyo (Alain Aithnard) et la lilliputienne Lily (Mireille Mossé) – deux familiers de l'imaginaire de Joël Jouanneau. Ailleurs, le loufoquerie, la vraie et vraie, celle des frères Marx ou de Jerry Lewis (dont le « fils » de sosie trône au milieu de la pièce), piétine derrière des acteurs restés figés sur la place du marché de la commune imaginaire de Saint-André-du-Loing.

PARODIER LA PARODIE ?

Ce Jerry Lewis entre guillemets (Philippe Bérodot) conduit sur la mince frontière qui sépare l'imitateur du copiste, lequel ne vaut pour un autre, à jouer la comédie. Sa prestation suppose une part de savoir-faire qui ne présente *a priori* aucun intérêt sur le plan artistique, à moins qu'elle ne prenne incidemment quelque distance avec l'original, qu'elle le triture, le dénonce, le parodie. Mais comment parodier la parodie ? Il lui faut des complices – ou des dupes. Et c'est le cas ici, pour une simple raison, qui tient à l'oubli dans lequel est plongé Jerry Lewis. On voit les spectateurs applaudir vigoureusement un ballet qui reprend geste pour geste un numéro fameux de l'auteur du *Docteur Jerry et Mister Love*, s'extasiant devant la copie comme si elle était l'original, et rien n'est fait pour les démentir. Cela serre la comédie de petite tromperie dont chacun serait complice.

Jean-Louis Perrier

Idylle à Oklahoma
Un spectacle de Claude Duparfait
Franz Kafka
29 janvier - 20 février
Théâtre de Gennevilliers
Location 01 41 32 26 26

Du 4 au 14 février
ŒDIPE LE TYRAN
Sophocle - Hölderlin
Jean-Louis MARTINELLI
Comédie de France
LES GEMEAUX/SCEAUX SCENE NATIONALE
01 46 61 36 67

SORTIR

PARIS

Olu Dara
Bluesman de l'âge ancien, *guitariste, cornettiste*, Olu Dara vit à Natchez (Mississippi). C'est à presque soixante ans qu'il s'est laissé convaincre d'aller enregistrer un disque à New York. *In the world : from Natchez to New York* (WEA) est un ravissement auquel participe The Okra Orchestra.
Nouveau Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

SAINT-DENIS

Utopia ruralis
L'auteur-metteur en scène Olivier Perrier et ses acteurs ont émigré dans la lointaine Hérisson (Allier) en compagnie de leur truie Bibi III. Sur la scène du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, ils jouent en direct W. Mouawad qu'il faudra la vie de la mort de la campagne de toujours, via un léger détour chez les Bretons de Roumanie.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, de Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 14 février.

ARCUEIL

Pachora, Fred Van Hove
Pianiste du mouvement de la rupture, Fred Van Hove est l'un des improvisateurs les plus importants du jazz européen, par sa présence depuis le milieu des années 60 par l'intensité poétique de sa musique. Il joue seul au clavier et à l'accordéon lors d'une soirée du festival « Traces d'hiver » *qui permettra d'entendre* le quartette Pachora, assemblée de jeunes New-Yorkais inventifs.
Espace Jean-Vilar, 1, rue Paul-Signac, 94 Arcueil. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-46-15-09-75. De 80 F à 80 F.

VAL-DE-MARNE

8e édition du festival Ciné Junior du Val-de-Marne
Dix-sept cinémas du Val-de-Marne présentent, en compétition, huit films inédits sur la jeunesse. L'attribution du prix « Ciné Junior », d'une valeur de 50 000 F, est destinée à aider la distribution du film lauréat en France. Un débat sur « l'accessibilité du cinéma au jeune public » ouvre la manifestation (le 2 février, à 18 h 30, au cinéma Romain-Rolland, à Villejuif), suivi de trois films d'animation du cinéaste Garri Bardine, un hommage au cinéma allemand, un documentaire suisse, *Rolling* de Peter Entell, des films d'animation et des films inédits comme *Danse de la poussière* de l'Iranien Abolfazl Jalili (Léopard d'argent au festival de Locarno) complètent cette programmation.
Du 2 au 16 février. Tél. : 01-47-57-38-76.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Lundi soir
de Woody Allen (Etats-Unis, 1 h 50).
Nuit
de Bharat Nalluri (Grande-Bretagne, 1 h 30).
La Nouvelle Eve
de Catherine Corsini (France, 1 h 34).
Psycho (*)
de Gus Van Sant (Etats-Unis, 1 h 44).
La révolution sexuelle n'a pas eu lieu
de Judith Cahen (France, 2 h).
Rush Hour
de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).
Sombre (**)
de Philippe Grandrieux (France, 1 h 52).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TÉLÉVISION

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 ou tél. : 08 (2,23 F/mn)

ENTRE-SPECTACLES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 10 F de commission par place). *Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*
Alice au pays des merveilles
de Marina Allegri et Nicola Lusuardi, d'après Lewis Carroll, mise en scène de Maurizio Bercini et Fabrizio Montecchi, *avec la compagnie* Teatro delle Briciole et la compagnie Giocolieri.
Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Le 2, à 20 h 30 ; le 3, à 15 heures. Tél. : 01-64-62-77-77. 35 F et 60 F.
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Georges Wilson, avec Marina Vlady, Georges Wilson, Bernard-Pierre Donnadieu, Roger Dumas...
Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-42-65-27-35. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.
Lettre d'une inconnue
de Stefan Zweig, mise en scène de Luc Martin Meyer, avec Ethel Houbiers et Luc Martin Meyer.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Le 2, à 19 heures. Tél. : 01-43-27-88-61. 80 F et 100 F. Jusqu'au 13 mars.
Lorenzaccio
d'Alfred de Musset, mise en scène de Gérard Gelas, avec Marie-Christine de Witte, Amalric Anaïs.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport. Le 2, à 20 h. Tél. : 01-46-36-07-49. 90 F et 140 F. Jusqu'au 18 avril.
José Van Dam (baryton-basse)
Maciej Pikulski (piano)
Œuvres de Schumann, Mozart et Verdi.
Opéra-Théâtre, place France, 91 Massy. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-60-13-13-13. De 250 F à 315 F.
Elisabeth Streb
Streb, chorégraphie.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
The Gustavo Beytelmann Trio
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté. Le 2, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Francesca Solleville
Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Mo Malakoff - Plateau-de-Vanves. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-46-57-60-74. De 85 F à 120 F.
Papa Linares
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 2 et 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. De 60 F à 80 F.
Tayfa
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-30-30.

PROLONGATION

Le comédien Hugues Quester remplace Philippe Clévenot *dans le rôle-titre du Marchand de Venise*, la pièce de Shakespeare mise en scène par Stéphane Braunschweig et présentée au Théâtre des Bouffes du Nord jusqu'au 27 février. Philippe Clévenot doit arrêter provisoirement de jouer pour des raisons de santé.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Tél. : 01-46-07-34-50.

RÉSERVATIONS

Jonathan Richman
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 20 février. Tél. : 01-44-92-78-00.
Fabulous Trobadors
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Le 25 février. Tél. : 01-40-21-70-70 et 08-36-68-03-33.

DERNIERS JOURS

7 février :
Ça respire toujours
Brassens, chansons
de Jean-Louis Hourdin, mise en scène de l'auteur.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
La Tour de Tübingen
d'après Friedrich Hölderlin, mise en scène de Patrick Olivier.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. De 40 F à 80 F.
Jean-Pierre Raynaud, Antonio Manuel
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. 38 F.
Bourdelle et ses élèves
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Tél. : 01-49-54-73-73. 27 F.

Théâtre Rive Gauche
6, rue de la Gaîté 75014 Paris
Loc 01 43 35 32 31
Philippe Avron
Je suis un saumon
Du mardi au samedi 21 h, dimanche 15 h.
« Philippe Avron sublime l'art périlleux du spectacle à une voix » LE FIGARO - « Talent et générosité. » L'HUMANITÉ - « Un moment rare. Merci pour ce cadeau. » RADIO FRANCE VAUCLUSE - « Du grand art. » LA MARSEILLAISE.
Télérama

هكذا من الاصل

EN VUE

■ Dimanche 31 janvier, une mère de Tirana confiait au quotidien albanais *Shekulli* : « *J'ai vendu deux couples italiens deux enfants que j'avais mis au monde, le premier pour m'acheter une maison, le second pour m'offrir une Mercedes.* »

■ **Hoddle**, entraîneur de l'équipe d'Angleterre de football, *influencé depuis son adolescence* par **Eileen Drewery**, son gourou, laissait entendre, samedi 30 janvier, dans le *Times*, que les handicapés *ne font que payer des péchés* commis dans une vie antérieure.

■ D'après **Erik Matser**, neurologue néerlandais, les footballeurs professionnels qui font des milliers de têtes par saison, obtiendraient de piètres résultats aux tests de mémoire, de représentation spatiale et de capacité à planifier.

■ Les télévisions britanniques n'ont pas diffusé, mercredi 27 janvier, les images éblouissantes du **prince Charles** et de **Parker-Bowles** mitraillés par *les flashes devant un palace* londonien, pour ne pas déclencher *de crises chez les épileptiques.*

■ *Golagha*, journal satirique iranien qui n'a pas le droit de plaisanter avec les « *sujets érotiques* », le Guide suprême, le président, le chef du pouvoir judiciaire, le président du Parlement, les ministres des renseignements et de l'intérieur, se rabat sur le « *grand Satan* », les députés laïques et les hauts fonctionnaires, pour prouver son humour décapant.

■ Lundi 25 janvier, **Julie Djamila** pour ses coreligionnaires, surveillante d'externat au collège de Bogny-sur-Meuse, fille de **Jean-Claude**, ouvrier ardennais, néophyte, président de l'association Ahl Ul Bayt France, militant de « *l'école chiite duodécimain* », a perdu son poste *pour garder son foulard.*

■ Lundi 1er février, bravant l'Eglise luthérienne norvégienne qui interdit aux homosexuels vivant en partenariat légal la célébration des baptêmes, des mariages et des enterrements, **Kaare Koehn**, femme évêque d'Hamar, a rétabli dans ses fonctions **Siri Sunde**, femme pasteur, « *mariée* » à **Eleanor Brenna**, femme pasteur.

■ « *Les informations sur les homicides seront évidemment les mieux rémunérées* », a précisé la police de Kielce en Pologne, en ouvrant, lundi 1er février, une « *ligne verte* » aux indicateurs anonymes.

■ **Serafin Cuevas**, ministre philippin de la justice, refuse à **Leo Echegaray** la guitare qu'il a demandée pour accompagner ses dernières heures avant son exécution le 1 février : le condamné pourrait se pendre avec les cordes de l'instrument.

Christian Colombani

La Flandre s'inquiète de la montée des eaux de la mer du Nord

A en croire le quotidien populaire « Het Nieuwsblad », le plat pays sera partiellement englouti au XXIe siècle, victime, si rien n'est fait, de l'élévation générale du niveau des mers sous l'impact du réchauffement de la planète

IL Y A QUELQUES LUSTRES, Raoul de Godewaersveide, un chanteur originaire de la Flandre française, hélas trop tôt disparu, avait connu un succès national avec sa chanson *Quand la mer monte* et son immortel refrain : « *Quand la mer monte/J'ai honte, j'ai honte/Quand elle descend, je l'attends* ».

De l'autre côté de la frontière, en Flandre belge, la réflexion sur la montée des eaux de la mer du Nord ne provoque pas le rouge de la honte, mais les sueurs de l'angoisse. Les lecteurs du quotidien populaire *Het Nieuwsblad*, publié à Bruxelles dans la langue d'Hugo Claus, ont eu l'occasion, vendredi 29 janvier, d'alimenter leurs soucis pour l'avenir de leur province.

Se fondant sur les études les plus sérieuses relatives au réchauffement de la planète, le journal a eu l'idée de publier la carte de la Flandre telle qu'elle serait dans cent ans à la lumière de ces données. Et le résultat est terrifiant. Etant donné que l'augmentation de la température de la planète, due notamment à l'effet de serre, provoquera immanquablement une fonte des glaces polaires, et en conséquence une élévation générale de cinq mètres du niveau des mers, le plat pays va se trouver réduit à la portion congrue. Ostende, Knokke-le-Zoute, Dixmude, stations balnéaires prisées de la bonne société belge, aussi bien flamande que francophone, devraient, avant la fin du XXIe siècle, subir le sort de la légendaire ville d'Ys, elles englouties à jamais sous les flots.

En revanche, Bruges, jadis port de mer, aujourd'hui ensablé, retrouverait sa place sur le littoral, tout comme Anvers, qui, rappelons-le, n'est pas un port maritime, mais est situé sur l'estuaire de l'Escaut. *Het Nieuwsblad* ne voit pourtant pas que de inconvénients à cette nouvelle donne géographique, en constatant que « *les embouteillages traditionnels en été sur les routes conduisant à la côte seront notablement plus courts* ».

DISCRÉTION FRANCOPHONE

Les observateurs de la vie politique belge ont pu constater que la presse francophone, même la plus viscéralement critique à l'égard des Flamands, n'a pas (pas encore ?) utilisé cet argument pour demander le nécessaire rééquilibrage des pouvoirs entre les communautés au sein du royaume.

La province du Limbourg n'a pas ce genre de souci. Située au nord-est de la Flandre, à une altitude lui permettant de voir venir depuis plusieurs siècles le réchauffement de la planète, elle regarde l'avenir avec confiance. Pour le prouver, le quotidien régional *Het Belang van Limburg* a publié, afin de saluer l'entrée dans l'année 1999, la photo de chacun des 2 700 bébés nés dans la province au cours de l'année 1998. Une dizaine de pages de frimousses roses composent ce que *Le Soir* de Bruxelles considère comme « *le trombinoscope le plus fou... et le plus commercial qu'on ait glissé depuis longtemps dans les kiosques* ».

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

BFM

Philippe Alexandre

■ Comptés, décomptés, recomptés avec les procédés technologiques les plus fiables, les manifestants anti-PACS étaient un peu moins de 100 000 avant-hier à Paris. Mais, à vue de nez de promeneur parisien, c'était une très grosse manifestation, la plus grosse à coup sûr depuis celle pour la défense de l'enseignement privé du temps de Mitterrand. D'ailleurs, c'étaient sans doute les mêmes familles qui s'étaient mobilisées dans les deux cas contre un projet socialiste. Bizarrement, cette fois, les partis de la droite républicaine, libérale, centriste ont brillaient par leur absence. Cette démobilisation autour du PACS – un projet de loi qui n'est pas au bout du chemin puisqu'il doit passer encore par le Sénat, avant de revenir à l'Assemblée – traduit le malaise qui règne à droite. L'élection à la présidence de la région Rhône-Alpes, les déchirures à propos des élections européennes et l'impossibilité de former une liste unique, le fiasco de l'Alliance, pourtant parrainée par Jacques Chirac, montraient déjà à quel point l'opposition manque d'ardeur et se révèle incapable d'exploiter toutes les occasions que, jour après jour, le gouvernement lui sert pourtant sur un plateau.

RTL

Michèle Cotta

■ L'annonce devrait en être faite le 11 février. Après avoir longuement débattu avec lui-même, c'est bien François Hollande qui devrait conduire la liste du Parti socialiste aux élections européennes. Le premier secrétaire du PS a bien songé un moment que *Jack Lang pourrait le faire à sa place*. D'ailleurs, Jack Lang a rencontré discrètement le premier ministre, la semaine dernière, mercredi après-midi. A l'ancien ministre de la culture de François Mitterrand, qui s'ennuie beaucoup hors du gouvernement et qui se comprend toujours pourquoi il a été écarté en 1997, Lionel Jospin a affirmé qu'il n'avait aucun ostracisme à son égard. Mais sur le sujet qui amenait Jack Lang à Matignon, la tête de liste socialiste, Jospin n'a pas caché sa préférence : selon lui, François Hollande, bien que sa notoriété soit encore fragile, est le meilleur chef de file des socialistes. Lui seul peut incarner l'identité du parti d'aujourd'hui, que Jospin veut précisément différent de celui qu'a incarné François Mitterrand en 1995. L'abandon de François Hollande est d'autant moins envisageable aux yeux de Lionel Jospin que, si François Bayrou maintient le 7 février sa décision de prendre la tête d'une liste centriste en solo, tous les chefs du parti, de Robert Hue à Philippe Séguin, en passant par Alain Lamassoure, Laguiller, l'inévitable, figurent en numéro un de leur liste.

FINANCIAL TIMES

■ Au plus fort de la crise financière internationale de l'an dernier, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, faisait savoir que les Etats-Unis ne pouvaient pas rester *« une oasis de prospérité »* dans une économie mondiale confrontée à des difficultés graves et croissantes. Mais tel a bien été le cas : 1998 a été une année supplémentaire de remarquable croissance aux Etats-Unis, dans un cycle qui dure depuis huit ans.

www.fednet.net

Les multiples activités du Congrès des Etats-Unis en direct et en différé

MALGRÉ son nom apparemment officiel, FedNet est une petite société indépendante de cinq employés, créée en 1994 par Keith Carney, ancien ingénieur possédant une double formation en science politique et télécoms. Son produit de base, qui lui vaut une certaine notoriété sur le Web, est la diffusion gratuite, intégrale et en direct des séances plénières du Sénat et de la Chambre des représentants des Etats-Unis.

FedNet assure également une couverture plus complète de la vie du Congrès, grâce à ses propres équipes de tournage et moyens de transmission mobiles. Pendant les sessions, on compte chaque jour en moyenne 70 à 80 auditions de commissions et sous-commissions, et une vingtaine de conférences de presse. FedNet sélectionne quotidiennement une quinzaine de ces événements, en fonction de l'intérêt des débats pour le public d'internautes : développement de la société de l'information, affaires budgétaires et financières, recherche médicale et scientifique, défense nationale, politique commerciale à l'étranger... Selon le cas, FedNet diffuse la vidéo ou se contente du son, pour des programmes de « radio en ligne ».

A ce jour, les diffusions en direct restent gratuites, car la concurrence des grands médias est forte. En revanche, FedNet fait payer l'accès à ses archives. Sa banque de programmes en ligne contient presque toutes les conférences de presse et auditions tournées depuis mai 1997, et les séances plénières pendant une ou deux semaines. L'abonnement est de 114 dollars par an (101 euros) pour un particulier.

FedNet a décidé de faire une exception pour l'affaire qui monopolise depuis des semaines l'attention de Washington : le procès en destitution du président Clinton. L'ensemble des séances du Sénat, des auditions et des conférences de presse resteront en accès libre et gratuit jusqu'au jour du verdict final. Keith Carney assure que, depuis le début du procès, son site reçoit plus de 100 000 visiteurs par jour de tous les pays, dont beaucoup restent en ligne pendant des heures : « *Nos serveurs sont surchauffés, le trafic continue d'augmenter. Si le dernier témoignage de Monica* (enregistré le 1er février) *est rendu public, et surtout si elle est appelée à comparaître en personne devant le Sénat, nos machines risquent d'exploser.* »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MUSIQUE

■ La société Sony Music Entertainment travaille sur un projet de vente de musique *via* Internet. Les clients seraient facturés selon la durée des morceaux téléchargés, qui pourraient être stockés sur des mini-disques. – *(AP.)*

PIRATAGE POLITIQUE

■ Un Israélien de quatorze ans affirme avoir détruit un site Web pro-Irakien (www.iraq.com) hébergé sur un serveur américain grâce à un virus transmis par courrier électronique. Le webmestre du site visé, un étudiant égyptien vivant dans l'Etat de New York, a déclaré qu'il avait déjoué la tentative. – *(AP.)*

ARABIE SAOUDITE

■ Après une période d'essai d'un mois, le gouvernement saoudien a autorisé 37 sociétés privées à proposer des connexions Internet au public. Tout le trafic devrait transiter par les serveurs de la Cité des sciences et de la technologie, équipés d'un système de contrôle interdisant « *l'accès aux sites proposant des informations contraires aux valeurs islamiques et nuisibles à notre sécurité* ». – *(AFP.)*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE

Offre valable jusqu'au 31/12/99.

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Pour tout abonnement d'un an ou plus.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée choisie :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (tarif en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement soit : _____ F 901 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date de validité | | | | Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : | | | | | |

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique - Pays-Bas - Luxembourg - Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 950 F	- Le Monde - (USPS - 0009 - 7291 is published daily for $ 892 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodical postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices - POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 18-18, Champlain N.Y. 12919-1518
3 mois	598 F	790 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc., 1000 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/99

* Pour tout renseignement complémentaire : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

* Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro unique : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Fan de Cosette Deviers-Joncour *par Alain Rollat*

***DANS** le rôle misérabiliste de* l'ingénue Cosette exploitée par les Thénardier d'Elf, traquée par les juges Javert-Joly et délaissée par l'ingrat Valjean-Dumas, la nouvelle coqueluche du Tout-Paris politico-judiciaire, Christine Deviers-Joncour, a fait, lundi soir, en direct, ni avocat-conseil, sur le plateau de LCI, en duo avec Ruth Elkrief, des débuts époustouflants. Son interprétation télévisuelle de la Putain de la République fera référence.

Après l'essai de réalisé, il y a quinze jours, chez Karl Zéro, et la répétition générale de mardi soir chez Thierry Ardisson, avec première a tenu toutes ses promesses. Il sera difficile de faire plus larmoyant. Tout était parfait dans son jeu : le texte, romanesque à souhait ; le ton, d'une bouleversante sincérité ; les mimiques, alternant le merveille regards de biche aux sourires en forceps : le costume, d'une élégance ascétique ; et même le maquillage, d'un dépouillement rare. Tout était si criant de naturel qu'on ne savait plus très bien, à la fin, si elle jouait la comédie ou si elle disait la vérité.

Soyons donc bon public. L'histoire de Cosette Deviers-Joncour est celle d'une ouvrière modèle mal récompensée de son emploi amoureux au service de l'Etat. « *Je suis fatiguée, j'en ai assez... On a mis des scellés sur les affaires de mes enfants... Qu'ai-je fait de répréhensible ? Je n'ai été qu'un petit agent public au service d'une institution de l'Etat... J'ai travaillé bien bon pour la France... Oui, j'ai accepté des commissions payées en Suisse, mais je n'avais pas le choix. Faut être honnête : qui, aujourd'hui, refuse ça ?... Oui, j'ai vendu des photos personnelles à Paris-Match, mais il fallait que je paye ma caution et je n'avais pas trouvé de Samaritain... C'est terrible d'étaler sa vie privée comme ça... Non, je n'ai jamais manipulé Roland Dumas.... Oui, je suis tombée amoureuse de cet homme, il a un charme fou... Est-ce un crime de tomber amoureuse ?... Nous n'avons plus le droit de voir, je le regrette...* »

Ne jetons plus la pierre à cette héroïne ! Elle n'était pas perverse mais perfectionniste. Il n'y a pas d'affaire d'Etat, simplement un roman-photo. On en sort ému jusqu'aux larmes. En ayant envie de chanter *Fan de maman*, le tube de Yan et les Abeilles, le groupe musical dont il est « Tournée des ardoises » vient de piller un tabac dans les bistrots parisiens. Et, surtout, de recommander au metteur en scène un titre plus beau pour le chef-d'œuvre de poésie enfantine. Ma préférence va à une expression du folklore languedocien : « la pute vierge », forme galante du juron « pute borgne ».

REPRODUCTION INTERDITE

mer du Nord

gne

MARDI 2 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Ultimatum ■■
John et Roy Boulting (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

20.30 L'Aventure de Catherine C. ■■
Pierre Beuchot (France, 1990, 100 min). Ciné Cinémas

du Louvre ■■■
Michel Mitrani (France, 1974, 105 min). Festival

20.30 Silverado ■■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1985, 130 min). Cinéstar 1

20.50 Papy fait de la Résistance ■■
J.-M. Poiré (F., 1983, 120 min). TF 1

20.55 ▶ Le petit prince a dit ■■■
C. Pascal (F., 105 min). France 2

22.10 Lucky Jo ■■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Ciné Classics

Fargo ■■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

Sid and Nancy ■■
Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 115 min). Paris Première

Perceval le Gallois ■■
E. Rohmer (F, 78, 135 min). Cinétoile

Arizona junior ■■
Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

Riff-Raff ■■
Ken Loach (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 95 min). Cinéstar 1

Judex ■■■
G. Franju (., N., 95 min). Canal +

1.25 Miller's Crossing ■■■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part
19.00 Archimède.
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Invité : LCI
20.00 20h Paris Première. Nathalie Baye. Paris Première
20.50 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, mineurs du diable. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Faut-il brûler l'Internet ? Invités : Claude Allègre, Finkielkraut, Fumaroli, Yann Queffélec, Dombasle.
Temps présent. granule et Mon est
22.55 ▶ La Vie à l'endroit. Le palais des mille et femmes. France 3
23.20 Nimbus. Météo : Alerte aux toxiques ! Invités : André Picot, Michel Boisser, Jean Descamps, Jean-Luc Trancart. France 3
0.15 Zone interdite. d'héritage.
0.50 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Musée d'Orsay. *L'art nouveau.* Odyssée
19.05 Les Années Kopa. Planète
19.55 Boje.
20.00 Les Tribus indiennes. [6/20]. Les Planète
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [2/4]. Femme au Bangladesh. Arte
20.35 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète
20.45 ■ La Vie en face. Divorce à Piranienne. Arte
20.45 Sissi, impératrice d'Autriche. Histoire
20.45 Cyd Charisse. Mezzo
20.50 Le Gardien des ours. Odyssée
21.25 Gerrie et au pays de l'apartheid. Planète
21.45 La Conquête du cosmos. [2/2]. Objectif Mars. Histoire
22.30 Lonely Planet. [1/39]. Indonésie.
23.30 Mer de Barents, renouveau de la vie. Odyssée
23.00 *L'Egypte.* [3/5]. *L'âge d'or.* Histoire
23.25 thématique. hyperboréens. Le polar en Scandinavie. Arte
0.40 Le Cartable de Big Brother. France 3

SPORTS EN DIRECT

Ski. Championnats du Super G Eurosport
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Le Havre - Lens. France 2
22.00 Boxe. Jean-Marc Mormeck - Joe Stevenson. A Pont-Sainte-Maxence. Eurosport

MUSIQUE

20.15 Peña Tio José De Paula. Mont-de-Marsan 98. Muzzik
Symphonie nº 8 en do mineur, de Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. Muzzik
22.25 Symphonie nº 6, de Bruckner. l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
22.45 Les Vêpres à la Vi de Monteverdi. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.40 Le Signe du singe. *Fabiero Rosati.* Canal +
22.15 Saint-Exupéry, la dernière mission. Robert Enrico.
Les de la peur. Jorge
1.00 Bonjour Timothy. Wayne Tourell. Arte

SÉRIES

Ellen. The Promotion. RTL 9
20.40 The Practice. Episode pilote. Episode nº 1. Série Club
21.00 Grandeur et décadence. Canal Jimmy
21.45 *Ally McBeal.* Being There (v.o.). Alone Again (v.o.).
22.15 Twin Peaks. Episode nº 5 (v.o.). Série Club
Les Grandes Marées. [4/8]. TV 5
22.50 High Secret City. Le témoin. Cinquante après. TF 1
Fallen Angels. Mortelle attente (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Millennium. Anamnase. TSR
23.20 Galactica. [2/2]. Les Cydons 1ère Star Trek, la génération. Etat d'esprit (v.o.). Canal Jimmy
23.30 Star Trek, Deep Space Nine. Avec des si (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

et Club

The Practice

A l'instar d'un Steven Bochco dans années 80, David E. Kelley marqué la fiction TV américaine années 90. Créateur producteur exécutif de trois remarquables séries, policière (« Picket Fences » – « La Ville du grand secret » –, sur TF 1), médicale (« Chicago Hope » – « La Vie tout prix » –, sur TF 1 »), sitcom (« Ally McBeal », sur M 6), il lui manquait genre judiciaire. Kelley, qui exerça un temps les fonctions scénariste de producteur exécutif sur « La Los Angeles », l'aborde « The Practice », qu'il a situé très loin des luxueux californiens des yuppies. Bobby Donnell (Dylan McDermott, remarquable), jeune installé Boston, choisi de défendre *les petites gens qui n'ont pas les moyens* s'offrir les du barreau. Régulièrement en cessation de paiement, menacé d'expulsion, appel à un ami pour obtenir un prêt bancaire. Donnell s'est entouré d'une équipe d'associés efficace : Ellenor Frutt (Camryn Manheim), une femme de forte constitution, drôle, une solitaire qui passe des petites annonces pour trouver un compagnon ; Eugene Young (Steve Harris), un Noir qui prend très à cœur et n'hésite agresser physiquement un époux qui terrorise femme ; Lindsay (Kelli Williams), la cadette, un brillant élément fraîchement sorti de la faculté qui connaît la législation sur le bout des doigts. Elue en tête de liste des meilleures séries par *TV Guide US*, « The Practice » a remporté en l'Emmy Award de la dramatique, et Camryn Manheim celui de la meilleure actrice second plan. – *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal,
20.50 Papy fait de la Résistance ■■ Film. Jean-Marie Poiré.
22.50 High Secret City. Le Cinquante
0.35 Mode in France. Hommes :
TF 1 nuit, Météo.
1.50 Reportages. Pitbulls, nés pour tuer ?

FRANCE 2

Et un, et trois.
19.15 *1 000 enfants* qui ?
Qui qui ?
20.00 Journal, Météo.
Le petit prince a dit ■■■ Film. Christine Pascal.
Bouche à
▶ à l'endroit. Le mille femmes.
0.30 Journal,

FRANCE 3

Questions pour un champion.
18.50 Un livre, jour.
19-20 l'information,
20.05 Cosby.
20.35 Coupe la Ligue. Le Havre - Lens.
Météo, Soir 3.
23.10 Le Journal
Nimbus. Météo : Alerte aux toxiques !
Magazine olympique.
Le Cartable de Big Brother.
Saga-Cités.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Le Signe du singe. Téléfilm. Fabiero Rosati.
22.20 Supplément détachable. *Surveiller les tortues.*
22.40 L'Ultime Film. Kjell (v.o.).
0.30 Judex ■■■ Film. Georges Franju.

ARTE

Archimède.
Météo, info.
360°, le Portraits de femmes. [2/4].
20.45 ▶ La Vie en face. Divorce à Piranienne.
Soirée thématique. hyperboréens.
21.45 La Lionne Film. Berglund.
23.25 métaphysique. nouvelle littérature scandinave du crime.
0.25 Jan Guillou, le polar politique en Suède.

M 6

et Clark.
enfants.
Le Minutes, Météo.
Notre belle famille.
Décrochage info, E =
Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du Gobi. Bolivie, mineurs du
la peur. Téléfilm. Jorge Montesi.
0.15 Zone interdite. Histoires d'héritage.

RADIO

FRANCE-CULTURE

Agora. Jacques
21.00 studio. poétiques. Jean-Michel Maulpoix.
22.10 genres. A l'occasion du la BD Angoulême.
Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival Présences 99. Par le Chœur Accentus, dir. Laurence Equilbey et l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon. Œuvres de Dusapin.
Musique pluriel. Œuvres de et Giroudon.
Dialogue des muses. Christie.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Œuvres de Danzi.
20.40 Récital de György Sebök, Piano Jacobins. Œuvres de Mozart, Chopin, Liszt.
22.26 Les (suite). de Bartok, Liszt.

MERCREDI 3 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.55 Irma la douce ■■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, 145 min). Cinétoile

15.05 Total Recall ■■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1990, 110 min). Ciné Cinémas

17.50 L'Ultime Randonnée ■■
Sidney J. Furie (Etats-Unis, 1970, 100 min). Cinétoile

19. La Peur ■■
Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). Ciné Classics

Le Train ■■
John Frankenheimer (Fr.- EU, 1965, N., 145 min). Cinétoile

20.30 Les Passagers de la nuit ■■
Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

20.30 Miller's Crossing ■■■
Joel Coen (Etats-Unis, 1990, 115 min). Ciné Cinémas

21.25 Les Ripoux ■■
Claude Zidi (France, 1984, 110 min).

21.55 Les Maudits ■■
René Clément (France, 1946, N., 100 min). Cinétoile

22.25 Le Fou de guerre ■■
Dino Risi (France - Italie, 1985, 105 min). Ciné Cinémas

22.25 Swing Kids ■■
Thomas Carter (Etats-Unis, 1992, 115 min). Cinéstar 1

22.30 Le Petit Homme ■■
(Etats-Unis, 1991, 100 min). RTL 9

22.35 Jardins de pierre ■■
Francis Ford (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min). Cinéstar 2

22.50 La Charge victorieuse ■■
John Huston, 1951, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

23.35 Marie ■■
John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min). Cinétoile

A cause d'un assassin ■■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min). Cinétoile

2.35 Batman ■■
Tim Burton (Etats-Unis, v.o., 125 min).

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Les Dossiers de l'Histoire. *Les petites Indes.* Histoire
16.10 Saga-Cités. De gré ou de force : enquête sur mariage des jeunes filles africaines. 3
Le LCI
18.00 en stock. Taylor. Paris
18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
Nulle part *ailleurs.* Invités : Chris Stein,
et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Première. Invité : Laurent Malet. Paris Première
20.10 Strip-tease. Faux mage ou désert ? *La course de l'échevin.* Le chagrin de ou on n'aime RTBF 1
Les Mercredis de l'Histoire. Iran, Arte
20.45 Les de l'Histoire. Les
Des racines des neiges. Jérusalem : de l'Apocalypse. De mes ailes. 3
21.05 Au nom de la loi. Turbulences. Entre répression TV 5
22.40 Ça discute. Peut-on une vie d'enfant avec un ? France 2
Le Magazine de l'Histoire. : Anne-Martin Fugier. Histoire
23.10 52 la Une. TF 1
0.15 l'impossible. Aruinbold, le du Gobi. Bolivie, du diable. M 6
0.20 ▶ Un d'écrivains. Marquez. L'écriture sorcière. France 3
0.45 Le savoir. Lire Chateaubriand avec Jean d'Ormesson. Paris Première
0.50 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Grandes Expositions. *Le* Planète
Born Swing. Muzzik
Cinq colonnes à la une.
L'Egypte. [3/5]. *L'âge d'or.*
19.00 Connaissance. Le Sang, essence de la vie.
[4/5]. Le XIXe siècle
La Chine, dragon millénaire. La naissance d'une
Les Grands Compositeurs. [4/7]. Puccini.
19.55 the Road Again. Iran. Odyssée
, le reportage GEO : Portraits de femmes. [3/4]. Des bébés sur mesure.
20.25 Mariage en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Les Années Kopa.
20.55 *Femmes et matonnes.*
21.15 De feuilles et de terre.
21.25 Kanaky, paroles de femmes. Téva
Les Tribus indiennes. [6/20]. Les Comanches.
21.45 Chroniques hongroises. [1/2]. Histoire
22.05 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète
22.05 La Dernière Moisson. Odyssée
22.50 Gerrie au pays de l'apartheid. Planète
23.25 Profil. A la de «J'accuse». Arte
23.25 ancestral. Odyssée
La sont les jours Arte
0.45 L'Epopée des [4/13]. La course est

SPORTS EN DIRECT

Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Troyes. France 2
20.30 Basket-ball. Asvel - Zadar. Sport

MUSIQUE

20.45 Kahdja Nin, Takfarinas et Angélique Kidjo. La Rochelle 1997. Mezzo
22.00 *Natalia Trull joue Chopin. Sonate en si bémol mineur,* op. 35. Muzzik
Black Sessions. Belle and Sebastian. Paris Première
0.30 Egberto Gis d Trio. *Montréal 1998.* Muzzik

TÉLÉFILMS

18.30 La Granier-Deferre.
20.30 soufre. Raymond Vouillamoz.
Cœur tourmente. Linda
Chantage à Washington. Steven Spielberg. 13ème
L'Enfant François Luciani.
20.55 Un bonheur si fragile. Jacques Otmezguine. 2
Rachmaninov, Tony Palmer.
La noire. Uribe.

SÉRIES

Les Repentis. *L'art funeste.*
ppy Days. original. Série Club
20.00 Dharma & Greg.
20.00 Larry et Balki. Non, mais on rêve. TMC
20.05 Cosby. Almight. France 3
20.13 Hitchcock présente. Dernière volonté. 13ème
20.15 Ellen. *The Refrigerator.* RTL 9
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Etat d'esprit. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Impasse. Série Club
20.55 Le Chinois. Le Pachyderme. TMC
Two. Que justice soit faite. Série Club
22.10 La Rédac. chat et la souris. Disney Channel
22.13 New York Undercover. Piqué vif. L'amour aveugle.
22.15 Oz. L'indice (v.o.). Série Club
22.25 Friends. One Where Phoebe (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Urgence. TV 5
22.35 Ally McBeal.
Absolutely en (v.o.). Canal Jimmy
3e planète après and Single Girl (v.o.). Série Club
23.25 Dharma & Greg. Je voyais déjà...
23.25 The meilleur gagne (v.o.). Canal Jimmy
23.30 Townies. Things That Go Bump in the (v.o.). Série Club
! Ton perdra Susan.
0.25 New Police Je ne pas mourir (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

17.55 Canal +
les !

Les chanteurs du groupe de rock U2 *guest* dans l'épisode de la « Les Simpson », dans « C + Cléo – Homer se présente aux *élections municipales* pour révolutionner la collecte des ordures. Il s'invite à un concert de U2, arrache micro des mains de Bono expose son programme, qui résume en une phrase : « *Est-ce que quelqu'un d'autre peut pas le faire ?* » Elu, il rhabille le personnel, réorganise le ramassage des poubelles, chorégraphié comme une comédie musicale, dépense en un mois le budget de l'année... – *S. Ke.*

22.30 RFO-Sat
Outremers : Justice

A Madagascar, ne plaisante pas avec la loi. Olivier Ballande a suivi Victorien, 17 ans, et Joseph, 15 ans, dès leur arrestation. Le premier a volé un châle et, peut-être, 20 F malgaches, soit 20 F français, le second a pris une montre, qui était sous son nez alors qu'il brossait le parquet chez un employeur. Conduits « *où il y a la bonne loi* », c'est-à-dire au commissariat de police, leur interrogatoire s'accompagne de coups. Ils ont beau reconnaître les faits, demander pardon, pleurer, l'inspectrice de la brigade des mineurs ne se laisse pas attendrir et les oblige à « *faire la chaise sans le siège* », les mains en l'air, pour mieux les battre un bâton. Leur sort est décidé avant même la comparution chez le juge des enfants. Joseph arrive dans le bureau, accompagné de sa mère, mais elle n'a qu'à se taire et prendre la place comme la sienne. Joseph est envoyé dans un centre de rééducation, lieu appelé « *l'enfant est sacré* » où pense le remettre dans le droit chemin à coups de « *garde-à- fixe !* », de travaux manuels de prières. Victorien, lui, seul devant le juge. L'inspectrice n'a pas prévenu ses parents (« *ils habitent trop loin* »). Les deux gamins ont quitté très tôt l'école faute d'argent. L'un a l'autre oublié le jour et le mois de leur naissance, Victorien se souvient vaguement d'une année. La justice, après examen médical, décide de le considérer comme majeur, donc bon pour ce lieu qu'on appelle « *là c'est facile* », la prison. 4 000 détenus s'y dans 800 places on compte un décès tous les deux jours du fait du manque d'hygiène de la malnutrition. – *C. Me.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 25e sud.
15.30 Cinq sur 5 !
16.25 Extrême limite.
16.45 Medicopter.
17.40 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Drôle de zapping.
23.10 Les Magazines du mercredi. 52 sur la Une. Madame est servie.
0.15 Minuit sport.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.47 et 16.35 Un livre, des livres.
Derrick.
14.50 Soko.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.40 Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Troyes.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 l'an 2000.
qui ?
19.55 20.45 Tirage du
20.00 Journal,
Un bonheur si fragile. Téléfilm. Jacques Otmezguine.
Ça se Peut-on concilier une vie d'enfant avec un ?
0.30 Journal,
0.50 Cercle.

FRANCE 3

13.25 d'Expert.
14.25 Mère et fils.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
Un livre, un jour.
l'information,
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Le Journal de Vail.
23.25 Football. Coupe de la Ligue. des matches.
0.20 ▶ Un d'écrivains. Márquez. l'écriture sorcière.
1.10 Nimbus. toxiques !

CANAL +

Les Forces de la terre.
14.25 Le Journal du cinéma.
14.35 H.
15.00 Blague à part.
15.25 Spin City.
15.45 Décode pas Bunny.
16.15 Toonsylvania.
16.35 *C+ Cléo.*
▶ En clair jusqu'à
Nulle part ailleurs.
Le Journal du cinéma.
21.00 Le Temps d'aimer Film. Richard Attenborough.
22.50 Supplément détachable.
Clermont-Ferrand. *Bob.*
23.25 Le Guerrier d'acier. Film. (v.o.).
0.55 Park. La grenouille mexicaine hypnotique du sud du Sri Lanka.
1.20 Spin City. Un nouveau départ.
in Paris. Film. Anne Goursaud.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le
Modes vie, modes d'emploi.
En juin,
Au de la
17.30 100 %
Le des effets spéciaux.
18.25
Le Monde animaux.
19.00 Connaissance. Le Sang, essence de la vie.
19.45 Météo, Arte info.
360°, le reportage GEO : [3/4].
Les de l'Histoire. Iran, 1979-1999.
Les du Staline et Guelfo, Kalashnikov (1936).
21.55 Rachmaninov, souvenirs. Tony Palmer.
23.25 Profil. A la lumière l'accuse.
0.30 La Lucarne. Où les jours anciens ?
1.00 La Lionne blanche Film. Berglund.
2.40 Court Circuit. *Fiancée.* métrage. Julien Cunitiera.

M 6

M 6 Kid.
17.05 Des clips et des bulles.
17.40 Fan de.
Sports
19.20 Mariés,
19.54 Les Minutes,
20.10 l'amille.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 L'Enfant rues. *François Luciani.*
22.35 *Ally McBeal.* [10/23]. combat.
23.25 *Dharma* Greg. Je voyais déjà...
Susan ! Ton cœur te perdra Susan.
Les Aruinbold, le médecin du de Bolivie, mineurs du
1.55 clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 de la musique. [3/5].
20.30 Agora. *Œuvres de Tanizaki.*
21.00 Philambule.
22.10 *Le Murmure des* de Edouard von Keyserling [2/2].
23.00 Nuits magnétiques. Laupin.
Du jour au lendemain. Véronique *(Privée).*

FRANCE-MUSIQUE

18.06 ouverte, à toutes voix. Œuvres de Obrados, Ravel.
lexique la musique baroque. Nuit.
19.40 Prélude.
20.00 Quatuor Takacs : Œuvres Schubert, Dvorak, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Harvey.
23.07 mémoire. Charles Koechlin.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Soirées. Œuvres de Beethoven. *La Damnation de Faust.* Opéra en quatre actes Chœur *Philharmonia,* le Chœur Garçons du collège d'Eton et l'Orchestre Philharmonia, dir. Myung-Whun Chung.
22.50 (suite). Œuvres de J. Strauss fils, Schubert, Schumann.

هكذا من الأصل

Le Monde

MERCREDI FÉVRIER

Les comiques voyageurs

par Pierre Georges

DANS LA LUTTE héroïque que mène le village du français assiégé par centurions hollywoodiens, enfin vinrent et Obélix. Dieu, quel tapage ! Quel raffut ! Tout petits déjà, l'un comme l'autre étaient tombés la potion magique de la promotion. Matin, midi, minuit, du levant au couchant, Zig Puce, Laurel et Hardy, Jacquouille Depardouille occupaient le terrain. Une cuillerée pour papa, une cuillérée pour maman-ménagère-de-moins-de-cinquante balix, une cuillerée pour les petits n'enfants, une cuillerée pour Idéfix ! Si les chaines *du monde voulaient* donner la main. Elles se la donnent, en effet, PAF, qui, en l'occurrence, plus une bulle qu'à un moulin à vendre.

Zim-boum, zim-boum ! Entrez, entrez rirez ! Sont-ils drôles les drôles ! Toujours l'air d'entre deux rires. Potion magique ficelles. Toujours farces, champions de Gaule des tournages où l'on s'est fendu la gueule. A coups de hache évidemment. Clavier-Depardieu, comique dessus, comique dessous, buvons un coup l'ami, cervoise pour tout le monde, ne cessent de vendre de vanter l'héroïque hilarante entreprise de résistance.

Cadences infernales de la promotion. Acteur, n'est plus un métier. C'est un double métier. et faire savoir. Jouer et jouer à jouer. Question originale : *« Alors, Christian, alors Gérard, vous semblez vous être bien amusés lors du tournage »* Réponse originale : *« Vas-y toi ! » « Non toi » « Bon alors j'y vais » « C'est cela, y va »*. Hi ! Hi ! Hi ! Ah ! Ah ! Ah ! Pince-mi, Pince-moi sont dans chaudron. Le premier fou rire l'autre !

Le numéro avant le numéro. Oui, il admirer, ces d'ainsi boute en train aux cinématographiques, avant-goût du plaisir avant le plaisir, train pour mise en Jacquouille Depardouille la « promo » comme les plaine. En fanfare, et gros rires, vendent, vendent, vendent comme chante, chante, chante Assurancetourix. Eux sur la PAF dressés, lui sur son chêne perché.

Et tout cela fanx, cela parfois vrai. et et cités et gaulois, grand village audiofrançais. Tant réussissent ce numéro exténuant Zidi. suivent en démarche tragique prévue par qui quand la potion magique la boire, à nous la faire boire, jusqu'à la lie, jusqu'hallali.

Faire et faire répétition, comme il un comique. rien Pas un effet spécial, tous purs Gaulois France, Monsieur. un bouton chausse. un sou du mirifique budget, 274 millions de francs, c'est dire la résistance cassé sa tirelire pour l'œuvre salvatrice.

On lit, il se que film est bon. C'est bien le moins. Il n'aplus manqué qu'il mauvais, que nos deux acteurs s'exténuent à vendre une piquette fagots. Déjà qu'il assez pénible s'entendre raun film avant que le voir ou un livre avant que le lire, c'eût la mort comiques voyageurs !

M. Jospin réaffirme sa volonté de développer la « police de proximité »

Le premier ministre réclame « une plus grande mobilité et des facultés d'adaptation accrues

LIONEL JOSPIN réaffirmé, lundi 1er Paris, des Assises de la formation de la recherche la police nationale, du gouvernement développer *« police de proximité »*. S'exprimant devant un millier de personnes, dont sept policiers, le premier ministre a déclaré que *« faire de la police nationale une police de proximité* [est] *le premier objectif de la politique de sécurité du gouvernement »*. *« Nos concitoyens souhaitent dans leurs quartiers une police plus présente et plus visible pour réprimer les actes délinquants et aussi pour les entendre et les rassurer »*, a expliqué Jospin.

Pour le premier ministre, une police de proximité *« doit être une police qui construit dans la durée une relation de confiance avec la population »*. Elle doit en conséquence être *« toujours aux côtés de nos concitoyens, à leur écoute et, plus souvent, à leur image »*. Lionel Jospin a ainsi souligné qu'il fallait que *« les jeunes des quartiers, et ceux qui sont issus de l'immigration, soient présents dans l'ensemble des services publics, y compris dans les services de sécurité »*.

FORMATION CONTINUE

En effet, il rejoint le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui a jugé nécessaire de conduire, dans la police, un effort de recrutement *« à l'image de la population française* [et] *des quartiers difficiles »*.

S'agissant de la répartition géographique des effectifs policiers, le premier ministre a réaffirmé qu'elle devait se faire au profit des zones où la délinquance la plus forte. Il a affirmé prévenu que la réaffectation d'une unité décidée lors du Conseil de sécurité intérieure du 27 janvier, sept mille policiers et gendarmes vingt-six départements les plus sensibles, demandait « une plus grande mobilité et aux facultés d'adaptation nécessaires » de la part des forces de l'ordre. Le chef du gouvernement a promis qu'un *« effort important de formation »* serait réalisé pour *« accompagner l'adaptation, aussi bien quantitative que qualitative, des effectifs »* policiers. Auparavant, le ministre de l'intérieur avait notamment l'accent sur la fidélisation difficile des policiers, qui permet de *« préparer chacun à l'exercice de son métier »*, et sur la formation continue, qui permet *« s'adapter constamment à des missions nécessairement évolutives »*.

Par ailleurs, *Le Parisien* du 2 février publie les conclusions d'un rapport dénonçant les mauvaises conditions de travail des policiers et remis récemment à M. Chevènement. Ce document rédigé par Jean-Marie Alexandre, président du Crédit social des fonctionnaires et conseiller régional (MDC), à la suite notamment d'une série de visites à Lille, Garges-lès-Gonesse et Paris, *« les policiers semblent en plus attendre de l'administration et restent très sceptiques quant aux projets et aux efforts faits »*. Le rapport, qui pointe notamment la vétusté des locaux et le manque de moyens, préconise la création d'une Direction de l'action sociale.

Les pompiers dénoncent les risques liés aux incendies de voitures

LYON
de notre correspondant régional

Deux jours après l'explosion, sur le plateau des Minguettes à Vénissieux (Rhône), d'une voiture équipée d'un réservoir de gaz de pétrole liquéfié (GPL), les services de police n'ont toujours pas déterminé l'origine de cet incident qui a fait six blessés dont un grave parmi les pompiers venus, dimanche 31 janvier, Toutefois, une source judiciaire indiquait, lundi soir, qu'il s'agit *« a priori d'un incendie criminel »*. afin de prévenir les risques d'explosion sur les voitures le gaz comme carburant, une crise a été autour du préfet du Rhône, Michel

Survenue dans un quartier dit sensible de l'agglomération lyonnaise, où se produisent régulièrement de tels événements, l'explosion a surpris les pompiers qui ignoraient qu'ils avaient à traiter une disposant d'un réservoir rempli de gaz. Des morceaux métalliques ont été projetés à plusieurs dizaines de mètres, blessant gravement l'un des sapeurs-pompiers qui a dû être par la suite amputé.

UNE PROPOSITION DE LOI

L'incendie a provoqué une double réaction des professionnels du feu. D'une part contre les véhicules GPL, qu'ils accusent d'être des *« bombes roulantes »*. Ces voitures ne présentent généralement aucun signe distinctif par rapport aux autres véhicules, à l'exception d'un bouchon de remplissage du carburant difficilement visible en cas de sinistre. Depuis des années, des syndicats de pompiers demandent de nouveaux pouvoirs publics. Ils plaident pour un renforcement de la législation sur les véhicules fonctionnant au gaz liquéfié.

Les pompiers du Rhône ont, d'autre part, fermement dénoncé, à l'occasion du drame de Vénissieux, la multiplication des incendies de voitures dans l'agglomération lyonnaise. En 1998, neuf cent quatre-vingt-quatorze véhicules ont été incendiés dans le Rhône. *« Nous en avons marre de prendre des pierres et d'être insultés lors de nos interventions »*, dit Bernard Duval, délégué CGT des pompiers, qui rappelle que les membres de cette profession sont toujours *« en première ligne lorsque la tension monte dans les banlieues »*.

De son côté, le député-maire de Vénissieux, André Gérin (PC), engagé depuis plusieurs mois dans la lutte contre la violence urbaine, plaide pour que soit *« criminalisé »* dans le code pénal l'incendie des véhicules à moteur. Il déposera prochainement une proposition de loi destinée à porter à quinze ans de réclusion et à un million de francs d'amende les peines encourues par les auteurs d'incendies de véhicules en zone urbaine, *« qui créent un danger pour la population riveraine »*.

Claude Francillon

Sous la pression de Bruxelles, le gouvernement est contraint de trancher le dossier de la chasse

DEUX MILLE chasseurs sur le platier d'Oye (Pas-de-Calais), trois cents à la Hague une centaine à Valenciennes lors des déplacements de Daniel Cohn-Bendit. Trois dans la baie de Somme lors la venue place de Marie-Anne Isler-Béguin, deuxième sur la liste des Verts pour les élections européennes... La dernière quinzaine de janvier a vu brusquement la température du côté des *de chasseurs. Au-delà du harcèlement* programmé des candidats Verts, c'est un *mécontentement* plus profond qui s'exprime.

Ces derniers jours, en effet, plusieurs tribunaux administratifs (Pau, Caen, Dijon, Grenoble, Montpellier Marseille) ont sommé les préfets de treize départements de prendre des arrêtés de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs au 31 janvier, réduisant de trois semaines la chasse dans départements, conformément à la réglementation européenne. Or, c'est dans départements que se trouvent les fédérations les plus radicales de l'Union nationale des fédérations de chasseurs (UNFC). A l'inverse, six autres tribunaux ont tranché en faveur d'un maintien des dates de chasse telles qu'elles ont été fixées dans la loi du 3 juillet 1998 (*Le Monde* du 26 décembre). Cette loi, censée, aux yeux des défenseurs, mettre fin aux batailles juridiques, n'a fait que renforcer la détermination des associations de protection de la nature, à l'origine de la soixantaine de recours *jugés aujourd'hui*. Le texte adopté par les *députés, contre la volonté du* gouvernement, a fixé pour *chaque département* et *chaque* espèce des dates de chasse échelonnées *du 14 juillet au 28 février* a ainsi allongé la durée de la *chasse dans cinquante-neuf départements*.

LE VENT TOURNE

Au Luxembourg, les actions en justice engagées par la Commission *européenne suivent leur* cours. Le 2 décembre 1998, la Commission a introduit un recours contre la France auprès de la Cour de justice européenne (CJE) pour non-respect de la directive « ». *A trois mois* du scrutin européen, la condamnation attendue du gouvernement français par le tribunal de Luxembourg à inquiéter le gouvernement. Ainsi, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, ont adressé, le 24 décembre 1998, une lettre au premier ministre dans laquelle ils rappellent qu'un compromis est possible à partir de *« l'important travail réalisé par Dominique Voynet »* demandent que *« le gouvernement montre sa volonté d'avancer rapidement en ce sens »*.

De son côté, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a souhaité, samedi 30 janvier, que soit trouvé *« un juste compromis, dans les semaines à venir »* les députés socialistes, le « groupe chasse » réclame, quant à lui, la constitution d'une délégation auprès de la Commission de Bruxelles. *« Un compromis est possible sur les dates de chasse »*, assure Rivasi, députée de la Drôme et pressentie pour mener la *délégation*.

L'Union nationale des chasseurs *sent, elle aussi*, le vent tourner : inquiète d'une base qui lui reproche de plus en plus sa volonté de négocier avec la Commission *européenne* – les *fédérations* du Sud-Ouest veulent organiser une réunion nationale mercredi 3 février à Toulouse –, l'UNFC a appelé, le 30 janvier, le premier ministre à prendre *« une initiative rapide »*.

Celle-ci pourrait venir du ministère de l'environnement. Jean-François Collin, directeur de cabinet de Mme Voynet, chargé fin décembre par Lionel Jospin d'auditionner l'ensemble des partenaires, doit rendre son avis cette semaine. La solution semble résider dans le compromis élaboré en juin 1998, avant le vote de la loi, par le groupe de réflexion du ministère. La chasse s'ouvrirait au plus tôt le 25 août et fermerait le 31 janvier, et un plan de chasse européen serait mis au point en fonction des études scientifiques disponibles. Seule condition : que le gouvernement revienne sur la loi de juillet. Il lui faut, pour cela, saisir le Conseil constitutionnel, seul habilité à décider que les dispositions de la loi sont, en réalité, de nature réglementaire.

Sylvia Zappi

Sida : de nouveaux outils permettent d'analyser les résistances croissantes du VIH aux trithérapies

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Jamais les spécialistes de virologie n'avaient œuvré aussi vite. Quelques années seulement après la découverte du virus d'immunodéficience humaine (VIH), il y avait eu celle des premiers médicaments antirétroviraux, rapidement suivis des premiers essais, réussis, de l'administration simultanée de plusieurs d'entre eux – ce qu'il est aujourd'hui d'appeler les « trithérapies ». On avait paradoxalement assisté, en quelques années, à un point d'une technique essentielle – la mesure de la *« charge virale »* – qui, en calculant les capacités de réplication du VIH dans le sang circulant des malades, permet de situer, au fil du temps, l'efficacité des échecs des trithérapies. C'est une avancée technique d'une importance *comparable que l'on* connaît aujourd'hui avec le développement des procédés techniques sophistiqués permettant d'identifier les bases moléculaires des phénomènes de résistance que le VIH peut, très souvent, développer contre les molécules pour le détruire.

Cette technique est tâtonnante. Pour autant, elle ouvre d'ores et déjà de nouvelles perspectives, l'ont montré les nombreuses communications scientifiques présentées sur ce thème dans le cadre de la quatrième conférence sur les rétroviraux et les maladies opportunistes, organisée à Chicago du 31 janvier au 4 février.

Cette nouvelle approche de l'analyse des résistances du VIH aux médicaments antirétroviraux est double. Le premier procédé – dit « génotypique » – consiste à effectuer le séquençage de certaines fractions du patrimoine génétique viral ; le second – dit « phénotypique » – consiste à observer *in vitro* le devenir de cultures cellulaires infectées par des souches virales mises en présence de différents médicaments antirétroviraux. Il s'agit là d'une sorte d'« antivirogramme », par analogie à la technique de l'« antibiogramme » utilisée depuis longtemps par tous les laboratoires de microbiologie pour adapter les traitements antibiotiques prescrits contre les infections d'origine bactérienne.

> « Difficile de préciser quand et de quelle manière les résultats obtenus pourront aider les cliniciens à améliorer leurs thérapeutiques »

« Ce domaine, à bien des égards passionnant, est aujourd'hui en grande effervescence, même s'il est encore bien difficile de préciser quand et de quelle manière les résultats obtenus pourront aider les cliniciens à améliorer leurs thérapeutiques, explique Sabine Yerly (laboratoire de virologie, hôpitaux universitaires de Genève). *On ne dispose encore d'aucune démonstration fournie par une étude clinique prospective que la présence de mutations au niveau des gènes impliqués dans les phénomènes de résistance – celui de la protéase virale et de la transcriptase inverse – permet de prédire les réponses virologiques cliniques. On a, en revanche, commencé à démontrer dernièrement que le nombre des mutations présentes sur ces deux gènes pouvaient, dans certains cas, prédire la réponse des patients au traitement antirétroviral qui leur est administré. »*

Les communications faites à Chicago rejoignent les premières conclusions faites par des spécialistes de ces nouvelles techniques : l'analyse génotypique est, grâce notamment à la banalisation des techniques de génétique moléculaire, relativement aisée à mettre en œuvre, mais ses résultats ne permettent pas, pour l'heure, d'en tirer des conclusions thérapeutiques standardisées. L'analyse phénotypique, quant à elle, fournit de précieux éléments quant à la conduite à tenir, mais demeure une technique excessivement lourde à mettre en œuvre et, jusqu'à présent, fort onéreuse. Différents travaux prospectifs d'ores et déjà annoncés ici ou là (notamment en France, sous la direction du docteur François Clavel, à l'hôpital Bichat-Claude Bernard de Paris) qui tenteront de situer la place exacte qu'il faut réserver à ces nouvelles approches dans la prise en charge thérapeutique des malades du sida.

A la lumière des résultats présentés à Chicago, il semble que la recherche du profil des résistances du VIH d'ores et déjà mise en œuvre chez tous les patients victimes d'une infection très récente (primo-infection), ainsi que chez ceux l'on observe – *via* la mesure de la charge virale – une diminution de l'efficacité des trithérapies. Ces nouvelles techniques, qui commencent à être commercialisées par quelques firmes, devraient susciter un développement d'autant plus grand que l'on observe une multiplication fort inquiétante des phénomènes de résistance du VIH.

Plus d'une centaine de mutations de ce virus ont déjà été recensées et des souches virales multirésistantes ont récemment été identifiées aux Etats-Unis comme en Suisse.

Jean-Yves

Michel Péricard est mort

DÉPUTÉ (RPR) des Yvelines et maire de Saint-Germain-en-Laye, Michel Péricard est décédé. La nouvelle a été donnée, mardi 2 février, au terme de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale. Vice-président de l'Assemblée nationale, Michel Péricard était âgé de soixante-neuf ans.

Né le 15 septembre 1929 à Saint-Germain-en-Laye, Michel Péricard avait commencé sa carrière de journaliste à la Radio-Télévision française (RTF) en 1954. Il présente le journal télévisé de 1957 à 1959 avant de s'engager progressivement sur le plan politique. C'est ainsi qu'à partir de 1968, il occupe différentes fonctions auprès de ministres gaullistes, François Missoffe, Yves Guéna et Bernard Pons. Directeur de l'information de Radio France de 1975 à 1979, il est élu maire de Saint-Germain en 1971, puis député des Yvelines en 1978. Michel Péricard avait présidé le groupe RPR de l'Assemblée nationale de 1995 à 1997.

SPORTS

Athlétisme, Cyclisme
Football, Rugby, Tennis...

RÉSULTATS, RECORDS
et PALMARÈS

3615 LE MONDE

Tirage du *Monde* daté mardi 2 février : 501 042 exemplaires

Le Monde INTERACTIF

PORTRAIT
Ollivier Robert, l'homme qui a droit de vie et de mort sur les newsgroups francophones. P. III

E-MAILS
Comment fonctionne le codage des données sur Internet et comment les pirates forcent les verrous. P. VI

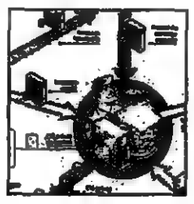

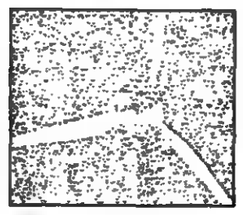

BUTINAGE
Eoliennes, éclipses, systèmes d'exploitation... Une sélection de sites techno sur le Web. P. III

LA GUERRE DES ÉTOILES
L'adaptation de la nouvelle saga de George Lucas sort sur Nintendo 64. P. III

ENTREPRISES
A Evry (Essonne), Génopole agrège les *startups spécialisées* dans l'exploitation de recherches en génétique. P. IV

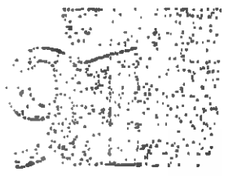

PETITES ANNONCES
8 pages d'offres d'emploi.
P. VII à XIV

Infogrames, Cryo Interactive, Ubi Soft : état des lieux des relations sociales chez les trois principaux éditeurs français

L'enfer des jeux

Des salariés règlent en ligne leurs différends avec leurs employeurs

« ILS CROYAIENT être des travailleurs indépendants, engageant librement leurs compétences dans une aventure passionnante, pour laquelle ils ne comptaient pas leur temps ; ils se découvrent salariés, subordonnés à un patron, dont ils vont créer du profit du fruit de la performance collective. Il leur arrive même d'être licenciés... »

C'est ainsi qu'Yves Lasfargues, directeur du Crefac, un organisme de formation et d'étude des mutations informatiques, décrit la déception qui peut atteindre de jeunes ingénieurs, techniciens, graphistes, créateurs, maquettistes, chefs de projet, commerciaux, travaillant dans les fameuses *startups* créées, ces dernières années, dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Éditeurs de CD-ROM ou de logiciels, concepteurs de sites Web ou d'Intranet fonctionnent à peu près tous sur le même schéma : autour de deux ou trois créateurs de l'entreprise, s'agrègent, le plus souvent par cooptation, des jeunes gens dont la passion pour ces nouveaux métiers conduit à accepter une charge de travail extrêmement lourde pour des rémunérations plutôt faibles. L'organisation par « équipes de projet » pour créer et développer un nouveau produit, généralement dans des conditions d'extrême urgence, installe entre la « famille » de ces professions très « charrettes » de nuit et de week-end, les contrats à durée déterminée (CDD) et l'absence de définition des postes ou des grilles de salaire sont la règle plutôt que l'exception.

« En phase de démarrage, lorsque le sort de l'entreprise est incertain, les salariés peuvent accepter ce type de contraintes, note Alain Bloch, professeur à l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP). *Mais, lorsque l'équilibre est atteint, le patron et les actionnaires continuent sur leur lancée, alors que les troupes réclament un retour à des horaires et des conditions de travail raisonnables, sinon normaux, ainsi que la reconnaissance de leurs efforts. »* Lorsque des telles revendications naissent le jour, l'employeur, toujours plongé dans la culture pionnière, se trouve totalement pris au dépourvu et réagit bien souvent de façon maladroite, aggravant le conflit.

Pendant longtemps, les différends entre salariés et patrons se sont terminés par le départ des mécontents chez d'autres employeurs. Aujourd'hui, parce que les entreprises doivent se préoccuper de conserver les compétences nécessaires à leur développement, face à une concurrence de plus en plus vive, la résolution des conflits par le dialogue social devient une priorité. Il s'agit aussi de privilégier la qualité de l'expérience. Mais les « entreprises à forte croissance » du secteur des NTIC peuvent-elles se couler sans risques dans le moule de l'actuel droit du travail ? Ou doivent-elles créer de nouvelles formes de régulation sociale ? Les avis sont partagés.

« Il n'y a pas de meilleur outil de protection des salariés que la législation en vigueur », confirme Marie-Noëlle Blancheteau. Professeur de gestion des ressources humaines à l'Institut national des télécommunications, elle ajoute cependant que les spécificités du secteur offrent des instruments inédits. Ainsi, constate-t-elle, les « sites en colère » sont utilisés aux États-Unis pour pousser les directions à négocier sous la menace d'une détérioration de l'image de l'entreprise auprès du grand public, actionnaire et consommateur.

En France, les déçus de l'éditeur de jeux Ubi Soft ont ouvert le forum Ubifree, et les contractuels de France Télécom ont créé leur « site en colère » parce qu'ils estimaient ne pas être soutenus par les syndicats traditionnels, défenseurs des seuls fonctionnaires. En revanche, chez Bull, les syndicats ont négocié et obtenu une présence institutionnalisée sur l'Intranet de l'entreprise.

« Les employeurs disposent d'un instrument décisif de régulation des conflits, estime Marie-Noëlle Blancheteau, *en l'espèce la participation aux fruits financiers de leur croissance. »* Ce n'est pas un hasard si les travailleurs intérimaires de Microsoft France viennent d'assigner leur patron en justice pour bénéficier des stock-options que celui-ci se vante de distribuer à l'ensemble de son personnel permanent. *« Les histoires de secrétaires devenues millionnaires en vendant leurs parts au moment de l'entrée sur le Nasdaq* [National Association of Securities Dealers Automated Quotations, la bourse américaine des entreprises de haute technologie] ne sont *pas des mythes*, affirme Alain Bloch. La fiscalité française ne permettant pas de manier cet instrument avec autant de souplesse qu'outre-Atlantique, il suggère d'*« imaginer, pour ces entreprises, un environnement juridique, social et fiscal particulier qui ne soit pas une simple dérégulation, mais un véritable entrepreneurial original »*. Un groupe de travail du Commissariat du Plan réuni autour de Didier Livio, ex-président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, planche aujourd'hui sur cette hypothèse.

Antoine Reverchon

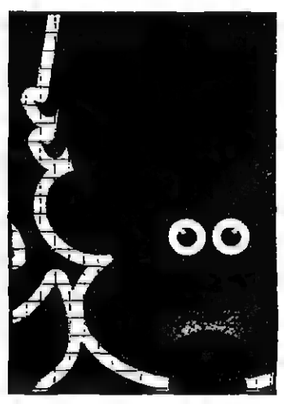

SOCIAL
Sous un pseudonyme, Albert a créé Ubifree, le premier syndicat virtuel français : il n'existe qu'en ligne, mais suffit à mettre en rage les dirigeants d'Ubi Soft.
P. II

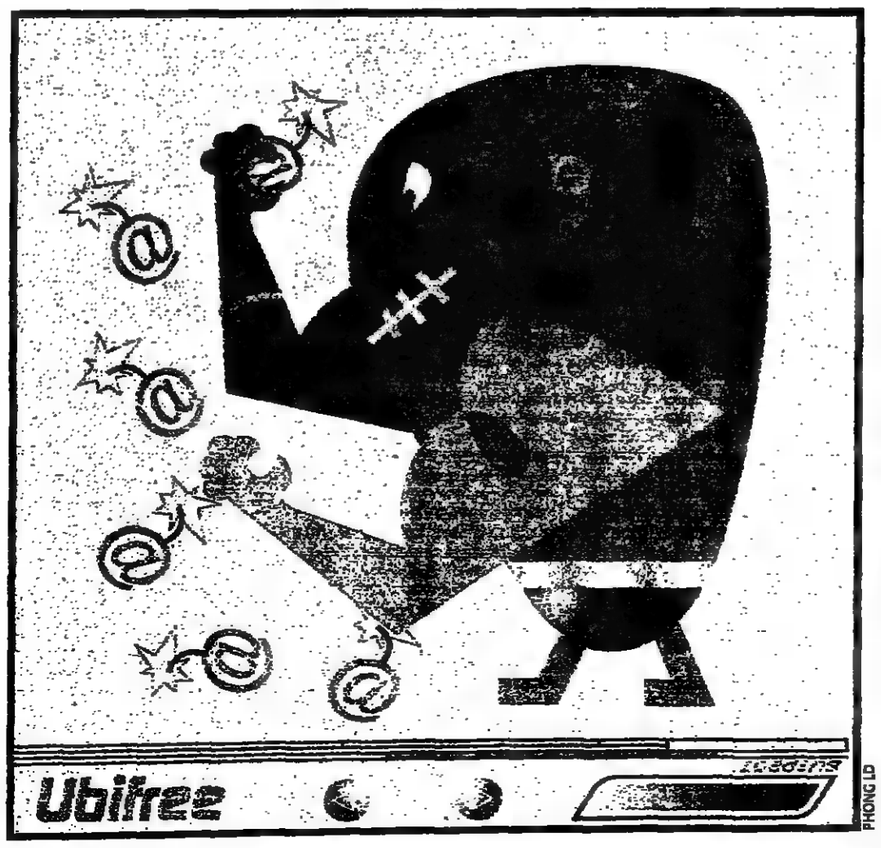

PHONG LD

Le 9 février s'ouvre à Cannes le Marché international des programmes interactifs, sixième du nom. Et la première édition du Milia Games, réservé aux créateurs, développeurs, producteurs et éditeurs de jeux

هكذا من الإعمل

Cartes d'identité

Infogrames Entertainment

83-84, rue du Premier-Mars-1943, [illegible] Villeurbanne
(installation prochaine dans le IXe arrondissement de Lyon)
Créée en 1983
PDG : Bruno Bonell
[illegible] personnes en France ; 379 personnes dans le monde (57 pays)
Chiffre d'affaires 1998 : *1,46 milliard de francs* (222,6 millions d'euros)
Résultat net [illegible] : 84 millions de francs (12,8 millions d'euros)
Héros emblématiques : Starshot, Cutter Slade
Jeux [illegible] plus vendus : V-Rally (près de 3 millions d'exemplaires dans le monde) ; Mission : Impossible : 1 million sur N64
Licences exploitées : *Paramount Viacom (Mission : Impossible)*
Warner Luney Toons (Bugs Bunny [illegible] consorts)
Albert Rene pour Astérix
Lucky Licensing pour Lucky Luke
Peyo IMPS pour les Schtroumpfs
Nike pour Ronaldo
Distributeur pour : Canal plus Multimedia, Capcom, Lego, Cryo Interactive, Funsoft...

Cryo Interactive Entertainment

24, rue Marc-Seguin, [illegible]
Créée en 1992
Directeur général : Jean-Martial Lefranc
195 salariés, dont 5 en Grande-Bretagne
Chiffre d'affaires prévisionnel (annonce lors de l'introduction en Bourse le *8 decembre 1998*) : plus de 150 millions de francs (22,9 millions d'euros)
Jeux les plus vendus : Megarace pour PC [illegible] 1995, plus [illegible] 1 million d'exemplaires [illegible] Atlantis pour PC avec 350 [illegible] copies vendues en 1997.

Ubi Soft

28, rue Armand-Carrel, [illegible] Montreuil
Créée en 1986
PDG : Yves Guillemot
1 100 salariés, dont 470 en France (15 pays)
Chiffre d'affaires 1998 : 632 millions de francs (96,3 millions d'euros)
Résultat net [illegible] : 29 millions de francs (4,4 millions d'euros)
Jeux [illegible] plus vendus : Rayman [illegible] POD
avec plus de 3,5 millions d'exemplaires chacun
Héros emblématique : Rayman
Licence exploitée : Playmobil
Distributeur pour : LucasArts, 3 DO, Europress.

Deux ans d'élaboration

CHAQUE ANNÉE des dizaines [illegible] jeux [illegible] sur le marché. Généralement juste avant Noël, meilleure période [illegible] pour ces cartouches utilisables sur micro-ordinateur [illegible] console. Tout [illegible] plus tôt...

Avant d'arriver dans les rayonnages, Zelda, Sonic et autres ont déjà effectué un long parcours. En cinq étapes, voici l'envers de l'enfer

Conception

A l'origine, une équipe de développement [illegible] chargée d'imaginer le jeu. A partir soit d'une idée originale, soit d'une licence – comme *c'est de plus en plus souvent le cas. Mission : Impossible, GoldenEye, Les Schtroumpfs, Astérix* ou [illegible] *Tintin* font parti des films [illegible] des héros [illegible] bande dessinée qui [illegible] re[illegible] *transformés en jeux* vidéo. Cette équipe, composée généralement d'un chef de projet technique, de designers et d'un chef [illegible] projet graphique, élabore [illegible] *script de* [illegible] *quatre* pages. Au [illegible] de [illegible] première étape, qui dure environ quatre mois, un premier prototype du jeu [illegible] présenté.

Développement

Vient ensuite la phase la plus longue, celle du développement. Pendant dix-huit mois, graphistes, programmeurs et designers [illegible] en piste pour donner vie aux personnages. Les [illegible] prennent forme, [illegible] décors s'animent [illegible] l'aventure [illegible] des lignes de codes informatiques. Régulièrement, l'équipe vérifie si [illegible] jeu correspond toujours à [illegible] cible visée et si la licence [illegible] respectée. Impossible, en effet, de [illegible] porter un pantalon rouge à Tintin ou de voir un gentil Schtroumpf massacrer [illegible] la hache [illegible] terrible Gargamel [illegible] une explosion d'hémoglobine. [illegible] ne badine pas avec les symboles de la jeunesse.

Test

Après [illegible] à dix mois de développement, [illegible] jeux passent [illegible] les mains du service « [illegible] », qui les passe au crible la « jouabilité » du produit :
– Est-ce que les [illegible] héros sont cohérents ?
– Est-il facilement maniable ?
– Y a-t-il des séquences trop répétitives, trop dures [illegible] trop faciles ?
Autant de questions [illegible] qu'il faut se poser à ce moment-là [illegible] conception pour [illegible] futur succès du jeu.
Les services marketing interviennent, eux aussi, dès cette phase de la production pour commencer à préparer les plans de communication, les jaquettes [illegible] imaginer les futures campagnes [illegible] publicité.

Re-test

Quelques mois [illegible] [illegible] sortie, une version « bêta » – qui fonctionne mais n'est pas jugée apte à la commercialisation – du jeu [illegible] réa[illegible] [illegible] soumise une nouvelle fois [illegible] pires traitements. Là, il s'agit [illegible] d'éventuels bogues qui pourraient nuire au bon fonctionnement. Le jeu [illegible] testé dans les conditions [illegible] plus extrêmes : [illegible] mémoire enlevée pendant le déroulement de l'action, tests des commandes... Une fois passé l'épreuve [illegible] vérité, une version « master » – [illegible] – [illegible] jeu [illegible] envoyée pour [illegible] auprès [illegible] [illegible] consoles [illegible] jeux : Sony pour [illegible] PlayStation, [illegible] pour [illegible] Nintendo [illegible] (N64) et la Gameboy, [illegible] Sega pour [illegible] Saturn.

Fabrication

Tout va ensuite très vite. La fabrication d'un jeu ne demande [illegible] [illegible] [illegible] deux mois – selon [illegible] machine pour laquelle il est développé. Au final, de la conception à [illegible] arrivée [illegible] la console, le jeu [illegible] ra coûté en moyenne entre 6 [illegible] 15 millions de francs (1 million à 2,3 millions d'euros).
Une exception : le dernier succès d'Infogrames, Mission : Impossible, lui [illegible] coûté au total 30 millions de francs (4,6 millions d'euros).

G. F.

128 bits pour Sega

SEGA c'est plus fort que toi ! Le slogan de la firme japonaise pourrait bien revenir à la mode dans les prochains mois. Distancé par Sony et Nintendo dans la bataille sur les consoles 64 bits, Sega passe [illegible] la vitesse supérieure et proposera à l'automne 1999 la première console de jeux 128 bits, la Dreamcast. Deux innovations majeures pour cette machine du XXIe siècle : une compatibilité réseaux pour jouer sur Internet et le VMS (pour Visual Memory System).

SEGA

Ce périphérique [illegible] présente [illegible] la forme d'un petit moniteur qui [illegible] à la fois de cartouche mémoire [illegible] sauvegarde et d'enregistreur de données personnelles. Il fonctionne [illegible] [illegible] couplé à la Dreamcast que de manière autonome [illegible] une [illegible]le portable après téléchargement d'un jeu. Avec cette nouvelle machine, Sega entend bien mettre à mal l'hégémonie de la PlayStation et de la Nintendo 64. Disponible depuis le mois de [illegible]bre 1998 au Japon, la Dreamcast sortira en Europe avec un catalogue de jeux important pour espérer s'imposer rapidement face à ses deux petites [illegible] rivales.

Les règles du jeu

Infogrames « sociale », Cryo « réaliste » : deux visions opposées de la gestion du personnel

NI INFOGRAMES ni Cryo – deux éditeurs français [illegible] jeux vidéo – ne se reconnaissent dans l'image de la startup aux conditions de travail désastreuses dépeinte par l'equipe d'Ubifree, le syndicat virtuel d'Ubi Soft. Chez Infogrames, le dialogue reste le maître mot : « *Nous sommes la société de jeux la plus ancienne, donc la plus structurée*, explique Bruno Bonnel, PDG. *Ici tout le monde peut* [illegible] *demander et obtenir un rendez-vous s'il y a un problème.* » Et de rappeler que le personnel y est embauché en contrat à durée indéterminée (CDI) plutôt qu'en contrat à durée déterminée (CDD) et qu'il dispose de cahiers de doléances. « *Nous sommes* [illegible] *industrie qui s'invente, mais il faut que se soit dans le respect de la loi. Il y* [illegible] *une faute historique* [illegible] *départ. On* [illegible] *associé* [illegible] *métiers de l'édition alors que nous* [illegible] *plus proches de la production audiovisuelle. Et il n'existe aucun convention collective pour notre branche* » Preuve flagrante de cette absence, les salariés d'Infogrames travaillent sous la convention de la métallurgie.

« [illegible] S'ÉCLATE »

Richard Bottet, le secrétaire du comité d'entreprise (CE) et représentant du personnel chez Infogrames, souligne que « *la société est allée au-delà de la législation* » : les entreprises qui dépendent de la maison mère figurent au CE, même celles qui ont moins [illegible] cinquante salariés. Les employés semblent bien percevoir l'amélioration de la situation : « *Suite à un certain malaise général, il y* [illegible] *deux ans, la direction a accordé des primes de fin de projet, réévalué les salaires, et chaque salarié* [illegible] *désormais droit* [illegible] *un entretien annuel pour faire le point avec son supérieur. Les choses avancent donc, mais il reste beaucoup à faire.* »

Jean-Martial Lefranc, lui, n'a pas d'états d'âme. A la tête de Cryo Interactive Entertainment depuis [illegible] creation en 1992, il annonce d'emblée ne pas avoir fixé de grille salariale et [illegible] s'être préoccupé d'embaucher un directeur de [illegible] humaines que depuis deux [illegible]. « *Cela* [illegible] *faisait pas partie de nos priorités* », lance-t-il [illegible] complexes.

Pour lui, l'entreprise est avant tout un monde lourd de « réalités économiques » : « *Nos jeunes employés s'imaginent qu'ils vont pouvoir vivre dans l'entreprise,* [illegible] *s'épanouissant d'un point de* [illegible] *professionnel et personnel. Ils en attendent trop.* » Ou encore : « *Cryo est* [illegible] *société qui croît vite, dans* [illegible] *monde concurrentiel exacerbé. Je* [illegible] *peux pas* [illegible] *lever le matin* [illegible] *me disant que nous avons des idées de jeux géniales, mais* [illegible] *disant que nous allons faire des succès certains. Le jeu vidéo est un environnement dur, difficile à gé*[illegible] *pour des artistes, peu habitués* [illegible] *monde du travail. Ils* [illegible] *plaignent souvent d'un manque de liberté créative, mais ils oublient la chance qu'ils* [illegible] *d'êtres salariés* [illegible] *de ne pas vivre dans la précarité. Nos projets* [illegible] *définissent pour des durées bien définies, le temps de concevoir et de développer un jeux, mais nous* [illegible] *pouvons pas faire appel à des pigistes* [illegible] [illegible] *des intermittents du spectacle. La tentation est forte alors de prendre beaucoup de CDD* [illegible] *de les faire passer d'une société à l'autre au gré des projets.* » Et [illegible] conclure [illegible] forme de profession de foi : « *Nous faisons le plus beau métier du monde :* [illegible] *s'éclate* [illegible] *on gagne de l'argent !* »

Guillaume Fraissard et Eve Lenglart

« *UBIFREE, c'est une prise de parole, pas une prise de pouvoir.* » Albert ne cherche pas, a priori, [illegible] confrontation [illegible] son patron. C'est juste un jeune homme plutôt bon chic, [illegible], sans [illegible] moindre passé militant. Avec quelques comparses, il a pourtant fondé, en novembre [illegible] Internet, le premier syndicat virtuel français, Ubifree. Une [illegible] de l'indignation face aux méthodes de management [illegible] [illegible] direction de la société de conception [illegible] d'édition de jeux [illegible] Soft. Une révolte à visage caché, aussi, qui [illegible] déjà [illegible] couler beaucoup d'encre [illegible] suscité pas [illegible] [illegible] au sein [illegible] l'entreprise, qui, avec près de 1 200 employés implantés dans 15 pays, est devenue [illegible] une douzaine d'années l'une des plus grosses de sa branche. Ses fondateurs – cinq frères bretons, Yves, Gérard, Michel, Claude et Christian Guillemot – n'ont pas souhaité répondre aux questions du « Monde Interactif ».

« *Les frères Guillemot sont persuadés que c'est* [illegible] *machination pour couler l'entreprise. Ils ont pris ça comme une claque, et je pense qu'ils sont sincèrement désolés de la situation.* » Lui aussi, à vrai dire. Malgré le ton posé [illegible] le calme de la voix, les gestes traduisent une certaine anxiété, voire une pointe de tristesse. « *C'est vrai qu'en être réduit à faire* [illegible] *site comme* [illegible] *dessine un graffiti dans les toilettes d'un lycée, c'est ridicule ! Mais, pour* [illegible] *fois, j'ai l'impression d'avoir* [illegible] *parole, d'être écouté.* »

Chaque soir, en sortant [illegible] travail, Albert [illegible] [illegible] bande [illegible] retrouvent donc clandestinement pour faire vivre le site, apprendre le droit du travail, répondre aux courriers, et surtout sentir qu'ils [illegible] sont pas seuls dans leur combat.

Les témoignages d'employés d'autres sociétés de jeux vidéo s'accumulent, [illegible] [illegible] débat s'envenime parfois – d'autres employés d'Ubi Soft ont demandé à publier [illegible] [illegible] dans laquelle ils se déclaraient solidaires [illegible] la direction. Ambiance. « *Mais dans l'ensemble,* [illegible] *n'avons reçu que peu de messages d'injures.* »

Selon Albert, le plus [illegible] [illegible] vivre, finalement, quand on [illegible] à peine franchi [illegible] quart de siècle, c'est l'anonymat de sa révolte. Apprendre [illegible] gérer la duplicité, à être [illegible] ses gardes en permanence pour [illegible] pas être pris. « *Au fond de moi, pourtant, peu m'importe d'être démasqué. J'assumerai. J'ai d'autres cordes à mon* [illegible] *Est-ce que je pourrais aller dans le bureau des frères Guillemot pour leur dire : "C'est moi" ?...* » La réponse [illegible] perd dans ses pensées. Quoi qu'il en dise, la peur demeure depuis le jour du lancement d'Ubifree.

Albert, syndicaliste malgré lui

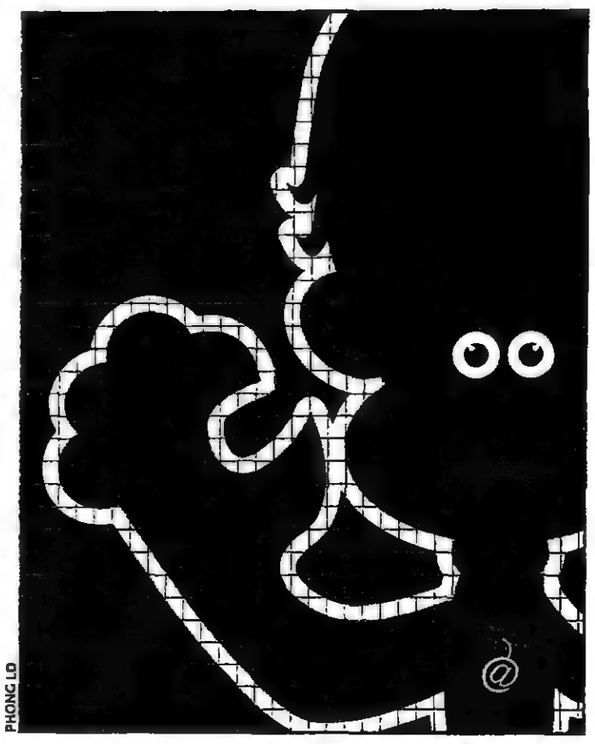
PHONG LO

« *Ma famille aussi a* [illegible] *peur, mais ils m'ont compris. Ils* [illegible] *surpris* [illegible] *été surpris que ce soit moi qui le fasse, en fait ! Je n'ai jamais été rebelle.* » Tout juste Albert faisait-il partie du flot des lycéens [illegible] colère lors des manifestations [illegible] 1986 [illegible] loi Devaquet. Alors douze ans plus tard, Ubifree [illegible] l'occasion de faire changer les choses, modestement, [illegible] l'endroit où l'on travaille [illegible] la [illegible]maine. « *On se bat pour exiger le minimum de respect que l'on doit* [illegible] *des adultes. Nous* [illegible] [illegible] *pas de grands gamins qui approuvent niaisement les décisions des patrons. Le problème, c'est que, pour beaucoup à* [illegible] *Soft, c'est leur premier poste, alors ils s'écrasent.* »

Le gentil garçon s'emporte [illegible] la candeur [illegible] [illegible] rades, préférant se taire plutôt que [illegible] risquer de « *cracher* [illegible] *vi*[illegible] *de* [illegible] *maîtresse* ». « *Ce qui* [illegible] *donne vraiment le cafard*, poursuit Albert, *c'est de voir deux générations l'une contre l'autre. Une génération, celle des frères Guillemot avec leur vision* [illegible] *monde en retard de cinquante* [illegible], [illegible] *la nôtre, incapable de se prendre* [illegible] *charge et de dire "nous". Moi y compris.* »

Car [illegible] doute demeure sur [illegible] bien-fondé [illegible] [illegible] énergie déployée souvent à vide. « *Est-ce que* [illegible] *cela en vaut* [illegible] *peine ?* » Albert se demande comment sortir d'une ombre aussi protectrice que frustrante pour s'expliquer clairement [illegible] éviter que l'expérience Ubifree ne se retourne contre l'ensemble [illegible] employés d'Ubi Soft. « *Nous voulions provoquer un dialogue et, finalement, c'est le contraire qui* [illegible] *produit. Les élections du personnel n'ont toujours pas eu lieu, personne* [illegible] *souhaite d'ailleurs s'y présenter,* [illegible] *en guise de dialogue* [illegible] *direction agite* [illegible] [illegible] *de délocalisation.* »

Désabusé, [illegible] doute aussi dépassé [illegible] la tournure des événements, Albert songe à franchir enfin [illegible] porte du bureau [illegible] Guillemot. Un pas qu'il voudrait salutaire pour la pérennité de la [illegible]ciété. Car, [illegible] il [illegible] [illegible] beaucoup de franchise : « *Ubi Soft, ce n'est pas l'enfer, c'est juste le bordel.* »

G. F.

[illegible] perso.club-internet.fr/ubifree

Des Mac changés en consoles

La [illegible] [illegible] Connectix a développé l'émulateur Virtual GameStation, qui [illegible] [illegible] nouveaux ordinateurs Apple [illegible] d'un processeur G3 – [illegible] et [illegible] cintosh [illegible] – en consoles de jeux PlayStation [illegible] Sony. Ce logiciel n'est [illegible] pour l'instant compatible avec les cartes de mise à jour G3 et fonctionne [illegible] le système d'exploitation [illegible] [illegible] 8.5. [illegible] l'ouver[illegible] de MacWorld Expo, en janvier, [illegible] visiteurs [illegible] la queue pour acheter ce logiciel, [illegible] [illegible] dollars [illegible] euros, 280 francs), qui [illegible] [illegible] compatible [illegible] une centaine de jeux PlayStation américains.
[illegible] www.connectix.com

Rayman sur petit écran

RAYMAN, le plus célèbre héros d'Ubi Soft, 3,5 millions d'exemplaires, arrivera sur les écrans de té[illegible] en septembre 2000 [illegible] la forme d'un [illegible] animé. La réalisation des 13 épisodes de 26 minutes a déjà commencé dans les ateliers [illegible] [illegible] Divertissement, la filiale canadienne [illegible] l'entreprise. Les premières images seront dévoilées mardi 2 février lors d'une conférence de presse du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, en [illegible] en France, et l'épisode-pi[illegible] de 11 minutes sera présenté [illegible] [illegible] février, [illegible] Cannes, à l'occasion du Milia.
Cette annonce intervient dans le [illegible] d'un plan de subvention de 8 milliards de francs (1,2 milliard d'euros) consenti par le Québec pour inciter [illegible] entreprises étrangères du secteur des nouvelles technologies [illegible] du multimédia à venir s'implanter sur son territoire et plus particulièrement dans sa future cité du multimédia de Montréal. Avec [illegible] [illegible] travaillant pour sa filiale québécoise, Ubi [illegible] confirme son implantation internationale en délocalisant la réalisation de [illegible] nouvelle série, dont le pilote a, lui, été réalisé en France dans les stu[illegible] de Montreuil. [illegible] frères Guillemot, créateurs d'Ubi [illegible] profiteront aussi [illegible] cette conférence de presse pour annoncer l'installation [illegible] Montréal, [illegible] Guillemot Corporation, une [illegible] spécialisée dans la fabrication [illegible] périphériques [illegible] [illegible]

chapitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET
"Tous les livres francais même les introuvables"
350 000 livres neufs et 50 000 introuvables
www.chapitre.com - minitel 3615 ALIR
Paris • Fax : 01 42 97 95 96

Profil

John Race, « designer » chez Berkeley Systems

GRAND, MINCE, avec un filet [illegible] barbe, John Race [illegible] légèrement voûté, comme pour cacher [illegible] 31 ans. « *Pour ce métier je suis un vieux* », reconnaît-il.

Avec son équipe, il s'efforce de faire passer [illegible] animaux virtuels du stade du simple jouet [illegible] celui [illegible] véritable jeu. [illegible] premier souci [illegible] concepteur [illegible] de bien expliquer [illegible] [illegible] équipe de dix personnes, qu'il réunit [illegible] deux jours. [illegible] il arrive que [illegible] technique ne suive [illegible] ou que les finances *renâclent*. « *Je voulais [illegible] départ que l'usager, après avoir joué seul sur [illegible] PC, se [illegible] qui le reconnaîtrait aussitôt [illegible] lui permettrait de continuer [illegible] identité passée [illegible] échanger des tuyaux [illegible] d'autres. Je rêvais d'un environnement social autour d'un jeu, ce qu'on appelle [illegible] "méta-jeu". Mais les ingénieurs [illegible] dit que cela demanderait [illegible] énorme investissement pour le [illegible] pour la base [illegible] données qu'il aurait fallu entretenir.* » Trop difficile [illegible] trop cher.

John [illegible] travaille pour Berkeley Systems, dont les fondateurs ont inventé les « grille-pain volants », un économiseur d'écran qui a fait leur succès. Rachetés il [illegible] peu par Cendant, l'entreprise vient de tomber dans l'escarcelle de Havas.

« *J'ai des images dans [illegible] tête mais je pars d'une [illegible] littéraire. Je ne cesse de lire et de relire les livres [illegible] question et toute la difficulté pour moi consiste [illegible] rendre l'atmosphère* », explique John Race, qui surfe abondamment [illegible] la Toile [illegible] la recherche [illegible] qui s'est dit [illegible] les livres qu'il adapte.

Le graphisme, l'animation peuvent s'imposer à la narration. « *L'art consiste à trouver l'équilibre [illegible] le contrôle qu'on donne [illegible] joueur [illegible] les rails [illegible] lesquels [illegible] le [illegible]. Si on lui donne trop de choix [illegible] risque de perdre le [illegible] de l'histoire, mais [illegible] veut qu'ils aient l'illusion du choix.* » Le travail d'équipe est alors essentiel. Pour lui, « *Le bon designer n'est en fait qu'un scribe qui sait retenir les meilleures idées.* »

L'essentiel d'un jeu [illegible] qu'il soit « *fun* ». La qualité artistique « *chère [illegible] Français* » lui importe beaucoup, mais « *si un jeu n'est pas "fun" [illegible] qualités artistiques [illegible] servent à rien* ». Il [illegible] convaincu qu'on peut concilier les deux et explique [illegible] passion par son ambition de participer [illegible] maturation d'un genre qui doit gagner en subtilité « *sans perdre [illegible] clients d'aujourd'hui* ». Ou comment rêver [illegible] changer [illegible] monde [illegible] devenir riche dans [illegible] tentative. On [illegible] à Berkeley, en 1999.

Francis Pisani

[illegible] **www.bezerk.com**

www.multimedia.com/megaland/win98/accueil.htm
En attendant la mise sur le marché du système d'exploitation Windows 2000, ce site amateur lève le voile sur les secrets du dernier-né de la maison Microsoft, Windows 98. Comment personnaliser les écrans de chargement et d'arrêt, désactiver les animations des menus et des fenêtres, éviter [illegible] ralentissement provoqué par l'étirement d'une image en fond d'écran ou obtenir le signe de l'euro... Le site fourmille de trucs et astuces destinés à répondre aux nombreuses et épineuses questions que se posent et dont débattent, dans un forum de discussion, les utilisateurs de Windows 98.

nmp.jpl.nasa.gov/ds2
La vie existe-t-elle ou a-t-elle existé [illegible] Mars ? La NASA (l'Agence spatiale américaine) vient de lancer un nouveau programme d'investigation, Deep Space 2, qui fait le point sur l'état d'avancement des recherches. A la fin de 1999, des sondes microscopiques doivent être installées à la surface de la Planète rouge. Enfouies jusqu'à [illegible] mètres de profondeur, elles devront, explique [illegible] site, détecter, à l'aide de multiples capteurs, [illegible] présence d'eau sous forme de glace, puis de mesurer la température et l'activité sismique de la planète. De multiples schémas et animations en réalité virtuelle permettent de visualiser et de comprendre le fonctionnement de ces sondes, véritables laboratoires miniatures combinant des microtechnologies de pointe dans les domaines des télécommunications, de l'électronique ou de l'informatique.

www.eole.org
Parmi les sources d'énergie écologiques, la force du vent reste peu utilisée. Pourtant, à l'en croire, Eole, site québécois, offre de nombreux avantages. Des moulins [illegible] vent d'antan aux éoliennes les plus perfectionnées, celui-ci montre le fonctionnement d'engins aujourd'hui capables d'alimenter jusqu'à 800 maisons en électricité, comme Cap-Chat, [illegible] plus grande éolienne à axe vertical du monde (110 mètres de hauteur), installée sur les bords du Saint-Laurent, ou de ces éoliennes qui captent les vents d'où qu'ils viennent par l'intermédiaire d'un microprocesseur. Le site explique en outre comment fabriquer des éoliennes et, pour les moins bricoleurs, où s'en procurer.

le. top.des.réseaux

Les sites scientifiques et technologiques à visiter

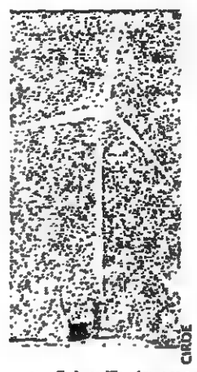
CNRDE

A Cap-Chat, une éolienne [illegible] axe vertical peut *alimenter jusqu'à* 800 maisons en [illegible]

SERGE [illegible] ETCHEMYAP-CNRS

cairanne.iap.fr/eclipse99
Le 11 août 1999, à la mi-journée, le [illegible] a rendez-vous avec [illegible] Lune. Réalisé par la Société astronomique [illegible] France, en collaboration avec l'Institut d'astrophysique [illegible] Paris [illegible] le CNRS, [illegible] site a pour ambition d'aider [illegible] [illegible] avertis [illegible] les néophytes [illegible] préparer l'observation de la dernière éclipse de [illegible] du siècle [illegible] depuis la France. Le site fournit un tableau qui récapitule, minute par minute et ville par ville, la trajectoire et [illegible] durée de l'éclipse, [illegible] oublier [illegible] mentionner les meilleurs endroits pour l'observer. L'internaute [illegible] également invité [illegible] comprendre le système qui régit [illegible] phénomène d'éclipse [illegible] [illegible] calculer ses caractéristiques [illegible] l'aide d'une série de formules mathématiques. Le tout accompagné [illegible] nombreuses illustrations graphiques, géométriques [illegible] photographiques.

provar.stanford.edu
[illegible] [illegible] californiens [illegible] l'université technologique Stanford [illegible] récemment ouvert une page Web pour présenter leur dernier bébé : le robot ProVAR. Conçu pour permettre [illegible] personnes invalides d'acquérir une plus grande autonomie [illegible] programmant [illegible] en effectuant elles-mêmes leurs tâches domestiques, ProVAR [illegible] un robot [illegible] commande vocale relié [illegible] Internet [illegible] capable de recevoir des ordres par téléphone ou par fax. Composé d'un bras articulé muni de capteurs, il combine la force physique [illegible] [illegible] proche [illegible] celle du [illegible] humain. [illegible] infographies relativement simples en expliquent le fonctionnement [illegible] des démonstrations en [illegible] virtuelle offrent au visiteur [illegible] possibilité de [illegible] tester.

Une sélection de Stéphane Mandard

caliste malgré lui

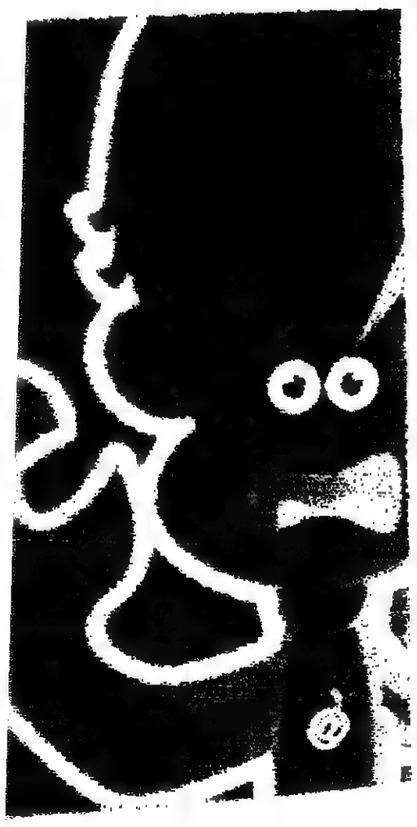

« Star Wars » contre-attaque

QUELQUES MOIS avant la sortie, annoncée pour octobre 1999, [illegible] les écrans français [illegible] premier épisode de [illegible] de *La Guerre des étoiles*, [illegible] sociétés LucasArts et Nintendo éditent un [illegible] jeu sur console Nintendo [illegible] inspiré [illegible] la trilogie de George Lucas.

Star [illegible] Rogue Squadron, disponible en France depuis [illegible] 22 janvier, est [illegible] une bande dessinée [illegible] aux Etats-Unis, dont le héros [illegible] Luke Skywalker.

C'est [illegible] ce personnage [illegible] le joueur va s'identifier pour [illegible] le combat face aux forces de l'Empire.

Il s'agit de quinze missions au [illegible] desquelles le joueur pourra *accéder au* poste de pilotage du *Faucon Millenium*, le vaisseau étendard [illegible] l'alliance rebelle.

Tirant parti [illegible] l'extension de *mémoire vive de 4 Mo, Star Wars* Rogue Squadron [illegible] un exemple brillant des possibilités offertes [illegible] *la Ram* [illegible] de Nintendo : graphisme haute résolution qui supprime [illegible] les imperfections induites par la très grande fluidité [illegible] jeu ; qualité [illegible] l'ambiance sonore, qui évolue en fonction [illegible] séquences [illegible] jeu.

Star [illegible] Rogue Squadron n'en [illegible] [illegible] moins un [illegible] *de déjà-vu.*

Sans l'extension de mémoire (qui n'est pas obligatoire pour jouer), [illegible] *n'est* plus que l'adaptation d'un succès, tel Wing Commander, [illegible] il y a déjà quatre [illegible].

L'absence de [illegible] spatial et [illegible] monotonie [illegible] [illegible] aériennes font ressentir le manque d'une session permettant [illegible] piloter à plusieurs, qui aurait notamment renforcé l'intérêt pour [illegible] péripéties qui [illegible] malgré tout répétitives.

Sans doute a-t-on voulu éviter les critiques [illegible] à *Shadows of Empire* – [illegible] précédent jeu également inspiré [illegible] Lucas –, parce [illegible] *plusieurs styles de jeu*, [illegible] combat spatial au combat [illegible] sol, y étaient mélangés.

Or ce dernier *péchait* [illegible] tout par le manque de [illegible] jouabilité » [illegible] une *réalisation parfois trop complexe.*

Olivier Puech

[illegible] **Star Wars [illegible] Squadron, [illegible] 64, compatible Rumble Pak et Memory extension pak, Nintendo et LucasArts, [illegible] F (65,4 €).**

Star Wars Rogue Squadron semble être une synthèse des trois films déjà réalisés, préparant l'avènement de *la Menace du fantôme*, le tout premier épisode de la saga qui racontera l'enfance de Luke Skywalker

NINTENDO

Bientôt sur les écrans

DU 9 AU 12 FÉVRIER, le [illegible] Games va être l'occasion pour les grands éditeurs de jeux vidéo [illegible] présenter leurs nouveautés. [illegible] les sorties les plus attendues [illegible] chez Infogrames : [illegible] Pro [illegible] pour PlayStation, UEFA Stricker [illegible] PC [illegible] PlayStation , ainsi qu'une [illegible] voitures sur le thème [illegible] 24 Heures du [illegible] pour PC [illegible] PS; **V-Rallye** [illegible] lui [illegible] le jour [illegible] 1999, [illegible] **Looney tunes Space** [illegible] [illegible] 64, [illegible] course [illegible] prises Bugs Bunny, Titi [illegible] Willy le coyote, [illegible] concurrent sérieux pour Super [illegible] Kart !

Chez Cryo, la tendance est à l'aventure [illegible] à [illegible] stratégie.

En [illegible] sortira **Les Gardiens [illegible] ténèbres**, un jeu d'arcade *mystico-futuriste* [illegible] trois dimensions [illegible] [illegible] temps réel.

Suivra en mai, [illegible] PC, **Les Chroniques de la lune** [illegible], inspirée [illegible] la [illegible] Froideval et Ledroit.

Enfin, [illegible] de connaître la gloire sur le petit écran, **Rayman 2 The** [illegible] **Escape**, d'Ubi Soft, [illegible] présenté à Cannes pour une toute nouvelle [illegible]. Le jeu sortira *sur tous les supports*, y compris la [illegible] de Sega, dont [illegible] l'un des [illegible] premiers jeux en *Europe.*

L'homme aux clés d'or

DENIS DARZACQ

Ollivier Robert, 31 ans, possède le sésame des groupes de discussion francophones

IL EST [illegible] Usenet, comme [illegible] dirait d'un *autre qu'il* [illegible] d'une contrée lointaine, haute [illegible] à défricher. Imprégné [illegible] entier de [illegible] culture un [illegible] à part des pionniers [illegible] [illegible] partis à [illegible] conquête [illegible] ces nouveaux espaces vierges électroniques avec quelques grands principes solidement chevillés à [illegible] où il n'est question [illegible] de coopération, d'échange, [illegible] partage et de communication. Une contrée qui ne *ressemble décidément* à aucune [illegible]. Il est [illegible] Usenet, jusque [illegible] neutre et discrète, le geste sobre de *celui qui* œuvre [illegible] l'ombre.

Ollivier Robert a 31 ans. Il endosse, le jour, le costume de responsable de la sécurité informatique chez Eurocontrol, organisme européen chargé de la sécurité [illegible] trafic aérien [illegible] le Vieux Continent. Le reste du temps, il est [illegible] quelque sorte l'homme aux clés d'or des news- [illegible] de langue française, [illegible] hiérarchie « fr. » du tentaculaire Usenet. Une fonction qui porte [illegible] nom [illegible] « control ». « *Un rôle purement exécutif* », précise-t-il, penaud.

Explications. Lorsque la [illegible] d'un nouveau groupe de discussion est entérinée, selon une procédure démocratique bien établie, [illegible] Robert [illegible] contente de transmettre un [illegible] comportant une clé d'identification. Les milliers de serveurs [illegible] travers le monde qui s'échangent les contributions des newsgroups créent alors le nouveau répertoire, [illegible] nouvelle [illegible] qui recueillera les [illegible] (news). [illegible] pour la destruction d'un groupe, lorsque celui-ci a cessé de vivre. [illegible] c'est tout. Jamais Ollivier Robert ne porte de jugement [illegible] [illegible] fond, la forme, [illegible] charte d'un forum. Ce rôle est dévolu [illegible] un « comité » de quatre personnes – Pascal Petit, [illegible] Demeester, Sylvain Nirvez et [illegible] Guillou –, garantes, elles, de [illegible] conformité des appels à voter, [illegible] servant de médiateurs éventuels aux postulants créateurs.

« Control » et « comité » [illegible] cooptés, [illegible] autoproclamés et acceptés. Ils sont bénévoles, [illegible] tirent aucune gloire ni aucun avantage de leurs attributions. Tous, [illegible] Ollivier Robert, sont [illegible] par [illegible] simple plaisir de participer, de coopérer, de communiquer et de permettre [illegible] [illegible] de partager passions, angoisses, expériences. Parce que Usenet fonctionne ainsi, sur aucun autre modèle connu, sinon celui de l'antique agora, [illegible] qu'il [illegible] pour- [illegible] résolument moderne [illegible] en préservant contre [illegible] [illegible] marées des us et traditions gentiment désuets. Parce que Usenet repose surtout sur la contribution de bonnes volontés, qui plus est désintéressées. « *Si personne [illegible] fait rien, rien ne se passe.* » *CQFD.*

C'est d'ailleurs pour cela qu'il a accepté cette tâche, Ollivier Robert, voici un peu moins d'un an, quand [illegible] précédent « control » a passé la main. La hiérarchie « fr. » venait de traverser quelques turbulences. Ce Parisien discret, titulaire d'un DESS d'informatique, participait assidûment [illegible] forums depuis huit ans ; il était reconnu et apprécié pour ses *contributions. Homme de consen-*sus [illegible] de devoir, il avait su conquérir la confiance des principaux gestionnaires *de* [illegible] *de news*. [illegible] nom s'imposa rapidement.

Et lui s'est dit que, « *si cela* [pouvait] *rendre service, après tout, la mission n'*[était] *ni trop lourde ni trop compliquée* ». Il serait donc le *French control*. Une heure par jour, en moyenne, [illegible] observer la vie de la branche francophone de Usenet, *et*, parfois, à tourner la clé cryptée dans la serrure virtuelle du Réseau. Sans états d'âme jamais. *Les garde-fous du comité* [illegible] éviteront sans doute [illegible] [illegible] retrouver devant ce dilemme : si d'aventure, *il devait envoyer* le message de création d'un groupe heurtant [illegible] morale ? Ollivier Robert n'hésite pas : « *Ce jour-là, je rendrai la clé.* »

Olivier Zilbertin

Agoras

NEWSGROUP
La création d'un groupe de discussion est soumis au vote. Un gestionnaire recueille les suffrages, publie la [illegible] des votants et les résultats. Si la création recueille 80 « oui ». de plus que de « non » et que les « oui » représentent plus des trois quarts des suffrages exprimés, alors la création du- [illegible] [illegible] entérinée, après une semaine de délai pour permettre les contestations.

SERVEUR
Tout ordinateur relié au Réseau peut être [illegible] [illegible] *mais certains*, par leur taille et le nombre [illegible] newsgroups qu'ils accueillent, jouent un *rôle prépondérant*, [illegible] celui [illegible] l'université [illegible] Jussieu ou [illegible] des prestataires d'accès [illegible] Internet (Club-*Internet, Wanadoo, ...) qui dépendent* d'un gestionnaire de [illegible] de news.

AMELIOREZ VOTRE PRATIQUE DE L'ANGLAIS POUR 149 Frs TTC

BRANCHEZ-VOUS SUR LA CHAÎNE INTERACTIVE VOICEbook

✔ [illegible]book, une collection de plus de 300 Thèmes, plébiscitée par le public : 1 200 000 CD-Roms vendus

✔ Saluée par toute la presse :
- Un excellent outil interactif L'EXPANSION - [illegible] efficace, un large éventail [illegible] niveaux VOCABLE - Idéal pour travailler la compréhension orale TÉLÉRAMA
- Pédagogiquement efficace INFO PC - Une méthode relaxante, intéressante [illegible] - Inclus [illegible] la sélection [illegible] MONDE

✔ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE :
" D'un intérêt pédagogique [illegible] après examen [illegible] [illegible] commision d'experts linguistes, professeurs, et inspecteurs "

✔ 3 [illegible] : [illegible] Général (3 niveaux,6 CD-Roms) – Anglais Culture (5 CD-Roms) - Anglais [illegible] (7 CD-Roms)

Demandez le catalogue complet de [illegible] collection VOICEbook en écrivant à ATTICA, [illegible] librairie [illegible] Langues, Département Multimédia).

Bon à retourner à ATTICA - 64, rue de la Folie-Méricourt BP 239 75524 PARIS Cedex 11
Nom :---------- Adresse :----------
❑ [illegible] recevoir gratuitement le catalogue, je [illegible] qu'ATTICA m'offre les frais de port sur ma première commande.

Cellules mères

Bernard Barataud et Daniel Cohen, les scénaristes

L'anecdote qu'à l'inauguration de Génopole un chercheur ait lancé remarque Bernard Barataud : *« C'est bien de ta faute si nous là. »* Et le président l'Association française contre les myopathies aurait répondu : *« Pas du tout ! C'est celle de Daniel. Je n'ai jamais fini d'exposer une idée qu'il est déjà train de la réaliser. »* Daniel Cohen, médecin généticien, reconnu par pairs comme l'homme qui introduisit méthodes industrielles dans biologie moléculaire. Aujourd'hui directeur général de Genset, il était l'élève Jean Dausset, prix Nobel de médecine, l'a naturellement suivi au Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH) pour réaliser les premières cartes du génome humain. Bernard Barataud, lui, le « fou » qui le premier a voulu voir Gene Valley Evry, l'homme qui a importé « Téléthon » américain en France a l'argent pour créer le Généthon. Il convaincre et retenir les chercheurs qui venaient frapper à la porte de l'AFM *pour financer leurs projets.*

AFM
Bernard Barataud

GENSET
Daniel Cohen

Pascal Brandys, le producteur

C'est au cours d'un dîner ou d'une réception que Marc Vasseur, directeur général de Genset, rencontré Pascal Brandys, PDG la même société. Le professeur de biologie moléculaire et de virologie de Paris-VII de suite impressionné par la personnalité de celui qu'on cite comme un pionnier du capital-risque en France, du moins pour les biotechs. Une des rares personnes qu'on capable de *« dialoguer avec les scientifiques pour créer des start-ups »*, d'*« inscrire les idées nouvelles dans une stratégie »*. X-Ponts parti faire un MBA Stanford, passé par le pays du Soleil-Levant pour Datar (délégation l'aménagement du territoire et l'action régionale), Pascal Brandys est aussi connu pour avoir siégé la commission Attali pour la réforme des grandes écoles. En juin 1997, il a fondé avec dirigeants de sociétés comme Gemplus Business Objects une association baptisée Croissance Plus, qui a produit un Livre blanc « Pour la création d'un environnement favorable aux entreprises la croissance ».

GENSET
Pascal Brandys

Cinq personnes animent la technopole

Jean Weissenbach, le chef opérateur

Quand le Génoscope, national de séquençage, fut créé à Evry en 1997, c'est naturellement à Jean Weissenbach qu'en revint la direction. lui aussi de Jean Dausset, l'homme installé depuis dans laboratoires du Généthon. Il y travaillait à la mise point de la première carte du génome humain jusqu'à que l'AFM choisisse en de réorienter ses recherches la thérapie génique. Entre-temps, ce fils de pharmacien strasbourgeois a acquis grande notoriété puisqu'on qu'il aujourd'hui *« le scientifique le plus cité pour dans les revues spécialisées »*. Au Génoscope, il se retrouve à la tête de 120 personnes réparties sur 4 600 m², avec budget de fonctionnement de 80 millions de francs (12 millions d'euros) par an dix ans. Le centre doit se partager entre ses propres projets de décryptage et collaborations avec d'autres laboratoires publics ou des entreprises par le biais de contrats.

ROLLE/IMAPRESS
Jean Weissenbach

Pierre Tambourin, le réalisateur

En janvier 1998, Claude Allègre charge Pierre Tambourin, directeur des sciences de la vie CNRS, d'une mission : animer coordonner Génopole. Il accepte condition de pouvoir monter parc d'entreprises des laboratoires. Car beaucoup de chercheurs travailler Evry, il s'intéresse près biotechs américaines, *« petites entreprises qui font de la recherche haut niveau, permettent faire le tri, et sont financées par d'autres capitaux que publics privés »*. Quatre mois après son arrivée, il dit étonné de la rapidité avec laquelle son environnement a évolué. L'Ile-de-France devrait bientôt totaliser près chercheurs bioinformatique, postgénomique, etc. A l'université, trois professeurs en recrutement. Et pour les entreprises, Pierre Tambourin explique qu'au rythme auquel les premières startups ont été sélectionnées, le pari de créer sociétés par an d'être tenu.

ROLLE/IMAPRESS
Pierre Tambourin

Dompteurs de puces

■ Le CEA entend découvrir quels sont les effets des radiations à faible dose sur nos gènes. Les cartes du génome dressées à Evry serviront de base aux travaux des deux laboratoires en cours d'implantation qui se pencheront sur la reprogrammation des cellules souches, spécialisées dans la production d'autres cellules. Et l'outil le plus efficace pour analyser de grandes quantités de matériel génétique est aujourd'hui la « puce à ADN », technologie dominée par les Américains. Aussi le CEA a-t-il décidé de se donner les moyens de l'indépendance : le Leti (Grenoble) s'occupera de la robotisation et le CEA d'Evry s'attachera à la bioinformatique.

■ Les biopuces, décrites par deux chercheurs du MIT dans le numéro du 29 janvier de la revue *Nature*, quant à elles, permettent aux généticiens d'aller plus loin et plus vite pour déchiffrer le génome et mettre au point des médicaments adaptés. Elles peuvent déposer les médicaments au bon endroit, et surtout au bon moment. Remplacer le comprimé ou la seringue, en somme ! Dans ces puces de silicium ont été insérés des microréservoirs, d'une capacité de 25 millionième de millilitre. Les réservoirs sont recouverts de membranes d'or qui se dissolvent lorsqu'un courant de faible intensité passe entre la cathode et l'anode (l'or). Les chercheurs ont montré que, sur une même puce, les réservoirs pouvaient libérer leur contenu à différents moments, ce qui laisse imaginer toute sorte de combinaisons dans le cadre d'une thérapie.

L'attrape-ADN

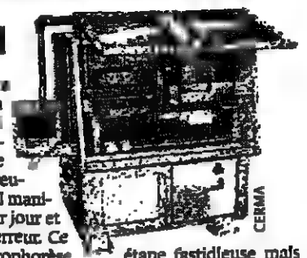
CERMA

DEUX battants s'ouvrent qu'on pourrait prendre pour un attrape-nigaud, ces machines de foire qui descendent leur bras articulé *vers des merveilles pour ne* brasser que l'air. Autogel heureusement plus plus précis ! Il manipule jusqu'à 30 000 échantillons par jour et ne peut se permettre la moindre erreur. Ce d'analyse d'ADN par électrophorèse, étape fastidieuse mais obligatoire séquençage, a conçu comme machine industrielle. Une qui, de son créateur, plutôt dans laboratoires l'époque sa conception. Autogel réalise l'ensemble de la manipulation. bras, équipé d'une caméra, vient échantillons, en prélève une partie dépose une plaque qu'il sortie des rayonnages. Prête, la plaque en place, soumise un champ électrique plongée un réactif. Le technicien n'a plus qu'à l'exposer aux ultraviolets pour la révéler. Cette machine, l'une plus rapides, été faite sur mesure pour le Généthon par le Cerma, un centre de ressources technologique rattaché à l'université d'Evry.

Une Genomics Valley à Evry

Visite guidée de Génopole, un centre de recherche sur le génome et ses applications

MORVAN/PROU/AFM

GENETHON
GILLES MORVAN

préfecture de l'Essonne, Nationale 7. Le carrefour du génome est à l'un de ces breux ronds-points dont les ingénieurs de Ponts et Chaussées abusent pour fluidifier la circulation. En l'occurrence, le système permet de continuer tourner qu'on n'a pas déchiffré tous les panneaux. Car si Génopole-Industrie, le nom de la pépinière d'entreprises de biotechnologies rajouté, un doute subsiste : que va-t-on trouver derrière les arbres, au fond de cette voie issue ? Un bâtiment moderne, encore vide pour partie, mais *aménagé de façon à faciliter la* survie des startups. Le vide, d'ailleurs, n'y que provisoire. Dans quelques mois, d'autres « élues » *viendront rejoindre Neurotech*, première société avoir brillamment passé la sélection. Sur la friche voisine, un panneau annonce construction prochaine d'un bâtiment pour les accueillir.

Passage de l'autre côté du carrefour. A droite, l'Association française contre les myopathies (AFM) et centre de recherche, le Généthon. *« associé à l'Inserm et au CNRS »*, rappelle panneau à l'entrée. Puis, passé la Snecma (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation), Genset, l'entreprise *cas d'école*, comme la définissent dirigeants. Chez le leader européen de la *génomique*, *tout n'est* qu'ordre, luxe, calme technologie. Les différentes activités ont été regroupées par aile et l'optimisation n'est *un vain* mot. Amplificateurs et séquenceurs travaillent relâche pour localiser, à la demande industriels de la pharmacie, les gènes impliqués *dans le cancer ou les maladies* cardio-vasculaires. A terme, l'étude de leur polymorphisme permettra de développer des *médicaments mieux adaptés* à chacun. Ce qu'on appelle la pharmacogénétique.

Pour poursuivre la visite de campus en devenir, il faut reprendre la voiture. Les transports en commun sont à l'étude. C'est une des missions que s'est fixées le conseil général de l'Essonne *pour Génopole*, *en* essayant de créer une association de plus forte que celle qui existe entre les quatre agglo*mérations de la ville nouvelle. En* trois minutes, rejoint le Centre national de séquençage – ou Génoscope – et celui de génotypage (CNG) qui lui fait face et qui en travaux. Le premier héberge dans locaux

Tambourin, chargé mission du ministère de l'éducation nationale, *de la recherche et de la* technologie, s'est adjoint les services trois pour les idées chercheurs prennent corps dans des startups. Avec un fonds de préamorçage de 600 000 F (91 463 €, dont la moitié de l'Agence nationale de valorisation de la recherche [Anvar], un tiers apportés par l'association Génopole et le reste en apport personnel du créateur d'entreprise), ils un dossier qui soumis à un comité d'experts, industriels pour et chercheurs sensibles à l'industrie pour l'autre. Si est acceptée, la startup pourra s'installer la pépinière d'entreprises en place la chambre *commerce et d'industrie de* l'Essonne.

C'est sur les statuts que butent aujourd'hui partenaires. La associative qui regroupait l'AFM, conseil général l'Essonne et la a son temps. Pour aller plus loin, construire des bâtiments les louer par exemple, un cadre juridique nécessaire : une société d'économie mixte ou un groupement économique. L'association prendrait alors d'autres fonctions, celles d'une *réflexion* laquelle pourraient entreprises. Et par laquelle surtout, Tambourin, espère lancer un autour des biotechnologies.

Corinne Manoury

un département de recherche chez Rhône-Poulenc Rorer. Baptisé Genomics, il emploie personnes qui travaillent *sur les maladies psychiatriques* et cardio-vasculaires, avec des préoccupations équivalentes celles de Genset. Pourquoi Evry ? *« Parce que nous avions une collaboration de longue date avec l'AFM un programme dénommé gen cell »*, répond Patrice de Nèfle, responsable du département. Un tiers des chercheurs recrutés pour cette nouvelle activité vient d'ailleurs du Généthon.

Génopole, c'est donc ça, plus une université qui ne devait pas de biologie, pour ne pas faire d'ombre celle d'Orsay. Finalement, on aura ouvert à Evry-Val-d'Essonne un institut universitaire professionnalisé (IUP) de biotechnologie *et bioindustrie*, *ainsi* qu'un diplôme d'université (DU) génétique appliquée, les élèves préparent en alternance après un DEUG.

Côté entreprises, les choses semblent plutôt bien passer.

Les mots bio

GÈNE
Séquence d'ADN pour une protéine donnée. La d'un caractère est commandée par *un ou plusieurs gènes.*

GÉNOME
Ensemble des gènes d'un organisme. Chez l'homme, les 23 paires de chromosomes. On le décrypte en établissant la succession sur laquelle repose le « message » du gène. Puis on cartographie, en replaçant les gènes sur les chromosomes pour comprendre deux caractères sont transmis ensemble.

GÉNÉTHON
recherche ouvert en par l'Association française myopathies (AFM), financé par le « Téléthon ». Les premières *du génome* humain y ont été à partir de travaux lancés par le Centre du polymorphisme humain (CEPH). En 1996, le Généthon a réorienté ses recherches la thérapie génique.

GÉNOTYPAGE
Chaque gène sous formes, qu'on appelle « », qui peuvent être responsables d'une maladie. Le « génotypage » consiste à ces variantes, après le séquençage cartographie.

GÉNOMIQUE
outils qui permettent d'explorer génome.

Profil

Jérôme Quinonéro, fondateur de Neurotech

IL PEUT montrer opiniâtre pour lever des capitaux imposer ses choix, pour le matériel que pour la conception laboratoires dont il dispose la pépinière d'entreprises CCI-Genopole Industrie. La revanche, Jérôme Quinonéro reste réservé sur parcours. La recherche en biologie un petit monde Neurotech, la société qu'il a créée deux autres thésards un chercheur l'Institut national de la santé la recherche médicale (Inserm), doit faire preuves. du concept notamment, puisque la startup prétend utiliser une lignée cellules particulière comme *thérapie génique.*

CELLULES ENDOTHÉLIALES

L'aventure l'entreprise commence pour ce jeune diplômé de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), par une frustration, un sentiment d'échec. Après un DEA neurosciences, il lance dans une thèse, mais trouve rapidement bloqué sur son sujet : les greffes intracérébrales. *« Impossible résoudre le problème avec les expérimentaux disponibles. »* Il se met à réfléchir le sens de et, comme il n'est pas dans sa nature penser *« les choses s'arrangent de façon spontanée »*, il agit !

Le voilà qui compulse la *« littérature »*, histoire de voir si l'on n'a jamais songé à utiliser les cellules endothéliales, qui ont la propriété de s'intégrer dans les vaisseaux comme dans tissu cérébral. Il trouve rien en conclut la voie à explorer.

Grâce à John Tchélingérian, qui travaille un sujet proche, il rencontre Pierre-Olivier Couraud, qui a développé l'Inserm une lignée cellulaire susceptible se prêter l'expérience. résultats alimenteront sa thèse, *passée* en 1996. *Entre-temps*, il une société anonyme Tchélingérian, Couraud un doctorant, Lionel Vignais. *« On n'avait pas un sou ! »*, lâche-t-il. *Désillusions*, petites combines pour disposer du matériel nécessaire, la période vaches maigres prend fin la première levée de fonds : 15 millions de francs (2,3 millions d'euros).

Neurotech s'installe à Gif-sur-Yvette les locaux du CNRS, recrute, son *propre matériel* se trouve vite confrontée à un problème de place, d'autant plus épineux que, si le capital singulièrement augmenté de 82 millions francs (12,5 millions d'euros) supplémentaire, société peut toujours pas se payer laboratoire. L'offre de s'installer dans l'incubateur d'Evry tombera à pic. *« Ici, disposons du soutien du boilleur*, dit-il. *La gestion du courrier, l'accueil tous les problèmes techniques réglés par Jean-François »*.

PÉPINIÈRE

Sur la pépinière, la chambre de commerce d'industrie a délégué expert pour l'environnement, qui s'occupe la collecte déchets, s'assure du fonctionnement laboratoires communs, chambres froide ou chaude, animalerie, etc. Les chercheurs, eux, se consacrent qu'à leurs travaux. Pour Neurotech, c'est le moment de la préparation d'un essai clinique, la recherche d'une équipe médicale candidate à réalisation de son protocole. L'heure de vérité, qui ne rend Jérôme Quinonéro pas plus prolixe sur l'avenir que sur son passé.

Co. M.

Délit de Faces

Un logiciel professionnel de création de portraits-robots est près d'être lancé dans le grand public. Malaise...

CE POURRAIT être un simple logiciel de création d'images, permettant de combiner 3 000 nez, yeux, mentons, pour obtenir un portrait-robot. Mais Faces – un logiciel développé par la société canadienne InterQuest – est trop performant, et c'est là que le bât blesse : le logiciel permet aussi de retoucher des éléments – écartement ou rapprochement des yeux –, d'ajouter des accessoires – lunettes et chapeau – et même des rides pour vieillir le tout. La composition obtenue est alors associée à un code chiffré, qui, transmis *via* Internet, en permettra la consultation par d'autres utilisateurs équipés du même logiciel.

Des milliards de visages d'adultes âgés de 17 à 60 ans, hommes et femmes, peuvent être ainsi construits ! On n'est alors plus très loin du CHAO, la chasse à l'homme assistée par ordinateur. Le FBI ne s'y est d'ailleurs pas trompé, qui, selon le concepteur du programme, Pierre Côté, aurait commandé 50 000 avis de recherche en Amérique du Nord par ce biais. Plus que l'émission télévisée américaine « America's Most Wanted », spécialisée dans la reconstitution de crimes, qui en fait la promotion sur son site Web et propose même une version d'évaluation gratuite et des portraits-robots de criminels complétés par leur code.

En France, à la société Softime, qui a le projet de distribuer le logiciel, on tente de dédramatiser, arguant que *« les écoles peuvent être intéressées dans le cadre d'un programme éducatif favorisant la prise en main d'outils informatiques, stimulant la mémoire visuelle et la créativité »*. Noble credo. *« Les enfants s'amuseront à la maison à reconstituer les portraits de leurs grands-parents. »*

On peut imaginer pourtant les applications : le voisin de palier à une tête qui ne nous revient pas ? Vous reconstituez chez vous son visage et allez pianoter sur un site spécialisé, officiel ou non, pour voir si, par hasard...

Juliette Régnier-Paoli

■ InterQuest : www.facesinterquest.com
■ « America's Most Wanted » : www.amw.com

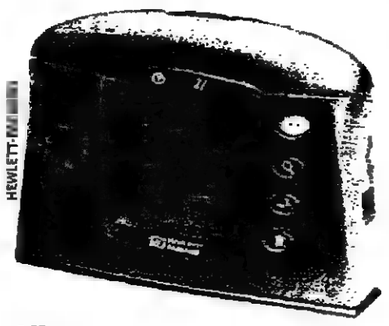

Libre

A peine plus grand qu'un paquet de cigarettes, le scanner à main HP Capshare 910 peut numériser des documents à plat (les résultats étant moins bons sur des livres). Après balayage d'une page, l'image reconstituée par des capteurs s'affiche sur le petit écran à cristaux liquides situé sur la face avant de l'appareil. Grâce au port infrarouge, le document peut être envoyé à une imprimante, un micro-ordinateur (pas indispensable) et même à certains téléphones mobiles. Le prix – pas encore définitivement fixé – devrait se situer autour de 5 000 F (760 €).
■ Hewlett-Packard : 01-45-62-20-00
■ www.france.hp.com

Créatif

Compact (54 × 118 × 86 mm), le Caméscope NV-EX1 fait aussi office d'appareil photo numérique. Orientable vers soi pour se filmer, l'écran à cristaux liquides servant à contrôler la prise de vue affiche des images de bonne taille (4 cm) malgré les dimensions réduites de l'appareil. Le NV-EX1 est doté d'un capteur performant (570 000 pixels) et d'un zoom optique (× 10). Neuf effets spéciaux (transition, mixage etc.), à choisir lors de l'enregistrement ou de la lecture, agrémentent votre film.
■ 13 990 F (2 130 €). Panasonic : 01-49-46-43-00
■ www.panasonic.com

mini, mini...

Des objets malins qui tiennent dans le creux de la main

Dense

Le plus petit disque dur du monde ! Par rapport à sa taille (42,8 × 36,4 mm) et à son poids (20 g), la capacité de stockage du Microdisque (340 Mo ou 170 Mo) est énorme. Inséré dans un appareil photo numérique, il mémorise jusqu'à 700 photos. Il s'introduit aussi dans un micro-ordinateur portable miniature, pour l'instant un prototype, de la taille d'un portefeuille (12 × 8 cm) et ne pesant que 449 g. Disponible au quatrième trimestre.
■ www.ibm.com/storage/microdrive

Itinérant

L'ordinateur portable Palmax P-1000 a des dimensions et un poids largement en dessous de la moyenne des autres notebooks. Il pèse 945 g et a la taille (21,4 × 12,4 cm) d'une cassette vidéo. Assez puissant (processeur Cyrix cadencé à 166 MHz et mémoire vive de 32 Mo), doté d'un clavier à larges touches et d'un écran tactile avec stylet, livré avec Windows 98, il bénéficie des « prêt-à-brancher » (port USB), carte à mémoire, système de communication infrarouge, etc.
■ 8 990 F (1 370 €).
Fujitsu Communication : 01-69-83-68-00

Minuscule

De la taille d'une carte de crédit, l'agenda Rex PC Compagnon, qui fait aussi office de calepin, de répertoire et de montre (heure locale et fuseaux horaires), vous rappelle par un signal sonore vos rendez-vous importants. Inséré dans le lecteur PCMCIA d'un portable ou dans une station d'accueil, il mémorise les informations saisies et organisées sur un PC, mais ne dispose pas d'un système d'entrée des données. Plus puissante (6 000 entrées au lieu de 1 000), la version Rex Pro est prévue pour février.
■ 999 F (152,30 € ; Rex 3) et 1 348 F (205,50 € ; Rex3 DS, avec station d'accueil).
Franklin : 01-48-13-13-48.
■ www.franklin.com

Rythmé

Très léger (70 g), le baladeur numérique est plus petit qu'une cassette audio (96 × 66 × 1,6 cm). Connecté à un micro-ordinateur, il stocke, sur une mémoire, une heure de musique téléchargée sur Internet ou enregistrée à partir du lecteur de CD-ROM. Livré avec des écouteurs, le s'utilise en déplacement ou avec une chaine hi-fi.
■ 1 490 F (227,15 €). Diamond Multimedia : 01-55-38-16-00
■ www.diamondmm.com

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier

Le baladeur numérique Rio

Surnumérotation pour tous

De petits boîtiers à brancher sur la prise de téléphone évitent de composer les codes des opérateurs de télécommunications

AVEC la libéralisation du marché des télécommunications, les offres des opérateurs se multiplient, qui proposent des appels à moindre coût. Des offres généralement destinées avant tout aux entreprises. Les unes permettent des économies sur les appels longue distance. Les autres sur des communications locales. D'autres encore proposeront des rabais en fonction de l'heure des appels. Pas toujours facile de s'y retrouver. D'autant que les sociétés désireuses de profiter d'un maximum de réductions se voient alors contraintes de jongler avec les différents opérateurs en fonction des caractéristiques de chaque appel (durée, distance, horaire...). Sauf à s'équiper d'un nouveau genre d'appareils, nés avec l'ouverture du marché : les surnumérotateurs.

Ceux-ci se branchent – généralement – sur la prise de téléphone et gère tout seuls, à la volée, la surnumérotation liée à chaque opérateur. C'est le principe du Digital Phone Converter, proposé par la société française INS Technologie. Un petit boîtier programmable, qui permet ainsi de disposer de plusieurs opérateurs de manière totalement transparente. Autrement dit, une fois installé, il suffira de composer normalement les numéros (pour un appel national par exemple) de son correspondant, sans avoir cure d'autre chose. Le Digital Phone Converter se charge de se connecter directement à la plate-forme, sans retarder, de surcroît, la durée de la numérotation. Mais il ne s'arrête pas là : cet appareil a pour premier mérite de convertir les données analogiques en données numériques. C'est-à-dire qu'il ne pourra se brancher que sur une prise téléphonique de type Numéris, mais permettra ensuite d'y relier n'importe quel appareil analogique (combiné téléphonique, fax).

Les particuliers ne sont pas oubliés : avec Phone Rider, ils pourront également disposer d'un surnumérotateur évitant la saisie fastidieuse des nombreux codes que réclament certains opérateurs qui n'on pu obtenir un préfixe à un seul chiffre, ou bien encore des codes des cartes téléphoniques. Phone Rider peut en outre être mis à jour à distance par l'opérateur, en cas de changement de préfixe ou de code d'identification, sans intervention de l'usager.

Ce petit appareil ressemble à s'y méprendre à une prise gigogne, qu'il convient simplement d'intercaler entre la prise murale et celle du téléphone. Phone Rider ne nécessite aucun raccordement puisqu'il est autoalimenté en énergie par le réseau. Il devrait être commercialisé dans le courant de l'année au prix d'environ (45,73 euros).

O. Z.

■ ins-technologies.com/French/produits/telephonie.html
■ Renseignements : 01-69-57-43-41-42

Préfixes

Depuis le 1er janvier 1998, l'utilisateur du téléphone en France peut choisir son opérateur de services téléphoniques longue distance grâce au premier chiffre du numéro composé. Chaque opérateur d'envergure nationale s'est [illegible] par son préfixe :
– Le 0 signifie que l'on s'en remet à l'opérateur dont on est l'abonné.
– Le 1 et le 3 seront réservés aux services d'urgence et au Minitel.
L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a attribué :
– le numéro 2 à Siris,
– le 4 à Tele 2 France,
– le 5 à Omnicom,
– le 6 à Esprit Telecom,
– le 7 à Cegetel,
– le 8 à France Télécom
– le 9, enfin, à Bouygues.
La loi a aussi prévu l'attribution de préfixes à quatre chiffres commençant par 1 qui, pour les opérateurs visant une clientèle d'entreprises, peuvent être préprogrammés dans un central téléphonique. A partir de 2000, le client devra souscrire des abonnements différents pour les communications locales et longue distance. Mais la sélection au cas par cas restera toujours possible.

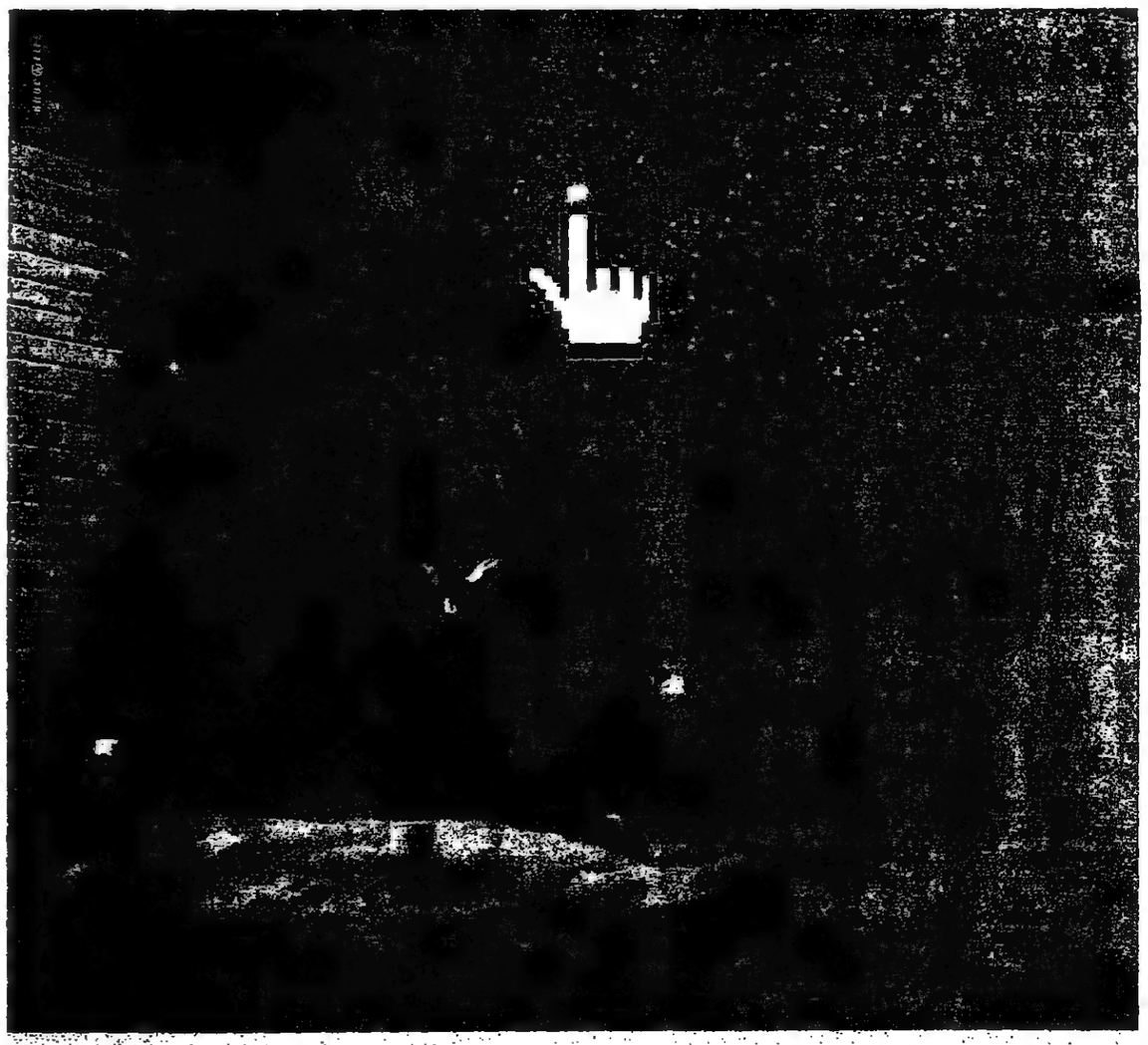

Agenda

RENCONTRES

Du 2 au ... février
Forum ... technologies de l'information
Salon ... acteurs et des ... technologies ... l'information.
■ Paris-Nord Villepinte
■ www.dasar.fr/index2.phtml

Le 3 février de 10 à 12 heures
Les ... informatiques : conception ... programmation
Troisième cycle ... conférences ... Mercredis ... la ... sciences et ... l'industrie ...
La Villette, en partenariat ... l'Inria. Programme ... la matinée : « ... Web et les ... de données », par Anne-Marie Vercoustre. Les conférences ... gratuites ... accessibles ... priorité aux inscrits.
■ www.cite-sciences.fr/new/ agendas/inria. htm

Le 3 février
Forum ... Bretagne
Une soixantaine d'entreprises ... ... pour rencontrer ... futurs ingénieurs ... enseignants du secteur des télécommunications ... de l'informatique.
Organisateur : ENST-Bretagne
■ www.enst-bretagne.fr/forum

Du 3 au 5 février
Intel Com ...
Deuxième conférence internationale sur les stratégies du câble.
■ *Cannes*
■ www.telecoms-mag.com/catv.html

Le 6 février
Envol de la ... ... NASA
Stardust ... la première sonde américaine chargée ... *rapporter* de la poussière de ... sur la Terre. ... lancement ... *prévu* ... ... février. Une webcam permet de suivre ... préparatifs ... direct.
■ stardust.jpl.nasa.gov/

Du 9 au 12 février
Milia 1999
... **Milia Games 1999**
La sixième édition du Milia, le Marché international des programmes interactifs, se tiendra ... chaque année à Cannes. A suivre également, le premier Milia Games, réservé ... *créateurs*, développeurs, producteurs ... éditeurs ... jeux.
■ *www.milia.com*

Compusearch
Le Salon Compusearch nouvelle formule ouvre ... portes pour ... jours à Paris. Une occasion pour ... entreprise, Illustrator 8 ... la création vidéo numérique. L'inscription peut se faire sur le site.
■ www.adobe.fr

Les rendez-vous de février

... professionnels expérimentés ou jeunes diplômés spécialistes des nouvelles technologies à la recherche d'un emploi d'entrer ... une cinquantaine d'entreprises. Un CV ... exigé ... l'entrée.
■ Paris-porte de Versailles, hall 1
■ www.lmi.fr/compusearch/

Semaine européenne ... technologies ... l'information
Une douzaine de ... manifestations informatiques ... à la porte de ... Quatre journées-marathons pour visiter IT Comdex, Network Solutions, Micad, On Line, PAO ... bien d'autres ... ... 000 visiteurs ... attendus cette année.
■ www.groupesolutions.fr/f_seti.htm

Le 10 et le 16 février
... ... d'Adobe
L'éditeur de logiciels de création graphique organise une série de séminaires d'information dans ses locaux de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Au ... des deux prochaines sessions : la publication technique en

Jusqu'au 30 avril
Francexpo ...
Premier Salon français des ... en ligne, Francexpo 99 donne la possibilité aux entreprises de s'afficher sur Internet sous une seule et même adresse.
■ www.francexpo99.com/

CINÉMA

Du 29 janvier au 6 février
Festival du court-métrage
Le 11e Festival international ... court-métrage de Clermont-Ferrand se ... du 29 janvier ... 6 février ; 70 films d'une cinquantaine de pays sont au ... cette année. ... 4 février, une ... ronde ... ... images numériques.
■ shortfilm.gdebussac.fr/1999

DIALOGUES EN DIRECT

Le 3 février à 3 heures du matin (heure de Paris)
Perry Barlow
Quarante-cinq minutes en direct avec un des gourous ... l'Internet, John Perry ... Créateur de l'Electronic ... Foundation (EFF), une association chargée de promouvoir la liberté d'expression sur Internet, cet ancien parolier du Grateful Dead travaille actuellement au développement d'Internet en Afrique. L'inscription est gratuite.
■ www.zinezone.com

Le 5 février à 2 heures du matin (heure de Paris)
Histoire des technologies
L'équipe de Beyond Computers ... chaque ... une ... en vidéo sur Internet. ... jours après ... première diffusion, sont organisées des ... autour du sujet. Cette semaine, le thème du « chat » est consacré à l'histoire des technologies.
■ computingcentral.msn.com/

Le 6 février à 5 h 30 du matin (heure de Paris)
Web Tour
... rendez-vous ... pour bien commencer sa cyberjournée. Une initiation d'une heure – *HTML, CGI*, technologies Java –, avec des exemples à l'appui. L'enregistrement au « chat » est gratuit. La Tuile appartiendrait-elle à ceux qui se lèvent tôt ?
■ www.talkcity.com/calendar/events/event409.html

Rendez-vous mis à jour par Mireille Bourcier

Manchettes

Echec à la vente forcée
Geoffrey Bennet, un Australien utilisateur du système ... Linux, vient de se faire rembourser *110 $ (95 €, 625 F)* par sc... de PC, Toshiba, parce qu'il avait refusé d'accepter les terme... Windows, le système ... de Microsoft préinstallé dans la qua... PC de la planète. La revue *InfoWorld Electric* (*www.inforw...*) révèle ... information ... ... livraison du 25 janvie... plusieurs associations d'utilisateurs aux Etats-Unis s'appré... ... pression sur la firme de Bill Gates afin que ce ... ... systématique pour ... qui le souhaitent.

Carnet d'adresses
Le ... *Street Journal* s'inquiète, mardi ... janvier, ... mat... financiers du premier système ... téléphonie mondiale ... Iridium. La veille, la société ... ... annoncé des ... trimestrielles de ... millions de dollars (380 millions ... de francs) ... annuelle de 2,16 milliards ... dollar... d'euros, 12 milliards de francs) en ... Pour combler ... re... difficultés technologiques (qualité de réception) ... comme ... livraison), Edward F. ... d'Iridium, a ann... 600 plus ... ... démarché ... par ... 28 membres du conseil d'administration.

Opérateurs locaux
Le ... *Jose Mercury* ... revient, mardi ... janvier, sur ... Cour suprême ... Etats-Unis, qui ... réhabilité ... Telecomm... ... ... Federal Communications ... (FCC). ... le monopole ... opérateurs téléphoniques locaux ... à ... milliards de dollars (86 milliards d'euros, 5... francs), la Cour suprême a autorisé la FCC à fixer le prix ... réseaux des opérateurs locaux et, malgré l'opposition d... Circuit Court of Appeals, qui regroupe les grands opéra... *Cette décision en faveur d'une institution* ... ... réglementation favorable ... Etats dans le domaine ... ...

Correcteurs virtuels
Le *Washington Post* relève, lundi ... janvier, que le galop... grand ... d'admission ... ... Graduate Management ... Test (GMAT), passé par 400 000 candidats, sera corrigé à l'aide ... logiciel ... pa... ... remplaçant l'un des deux correcteurs de chaque copie ... développé par la firme ... Testing Service, ... org... l'épreuve pensent ... substantiellement son ... ... atteint actuellement 50 ... (43 €, 284 F) par ...

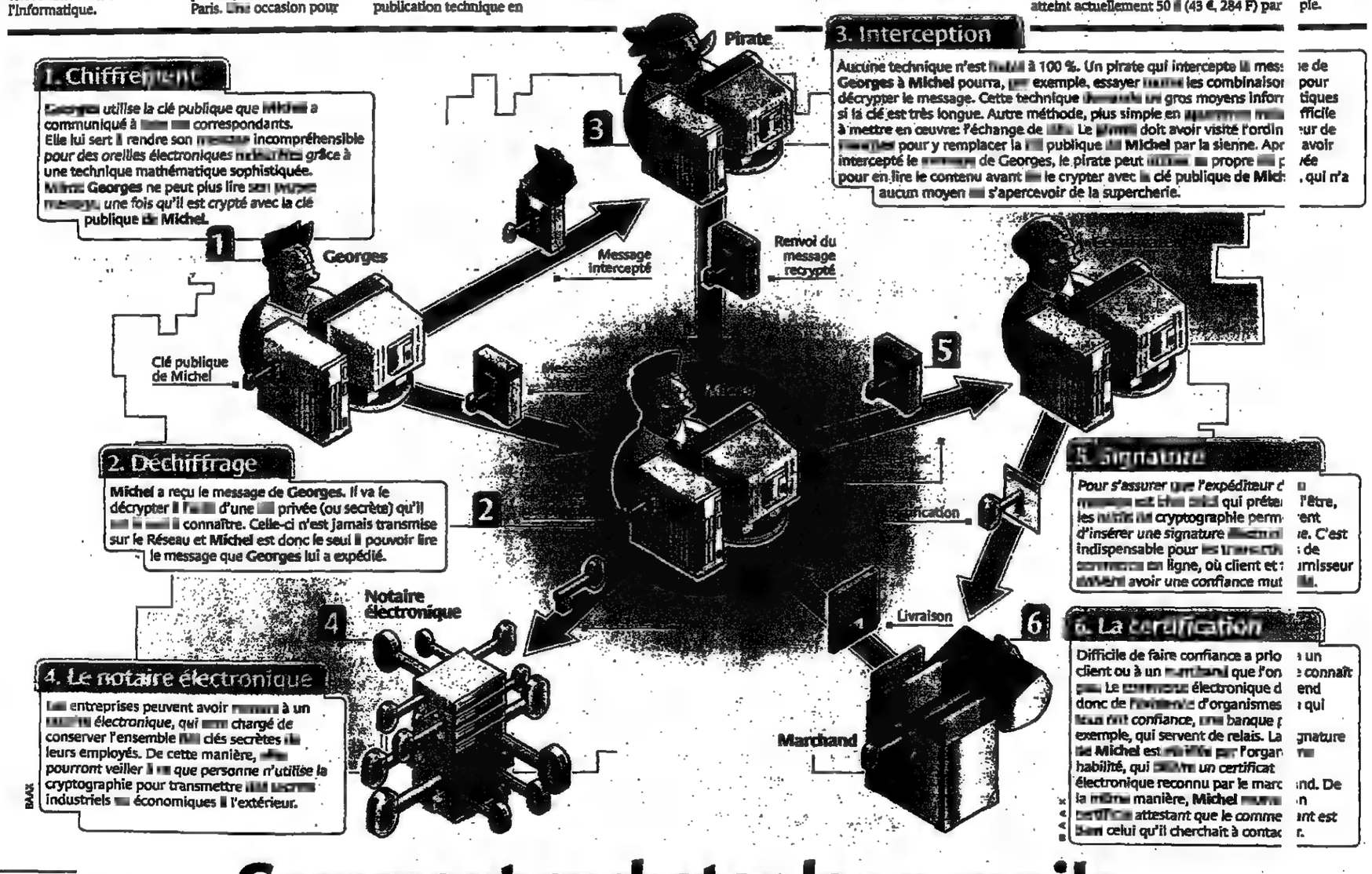

Comment cacheter les e-mails

LES DÉFENSEURS des droits *civiques en rêvaient. Le premier ministre s'est engagé à le faire.* Après le Canada début octobre, la *France va bientôt libéraliser* l'usage de la cryptographie, l'en... des outils qui permettent de masquer le contenu des docu... électroniques à l'aide de méthodes mathématiques sophistiquées. *La France avait toujours* conservé ... législation ... restrictive, sous la pression ... *militaires et ... services de renseignement*, qui craignent qu'une libéralisation n'engendre un développement ... terrorisme ... ou la criminalité.

Les trafiquants en tout genre *n'ont jamais cessé de détourner* les outils de cryptographie à leur avantage, ... citoyens et les entreprises incapables de se prémunir ... « oreilles » électroniques, ... celles mises en place par les Etats-Unis dans le cadre du programme Echelon. L'annonce de la libérali... prochaine de la cryptographie pourrait donner un coup de fouet au ... électronique et à l'utilisation du courrier électronique dans la correspondance privée et professionnelle dans l'Hexagone.

La cryptographie repose sur la difficulté de factoriser les grands nombres. S'il ... le produit de 167 ... ... 257, il est plus difficile de déterminer que ces deux nombres sont les diviseurs de 42 919, un nombre qui peut ... représenté ... ... Chaque bit ajouté à la clé (le nombre à factoriser) double la puissance de calcul nécessaire pour déchiffrer le message.

La France va bientôt libéraliser l'usage de la cryptographie. Une aubaine pour le commerce et le courrier électroniques

Jusqu'à présent, la longueur des clés utilisables sans restriction ... fixée, en France, à 40 bits. ... on extrapole les performances de la machine à décrypter mise au point par les spécialistes de l'Electric Frontier Foundation (EFF), *une association américaine qui* milite pour la ... droits civiques ... réseaux, une clé de 40 ... peut aujourd'hui être cassée en moins d'une minute. ... telle machine pourrait aujourd'hui être fabriquée pour moins de 70 000 F (10 600 €). Avec un investissement de 4,2 millions de francs (640 000 €) – une somme à la portée d'n'importe quelle organisation criminelle ou service d'espionnage –, une ... à décrypter pourrait fracturer une clé ... chaque seconde, une durée diminuée d'un facteur deux ... les dix-huit mois en raison du progrès technolo... que. En attendant la ... cryptographie ... seuil de libre utilisat... vé à ... bits. Ce qui ... dire que les outils ... commerciales faisan... appel à ... clés de ... bits ... disponibles : les na... ternet de Netscape ... ... d'un ... curité restent ... l'exportation par ...

La signature, ... de... accord de Wassenaar sur le contrôle ... tographie utilisant ... plus de ... bits devra ... paradoxe : leur exp... désormais interdite ... trois pays, dont ... la France...

De... Delbecq

Formez-vous aux nouvelles technologies

L'INA est le premier centre européen de formation professionnelle à l'audiovisuel, au multimédia et aux images de synthèse

Pour tout renseignement :
Tél. 01 48 83 24 24 - Fax 01 48 83 31 78
Email : formation@ina.fr - Web : www.ina.fr/INA/Formation

formons votre avenir

INA
INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

REPRODUCTION INTERDITE

Le monde de l'industrie et de la recherche

VIBRATEC

Notre société développe son expertise dans la réalisation d'études techniques en vibration et acoustique. Référence auprès de grands comptes internationaux, grâce à la compétence de nos équipes, et à notre forte capacité d'innovation, nous recherchons

Ingénieur Expert en Calcul Eléments-Finis

LYON

Au sein de notre équipe technique Calcul, vous réalisez des études en vibratoire. Parallèlement, vous animez le pôle technique Calcul de Structures, en apportant votre expertise et votre soutien technique, et en développant et transmettant le savoir-faire.
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, ou 3ème cycle, vous souhaitez valoriser vos 5 à 10 années d'expérience acquises en modélisation. Vous maîtrisez au moins un code éléments-finis (IDEAS, ANSYS, NASTRAN). La connaissance du logiciel cinématique ADAMS est un plus.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence LM à **VIBRATEC** - Bâtiment - Dardilly cedex

.Ingénieurs Systèmes Electroniques

France

Valeo ECLAIRAGE SIGNALISATION

Par sa dimension, Valeo offre à des candidats ambitieux et qui veulent l'opportunité de développer une carrière dans un contexte international. Notre Branche s'est fixé comme objectifs prioritaires la Qualité Totale et le développement de sa capacité d'innovation. Notre Site de BOBIGNY (93) recrute des Ingénieurs Systèmes Electroniques.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire qui conçoit et développe des systèmes innovants, vous serez chargé de définir, développer et valider les fonctions électroniques des systèmes d'Eclairage et de Signalisation. Vous assurerez l'interface avec nos clients et rédigerez les documents techniques inhérents aux projets.

Votre dynamisme, votre créativité et votre goût de la communication vous permettront d'être un acteur déterminant dans le développement de nos projets.

Electronicien ou Electrotechnicien issu d'une Grande Ecole, vous possédez une première expérience acquise dans une fonction similaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable ; l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) en précisant la référence ISE/LM à VALEO ECLAIRAGE SIGNALISATION - Jean-Claude HELMER Direction des Ressources Humaines - rue Saint André 93012 BOBIGNY Cedex.

http://www.valeo.com

Sur les marchés de l'équipement automobile, Valeo conçoit, fabrique et commercialise des produits et systèmes pour tous les constructeurs. Avec plus de 50 000 personnes, Valeo réalise un CA supérieur à 40 milliards de Francs, dont plus de 75 % hors de France.

Valeo L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Important Centre Technique Industriel avec 700 personnes à la pointe des nouvelles technologies, notre vocation est d'améliorer la compétitivité des entreprises de la mécanique.
Nous recherchons pour SENLIS (40 km nord de Paris)

Responsable de notre Laboratoire d'Essais de Fatigue

Ingénieur confirmé Mécanique/Matériaux, vous avez une solide expérience dans le domaine des essais de fatigue - rupture et une bonne connaissance du milieu industriel de la mécanique.

Vous aurez en charge la gestion, l'organisation et l'animation du laboratoire d'essais (5 pers.) et assurerez les contacts avec les industriels et les autres laboratoires de notre Centre.

Merci d'adresser CV à CETIM - Département Gestion - BP 80067

CETIM CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES

Filiale d'un grand groupe industriel international, notre société (400 personnes), spécialisés dans un produit de haute technologie, connaît un fort développement (30 % de croissance par an). Pour l'une de nos unités, nous recherchons notre :

Directeur d'usine

Basé Région Est

Directement rattaché au Directeur Général et dans le cadre d'une large délégation, vous devrez prendre en charge la totalité des *responsabilités habituellement dévolues* à une Direction d'Unité :

- vous assumerez la responsabilité de la production, de la maintenance, des procédés et méthodes, des expéditions, en explorant *toutes les options nécessaires à l'optimisation* de la productivité, de la qualité, des délais et des coûts.
- Vous proposerez les investissements ;
- vous animerez et présiderez les réunions avec les partenaires sociaux.

En outre, vous assurerez l'interface avec les équipes de Développement, l'Assurance Qualité et les départements Commercial et Marketing.

A 35/40 ans environ, de formation Ingénieur Généraliste (Mines, Centrale, AM...), vous avez une expérience prouvée dans une unité de production similaire et vous *disposez également d'une solide connaissance* de la « maîtrise des processus », de la GPAO et d'ISO 9001. Vous parlez couramment l'anglais, l'allemand serait un plus. Une expérience réussie dans ce poste peut déboucher sur des responsabilités de type Direction Générale.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 79709 à Press Emploi, BP 513, 75423 Paris Cedex 09, qui transmettra.

PRODUCTION DE MAGAZINES

Directeur de Fabrication

Notre client : Hachette à Paris est un des leaders de la presse en France avec plus de 40 magazines. En pleine expansion, ce groupe recherche son Directeur de Fabrication. Ce dernier aura comme *fonction principale* d'établir et de coordonner les plans de production entre les *imprimeurs et les rédactions*. Profil recherché : Bac+2/3, une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Une expérience dans les domaines de l'imprimerie ou de la presse ainsi qu'une mobilité à l'échelle européenne et de bonnes connaissances informatiques seraient un avantage certain. Les entretiens auront lieu à Paris, cependant les curriculum vitæ et les *lettres de candidature rédigés* en anglais devront être envoyés à l'adresse ci-dessous. Les *candidats souhaitant* des informations complémentaires peuvent contacter l'associé **M. Michael Jackson au + 44 860 44 1936**, dans la journée, le soir et le week-end.

Ducheyne Executive, The International Ressource Group
Runnymede Malt House, Egham, Surrey TW20 9BD, Angleterre
Fax : +44 1344 E-mail : michaeljackson@ducheyne.co.uk
www.ducheyne.co.uk

Pour construire votre carrière avec Intel, retrouvez-nous en rubrique Internationale.

CADRES ON LINE

Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

C MIS N

Nous sommes le **Comité National** chargé de la certification du Matériel **d'Incendie et de Sécurité**, mandaté par l'AFNOR, par d'autres Organismes (Assurances) et par le Ministère de l'Intérieur. Notre activité se développe dans la certification des entreprises d'installation de matériels et systèmes de Sécurité Incendie et, d'une façon générale, vers la promotion de la qualité et de la sécurité dans ces domaines. Notre croissance (de 5 à 10 MF en 4 ans) requiert la création d'un poste d'

INGENIEUR ELECTRONICIEN SENIOR H/F,

Bilingue Anglais

RESPONSABLE CERTIFICATION - Paris

Vos responsabilités seront élargies :
- Vous gérez les certifications d'Installateurs de systèmes de sécurité incendie.
- Vous participez à la gestion générale de l'Association (10 collaborateurs) : suivi des prestations, comptabilité, contrôle de gestion, évolution des outils informatiques mais aussi publication de documents en français et en anglais.

Votre diplôme d'Ingénieur en Electronique ou électrotechnique et a permis d'acquérir une expérience (8 à 15 ans) en étude, développement, et installation de systèmes de la sécurité, de préférence dans un domaine Bâtiment. Votre anglais écrit doit affronter la lecture des "natives".

HLB HERVE LE BAUT CONSULTANTS

Merci d'adresser votre dossier (CV détaillé, lettre manuscrite, salaire actuel) à **HERVE LE BAUT - CONSULTANTS,** rue Aristide Briand, 92300 LEVALLOIS

هكذا من الاصل

Achats - Logistique - Organisation

INGENIEURS DE VENTE SYSTEMES DE PRODUCTION

Voyez toute notre évolution...

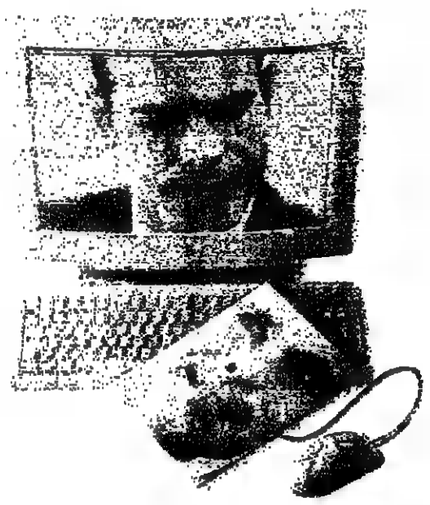

...et maintenant imaginez la vôtre.

Dans le monde numérique d'aujourd'hui, les [illegible] ne cessent de [illegible] l'écran au papier [illegible] versa. Leader sur le marché global du document, Xerox permet de tout traiter, quel [illegible] support, papier ou écran. [illegible] une [illegible] large gamme de produits numériques, de logiciels, de services [illegible] d'applications, [illegible] présence dans les environnements très professionnels [illegible] que Banque/Assurance, Arts Graphiques, Production industrielle,...
C'est tout un monde d'opportunités qui s'offre à vous !

Diplômé d'une Grande Ecole [illegible] Commerce ou d'Ingénieur, [illegible] êtes actuellement en poste chez [illegible] constructeur ou un revendeur [illegible] valeur ajoutée. Vous avez un tempérament de négociateur à haut niveau et aimez [illegible] les défis. A l'[illegible] du [illegible] exercez [illegible] adéquation avec les problématiques clients. [illegible] ouverture d'esprit, votre curiosité [illegible] avec une expérience professionnelle d'un ou plusieurs secteurs d'activités vous permettent une approche affinée de la solution client. Les [illegible] Xerox vous ouvrent [illegible] perspectives [illegible] la mesure de vos compétences.

Ces postes, [illegible] également à des jeunes diplômés de talent, sont à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser [illegible] candidature [illegible] réf. IV/2LM [illegible] Xerox - MBE 153 - [illegible] bd Jean Jaurès 92100 Boulogne [illegible] déposer [illegible]

http://www.xerox.fr

THE DOCUMENT COMPANY

XEROX

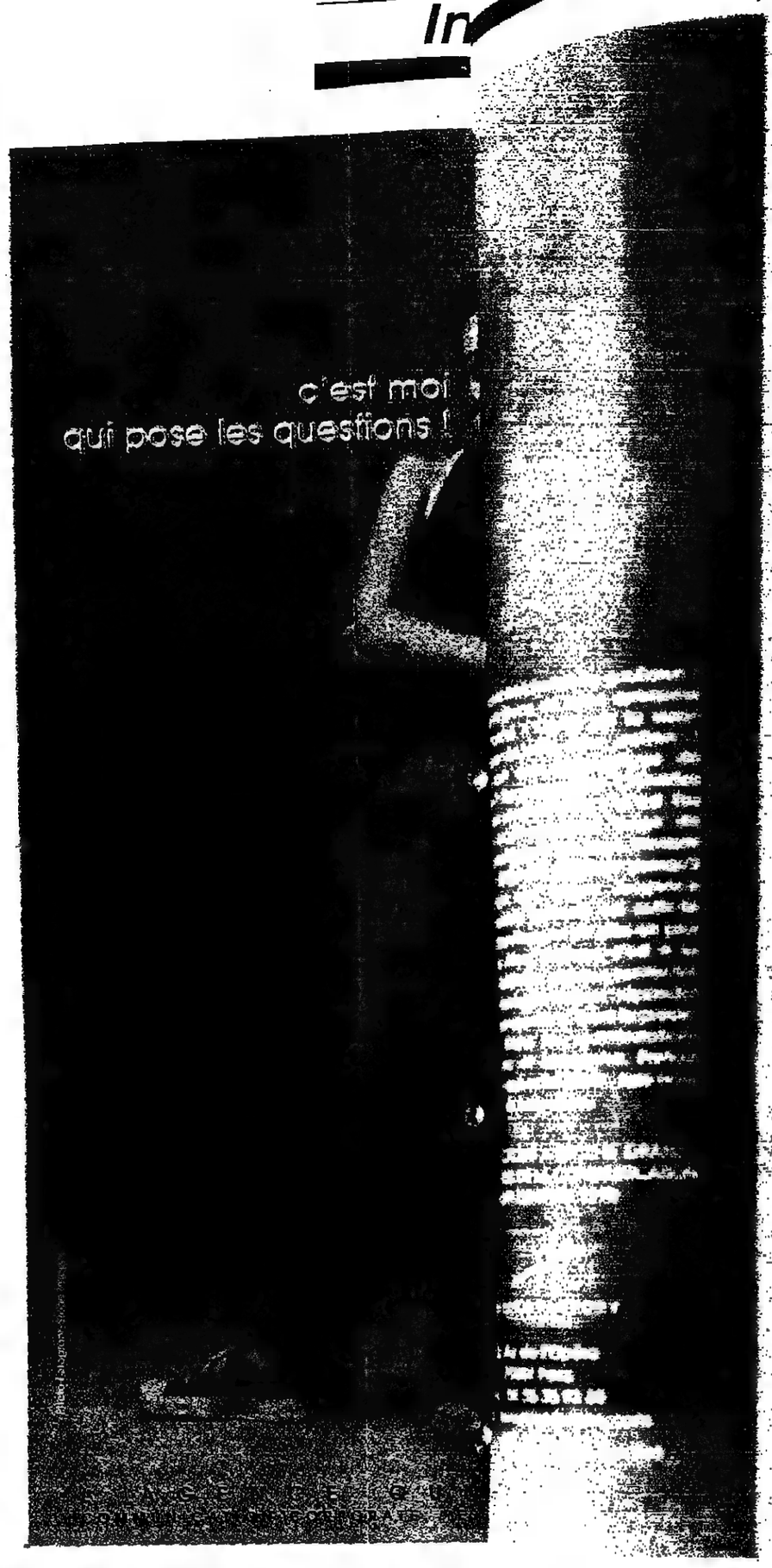

NANTES

Groupe industriel international, leader dans le [illegible] des biens d'équipements grand public, [illegible] la fonction [illegible] Europe dans le cadre de sa réorganisation européenne et recherche :

Chef de Projets Achats Europe

Interlocuteur privilégié de l'ensemble de nos centres de recherche européens, vous saurez rapidement vous imposer comme Chef de Projets Achats Europe auprès de nos équipes de développement, en proposant de nouvelles sources pour nos composants et sous-ensembles mécaniques, plastiques [illegible] électriques.

Votre curiosité technique et [illegible] activité de sourcing pour nos projets [illegible] ainsi que votre culture européenne vous permettront de devenir [illegible] véritable force de proposition [illegible] apportant des solutions techniques innovantes, dans le respect des coûts, qualité et délais.

Ingénieur diplômé en mécanique, la trentaine, vous justifiez d'une expérience de 5-7 ans en développement et/ou [illegible] achats, qui vous a conféré une bonne maîtrise des exigences industrielles et des achats dans un contexte international.

De tempérament entrepreneur, [illegible] aspirez à plus d'autonomie dans la définition et l'organisation de [illegible] missions, ainsi qu'à des contacts interculturels, riches et variés.

La réussite dans cette fonction d'interface au cœur des évolutions futures de notre groupe constituera un tremplin pour votre avenir.

Bien entendu, vous êtes bilingue anglais [illegible] maîtrisez une ou plusieurs autres langues européennes.

Pour ce poste basé à Nantes, nécessitant de nombreux déplacements à l'international, merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo [illegible] prétentions, [illegible] précisant la référence LM.402.SDCA. [illegible] [illegible] Conseil : MIREILLE PROUST CONSULTANTS, Hélène MAUGIN.

MIREILLE PROUST
CONSULTANTS
NANTES - ANGERS - PARIS

MIREILLE PROUST CONSULTANTS
1, rue Haute Casserie - 44000 NANTES.
http://www.mireilleproust.com

Ce n'est pas seulement po
que vous

En [illegible] Europe Informatique épouse l'évolution de [illegible] : elle devient Syntegra. Une union placée [illegible] signe [illegible] nouvelles ressources technologiques, de l'international [illegible] d'une expertise qui marie [illegible] services, notamment sur l'intégration [illegible] systèmes.
Aujourd'hui, Europe Informatique [illegible] Alcoria, qui l'a rejoint en 1997, prennent le nom de Syntegra et concrétisent cette logique de progrès dans un groupe de [illegible] personnes.

Notre département client
une forte croissance qui
DIRECTEUR DE P
Au sein [illegible] notre activ
chargé de déterminer
les cahiers [illegible] charg
techniques. [illegible]
opérationnelle du proje
A 30/35 ans, vous avez
succès. Une connaiss
technologies Internet/I
CHEF DE PROJET
Avec une expérience de
client/serveur, vous dé
d'équipes sur des pr
De plus, vous possédez

Europe informatiq

Informatique - Réseaux Télécommunications

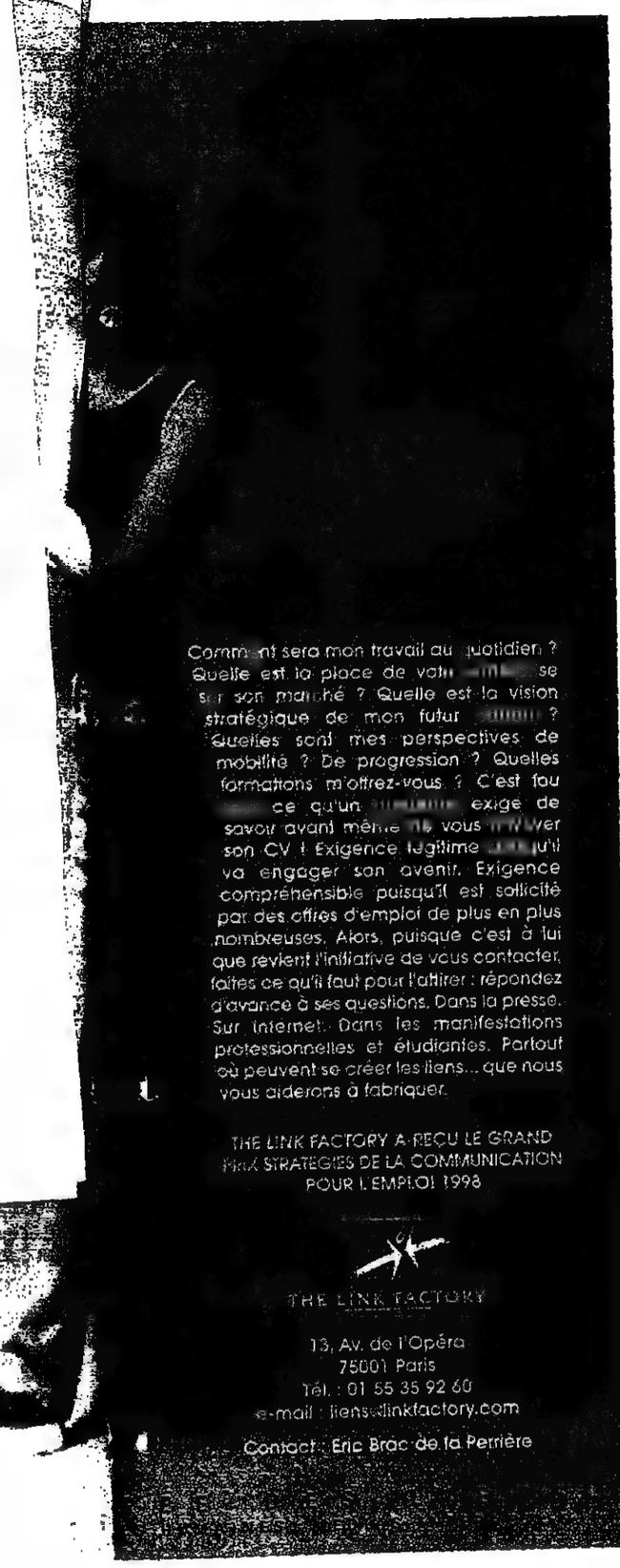

Comment sera mon travail au quotidien ? Quelle est la place de votre société sur son marché ? Quelle est la vision stratégique de mon futur employeur ? Quelles sont mes perspectives de mobilité ? De progression ? Quelles formations m'offrez-vous ? C'est fou ce qu'un recruteur exige de savoir avant même de vous rencontrer son CV ! Exigence légitime puisqu'il va engager son avenir. Exigence compréhensible puisqu'il est sollicité par des offres d'emploi de plus en plus nombreuses. Alors, puisque c'est à lui que revient l'initiative de vous contacter, faites ce qu'il faut pour l'attirer : répondez d'avance à ses questions. Dans la presse. Sur Internet. Dans les manifestations professionnelles et étudiantes. Partout où peuvent se créer les liens... que nous vous aiderons à fabriquer.

THE LINK FACTORY A REÇU LE GRAND PRIX STRATEGIES DE LA COMMUNICATION POUR L'EMPLOI 1998

THE LINK FACTORY

13, Av. de l'Opéra
75001 Paris
Tél. : 01 55 35 92 60
e-mail : liens@linkfactory.com

Contact : Eric Brac de la Perrière

Projets internationaux

SAP
Consultants en applications
Consultants Basis

PeopleSoft
Consultants en applications
Consultants techniques

Oracle
Consultants en applications
Consultants techniques

Une voie. De nombreuses destinations.

Nous avons fixé un objectif de croissance ciblé et recrutons des spécialistes en progiciels SAP, Oracle et PeopleSoft dans toute l'Europe pour travailler sur des projets locaux, paneuropéens et mondiaux.

En notre qualité de société de services professionnels leader dans le monde, nous recherchons les candidats les plus brillants et les plus performants. Nous vous proposons des opportunités de développement personnel qui respectent la diversité et les préférences de chacun. Comme nos employés travaillent en étroite collaboration avec nos clients et doivent donc comprendre leur culture, nous recherchons des personnes possédant un sens commun exceptionnel, des connaissances techniques, de fortes compétences interpersonnelles et la capacité de s'épanouir dans un environnement d'équipe.

Si vous pensez comme nous que PricewaterhouseCoopers peut vous ouvrir la voie de nombreuses destinations, nous serions ravis de nous entretenir avec vous. Nous sommes en mesure d'offrir des perspectives professionnelles locales, paneuropéennes et mondiales à des spécialistes dans une gamme vraiment diversifiée de projets. Nous organisons des sessions de recrutement dans toute l'Europe réparties sur l'ensemble de l'année universitaire. Pour engager votre carrière sur la bonne voie et en savoir plus, consultez notre site à www.pwcglobal.com/erp

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Copyright. PricewaterhouseCoopers.

tre nom
direz

...nes, spécialisé en architectures ouvertes et nouvelles technologies connaît ...rcher :

réf. DP 256
...ivre, vous serez ...ient, d'analyser ...s propositions ...e, ... gestion ...responsabilité. ...équipes avec ...objet ... ...alus.

réf. CP 258
...cture de projet ...l'encadrement ...technologies. ...

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL réf. TC 259

Manager d'une équipe de 30 personnes, votre responsabilité sera de leur donner les moyens de mener à bien votre intervention auprès de votre clientèle. Vous participerez aux actions de recrutement pour renforcer vos effectifs. De plus, vous serez chargé de la gestion des projets au forfait dans votre secteur d'activité.

...ingénieur et maîtrisez l'anglais. Adressez votre candidature à notre conseil CyriaSelection
103, rue de la Boétie - 75008 Paris.
Fax : 01 53 89 19 50. cyriaselection@wanadoo.fr
www.syntegra.com
Syntegra est une branche de BT (British Telecom)

Syntegra

CONSULTANTS

Nicholson International est un groupe de Conseil en Ressources Humaines qui place les hommes au centre de sa stratégie. Nous avons créé une culture orientée client où l'excellence est la norme et où rien n'est jamais acquis.

Notre vocation est d'accompagner les entreprises dans leur développement en France et à l'international. Nous offrons à nos clients du monde entier des solutions innovantes en matière de Recherche de cadres dirigeants et de Conseil en Ressources Humaines.

En 10 ans, nous avons établi un réseau intégré de 31 filiales dans 24 pays, avec 330 consultants experts dans leurs secteurs d'activités.

Pour nous signifie la liberté d'exprimer votre talent à l'échelle au sein d'équipes professionnelles.

Etre consultant chez Nicholson International, c'est développer une offre de services de consulting auprès de grands groupes internationaux.

Pour réussir avec nous, vous valoriserez votre expérience commerciale internationale et votre expertise confirmée dans un secteur d'activité (IT-TELECOM, INDUSTRIE, AERONAUTIQUE, AUTOMOBILE, SANTE).

Diplômé de l'enseignement supérieur, bilingue anglais, la maîtrise d'autres langues est un atout. Lorsque vous nous rejoindrez, notre programme de formation intégré vous familiarisera avec nos valeurs. Et à partir de là, le rythme de votre évolution ne dépendra plus que de vous.

Si vous voulez contribuer à notre succès, adressez en toute confidentialité votre CV et votre lettre de motivation, sous référence FS 841LM à Nicholson International, 14, rue Pergolèse, 75116 Paris. Fax : 01 45 00 03 20.
E-mail : nifrance@nicholsonintl.fr

NICHOLSON INTERNATIONAL
31 Offices • 24 Countries • One Vision

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

PARTICIPEZ AU GRAND PROJET DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME D'INFORMATION D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL LEADER DANS SON DOMAINE. TEL EST LE CHALLENGE QUE NOUS PROPOSONS À UN

Responsable d'Exploitation Informatique

- participerez au déploiement de la retenue sur l'ensemble (plus de cent
- L'exploitation de l'application externalisée, suivi du contrat d'hébergement les comparaisons les prix du marché.
- Vous l'interface le fournisseur en charge de l'exploitation de l'application et superviserez : helpdesk, scheduling, (centrales locales), contrôle d'accès, backup/recovery, qualité facturation...
- Ingénieur informaticien, expérience l'exploitation des grands préférence au d'un grand international.
- La de considérée un supplémentaire.
- Une bonne de l'anglais professionnel indispensable. poste région Parisienne.

Merci de candidature sous réf.H10134 - 78, Boulevard la République - 92514 Boulogne cedex, qui

Notre client (600 collaborateurs, 25% de croissance), met ses compétences, son expérience et sa vision globale des télécoms au service de ses clients dans une logique de partenariat et dans une recherche constante de la qualité pour une satisfaction totale du client. Il intervient en France et à l'étranger et recherche un

RESPONSABLE
D'UN CENTRE DE PROFIT TELECOM

Vous serez en charge de la création d'une "Business Unit" Télécom : développement des comptes clients, recrutement et management de l'équipe. Vous serez responsable de la mise en place de votre plan d'actions, en accord avec votre hiérarchie, pour atteindre vos objectifs. Agé de 30-35 ans, vous avez déjà eu une expérience en tant qu'Ingénieur Commercial dans une société spécialisée en prestations de High-Tech. Votre connaissance du marché, votre capacité d'analyse, alliés à un excellent relationnel, vous permettront de cette nouvelle activité avec succès. Réf. TAC836LM

CONSULTANT CONFIRMÉ
ARCHITECTURE RÉSEAU OPÉRATEUR

Vous intervenez chez les clients comme expert réseau et les aidez dans l'élaboration de leur stratégie. Vous avez aujourd'hui entre 30 et ans et disposez d'une grande compétence télécoms avec une solide expérience réseau opérateur orienté "data". (IP, ATM et Frame Relay). De préférence vous justifiez déjà d'une expérience chez un opérateur ou une société de conseil en télécommunications. Réf : TAC837 LM

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo prétentions en précisant Tanya OHL, NICHOLSON INTERNATIONAL, Consultants 14 rue Pergolèse – 75116 Paris. Fax : 01 45 00 03 20. E-mail : tcoc@nicholsonintl.fr

NICHOLSON INTERNATIONAL
11 Offices • 24 Countries

Directeur des Projets Informatiques (H/F)

groupe UNICOPA

Groupe agro-alimentaire se situant parmi les leaders européens (4.200 personnes, 8 mds de CA), nous poursuivons notre croissance : dans le cadre de la refonte des systèmes d'information de nos activités, nous recherchons notre directeur des projets informatiques.

Rattaché au directeur informatique, vous avez pour mission le cadrage et la conduite de projets, le conseil technique et la définition des budgets dans une relation client/fournisseur.

Promoteur des idées du Groupe, et véritable architecte, vous évaluez les besoins et coordonnez les ressources (développement interne ou progiciel). En optimisant l'emploi des compétences internes et en les complétant par le recours à la sous-traitance, vous conduisez les opérations dans le respect des délais et des objectifs fixés.

Par ailleurs, véritable interface avec le terrain, vous êtes l'interlocuteur unique des responsables des systèmes d'information des branches.

A 30-35 ans, de formation supérieure type grande école d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience réussie de conduite de projet et de management d'équipe. Vous avez développé dans ce cadre une forte personnalité, un sens aigu de la diplomatie et de la négociation et une solide autonomie.

Des connaissances en matière d'AGL ou d'un cadre équivalent constituent un avantage.

Poste basé Mortain (29). Déplacements fréquents.

Merci d'adresser un dossier complet, sous référence 7800092, à notre conseil Mercuri Urval - 20 place de la Gare - CS 35411 35064 Rennes cedex.

Tracer l'Avenir Ensemble

Construisez l'avenir dans un grand groupe bancaire européen

Organisateur Informatique h/f

Filiale française du Groupe le bancaire européen leader du financement collectifs. de France est spécialisé le financement projets à l'amélioration

France. Il est premier partenaire financier des collectivités locales. Il a exporté savoir-faire à l'étranger au ses implantées en Europe et aux

Depuis son accroissement de ses a conduit aujourd'hui à renforcer l'expertise équipes.

Au sein de l'équipe la production bancaire en charge du système d'informatisation (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre micro), vous assurerez la conduite d'organisation et du développement du système d'information. A ce vous serez chargé de la réalisation des de l'existant, l'analyse et des études d'opportunité.

Vous les cahiers des charges des applicatifs de gestion, les de participerez à la documentation des procédures.

Vous participerez également à la formation des utilisateurs.

De formation supérieure (Ecole d'ingénieur, Miage) vous justifiez d'une première expérience réussie dans un environnement informatique/organisation idéalement acquise au sein d'un établissement financier.

Vous possédez une bonne maîtrise des mathématiques financières avez acquis une connaissance technique et pratique micro informatique.

Autonome et disponible, vos qualités rigueur, d'analyse de synthèse, capacité d'adaptation et esprit d'équipe essentiels à réussite.

CRÉDIT LOCAL FRANCE DEXIA

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre dossier de candidature complet (CV, motivation, rémunération actuelle) en rappelant la référence CLF98025 à :

Crédit local de France - Direction des Ressources Humaines
7/11, Quai André Citroën - 75901 Paris cedex 15.

Rejoignez une SSII de dimension mondiale...

Négociateur Grands Projets

500-700 KF **PARIS-RP** **H/F**

Vous intégrez l'une de (700 collaborateurs), en charge du secteur industriel, en appui de (environ 25 p. – Directeurs Commerciaux ingénieurs d'Affaires), en relation étroite nos Directeurs Projets. Dans le cadre propositions de ampleur (5 à 200 MF par affaire), chargé de : • périmètre nos engagements • négocier avec les clients au plus • optimiser et l'établissement contrats.

A ans environ, formation supérieure (Grande École ou équivalent), possédez une expérience l'intégration systèmes et/ou informatiques, une de développement d'affaires haut niveau, management de grands projets avez négocier complexes disposez si possible connaissances juridiques. Idéalement, vous aujourd'hui un intégrateur de premier plan. L'anglais courant impératif.

L'enjeu stratégique ce poste rechercher un professionnel premier plan, à la fois fin stratège, habile négociateur et gestionnaire rigoureux. Le Groupe connaît un fort développement vous ouvre un champ d'opportunités, à l'international.

Merci d'adresser complet à MERCURI URVAL, 14 08, 59.8824/LM portée sur enveloppe ou E-mail : rk@mercuri-urval.fr http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Un bon choix se fait rarement seul.

Un bon choix ne se fait pas sans exigence.
Notre objectif : *garantir l'adéquation des hommes* et de leurs fonctions.

Un bon choix ne se fait pas sans dialogue.
Notre objectif : favoriser un échange complet et sincère, pour évoluer dans la confiance.

Un bon choix ne se fait pas sans efficacité.
Notre objectif : vous faire gagner du temps et de l'argent, grâce à la qualité des moyens d'évaluation et l'efficacité des services.

LE LABEL DE LA QUALITÉ EN RECRUTEMENT

SYNTEC

Le label des annonces Syntec, c'est le talent de 144 cabinets conseil à vos côtés.

30, rue Fabert - 75007 PARIS
www.syntec-recrutement.org

Un leader qui agit comme un challenger Vous suivez ?

COMPAQ FRANCE RECRUTE 600 PERSONNES à suivre...

Directeurs de projets, chefs de projets, consultants. Au sein de notre division intégration de systèmes, vous pilotez auprès de nos clients la mise en œuvre de leurs solutions autour de technologies de pointe : Intranet, ERP, DataWarehousing... Bac + 5, de 3 à 10 ans d'expérience dans la conduite de projets informatiques dans une SSII ou chez un constructeur, vous êtes passionnés et animés d'un sens aigu du service. Réf.DCC/LM

Responsables clients. Vous êtes l'interlocuteur technique privilégié des clients dont vous avez la responsabilité. Vous assurez le suivi et la qualité de l'ensemble des prestations de service. Bac + 2 à Bac + 5, vous avez une première expérience du service. Réf. RC/LM

Ingénieurs systèmes, réseaux, architectes, administrateurs. Expert dans votre domaine (NT, UNIX, Open VMS, réseaux, SGBD, Internet, Intranet, messageries, groupware...), vous intervenez pour nos activités d'intégration de système, d'infogérance, de support clientèle applications critiques, de maintenance critique et d'informatique interne. De formation Grande Ecole, vous avez une expérience de 3 à 10 ans acquise au sein d'une SSII, d'un éditeur ou d'un constructeur. Réf. ISRA/LM

Techniciens de maintenance et support technique.

- **Techniciens de maintenance systèmes (Windows, NT, Alpha, Open VMS, UNIX...)**
- **Techniciens de maintenance réseaux**

Bac + 2 à Bac + 5, vous avez une première expérience de la maintenance dans les systèmes et/ou les réseaux. Réf. TMST/LM

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence du poste qui vous motive sur l'enveloppe et sur la lettre à Compaq, BP 784, 75827 Paris cedex 17 ou par Mail à : *recrutement@compaq.com*

COMPAQ **à suivre...**

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

Etre consultant autrement.

Etre consultant chez Microsoft, c'est rejoindre une équipe solidaire de 100 personnes s'appuyant sur le réseau mondial de compétences Microsoft afin d'élaborer et de construire les solutions les plus innovantes pour nos clients. Ces échanges avec ce réseau qui débouchent sur une formidable entr'aide ainsi que les formations dispensées aux Etats-Unis permettent de renforcer l'expertise et d'échanger largement entre les pays où Microsoft est présent.
Etre consultant chez Microsoft, c'est accompagner les entreprises dans la mise en œuvre et la gestion des nouvelles technologies nécessaires à leurs projets informatiques les plus ambitieux. Ces projets, qu'ils concernent l'infrastructure informatique des entreprises (systèmes communicants, messageries, développements intranet et client-serveur) ou le développement de solutions métiers applicatives, concourent à la création de valeur ajoutée ou au support de nouveaux processus organisationnels.
C'est pour cela que vous serez consultant autrement.

Si de plus, vous êtes passionné par les nouvelles technologies et vous avez 2 à 7 années d'expérience acquises en cabinet de conseil, dans une SSII ou au sein d'une direction informatique d'entreprise, alors, écrivez nous sous la référence CO/LM à :
Microsoft France
Direction des Ressources Humaines
18, avenue du Québec - 91957 Courtaboeuf Cedex
ou consultez notre site www.microsoft.com/france/recrute

Microsoft

Voyageurs DU MONDE

Voyageurs du Monde, l'un des leaders des Tours Opérateurs français, recherche un **informaticien**

Vous êtes dynamique, rigoureux, vous avez de bonnes connaissances en micro-informatique (Word, Excel, NT, gestion de parc micro) et UNIX (serveur HP). Une connaissance des réseaux (IP, NETBEUI) est fortement recommandée.

Venez nous rejoindre à la **Cité des Voyageurs,** la plus grande agence de France située au cœur de Paris.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo à :
Fabrice Lepelletier - Voyageurs du Monde - 55, rue Ste-Anne - 75002 PARIS

Bourges (18)

GROUPAMA ASSURANCES

2e Assureur Généraliste Français

JEUNES INGÉNIEURS

1999 : DES OPPORTUNITES DE CARRIERE EN INFORMATIQUE POUR 12 JEUNES INGENIEURS

Le Centre de Développement des progiciels Assurances Dommages de Groupama, fonctionnant sur grands systèmes IBM (bases de données, télétraitement...) et micros, développement intranet et internet, renforce ses équipes d'études et recherche des ingénieurs et/ou diplômés bac +5 scientifique, débutants ou avec une première expérience.
Ces postes sont basés à Bourges. Après une formation initiale aux techniques mises en œuvre par Groupama et aux spécificités de notre système d'information (6 mois), vous serez intégré à l'une de nos équipes de développement à Bourges. Vous aurez la possibilité d'évoluer à moyen terme sur d'autres sites informatiques de Groupama à Lyon (69) ou Montpellier (34).
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous la référence CA/99/01/JI à notre Conseil : SCOREMAN Consultants, Antélios C, Pôle d'activité Les Milles, 13858 Aix-en-Provence Cedex 3.

SCOREMAN Consultants
SYNTEC Recrutement Qualité OPQCM

Ingénieurs radiocommunications

Rejoignez-nous pour créer un monde sans fil

Pour avoir plus d'informations sur LORRIS et sur les postes proposés, merci d'adresser votre dossier (CV et lettre de motivation) par fax, e-mail, ou courrier à :
Mme N. CORDIER
LORRIS Consulting
90, avenue du Général-Leclerc
92100 Boulogne France
Fax : +33 1 48 25 30 58
E-mail : lorris@worldnet.net
Les entretiens individuels se tiendront de février à mai 1999 dans différents pays d'Europe.
Si les défis vous attirent, LORRIS Consulting vous propose une carrière motivante à l'international.

Nous sommes une entreprise de télécommunications européenne, ayant des bureaux à Paris et à Barcelone, spécialisée en conception et en déploiement de réseau cellulaire. Nous conseillons et assistons techniquement des opérateurs et des constructeurs de renommée mondiale, à tous les stades de développement d'un réseau.
Nos projets sont situés principalement en Europe mais aussi en Asie et en Amérique. Nos équipes sont internationales (plus de 9 nationalités représentées).

Dans le cadre de notre expansion internationale, nous recrutons actuellement de nouveaux ingénieurs pour intégrer ou encadrer des équipes opérationnelles dans plusieurs nouveaux réseaux en Europe et en Amérique.

Nous recherchons des jeunes ingénieurs ayant une première expérience professionnelle ou des compétences affirmées dans les postes suivants :
- Ingénieurs en conception et en planification radio (RF design)
- Ingénieurs en optimisation radio
- Ingénieurs transmission (conception et déploiement de faisceaux hertziens)
- Ingénieurs spécialisés en mesures radio
- Ingénieurs/ Responsables d'installation et commissioning BSS
- Ingénieurs/ Responsables d'intégration et recette BSS
- Ingénieurs mise en œuvre (implémentation) et recette NSS.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

LORRIS CONSULTING

REPRODUCTION INTERDITE

Carrières internationales

LCIE

Nous sommes l'une des principales sociétés européennes de services dans les domaines électrique et électronique. Notre vocation est d'être le partenaire des industriels dans le processus d'innovation technique et d'évaluation de la conformité aux normes françaises, européennes et internationales. Nos prestations s'exercent dans les domaines des essais et mesures, la certification, l'audit/inspection, la métrologie, l'assistance technique et la formation. Nous recherchons aujourd'hui un

ADJOINT AU DIRECTEUR CERTIFICATION POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

Vous contribuez personnellement, par votre rôle de représentation et de négociation dans des instances internationales, à renforcer notre position d'organisme de certification leader offrant aux industriels des services d'assistance à l'exportation de leurs produits électriques ou électroniques.

Vous travaillez à la préparation et l'évolution d'accords multilatéraux ou bilatéraux permettant l'accès de nos clients aux marchés internationaux.

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience de dix ans minimum en milieu industriel dans un environnement international et concerné par l'assurance qualité. Vous êtes reconnu pour vos talents de négociation et votre force d'engagement ; bien sûr, vous maîtrisez la langue anglaise dans toutes ses formes d'application.

Ce poste, basé en proche banlieue sud de Paris, requiert pour environ la moitié du temps, des déplacements à l'étranger.

Merci d'écrire sous référence 1135 à GC Conseil - 42, avenue Montaigne 75008 Paris.

GENEVIÈVE CHARLES CONSEIL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Build your career with Intel

With revenues of $26.3 billion in 1998, Intel is one of the leading movers and shapers in the evolving Information Society. More than 60,000 highly motivated Intel employees are engaged in pushing the limits of computing, creating and communicating, continuously expanding into new territories of both products and markets. To meet the challenges of future markets we are offering excellent career opportunities for experienced and open-minded professionals for various areas of the business.

HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT REPRESENTATIVE
EMEA Mergers & Acquisitions – based in Paris

In this new role, you will proactively support acquisitions by creating systems and processes for present and future requirements. This includes responsibility for designing, implementing and managing the Organisational and Employee integration plans, liaising closely with senior managers, M&A teams, and regional HR functions.

You will have a business degree plus 4-6 *years of experience in the HR field with pan-*European exposure and strong emphasis on HR development. You will have proven ability to identify trends, analyse data, and develop proactive strategies in the areas such as training and organisational development. You will have *demonstrated competency in organisational assessment and development,* coaching, consulting and employee relations, together with the capability to work effectively in a multicultural environment. Excellent interpersonal and communication *skills are fundamental to the job. Fluency in* English is essential and competence in another European language is an advantage.

English, French, Italian, German, Spanish
TECHNICAL CUSTOMER SUPPORT ENGINEERS
based in Swindon, UK

You will provide 2nd level technical support to our European customers for a *wide range of Intel products. For all* customer technical requests, mainly received via phone and e-mail, you will ensure that these problems are professionally resolved to the full satisfaction of the customer. Your activities are supported by modern tools such as a knowledge based system and a call tracking system. Additionally, you will provide assistance to the sales and marketing team with regard to product demonstrations and customer training.

You will have a degree in an IT related discipline plus some years of experience in *technical support for computing platforms* including Windows 95/98 & NT. Proven working knowledge at the PC and server motherboard level and an understanding in data communication technologies, (TCP/IP, ISDN, LAN/WAN) are preferable. Strong service orientation, outstanding communication and team player skills together with a problem solving attitude and hands-on working style are essential. Fluency in English and at least one other European language such as French, and/or German is essential, additional languages are a strong plus

English, French, German, Scandinavian, East European, Italian
CUSTOMER BUSINESS ANALYSTS
based in Swindon, UK

Providing the highest level of service to customers in the Europe/Middle East and Africa regions, the CBA (Customer Business Analyst) makes a vital contribution to Intel's overall sales effort. The CBA is the customers' primary day-to-day contact for a wide variety of inquiries regarding products, price, availability, as well as being responsible for the successful management of the customer demand forecast, backlog and ensuring all *orders are delivered on time. Actively* managing the product supply line, analysing account activities to support programmes to increase coverage efficiency consistent with Intel strategies will be part of your role.

The successful candidate will be effectively managing the customer relationship as well as influencing and driving changes needed to meet changing customer expectations. This role requires a confident and articulate individual, able to organize and balance a variety of tasks, capable of working efficiently within a team and have strong analytical skills. Ideally, the candidate will be a native German, French, Italian, Spanish or Russian speaker with a fluency in English. PC skills in the standard office *applications are a must.* Constant interface with a wide variety of departments offers a wide career choice and potential for future development.

Ambitious graduate candidates with a technical and/or business degree offering the desired skills are welcome to apply.

These are challenging and rewarding opportunities for personal development and will allow successful candidates to join highly professional and motivated teams. Relocation assistance is available.

For further information please call Marion Erber-Ludwig, **telephone ++49 89 13 06 82-0** or submit your full career details in English to our consultants.

Additional information on Intel and other job openings can be found at: http://www.intel.com

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburger Str. 148
D-80634 München
Fax: ++49 89 13 06 82-25
E-Mail: erber-ludwig@t-online.de

intel.

The Intel Inside Logo and Pentium are registered trademarks of Intel Corporation

Une personnalité dotée d'un véritable esprit de pionnier trouvera encore son Eldorado dans cet environnement marqué par le succès. Vous définissez ici des piliers stratégiques et vous les réalisez ensuite. Vous êtes entouré d'une équipe de 20 ingénieurs. Avez-vous encore le cœur d'un développeur ? Avez-vous renforcé vos compétences au niveau stratégique et d'économie d'entreprise ? Etes-vous un chef qui enthousiasme et motive? C'est alors le moment d'étudier ce défi. *Votre profil: formation technique supérieure, formé à la conduite. Plusieurs années de pratique* dans 1. Le développement de systèmes de télécommunications HW/SW, de réseaux digitaux et de composants électroniques 2. La conduite d'un département de développement. Langues: anglais écrit et parlé. Idéalement français/allemand. Age 33-49.

Directeur développement / Système télécom / Suisse

Connaisseur HW+SW, manager orienté globalement / défi stratégique et opérationnel / entreprise d'avant-garde

Le succès "colle" pratiquement aux "chaussures" de cette multinationale suisse bien connue. Cela n'est pas le résultat du hasard. Il est ici vécu différemment des autres. Notre mandant est une filiale de ce groupe active dans le monde entier. Les performances de cette société indépendante de 100 employés basée à Neuchâtel dépassent même les taux de croissance pourtant brillants de la maison-mère. Le domaine spécialisé est constitué par les solutions de systèmes de management des synchronisations numériques des réseaux digitaux de télécommunications. Un marché de niche hautement spécialisé qui connaît un développement en flèche en raison de la vague de libéralisation. On est depuis des années l'entreprise d'avant-garde qui place sans cesse de nouveaux standards de performances.

Le titulaire actuel du poste a bénéficié d'une promotion. Vous gérez stratégiquement et opérativement le développement. En étroite collaboration avec le marketing/PM, vous définissez les profils des nouvelles générations de produits. Conjointement avec votre équipe, vous réalisez tous les développements, y compris ceux spécifiques aux clients, sans perdre de vue les aspects de profits et de pertes. Vous apportez votre soutien aux ventes pour toutes les questions importantes touchant les produits, ce qui implique des voyages sporadiques chez les clients. Vous faites rapport au CEO et vous *être membre du management* des centres de profits. Etes-vous intéressé? Envoyez-nous alors votre dossier accompagné d'une photographie. Rolf A. Meier, ALTRUWIN AG. Discrétion absolue.

Badenerstr. 329
Postfach / CH-8040 Zürich

Altruwin
UNTERNEHMENSBERATUNG

Telefon +41/1/401 28 00
Telefax +41/1/401 28 18

Contrôleur Financier International

Pour le compte d'un des acteurs majeurs au niveau mondial dans le métier de l'environnement.

Paris **H/F** **350-400 KF**

Rattaché au Directeur du Contrôle Financier du siège mondial de l'activité, vous prenez en charge le suivi opérationnel d'un portefeuille de filiales étrangères.

Vous contrôlez et suivez les éléments financiers: reporting, budget, prévisions, ratios clés et tableaux de bord. Vous assistez les directeurs généraux dans l'atteinte de leurs objectifs financiers et contribuez à la croissance interne et externe de l'entreprise.

Agé de 29 à 33 ans, et de formation supérieure, vous avez acquis une double expérience d'environ 5-6 ans de l'audit et du contrôle financier au sein d'un environnement **résolument** international.

Vous parlez couramment l'anglais et le *français et si possible une troisième* langue européenne.

Vous serez amené à vous déplacer à l'international et à envisager votre carrière professionnelle sous l'angle de la mobilité géographique et fonctionnelle.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **FID22998** à **Amaury Destailleur.**

159 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex
3617 code MPage (Comcho 3,48F/Min) **http://www.mpfrance.com**

Michael Page
FINANCE INTERNATIONAL SERVICE

EXPERTEAM SOFTWARE ENGINEERING

SESYS Software Engineering

Sociétés internationales de consultants en informatique spécialisées dans l'intégration de produits logiciels dans les systèmes d'information clientèle des grandes entreprises.

Nous recherchons

• ***Des ingénieurs informaticiens***

Vous réaliserez des systèmes informatiques dans le domaine du "customer care" pour nos clients du secteur bancaire et du *secteur des télécommunications.*

• ***Notre responsable commercial***

Agé d'environ 30 ans avec une expérience réussie dans la vente de produits ou services informatiques, vous prendrez en charge la promotion de nos services de "Software Engineering" auprès des directions informatiques des grandes entreprises. Vous serez aussi un partenaire dans notre strategie de développement.

Envoyez vos candidatures à EXPERTEAM, 363 av. Louise, B-1050 Bruxelles ou SESYS, 2 place Malraux, 75001 Paris, par E-mail à info@experteam.be ou Sesys@wanadoo.fr

UNIVERSAL COMMUNICATION

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

INITIATIVES LOCALES

Ingénieurs et informaticiens

La mairie de Paris
organise un concours pour le recrutement de

4 INGÉNIEURS
des services techniques (génie urbain)

DIPLÔMÉS DE CERTAINES GRANDES ÉCOLES

■ INSCRIPTIONS du 11 janvier au 11 février 1999.
Limite d'âge : 35 ans - prorogation sous réserve des dispositions légales

■ CONCOURS à partir du 6 avril 1999.

■ FORMATION rémunérée et assurée à l'école nationale des ponts et chaussées.

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place ou envoyé par courrier sur demande (merci de joindre une enveloppe format 32,5 x 22,5 affranchie à 11,50 f)

Mairie de Paris,
bureau du recrutement,
2 rue Lobau,
75196 Paris RP (précisez la réf : LM)

MAIRIE DE PARIS

Ville contemporaine jeune (35 ans)
Cité d'avenir avec le parc d'activités technologiques et tertiaires CITIS
Cité de communication interactive avec Internet Citoyen
2ème ville du Calvados, membre du District du Grand Caen
La Ville d'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
25 000 habitants - 565 agents
recherche le

CHEF DE PROJET DU CONTRAT DE VILLE H/F

Collaborateur privilégié du Maire, membre de l'équipe de Direction sous la responsabilité du Directeur Général des Services, votre mission sera de construire le futur CONTRAT DE VILLE 2000 - 2006 en :
- utilisant l'amplitude des champs d'application de la problématique urbaine : enjeux urbains, habitat, économie, action sociale, développement du lien social et de la citoyenneté ;
- mobilisant les différents dispositifs mis en place par les Pouvoirs Publics ;
- assurant les débats nécessaires entre les Elus, les associations, les habitants, les responsables du District du Grand Caen (élaboration du contrat d'agglomération), de la Région, de l'Etat (préparation du Contrat de Plan) et de l'Europe (réforme des fonds structurels européens liés à l'objectif 2).

De formation supérieure pluridisciplinaire, vous avez acquis une expérience confirmée d'animation des dispositifs de la politique de la ville ainsi qu'une très bonne connaissance des méthodologies et des acteurs nécessaire à une requalification urbaine impliquant : - la pratique de l'évolution urbaine de la Ville ; - du travail sur le terrain ; - une capacité d'ouverture sur l'extérieur avec un tempérament de négociateur ; - une capacité d'analyse, de travail partenarial et de montage de projets ; - le sens du service public.
Vos qualités relationnelles (écoute et dialogue), votre sens du travail en équipe, votre disponibilité seront parmi les critères déterminants du choix.

FC Conseil
RECHERCHE ■ EVALUATION ■ CADRES ■ DIRIGEANTS

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 22 février votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous la référence CUR99011M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.
E-mail : fcconseil@fcconseil.fr

Un Administrateur Systèmes et Réseaux

Sous l'autorité du Directeur de l'Informatique, vous serez chargé de la mise en place, de l'optimisation et de la maintenance des systèmes sous UNIX, WINDOWS 95/98 NT et NOVELL, ainsi que de la gestion et de l'évolution du réseau Ethernet. Vous participerez en qualité d'expert réseau aux travaux des groupes de projets informatiques. Vous aurez un rôle d'interlocuteur technique des prestataires externes et un rôle de conseil auprès des agents de la direction pour garantir un niveau technologique performant et adapté.

Ce poste s'adresse à un fonctionnaire ou à un lauréat de concours du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ou agent non titulaire, de formation supérieure Bac+3 minimum dans la spécialité informatique. Méthodique et organisé, vous montrez de l'intérêt pour les technologies réseaux. Vous possédez le goût du travail en équipe, accompagné du sens du service et de la disponibilité.

Renseignements au 03 26 70 31 05.

REGION CHAMPAGNE ARDENNE

Les dossiers de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV et photo) sont à adresser à la Région Champagne Ardenne, Service des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques, réf. RHJ 99-07, 5, rue de Jéricho, 51037 Châlons en Champagne.

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Essonne)
33 communes - 370 000 habitants
(assainissement et aménagement de la rivière)

Recrute

pour la création de son bureau d'études techniques d'assainissement :

Un Ingénieur Subdivisionnaire responsable du BET
Réf. IS1

■ *Missions :*
- *Direction et suivi de la réalisation des études de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement.*

■ *Profil :*
- *Diplômé d'une école d'ingénieur (travaux publics, génie civil, hydraulique)*
- *Expérience confirmée acquise au sein d'un BET d'assainissement*
- *Compétences en informatique (DAO, SIG)*
- *Connaissances en automatisme et télégestion appréciées*
- *Grande rigueur administrative (tenue des délais, respect des cahiers des charges et des enveloppes financières)*
- *Aptitude à l'encadrement et à la motivation d'une équipe (3 personnes)*

pour son service exploitation :

Un Ingénieur Subdivisionnaire responsable du service "Exploitation"
Réf. IS2

■ *Missions :*
- *Direction et animation du service (34 agents)*

■ *Profil :*
- *Diplômé d'une école d'ingénieur (informatique, hydraulique, génie civil)*
- *Compétences en informatique et gestion de données*
- *Connaissances en automatisme et télégestion appréciées*
- *Aptitude à l'encadrement et à la motivation d'équipes*
- *Qualités réelles d'animateur et approche pédagogique pour intégrer les nouveaux outils de gestion technique (SIG, Télégestion) dans le fonctionnement quotidien des équipes.*

Les dossiers de candidatures à envoyer avant le 27/02/99 (lettre manuscrite + CV et photo) seront adressés à :

Monsieur le Président du SIVOA, 163 rte de Fleury 91172 VIRY CHATILLON Cedex

---

LA VILLE DE VILLEMOMBLE

Seine-Saint-Denis • 27 000 habitants

Recrute

Analyste Programmeur

Chargé d'assister le Chef du service informatique, vous assurerez le développement des logiciels spécifiques en L4G et adapterez des postes de travail à une exploitation sous Windows 1995.

Attaché territorial, titulaire d'un Bac + 3, vous maîtrisez le L4G et possédez une bonne connaissance des réseaux locaux et des matériels.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à M. le Sénateur-Maire, Centre administratif, 13 bis rue d'Avron, 93250 VILLEMOMBLE

DIRECTEUR ADJOINT DU LABORATOIRE D'HYDROLOGIE ET D'HYGIÈNE

LE DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE RECRUTE

Étroitement associé à la validation des dossiers techniques et des résultats analytiques, ainsi qu'à la gestion du laboratoire, vous participez à la promotion de ses prestations et au développement de nouvelles activités.

Pharmacien ou ingénieur biotechnologie - microbiologie, vous disposez d'une spécialité chimie de l'environnement et possédez de solides connaissances en métrologie. Votre capacité d'encadrement sont assorties d'une forte sensibilité aux questions d'assurance qualité et vous maîtrisez les procédures. Ce poste est à pourvoir par voie statutaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à M. le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines, et de la Communication, BP 5104, 49041 Angers cedex 01.

CONSEIL GÉNÉRAL • DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

Avis de concours de la fonction publique territoriale

ARMÉE DE TERRE

TECHNICIENS

Votre avenir assuré

VOUS POUVEZ DEVENIR

Le Matériel, arme de la maintenance

TECHNICIENS SUPERIEURS DE MAINTENANCE
par voie de concours
dans les domaines électronique, mécanique industrielle, informatique générale.

MISSIONS • Concevoir, prescrire, conduire des réalisations dans la maintenance des matériels de l'armée de terre.
PROFIL • Détenir DUT-BTS ou diplôme du niveau III.
INTERET • Accès possible au corps des ingénieurs. Formation gratuite et rémunérée, Sécurité de l'emploi, rémunération à partir de 10 900 F

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : Ministère de la Défense. D.F.P. Concours GPC/2 26, boulevard Victor Paris 00463 ARMEES - Renseignements : tél. : 01.46.73.73.21
Minitel : 3614 SGAI - Internet : http:/www.défense.gouv.fr

Retrouvez chaque semaine la rubrique INITIATIVES LOCALES

⇨ **Lundi dans le supplément Le Monde Economie "enjeux et initiatives"**
• Cadres territoriaux, Gestionnaires et Financiers, Avis de Concours

⇨ **Mardi dans le supplément Le Monde Interactif "les nouvelles technologies"**
• Ingénieurs et informaticiens

Pour insérer vos annonces dans ces rubriques, contactez le : ☎ 01-42-17-39-42